

Quatre cambriolages dans des usines jurassiennes

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

AVEC L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN L'Europe des Dix naît aujourd'hui à Bruxelles

BRUXELLES (AP). — Le bloc commercial le plus important de l'histoire naîtra officiellement aujourd'hui avec la signature des traités d'adhésion au Marché commun de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège.

Pour la Belgique et les nouveaux adhérents, l'événement est traité avec une solennité spéciale. Les signatures seront apposées au palais d'Egmont par les premiers ministres de ces pays. Les autres — France, Allemagne, Italie, Hollande et Luxembourg — seront représentés par leurs ministres des affaires étrangères.

Quelque 300 journalistes enregistreront une douzaine de discours, la signature d'une grande impressionnante de documents, et le dîner de gala donné par le roi Baudouin et la reine Fabiola.

Les membres de la commission exécutive ne signeront pas. Un représentant du secrétariat du Conseil des ministres de la CEE a été désigné pour signer au nom des institutions de la Communauté. Cette procédure est conforme aux vues françaises selon lesquelles la commission n'a aucun rôle supranational et ne doit pas en avoir.

M. Malfatti, président de la commission, dans une déclaration préparée pour la télévision, note que l'élargissement de la Communauté permettra à cette dernière d'accéder à un rôle mondial.

L'ARBRE DU POÈTE

LONDRES (Reuter). — Le chêne planté par Victor Hugo à Guernesey il y a une centaine d'années en présageant qu'il déploierait ses branches et serait florissant quand l'Europe s'unirait, est malade.

en exil, dirigeait chaque jour ses regards vers les côtes françaises lorsqu'il planta son chêne prophétique en 1870.

Par ailleurs, dans son opinion favorable transmise au Conseil des ministres à propos de la signature, la commission souligne la primauté de la législation communautaire sur les législations nationales, l'importance de son application immédiate et son caractère obligatoire. Lors de la dernière séance de négociations, cette semaine, la Grande-Bretagne avait essayé en vain de faire insérer une clause qui lui aurait permis de se soustraire à certaines décisions concernant l'agriculture.

Evénement historique pour le continent européen, cette signature l'est aussi pour la Grande-Bretagne, qui, rejetant le conseil de Churchill, a décidé de ne plus choisir le grand large, et prend un peu congé de son insularité.

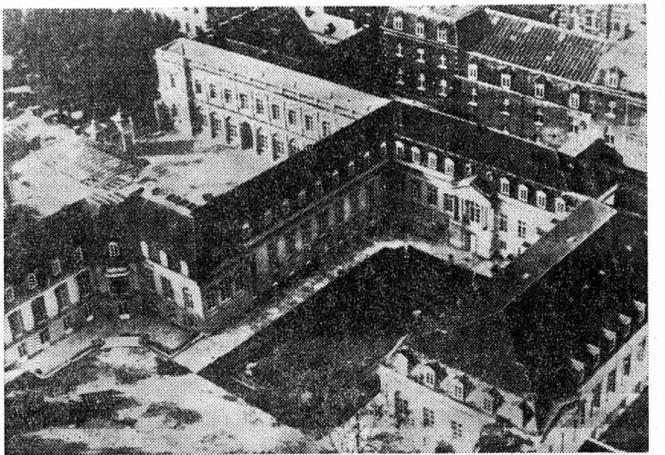
La B.B.C. a envoyé son spécialiste en arboriculture à Guernesey pour voir ce que devenait le chêne à la veille de la signature par la Grande-Bretagne du Traité d'adhésion à la CEE. L'expert a rapporté que l'arbre était fort beau, mais qu'il semblait souffrir d'une maladie.

L'administrateur a noté qu'il n'avait pas trouvé de glands sous le chêne cette année. « Ce n'est pas un bon présage, a dit le spécialiste de la BBC, qui estime que l'arbre du poète souffre d'une maladie qu'il n'a pas pu encore identifier.

Les nouveaux adhérents devront maintenant adopter des lois sur quelque

Le Conseil fédéral fait le point sur les pourparlers Suisse-Marché commun

BERNE (ATS). — Alors que la Grande-Bretagne, le Danemark, la Norvège et l'Irlande signent à Bruxelles les traités d'adhésion à la CEE, le Conseil fédéral fait le point, dans un rapport, sur les mesures



Le palais d'Egmont à Bruxelles où aura lieu la cérémonie des signatures. (Téléphoto AP)

DE ROME À BRUXELLES

PAR LUCIEN GRANGER

(Lire en page 21)

Les idées et les faits L'opposition en URSS : une maladie mentale...

Un de nos confrères a établi un parallèle entre la façon libérale dont est traité le journaliste américain Anderson qui, ayant eu connaissance, par une fuite mystérieuse, de documents secrets relatifs à la Maison-Blanche, les a publiés tout au long dans une chaîne de journaux d'Outre-Atlantique, et les méthodes répressives d'autre part dont l'URSS vient d'user à l'égard du jeune écrivain Vladimir Boukovsky, condamné à sept ans d'emprisonnement pour avoir révélé « à l'intention de l'étranger » ce qui se passe dans les asiles d'aliénés soviétiques où sont enfermés les membres de l'opposition intellectuelle. Boukovsky a passé par là et parle en connaissance de cause.

La comparaison est pertinente. Elle témoigne de toute la distance qui existe entre un pays — les Etats-Unis — dans lequel les libertés demeurent sacrées en dépit des griefs qui peuvent lui être adressés, et un autre pays — l'Union soviétique — où les droits élémentaires de l'écrivain, et de l'homme pour tout dire, sont systématiquement foulés aux pieds. Encore, nous faut-il ajouter, n'approuvons-nous pas le comportement de M. Anderson. Un journaliste, digne de ce nom, doit pratiquer l'autodiscipline. L'éthique de sa profession exige qu'il ne verse pas dans le « sentimentalisme ».

Mais qu'est-ce que cela en regard à l'attitude constante et fondamentale des Etats totalitaires à l'endroit de ceux qui estiment pouvoir penser et agir conformément à leur conscience professionnelle. Khrouchtchev a dénoncé les crimes de Staline à l'époque des grandes purges. Brejnev se flatte de ne plus faire couler de sang. Mais il agit de manière plus astucieuse et peut-être plus cruelle. Par ses tribunaux, il fait considérer comme fous ses adversaires qui ne se rallient pas à la ligne du parti ou réclament plus simplement l'établissement des droits civiques, conformément à ce que contient — en principe — la Constitution soviétique.

A telle enseigne qu'on a pu écrire que l'opposition était devenue une nouvelle maladie mentale en URSS. Quant à la manière dont sont traités les opposants dans les asiles d'aliénés, Boukovsky a donné des détails édifiants. Tous les supplices « médicaux » sont autorisés. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'il soit accusé de crime contre la sécurité de l'Etat et que son nom s'ajoute à celui des écrivains persécutés : les Soljenitsine, les Sakharov (grand savant atomiste russe), les Daniel, les Siniavski, les Chivanov.

A en juger par les dépêches, cette liste ne cesse de s'allonger puisque l'on apprend que de nouvelles arrestations sont opérées dans les milieux intellectuels tant en URSS qu'en Tchécoslovaquie. Alors que d'aucuns nous rebattent les oreilles des beautés de la coexistence pacifique ! Si ce vocabulaire nous est imposé pour nous contraindre à nous taire sur cet attentat permanent aux libertés, il ne signifie rien d'autre que duperie et lâcheté. René BRAICHET

P.-S. Hier, à propos des « Nouveaux prêtres », de M. de Saint-Pierre, une erreur de composition nous a fait dire que ce livre n'avait pas connu un succès retentissant. Or, c'est tout le contraire. Le succès a été éclatant.

Le pirate de l'air parachutiste a été arrêté dans le Colorado

DENVER (AP). — Un « pirate de l'air » qui avait, ainsi que nous l'avons annoncé en dernière heure vendredi matin, sauté en parachute d'un « DC9 » ayant 56 passagers à bord

et qu'il avait détourné au décollage de Las-Vegas, emportant avec lui une rançon de 50.000 dollars, a été capturé, moins de trois heures plus tard, dans une région isolée du Colorado.



Le pirate, une jambe cassée, est transporté à l'hôpital. (Téléphoto AP)

Le « pirate » avait laissé dans l'avion une bombe à retardement constituée avec des fusées au magnésium. Il avait pris place dans le « DC9 » à l'aéroport international McCarran, desservant Las-Vegas et, au moment où il l'obligea à faire demi-tour et à se garer près de la tour de contrôle. Il n'y eut à bord aucune panique.

Il exigea et obtint que la compagnie lui fasse apporter le montant de la rançon demandée, un casque et deux parachutes, après quoi il autorisa les passagers et deux hôtesses de l'air à descendre à terre, restant à bord avec une hôtesses et les deux pilotes auxquels il ordonna de se diriger sur Denver.

FIN DE L'AVENTURE

Il sauta en parachute au-dessus d'une vaste exploitation agricole à une dizaine de kilomètres au nord-est d'Akron (Colorado), tandis que deux avions « F-111 » et un appareil de la police participaient aux recherches qui devaient permettre sa capture.

Il s'agit d'un homme âgé d'environ 25 ans et portant moustaches et qui, selon l'équipage du « DC9 », était « très » nerveux lorsqu'il s'empara de l'avion. Son identité n'a pas été immédiatement divulguée.

Drogue, otages et chasse à l'homme en Suède : trois trafiquants arrêtés

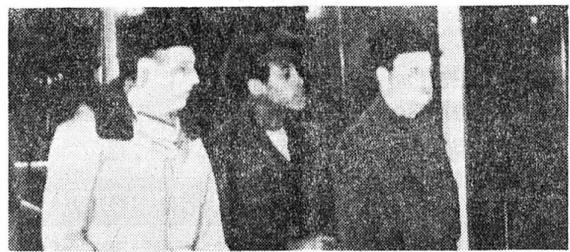
AEENGLHOM (Suède) (ATS). — La police suédoise a annoncé vendredi matin l'arrestation de trois hommes, soupçonnés de trafic de drogue, qui avaient enlevé deux douaniers et les avaient gardés comme otages pendant trois heures.

Les trois hommes, arrivés par ferry-boat de Copenhague sont des soldats noirs américains stationnés en Allemagne de l'Ouest. La police a encerclé leur voiture et crevé les pneus à coups de revolver, alors que celle-ci se trouvait arrêtée au bord d'une route près d'Angelholm, à 80 km de Malmö, où la chasse à l'homme avait commencé. Deux des trois soldats se sont immédiatement rendus et la police s'est emparée du troisième après qu'il eut tiré deux coups de feu. Les deux otages ont été libérés.

La police avait d'abord arrêté deux de ces hommes, mais leur compagnon avait contraint les policiers, sous la menace de son revolver, à les libérer. Les trois hommes avaient ensuite emmené les deux douaniers en voi-

ture, poursuivis par la police. Ils sont ainsi allés de port en port sur la côte sud de la Suède pour obtenir un passage sur un ferry en partance pour le Danemark, mais n'ont pas réussi à mettre ce projet à exécution.

A leur arrivée en Suède, ils étaient accompagnés par une jeune Danoise et une Suédoise qui étaient apparemment tout à fait étrangères au trafic de drogue. L'un des hommes avait sur lui près d'un kilo de chanvre indien.



Le trafiquant marche entre deux otages. Par mesure de précaution, il a mis son revolver dans le dos de l'officier des douanes (à droite).

- L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11
- L'actualité suisse : page 15
- Les sports : pages 17 et 19
- Le carnet du jour - les programmes radio-TV : page 27
- Cinéma-magazine : page 29
- Dernière heure et bourses : page 31

- Un jeune conducteur de Pesieux se tue près de Rochefort (Page 3)
- Jura : un père de quatre enfants tué près de Laufon (Page 11)
- Verglas : un tronçon argovien de l'auto-route transformé en champ de bataille (Page 15)

de défense économiques avec l'étranger, sur l'état des négociations Suisse - Marché commun.

Mais le Conseil fédéral remarque, auparavant, qu'après avoir signé les traités, les pays candidats et les pays membres de la CEE les soumettront à la procédure de ratification parlementaire qui devrait être achevée le 1er janvier 1973, date prévue pour l'adhésion.

En outre, des consultations populaires auront lieu au Danemark, en Irlande et en Norvège. Dans ce dernier pays, l'issue de la consultation prévue pour le mois de juin prochain, paraît incertaine, le compromis péniblement obtenu dans les questions de la pêche et de l'agriculture ne pouvant évidemment pas satisfaire tous les groupes politiques et économiques.

Dans le chapitre sur les négociations avec les pays non candidats à l'adhésion et en ce qui concerne les différentes matières qui feront l'objet des entretiens, le gouvernement déclare ce qui suit :

LES RÈGLES DU GATT

« L'accord entre la Suisse et la Communauté créera, conformément aux règles du GATT, une zone de libre-échange pour les produits industriels. Le démantèlement des droits de douane s'opérera, pour des raisons pratiques, selon le calendrier arrêté entre les Communautés européennes et les quatre nouveaux Etats membres.

Ce calendrier prévoit cinq abaissements successifs, de 20 % chacun, des droits de base nationaux en vigueur le 1er janvier

PRUDENCE SUR LES ROUTES

Neige et soleil : voilà peut-être le thème du week-end si la météo veut bien y mettre un peu du sien. De la neige, il y en aura principalement dans les régions de l'est du pays alors que dans l'ouest, le temps sera en partie ensoleillé. Sur le Plateau, pourtant, la couche de brouillard va se maintenir, avec une limite supérieure située entre 1200 et 1500 mètres.

En plaine donc, les routes seront mouillées, recouvertes localement d'une légère couche de neige. La température comprise entre zéro et moins 3 degrés la nuit favorisera la formation de plaques de verglas. Bonne route à la recherche du soleil, mais soyez prudents.

1972, la première de ces réductions prenant effet le 1er avril 1973, les autres le 1er janvier des années 1974, 1975 et 1976, la cinquième le 1er juillet 1977.

La Suisse s'efforcera sérieusement, dans l'intérêt du maintien du libre-échange déjà instauré dans le cadre de l'AELE et de la conformité aux règles du GATT, de veiller à ce qu'aucun produit industriel ne soit durablement et entièrement exclu du libre-échange.

Si des difficultés venaient à surgir dans certains secteurs, il faudrait prévoir des réglementations spécifiques avant tout temporaires. De l'avis des commissions, cela sera nécessaire par exemple pour certains métaux et le papier. Une clause de sauvegarde permettrait de faire face à des difficultés imprévues d'ordre sectoriel ou régional.

L'harmonisation des tarifs extérieurs n'est pas envisagée. Les détournements de trafic seront évités au moyen de certificats d'origine.

(Lire la suite en 15me page)

Notre nouveau feuilleton Reviens, Juliana

Par goût d'indépendance, Catherine exerce le métier de chauffeur de taxi. Elle va vivre une bouleversante aventure au volant de son véhicule en conduisant en province un psychiatre qui doit ramener dans une clinique parisienne une jeune veuve atteinte de dépression nerveuse.

Or, Catherine rencontre une personne qui prétend que cette dépression est une invention de la famille qui tient à écarter la veuve. Catherine est malgré elle, entraînée dans cette mystérieuse affaire.

ATTENTION! Désormais, le feuilleton se trouve dans le second cahier du journal.

Une police d'assurance

Un homme voué à la défense de ce qui lui est cher n'est jamais complètement désarmé. Même si, âgé, il se trouve hors de la bataille quotidienne des idées et des faits, parce qu'il est à la retraite. Comme c'est le cas, à présent, du colonel commandant de corps Alfred Ernst.

L'arme dont il se sert est un livre, intitulé « Die Konzeption der schweizerischen Landesverteidigung 1815 - 1966 » (« La conception de la défense du territoire suisse de 1815 - 1966 »), aux Editions Huber, Frauenfeld. Instructif du point de vue historique, l'ouvrage n'en sera pas moins utile à ceux qui, sans souffrir d'angoisse pathologique, s'interrogent sur l'avenir.

Paix ou guerre, ou ni guerre ni paix ? Quel sort sera réservé dans les prochaines années à la Suisse ? L'auteur répond que nous sommes très éloignés d'une véritable détente de la situation stratégique. Seuls ceux qui sont intéressés à la désagrégation de la résistance physique et psychologique du peuple tentent de faire accréditer le contraire.

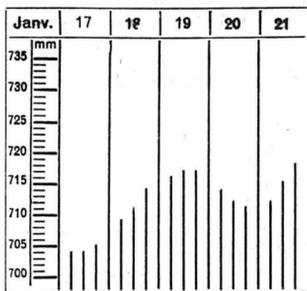
Vous attendez-vous à la guerre ? A la question, que lui pose l'hebdomadaire « Die Weltwoche », de Zurich, Alfred Ernst répond : « Non, à bref délai sûrement pas. Mais je paie pour une assurance contre l'incendie de ma maison, même si je n'escompte pas qu'elle prenne feu. »

Quelqu'un nous menace-t-il ? Réponse : « Qui eût cru possible, en 1928, que cinq années plus tard à peine les nazis prendraient le pouvoir et réarmeraient ? Mais, depuis un quart de siècle, il n'y a pas eu de guerre en Europe... « Pas de guerre proprement dite, répond l'auteur. Mais la soumission par la force de peuples (Hongrie et Tchécoslovaquie) qui voulaient se rendre indépendants. Et la menace pèse sur la Roumanie et la Yougoslavie. L'indépendance politique n'est possible que si l'on est militairement prêt à la défendre. Sinon l'on est livré complètement au bon vouloir d'une puissance étrangère, et l'on perd son indépendance de manière « pacifique » et sans qu'il soit besoin d'une guerre. Il est indéniable que la puissance étrangère s'infiltra, dès que nous renonçons à nos propres moyens d'affirmer notre pouvoir. Aucune puissance ne se lance dans une guerre, si elle peut atteindre ses objectifs à meilleur compte. L'occupation de la Tchécoslovaquie n'a rien coûté. »

Est-il nécessaire d'expliquer pourquoi tant de gens s'évertuent, dans ce pays comme partout à l'Ouest, à détruire tout ce qui est de nature à s'opposer à la pénétration de ladite « puissance étrangère » : les institutions existantes, les lois, les mœurs, les coutumes, la morale ?

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 janvier 1972. Température: moyenne: 0,5; min: -1,3; max: 2,4. Baromètre: moyenne: 716,4. Eau tombée: 0,5. Vent dominant: direction: variable; force: faible. De 13 h à 14 h 30, nord, modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert. Faibles chutes de neige intermittentes.



Niveau du lac à 6 h 30 428,66
Température de l'eau 5°

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Le ciel restera d'abord couvert avec encore des chutes de neige régionales, surtout dans la moitié est du pays. Puis la nébulosité diminuera à partir de l'ouest et le temps deviendra en partie ensoleillé. Une couche de brouillard élevé pourra subsister sur le Plateau avec une limite supérieure vers 1200 à 1500 m. Température en plaine entre 0 et +4 degrés en fin de nuit, entre -2 et +2 l'après-midi. Faible bise sur le Plateau.

Evolution prévue pour dimanche et lundi. — Nord des Alpes: dimanche en partie ensoleillé par nébulosité variable. Lundi en général ensoleillé. En plaine stratus se dissipant partiellement l'après-midi.

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Dimanche 23 janvier, à 18 h

Patinoire de Monruz
Match de championnat
SERRIÈRES I -
MONTMOLLIN I

5 à 7
musical

Aujourd'hui à 17 h - Aula du Mail
Ensemble « Ars Rediviva »
Location: agence Strübin et à l'entrée.

COLOMBIER

Hôtel de la Couronne
Dimanche 23 janvier, dès 15 heures.
NON-STOP jusqu'à 21 h environ

LOTO

organisé par la Société de chant « Union ».

Hôtel de la Gare, Corcelles

Samedi 22 janvier

MATCH AU LOTO

des sections Pupilles - Pupillettes
Dès 16 h, match apéritif. A 20 h précises, GRAND LOTO.
Abonnement: 20 fr. pour toute la soirée, de 20 à 24 heures. Demi-abonnement: 12 fr. pour 25 tours.

Match au loto à Bevaix

Abonnement 12 fr. A 20 h, premier quinzaine: milieu de chambre.

Maison Vallier - Cressier

Samedi 22 janvier 1972, dès 20 h,

GRAND LOTO

Sociétés de Tir et de Musique.

Collège d'Auvernier

samedi 22 janvier, 20 h 15,

Grand MATCH AU LOTO

organisé par LES VÉTÉRANS ET LE F.-C. AUVERNIER.

Bijouterie A. CHARLET

Sous le Théâtre

fermée jusqu'à fin février 1972.

Ce soir, PESEUX

Restaurant Métropole

1er étage, dès 16 heures et 20 heures,

Grand MATCH AU LOTO

de la Société des accordéonistes de la Côte.

Ses quinzaines traditionnelles. Abonnements.

Hôtel de Commune Bevaix

Ce soir

dès 21 h: DANSE

avec les « Moustachus »

EXPOSITION

Archéologie

et routes nationales

ENTRÉE LIBRE.

Ouverture: chaque jour (sauf lundi) de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Samedi soir: de 20 à 22 h.

Musée cantonal d'archéologie, avenue DuPeyrou 7.

CABARET-DANCING

LA ROTONDE

NEUCHÂTEL

A Neuchâtel et dans la région

Au Lyceum-club: Madeleine Berry parle de l'Astrée et de Clélie

Venue de Paris, Madeleine Berry a donné mercredi soir au Lyceum-club la première d'une soirée de causeries consacrées aux héroïnes du roman français. Elle fut introduite par Mme Lambelet, présidente du Lyceum-club qui résuma en quelques mots la carrière de la conférencière. Poète, romancière, essayiste, Madeleine Berry a écrit trois volumes sur Jules Romains et va publier prochainement une étude sur Balzac. L'année dernière, le Lyceum lui avait consacré une séance présidée par Greia Prozor, au cours de laquelle Mme Lambelet avait lu plusieurs de ses poèmes.

L'« Astrée », roman précieux paru au début du XVIIIe siècle est l'œuvre d'Honoré d'Urfé qui, en la composant,

a cherché l'oubli de ses déboires. Amoureux de sa belle-sœur, il y a transposé sa propre histoire. Céladon et Astrée s'aiment, quoique leurs familles soient ennemies. Désespéré, Céladon croit perdre la vie en se jetant dans le Lignon, mais il est sauvé par Galatée. S'étant réfugié dans une caverne, sur le conseil du druide Adamas, il édifie un temple à la déesse Astrée, où seront gravées les douze tables des lois d'amour.

Les lois d'amour sont extrêmement rigoureuses. « Qui veut être parfait amant, il faut qu'il aime infiniment. Qu'il n'aime qu'un lieu et en un seul objet; qu'il aille sans cesse brûlant et qu'en elle il juge tout parfait. Qu'il considère comme perdus les jours loin d'elle dépendus. Qu'il ne puisse jamais penser que son amour doive passer. »

Les rigueurs d'Astrée iront éventuellement jusqu'à exiger la mort de Céladon, qui est tout prêt à se laisser dévorer par des lions, mais auprès de la fontaine d'Amour le dieu ordonne l'union d'Astrée et de Céladon.

Très préoccupée de l'opinion qu'elle a d'elle-même et de celle qu'elle veut donner aux autres, Astrée se comporte comme une divinité despotique exigeant le sacrifice total. Si elle se veut invulnérable, c'est néanmoins dans la mesure où elle se sait vulnérable. Elle connaît sa faiblesse. La psychanalyse aurait trouvé en elle un sujet approprié, car sa nature est plus complexe et sa conduite plus ambiguë qu'elle ne veut le laisser voir. En elle se préfigurent les traits essentiels de la femme française. Toutes les belles du XVIIIe siècle ont voulu être des Astrées.

Avec la « Clélie » de Mlle de Scudéry, nous avons un roman plus compliqué

encore, si possible, que l'« Astrée », mais il se passe dans la Rome antique, au temps de Tarquin et de Brutus, d'Horatius Coelès et de Mucius Scaevola. Cependant l'atmosphère de ce roman est le reflet fidèle de celle de la Fronde, et en Tarquin on reconnaît le cardinal de Retz.

Sœur de Chimène, Clélie sort impolue de toutes les aventures; sa vertu est toujours victorieuse. S'appliquant à régenter l'amour, elle établit la Carie du Tendre, pays que bien des gens connaissent. Les villages de soumission, de Petits-Soins et de Grands-Services sont, hélas, fort peu peuplés; trop souvent on s'égare à Négligence ou à Oubli pour arriver au bord du lac Indifférence qui mène à la mer d'Inimitié où tous les vaisseaux font naufrage. Et pourtant, en suivant le fleuve Inclinaison on semblait être bien parti.

Influencée par le platonisme de la Renaissance, Mlle de Scudéry sublime l'amour, mais elle est très proche aussi de Port-Royal qui en dénonce les éfrayantes fatalités. Comme Astrée, Clélie exige la soumission de l'homme. Artita et Suréna, Pyrrhus et Bajazet soupirent à ses pieds. Clélie ainsi régentera son siècle.

Astrée et Clélie sont deux cariatides soutenant le porche de l'édifice où nous rencontrerons des créatures plus vivantes et plus proches de nous. Mais l'extraordinaire, c'est que Madeleine Berry ait su, par l'indulgence et l'humour, les rendre aussi humaines et aussi fraternelles, en dépit de leur prétendue sublimité. Aussi nous réjouissons-nous de l'entendre parler de Manon et de Lélia, de Mathilde de la Môle et de Mme Amoux.

Neuchâtelois à Radio-Beromunster

Dimanche 23 janvier, le flûtiste Aurèle Nicolet jouera sur le second programme de Beromunster, à 19 h 30, dans un quintette de Sachs. Mercredi 26 janvier, nous entendrons, sur le second programme de Beromunster Mlle Irène Bourquin, alto, dans un motet de J.-P. Rameau, lors de l'émission « Midi musique » et la pianiste Huguette Bolle, dans cette même émission, dans des variations de Mozart. Jeudi 27 janvier, le baryton Pierre Mollet chantera sur le second programme, à midi, des ballades de François Villon et Claude Debussy.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Place à la N 5

(c) Les travaux de démolition de l'ancienne usine à gaz débuteront le 24 janvier pour faire place au tracé de la RN5.

Aux travaux publics

(c) En remplacement de M. Roger Raclé, démissionnaire, le Conseil municipal a élu M. Marcel Struchen, maître de conduite, à la Neuveville, en qualité de nouveau membre de la commission des travaux publics.

Nouveau chemin

(c) Le Conseil municipal a décidé de baptiser « Chemin des Vignolants », le nouveau chemin de liaison situé entre le chemin de la Récille et l'asile Mon-Repos, dans le quartier de Prapion.

Naissances

Monsieur et Madame VITO RATTÀ et leur fils Giuseppe ont la joie d'annoncer la naissance de

Anna - Maria
20 janvier 1972

Maternité Pourtalès Pacottes 11 Auvernier

Jacques et Michèle GAFNER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Carine
21 janvier 1972

Maternité de Pourtalès Dombresson

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 janvier. Duc, Christèle-Charlotte, fille de Roger-Emile, ouvrier CFF à Neuchâtel, et de Lucienne-Régina, née Godel. 19. Frangiosa, Paolo, fils de Vincenzo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Giovanna, née Giura; Gentil, Myriam, fille de Daniel, employé communal à Neuchâtel, et de Monique-Liliane, née Martinet; Jornod, Corinne-Micheline, fille de Jean-Claude, employé de bureau à Neuchâtel, et de Germaine-Micheline, née Balzaret; Rubio-Alvaro, Fabienne, fille de Félix-Marcel-Marie, installateur sanitaire au Landeron, et de Murielle-Josiane, née Kampf 20. Ratta, Annamaria, fille de Vito, vigneron-caviste à Auvernier, et de Cesaria, née Giugno.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 21 janvier. Chopard, Philippe-Claude, employé de banque à Neuchâtel, et Gossauer, Micheline, à Boudry; Pochon, Yves-Bernard, représentant, et Guyenet, Nicole-Madeleine, les deux à Neuchâtel; Rod, Paul-Albert-Henri, monteur, et Dargent, Odette, les deux à Neuchâtel; Roth, Claude-Albert, technicien mécanicien à Neuchâtel, et Allamand, Hélène-Marie à Saint-Sulpice (Vaud); Kesseling, Ernst-Josef, employé TT, et Descombes, Sonia-Sylvie, les deux à Neuchâtel; Sache, Albert, graveur à Neuchâtel, et Stouder, Lolita, à Genève; Thiébaud, Olivier-Charles, cinéaste, et Huguélet, Laure-Marie, les deux à Neuchâtel; Wenger, Marcel-Willy, expert d'autos, et Gutknecht, Suzanne, les deux à Neuchâtel; de Rougemont, Michel-Bernard, ingénieur chimiste à Lausanne, et Wiedmer, Dominique-Michèle à Pully; von Haugwitz, Karl-Georg-Wilhelm-Eberhard, technicien, et Barbe, Henriette-Johanna-Christine, les deux à Gossau; de La Chevrière de La Grandville, Olivier-Claude-Marie, chargé de recherches, et de Rougemont, Ann-Caroline-Agathe, les deux à Troinex; Sunier, Michel dessinateur, et Perrenoud, Denise, les deux à Berne; Porta, Salvatore, peintre en bâtiment à Auvernier, et Wyss, Lilian-Hélène, à Neuchâtel.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 21 janvier. Monaco, Domenico, maçon à Athus (Belgique), et Prince, Monique-Henriette, à Neuchâtel.

DÈCES. — 19 janvier. Lüthi, Henri, né en 1890, ancien porteur de charbon à Neuchâtel, époux de Aline-Emma, née Sahli; Mürner, née Vuillomenet, Laure, née en 1904, ménagère à Cortillod, épouse de Mürner, Jean-Gottfried; Mayor, née Catherine-Rose-Elisabeth, née en 1880, ménagère à Neuchâtel, veuve de Mayor, Alfred-Henri-Auguste. 20. Feller, Flora, née en 1888, ancienne institutrice à Cornaux, célibataire; 20. Prost, Philippe-Marie-Bernard, né en 1941, ingénieur d'exploitation à Neuchâtel, époux de Nicole, née Chamaraud.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Conférence à Marin-Epagnier La protection de l'environnement

De notre correspondant: Pour traiter un sujet d'une telle actualité, la Société d'émulation n'aurait pu faire appel à une personnalité plus compétente que M. Rodolfo Pedroli, un ingénieur domicilié à Neuchâtel, chef de l'Office fédéral de la protection de l'environnement qui a donné jeudi soir, à la grande salle communale, une conférence avec dias qui avait attiré un nombreux public venu de toute la région. Après avoir rappelé que la pollution de l'environnement est dû à la forte densité de la population en progression constante d'où une situation dangereuse pour la santé de l'être humain, l'orateur a dressé un tableau saisissant de la situation en Suisse dont le peuple a admis le principe de la protection de l'environnement, c'est-à-dire la lutte contre toutes les nuisances dont les principales sont la pollution de l'air et de l'eau, le bruit, les trépidations, la chaleur, etc... La législation en vigueur et celle à venir doivent permettre d'atteindre le but envisagé avec la collaboration des cantons et des communes. Le conférencier traita ensuite plus longuement du problème de la protection des eaux et de l'épuration faite à environ 50% et qui doit être menée à chef d'ici une dizaine d'années en application d'une nouvelle loi fédérale entrant en vigueur le 1er juillet prochain. Après avoir abordé le problème de l'élimination des déchets, le conférencier conclut en déclarant que la protection de l'environnement constitue une des tâches principales de notre génération, tâche qui doit être entreprise à tous les niveaux et qui demande l'effort, la vigilance et l'appui de tous les citoyens. M. Paul Maunary, président de la société d'émulation termina en remerciant chaleureusement M. Pedroli.

Un rendez-vous avec les aînés de chez nous En route vers les 20.000 francs avec la « Chaîne du troisième âge »

Bonne nouvelle! Le cap des 10.000 fr est aujourd'hui bel et bien atteint, et même largement dépassé, ainsi qu'on peut en juger en consultant la liste quotidienne des dons reçus. Avouons-le, c'est déjà un très beau résultat! Vous êtes ainsi nombreux à avoir pensé venir en aide à nos aînés. Pourtant, aussi importante soit-elle, cette somme est encore bien insuffisante en regard des besoins. En effet, avec votre aide, la « Chaîne du troisième âge » s'est imposée une lourde tâche: celle d'aider le plus grand nombre de rentiers AVS minimum durant cette année 1972, et cela jusqu'à l'augmentation de leurs rentes prévue pour 1973. Alors vous le voyez! 10.000 francs, c'est bien! 20.000 francs, c'est encore beaucoup mieux. Pensez donc, vous aussi, à la « Chaîne du troisième âge »: compte de chèque postal 20-1888 à Neuchâtel. C'est votre rendez-vous avec les aînés de chez nous!

Liste des dons reçus au 21 janvier à midi: Report du 20 janvier: 9489 fr. 40; anonyme, Neuchâtel 20 fr.; anonyme, Neuchâtel 10 fr.; H. Wyss, Neuchâtel 10 fr.; anonyme, Neuchâtel 20 fr.; Virgile Probst, Colombier 25 fr.; Les dames de la gymnastique du 3me âge, Saint-Blaise 50 fr.; anonyme, Sauges 10 fr.; anonyme 1000 fr. Total: 10.724 fr. 40.

A la Loterie romande

Nous avons publié le vendredi 21 janvier, les bénéficiaires enregistrés par la Loterie romande, ainsi que les sommes versées aux différentes institutions suisses. La part neuchâteloise aux bénéficiaires s'est élevée, pour l'exercice 1971, à 851.241 fr. 42 et non pas 511.241 fr. 42 comme indiqué.

« Réaction »: ce n'était qu'un au revoir!

Nous avons annoncé sa disparition. Le voilà qui renait de ses cendres. Avec, semble-t-il, de l'ambition, puisque selon une nouvelle formule et fort de nombreux encouragements « Réaction », revue mensuelle d'opinion, aura désormais une plus grande diffusion. Fruit d'une équipe d'universitaires neuchâtelois, son but est de réagir contre tous les poncifs révolutionnaires à la mode et de dire « bien haut leur fait aux contestataires » de tous poils.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Enea Lodolo-Cossettini, à Pesoux; Monsieur et Madame Renzo Bertoia-Lodolo et leur fils David, à Pesoux; les familles Lodolo, Cossettini, Smidero, Candusso en Italie, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Mario LODOLO

leur cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, petit-fils, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 22me année, à la suite d'une tragique accident. Pesoux, le 21 janvier 1972. (10, rue des Chansons) Le corps du défunt sera transporté en Italie. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La menuiserie Lienher, à Savagnier, a le regret d'annoncer le décès de Monsieur Ami MATTHEY son collaborateur, dont elle gardera le meilleur souvenir.

Repose en paix. Monsieur et Madame Raymond Vollenweider et leur fille Maya, à Corcelles; Monsieur et Madame Albert Chiara, à Neuchâtel; Madame Vve Frédéric Coquoz, à Montreux;

Mademoiselle Dominique Coquoz et son fiancé, à Montreux; Mademoiselle Silvia Chiara, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marcelle CHIARA leur chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, jeudi, dans sa 77me année, après une longue et pénible maladie. La Chau-de-Fonds, le 20 janvier 1972. L'incinération aura lieu samedi 22 janvier. Culte au crématoire à 15 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière. Domicile: 59, rue Jardinière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Maison Torre, Arts Ménagers, ont le douleur de faire part du décès de

Madame Marcelle CHIARA mère de son employé, Monsieur Raymond Vollenweider.

Monsieur et Madame Willy Käslin-Jacot, à Couvet; Mademoiselle Liliane Käslin, à Lausanne; Monsieur et Madame Daniel Käslin-Faucherre et leur fille Martine, à Bussigny;

Monsieur Jacques Käslin, à Couvet; Mademoiselle Elisabeth Käslin, à Couvet; Monsieur et Madame André Curtet-Bitterlin et famille, à Vallorbe, Bogota, Morges et Sainte-Croix; Madame et Monsieur Edmond Chamot-Curtet et famille, à la Chau, Penthalaz et Ecublens;

Monsieur Ami Guignard-Magnenat et famille, le Séchey, le Pont et les Bitoux; Monsieur et Madame Robert Käslin et famille, à Vallorbe, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve André KÄSLIN née Berthe CURTET

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, le 20 janvier 1972, dans sa 86me année.

Je t'ai aimée d'un amour éternel; c'est pourquoi je t'attire avec bonté. Jér. 31 : 3.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, le lundi 24 janvier. Culte en la Salle des Trois-Rois 5, Lausanne, à 13 h 30. Honneurs à 14 heures. Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital cantonal. Domicile de la famille: chemin de Bonne-Espérance 2, Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du F.-C. Saint-Blaise a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Hans LORENZ papa de Daniel, membre junior C.

La Fondation pour la construction d'une maison pour personnes âgées a le regret de faire part du décès de

Madame Laure MÜRNER épouse de Monsieur Jean Mürner, son dévoué secrétaire.

Monsieur et Madame Henri PROBST et leur famille

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus lors de leur grand deuil remercient les personnes qui les ont entourés par leur présence, de leur message ou de leur envoi de fleurs et leur expriment leur plus vive gratitude. A Monsieur le pasteur Henri Gerber s'en vont nos plus sincères remerciements pour ses bonnes et réconfortantes paroles. Pesoux, janvier 1972.

La famille de Madame Marguerite SANDOZ

profondément touchée des témoignages de sympathie reçus, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de croire à ses sentiments reconnaissants.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil, Madame Jean LEHNHERR et familles

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureux épreuve par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elles les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance. Marin et Neuchâtel, janvier 1972.

Très touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de Madame Alfred GRUBER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Fontalmenon, janvier 1972.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Elisa MICHEL

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée durant sa douloureuse épreuve, par leur message ou leur présence. Boudry, Pesoux, Neuchâtel, janvier 1972.

Monsieur et Madame Henri PROBST et leur famille

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus lors de leur grand deuil remercient les personnes qui les ont entourés par leur présence, de leur message ou de leur envoi de fleurs et leur expriment leur plus vive gratitude. A Monsieur le pasteur Henri Gerber s'en vont nos plus sincères remerciements pour ses bonnes et réconfortantes paroles. Pesoux, janvier 1972.

La famille de Madame Marguerite SANDOZ

profondément touchée des témoignages de sympathie reçus, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de croire à ses sentiments reconnaissants.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil, Madame Jean LEHNHERR et familles

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureux épreuve par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elles les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance. Marin et Neuchâtel, janvier 1972.

Très touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de Madame Alfred GRUBER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Fontalmenon, janvier 1972.

L. Wasserfallen sa Pompes funèbres

Rue du Seyon 24 a 2000 Neuchâtel

transports en tous lieux toutes formalités téléphone 038/251108

A Neuchâtel et dans la région

Les hôteliers et les cafetiers-restaurateurs déplorent l'injustice faite à Neuchâtel avec les saisonniers étrangers

Le refus du Conseil fédéral de lever le contingentement des saisonniers de l'hôtellerie place celle-ci devant des difficultés considérables de gestion. Vraisemblablement elle ne pourra répondre, dans toute la mesure désirable, à une politique de promotion touristique que l'on préconise par ailleurs pourtant. Par souci de ne pas créer, par des concessions à l'hôtellerie, un précédent qui serait exploité par d'autres secteurs économiques, le Conseil fédéral ne semble pas tenir compte du fait que l'hôtellerie suisse se trouve prise dans la lutte pour les marchés touristiques. La concurrence internationale est très vive dans ce domaine et la qualité du service, facteur essentiel de succès, dépend étroitement des disponibilités en personnel saisonnier.

En bloquant pratiquement le développement de l'hôtellerie et de la restauration, le Conseil fédéral paralyse en fait le développement du tourisme en Suisse. L'automatisation en particulier et la rationalisation en général de l'exploitation des établissements comporte, dans l'hôtellerie et la restauration, des limites plus étroites que dans l'industrie car il faut encore songer, dans ce domaine, à l'accueil et au service accomplis par des êtres humains de préférence aux robots que l'on pourrait, certes, imaginer dans une hôtellerie futuriste... Mais bien heureusement nous n'en sommes pas là, encore.

Dans notre édition d'hier, nous avons relevé la déception des milieux du tourisme et de l'hôtellerie. Aujourd'hui trois restaurateurs apportent leur témoignage sur la situation dans leur branche, à la lumière de la politique restrictive du Conseil fédéral.

UNE TRÈS GROSSE DECEPTION

M. Gétaz, président de la section de Neuchâtel des cafetiers-restaurateurs, nous a déclaré notamment :

« En tout cas c'est une très grosse déception pour nous. On espérait quand même que le Conseil fédéral ferait quelque chose de plus positif, d'autant plus que M. Schwarzenbach n'allait pas si loin ! Il était un tout petit peu plus large de ce côté, car il aurait laissé rentrer les saisonniers ! Le Conseil fédéral ne se contente donc pas de retenir les autres, comme M. Schwarzenbach le voulait, mais, en plus de ça, il retient aussi les saisonniers. Cela ne semble pas tout à fait normal, vu que c'est une tradition dans l'hôtellerie d'employer des saisonniers. Même si l'on se reporte cinquante ans en arrière il y a toujours eu quantité d'étrangers qui venaient travailler en Suisse pendant la saison.

Neuchâtel n'étant pas classé région touristique ne bénéficie pas d'attributions de saisonniers pour l'hôtellerie dans une mesure comparable à d'autres cantons.

« Certes il faudrait absolument qu'on arrive à considérer Neuchâtel et ses régions avoisinantes comme valables pour le tourisme. On ne reçoit actuellement en effet que très peu de saisonniers et il faudrait en attribuer davantage à Neuchâtel. En cas d'inscription de Neuchâtel dans la liste des cantons touristiques le contingent de saisonniers devrait être automatiquement plus élevé. Certes il manque partout des saisonniers, même dans des cantons très touristiques, comme Lucerne.

De plus en plus des restaurants vont se fermer tout à fait, ou seulement un ou deux jours par semaine ou le soir, faute de personnel.

On peut comprendre que le Conseil fédéral craint, en cédant à l'hôtellerie de se voir assailli de demandes

d'autres secteurs. Mais il faut se rendre compte que l'hôtellerie avait une tradition à maintenir.

Quel programme d'action envisage les cafetiers-restaurateurs pour défendre leurs positions ?

Les contacts avec le Conseil fédéral se font par l'intermédiaire du Bureau central de la fédération. A ce propos il est tout de même assez grave de faire attendre ce dernier, trois mois, avant de donner une réponse et sans l'avoir reçu.

Ceci semble être, pour le moins, un manque de diplomatie. Nous espérons beaucoup d'une démarche auprès du Conseil fédéral afin que nous puissions aussi recevoir des saison-

niers car le nombre de ceux qui peuvent venir à Neuchâtel actuellement est vraiment très faible. Or si le Conseil fédéral persiste dans sa position actuelle il n'y en aura pas beaucoup à partager. Partout, dans le canton, on constate une pénurie énorme. Dans mon établissement par exemple des employés doivent faire des heures supplémentaires, sacrifier des congés. Cela ne suffit pas toujours et il faut alors diminuer certaines prestations. Des attributions supplémentaires seraient absolument nécessaires. A défaut de celles-ci chacun essaie de se débrouiller comme il peut...

Ancien président des cafetiers-restaurateurs neuchâtelois M. Huguenin, à Fleurier, n'est pas moins pessimiste.

« On est très fâché de la décision du Conseil fédéral. On est même dégoûté, on en a assez. On s'esquive » à travailler et à faire ce qu'il y a à faire et les affaires, de ce fait, baissent. Le laisser-aller atteint un tel degré qu'un beau jour nos établissements devront être fermés faute de personnel suffisant. Que ce soit en saison favorable ou dans l'année courante, on aurait souvent besoin de renforts pour aider à l'exploitation.

ON PRÊCHE POUR LE TOURISME ET... ON LE CONDAMNE

M. Maurice Hirtzel, président des cafetiers-restaurateurs relève pour sa part que lors de l'Assemblée de mercredi dernier à Môtiers tout le monde s'est plaint de la pénurie de per-

sonnel, que la rationalisation la plus poussée ne parvient pas à compenser suffisamment. Huit restaurateurs s'étaient d'ailleurs excusés de ne pouvoir assister aux débats vu que personne ne les remplaçait dans leur établissement pendant leur absence.

On ne comprend pas l'attitude du Conseil fédéral souligne M. Hirtzel. D'un côté on prêche pour le tourisme et d'un autre on le condamne et les restaurateurs avec lui. On voit partout maintenant le service sur assiette pratiqué par les patrons eux-mêmes alors qu'ils doivent aussi s'occuper de recevoir les clients et diriger leur établissement.

Les menaces de récession qui semblaient apparaître à l'horizon ont fait naître quelques espoirs de trouver du personnel pour les restaurants, mais des employeurs ont mis des tas d'annonces et n'ont rien trouvé quand même.

M. Hirtzel ajoute :

« Le canton de Neuchâtel est vraiment préterité. Je ne sais pas pour qui on nous prend quand on voit d'autres cantons. Dans le canton des Grisons, par exemple, ils ont du personnel plus facilement que chez nous. Le canton de Neuchâtel qu'on devrait développer pourtant ne reçoit cependant pas beaucoup d'aide. Le comité cantonal fait certes tout ce qu'il peut auprès du département de police qui ne peut aller non plus contre les directives fédérales.

J.-P.G.



ROUTE GLISSANTE À ROCHEFORT Un jeune conducteur de Peseux est tué

Hier, vers 14 heures, un accident s'est produit à l'entrée de Rochefort. M. Mario Lodolo, 22 ans, domicilié à Peseux, circulait sur la N 10 en direction de Rochefort. Arrivé devant le cimetière, à la sortie de la forêt, et alors que la route était recouverte d'une fine couche de neige mouillée, le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule qui se lança violemment contre un

arbre situé à gauche de la chaussée. Coincé à l'intérieur de son véhicule, le conducteur en a été extrait par les agents de police qui le transportèrent à l'hôpital des Cadolles. Le blessé, qui souffrait d'une forte commotion, de fractures au bras et à la jambe gauche, ainsi que de douleurs dans le dos, est décédé en fin d'après-midi des suites de ses blessures.

Une curieuse affaire L'assurance-vie de feu le cantonnier de Bevaix

Il y a 7 ans, la commune de Bevaix proposa à un de ses cantonniers de conclure une assurance-vie pour une durée de 10 ans. Le cantonnier verserait la moitié des primes, la commune supporterait le reste. Au terme des 10 ans, l'assurance verserait un capital de quelque 5000 fr., doublé en cas de décès par accident avant l'échéance.

Le cantonnier, y voyant et son intérêt et le moyen de faire une épargne obligatoire, accepta les conditions. Pourtant, sur le contrat, à la rubrique « bénéficiaire en cas de décès », il inscrivit le nom de son frère.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Le cantonnier, trois ans durant, versa régulièrement la moitié des primes. Puis un jour qu'il vaquait à ses occupations, il fut victime d'un accident de la circulation. L'assurance, comme prévu dans le contrat, devait donc verser au bénéficiaire de la police un peu plus de 10.000 francs. Le frère du défunt ne reçut jamais la somme, mais la commune, elle, l'encaissa. Que s'était-il passé ?

Sur le document en possession de la compagnie d'assurances, le seul valable, les mots « mon frère » auraient donc été barrés. Par qui ? Mystère. Toujours est-il que le bénéficiaire ne l'étant plus, c'est le preneur de la police d'assurance, en l'occurrence la commune, qui avait droit aux 10.000 francs. Jusque-là, rien à redire, si ce n'est qu'on peut se poser la question de savoir qui avait biffé la mention « mon frère » écrite par le cantonnier. Le cantonnier lui-même ? La commune et le cantonnier, d'un commun accord ? Nul ne le sait.

Lorsque les héritiers du cantonnier demandèrent à la commune de leur restituer au moins le montant des primes versées par son employé, elle s'y refusa.

EST-CE NORMAL ET ÉQUITABLE ?

Ulcérés par de tels procédés, les héritiers saisirent un avocat de l'affaire. Celui-

ci interpella la commune de Bevaix par l'intermédiaire de son conseil, un avocat du chef-lieu, en lui demandant s'il estimait normal et équitable que le capital de 10.000 fr. ait été versé en totalité à la commune, alors que le cantonnier avait payé la moitié des primes ? Le défenseur des héritiers suggéra que la moitié du capital soit versée par la commune aux héritiers de son employé.

La commune opposa alors une fin de non-recevoir à cette demande, en refusant par ailleurs de répondre à la question posée.

On en est là. Le président de commune étant absent, ce sont les membres du Conseil communal qui répondent. Pour eux, si l'histoire est toujours en veilleuse, il n'est pas question que la commune fasse machine arrière et restitue une somme quelconque aux héritiers du cantonnier.

Affaire à suivre, assurément...

J.N.

COLOMBIER

Les flaminettes à CESCOLE

(c) C'est dans les cuisines du CESCOLE que se confronteront, mardi, les cordons-bleus du bas du canton. Le service du gaz organise en effet son concours culinaire dit des « flaminettes ».

Chaque école ménagère y déléguera sa meilleure élève de 4^{me} année secondaire.

CORTAILLOD

Service dentaire scolaire

(c) La caravane du service dentaire ambulatoire cantonal a pris ses quartiers dans le préau de l'ancien collège, pour un mois environ. C'est dire que nombreuse est la clientèle juvénile dont les dents ne sont pas en bon état.

Après l'accord de Genève sur le « brut » Vers une nouvelle hausse du prix de l'essence ?

L'accord signé à Genève entre six pays producteurs de pétrole du golfe Persique et les sociétés pétrolières occidentales, réalise la compensation de la baisse du cours du dollar et du manque à gagner de 700 millions qui en résulteraient pour les pays d'origine, les prix étant fixés en dollars. Il faudrait s'attendre logiquement, à plus ou moins brève échéance, à une répercussion de cette hausse dans les pays consommateurs dans la mesure où la monnaie de ces pays a été dévaluée par rapport à celle des pays producteurs.

Par analogie, on pourrait se demander quelle a été la répercussion sur les prix du pétrole lors de la réévaluation du franc suisse en mai dernier. Pour les consommateurs d'essence, en tout cas, il n'y a pas eu de baisse comme on l'a constaté.

Il est évident toutefois que les prix à la production du pétrole brut ne se répercutent pas seulement sur l'essence et le mazout. Les sous-produits, nombreux que fournit l'industrie pétro-chimique, permettent une large ventilation des prix de la matière première. Les prix de vente sont fixés également en fonction des conditions des marchés. La très forte concurrence sur le marché des carburants joue ainsi un effet régulateur. L'augmentation de la consommation et de l'offre influence aussi la formation des prix dans le sens d'une pression à la baisse.

En fait, en 1959, le prix de l'essence normale était fixé à 45 centimes alors que dès le 15 décembre 1971, le prix du litre de « normale » passait à 67-68 c. du fait de l'introduction d'une nouvelle taxe supplémentaire de 5 c. pour accroître les sommes disponibles à la construction des autoroutes.

INDICE : UN BOND DE 45 %

En passant, durant la période correspondante, de 1961 (186,7) à 1971 (271,3), l'indice du coût de la vie a subi une hausse de 45 %. De son côté, l'essence augmentait de 51 %. Le faible écart représente la résilience sur le marché de l'essence, de l'évolution de la structure des prix du pétrole dans laquelle il faut inclure le substantiel relèvement des prix à la production qui, en somme, s'est peu fait sentir jusqu'ici. Rappelons sommairement que dans le prix de 67-68 c., le « prix de base », c'est-à-dire la part des pétroliers, principalement, n'est que de 26,5 c. Le solde représente les droits de douane et la surtaxe pour le compte routier.

Quant à la plus-value de 8,49 % accordée aux producteurs à la suite des négociations de Genève qui viennent de s'achever, précisons qu'elle est accordée sur la redevance aux pays d'origine, ce qui re-présente en fait bien peu de chose par rapport au prix final à la colonne.

Des répercussions de la mesure pourraient apparaître sur les prix du pétrole aux ports de débarquement européens. Mais il faut encore attendre pour se rendre compte exactement s'il y a augmentation, auquel cas elle devrait être de l'ordre du demi-centime.

Si donc une hausse appréciable se dessine à l'horizon, c'est moins en conséquence de la plus-value accordée aux producteurs, que la suite des frais qu'entraîne l'aug-

mentation de la taxe routière de 5 c. qui a récemment été décrétée par le Conseil fédéral.

Elle représente en effet des charges supplémentaires sur le chiffre d'affaires ; des frais financiers (intérêts intercalaires), puisque toutes les taxes doivent être acquittées au passage de la frontière alors que la rentrée effective a lieu 70 ou 75 jours après, la diminution du plomb dans l'essence, qui impose la fabrication d'un carburant dont le poids spécifique est plus élevé (dans le cas d'importation d'essence, la taxe douanière est donc plus forte pour un volume donné). Cette hausse résultant de ces divers facteurs est de l'ordre d'un centime par litre.

J.-P.G.

Pas de nouveau cas d'empoisonnement au blé noir Mais l'enquête se poursuit en Hollande

Nous avons publié hier la mise en garde du Service fédéral de l'hygiène publique ainsi que le communiqué du département cantonal de l'intérieur au sujet des dangers que pourrait représenter la consommation du blé noir, appelé aussi « sarrasin ». Ce produit alimentaire qui confèrerait de petites quantités d'acides cyanhydriques est, en effet, à l'origine de quelques cas d'empoisonnement, dont un cas mortel, dans les cantons de Saint-Gall et de Vaud.

Hier on apprenait du Service fédéral de l'hygiène publique qu'aucun nouveau cas d'intoxication n'était heureusement à déplorer. Toutefois, par mesure de précaution, la vente du blé noir, de quelques entreprises qu'il provienne, a été suspendue jusqu'à nouvel avis. Une enquête est évidemment en cours afin de déterminer précisément les raisons pour

lesquelles un produit de ce genre, mis en vente dans les magasins spécialisés en produits diététiques, contenait un si violent poison.

Les recherches se sont actuellement portées sur la Hollande, pays d'où provenaient les sacs de blé noir livrés à l'entreprise saint-galloise. C'est ainsi que le Service de la santé publique hollandaise a été saisi de cette affaire et entreprend à son tour une enquête afin de déterminer les causes d'une si malheureuse erreur. Le blé noir qui provient comme on le sait des pays balkaniques, où l'on en fait par ailleurs une grande consommation, est en effet acheminé tout d'abord à Rotterdam, puis livré en sacs aux entreprises de différents pays, dont le nôtre.

S. Sch.

Commission fédérale de tir Mise au point du commandant de corps Hirschy

A la reprise de sa seconde séance, la commission fédérale de tir a fait un tour d'horizon particulièrement large, en s'arrêtant à différents problèmes d'intérêt général. Elle a appris, par exemple, que l'on ne songeait pas à accorder à nos compagnies, qui peuvent être membres à part entière de nos sociétés de tir et qui le sont déjà dans leur minorité, des subventions fédérales et des munitions gratuites si elles entendent prendre part aux tirs militaires. En outre, le colonel Hans Meister, toujours à la présidence des débats, lui a communiqué une toute récente décision, à savoir que le dioptrique ne sera pas admis aux tirs d'entraînement, mais qu'il sera admis au tir de match, mais c'est là une autre affaire.

Mais vingt et un officiers fédéraux de tir ont pris de leur côté tour à tour la parole pour rendre compte des difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs arrondissements à l'enseignement des installations de tir. Ils n'ont pas manqué d'insister sur les encouragements qu'ils prodiguent à la ronde pour que l'on construise de plus en plus de stands régionaux, dont il sied de choisir judicieusement l'emplacement aux fins d'éviter le déplacement dans un proche avenir. Rien n'indique toutefois que la situation, à ce sujet, s'est détériorée au point d'exiger une modification totale de la pratique actuelle.

LE COMMANDANT DE CORPS HIRSCHY MET LES CHOSSES AU POINT

Cette seconde journée de session a été évidemment dominée par la mise au point du commandant de corps Pierre Hirschy, chef du groupement de l'instruction de l'armée, dont dépend directement le tir hors service. Il vaut la peine de l'écouter attentivement :

« Loin de moi, a-t-il dit, l'idée de minimiser les problèmes qui se posent présentement dans le secteur du tir. Ils sont nombreux, certes, mais les solutions ne leur manquent pas non plus. D'autre part, il faut prendre conscience que lesdits problèmes ne cesseront de s'accroître numérique-

ment ces prochaines années, au train où vont les choses.

J'aimerais aborder sans plus tarder une question qui tient à cœur à bon nombre de mes compatriotes et préciser d'emblée que la nécessité des tirs obligatoires, comme celle du tir hors service, sont à ce point prouvées qu'elles ne se discutent même plus aujourd'hui. Selon toute vraisemblance, on tentera encore de les nier l'une et l'autre, mais l'intérêt de la discussion varie selon l'évolution de la situation.

Il n'est pas question, en tout cas, de supprimer le tir obligatoire, que d'aucuns estiment inutile. Surtout parce que, déclarent-ils, le tir de précision à 300 m n'a plus sa raison d'être. Quelle erreur ! L'expérience prouve, au contraire, qu'il conserve sa place dans le combat moderne, à plus forte raison dans un terrain comme le nôtre, toujours plus compartimenté, toujours plus semé d'obstacles et difficile pour l'évolution des mécanismes.

Il ne faut pas oublier, de surcroît, que le combat final se livre au niveau de l'infanterie, en dépit des progrès de la technique, au moment où les grenadiers de chars doivent abandonner leurs véhicules pour s'engager à l'exemple du fantassin.

DISTANCES DE TIR

On prétend, ici et là, que le tir au fusil doit se faire à une distance de 200 m. Rien n'est plus faux non plus : au moment où l'on va porter jusqu'à 400 et même jusqu'à 500 m l'efficacité des armes anti-chars, cela signifie que le fusilier lui-même, doté du fusil d'assaut, va suivre des règles identiques.

Quant à porter au programme des cours de répétition les exercices obligatoires, il n'en saurait être question pour deux raisons essentielles : tout d'abord, ils exigeraient une pleine journée pour que s'achève leur exécution ; en outre, les soldats de 22 ans, ne feraient en somme leur tir que tous les deux ans. On pourrait ajouter aussi qu'au moment où nos sociétés de tir n'organisaient plus de semblables exercices, leurs installa-

tions risqueraient de n'être plus si bien entretenues qu'aujourd'hui. Enfin, qu'il me soit permis d'évoquer les difficultés administratives que nous rencontrerions en adoptant une telle solution ! Je demeure persuadé que la formule appliquée à l'heure actuelle est de loin la meilleure. Elle est aussi la plus simple !

DES STANDS RÉGIONAUX !

Il est temps de dire encore que nos efforts doivent conduire, par les temps qui courent, à la construction de stands régionaux. Chaque fois que c'est possible en tout cas. Sans omettre de réserver à proximité immédiate une zone de « sécurité » qui garantisse à nos successeurs la jouissance de ces installations. Les moyens que nous offre la technique moderne nous permettent, de plus, de lutter contre le bruit des balles avec une indéfinissable efficacité et de nous mettre ainsi à l'abri de la critique.

Deux mots aussi de la cotisation à nos sociétés de tir et de l'obligation d'appartenir à l'une d'elles pour exécuter son tir obli-

gatoire... Je pense là, pour ma part, que ce double problème doit être étudié dans toutes ses conséquences, même si la solution doit impliquer une participation financière de la Confédération. Ceux qui sont aujourd'hui hostiles au tir hors service parce qu'on en veut davantage peuvent-être, à leur tour, des tireurs dans toute l'acceptation du terme !

Le principe du domicile, sacro-saint jusque-là et depuis plus de cinquante ans, mérite enfin une attention particulière et nous allons nous pencher sur ce problème sans autre délai. Il est inutile qu'on continue à le prendre pour cible si l'on peut agir différemment. On en saura bientôt davantage à ce propos.

Le commandant de corps Pierre Hirschy, après avoir présenté à ses auditeurs le colonel Paul Corboz, nouvel expert fédéral des places de tir depuis le 1^{er} janvier, son collaborateur de vingt ans, a rendu un vibrant hommage à son prédécesseur, le brigadier Emile Luthy, dont on a fort apprécié, en haut lieu, l'intense activité.

L. N.



L'ambassadeur de Roumanie à Neuchâtel

La chancellerie d'Etat nous communique :

Vendredi 21 janvier 1972, l'ambassadeur de Roumanie à Berne, son Excellence M. Ion Georgescu, a fait une visite de courtoisie au gouvernement neuchâtelois.

Après une réception au Château de Neuchâtel, salle Marie de Savoie, où d'aimables propos furent échangés entre M. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat, et l'ambassadeur, une brève visite commentée du Château précéda un déjeuner servi dans un restaurant de la ville.

Correspondances

L'Etat acceptera-t-il la destruction du Bois-de-l'Hôpital ?

Monsieur le rédacteur en chef, Je me permets de revenir sur le compte rendu du Conseil général de Neuchâtel paru le 13 janvier, relatant le projet de destruction du Bois de l'Hôpital, au-dessus de la ville de Neuchâtel. La décision du Conseil communal, passant outre à une mise en réserve de ce bois, prise en 1944, est intéressante à plus d'un titre.

Elle rappelle étrangement le récent projet de la « Waldstadt » de Zurich, où le Conseil communal de cette ville voulait ériger aussi un nouveau quartier dans un bois touchant à la cité. Or, le Conseil d'Etat du canton de Zurich a refusé le projet à l'unanimité, vu le caractère irremplaçable des surfaces forestières dans la proche banlieue des villes. Pourtant, l'argument en faveur de la construction d'un quartier semblait plus probant qu'il ne l'est à Neuchâtel.

Il sera intéressant de voir, si les membres du Conseil d'Etat de notre canton auront aussi bien compris l'esprit (et non seulement la lettre) de la loi forestière fédérale de 1902. D'après cette loi, un déboisement n'est autorisé qu'à la condition qu'une surface au moins égale soit reboisée dans le même secteur (interprétation restrictive récente du Tribunal fédéral) et que ce déboisement corresponde à une nécessité supérieure primant les fonctions biologiques et sociales de la forêt. Il est intéressant de remarquer que la surface à reboiser à proximité n'est pas connue. Personne

du moins n'en fait mention. De plus, on semble ignorer le fait que la forêt en question représente un biotope absolument impossible à recréer, donc définitivement perdu en cas de défrichement. Cela est pourtant connu de plus de cent ans.

D'un autre point de vue, la réalisation éventuelle du projet neuchâtelois créerait un précédent tel que rien ne s'opposerait ensuite à une extension illimitée de la ville dans la forêt de Chamouant. Qui nous dit, d'ailleurs, que le projet actuel ne vise point ce but ? Même une affirmation contraire de la part des autorités de la ville ne pourrait dissiper notre méfiance, puisqu'il ne s'agirait d'une décision parmi d'autres, absolument semblable à celle de 1944, que l'on ignore si superbement.

Il reste à voir quel argument primera dans l'esprit du groupe qui est censé diriger notre avenir : si c'est le souci de conserver pour les habitants de la ville un secteur de détente suffisamment grand, donc un milieu viable et non « standardisé », ou si c'est le souci de gagner la coupe interville du développement urbain le plus rapide et le plus dévastateur.

« Après nous le déluge ! » semble être le thème d'action actuel de nos édiles.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mon pessimisme croissant.

H. Mäesch, professeur, Colombier.

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

Chancellerie d'Etat
Mise au concours

Un poste
d'EMPLOYÉ DE BUREAU
qualifié, avec fonction de secrétaire adjoint
est mis au concours.
Travail intéressant et varié.
Obligations: celles prévues par la législation.
Traitement: classes 9 ou 8.
Entrée en fonction: à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, château de Neuchâtel, jusqu'au 29 janvier 1972.

Département des Finances

Mise au concours
Un poste de
commis éventuellement de secrétaire adjoint

à l'administration cantonale des contributions, service du contrôle de l'impôt anticipé, est mis au concours.
Obligations: celles prévues par la législation
Domicile exigé: La Chaux-de-Fonds
Traitement: légal (classes 11-10 ou 9-8)
Entrée en fonction: à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 5 février 1972.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Commune des Bayards
Mise au concours de travaux

La commune des Bayards, d'entente avec le Service cantonal des améliorations foncières à Neuchâtel, met au concours sous réserve d'exécution, par voie de soumission publique, les travaux pour l'alimentation en eau du Haut-de-la-Tour, soit:

- 1) Creusage des tranchées, longueur 2600 m'
- 2) Tuyaux en fonte Ø 125 mm 915 m'
- 3) Tuyaux en fonte Ø 100 mm 1360 m'
- 4) Tuyaux en fonte Ø 50 mm 325 m'

selon projet établi par le bureau d'ingénieurs Scherrer + Meuret + Stampbach, ing. EPF/REG, la Chaux-de-Fonds.

Les formules de soumission seront délivrées lors de la visite des lieux, fixée au mercredi 2 février 1972, à 10 h, devant le bureau communal.
Rentrée et ouverture publique des soumissions: 16 février 1972, à 15 h, au bureau communal des Bayards.

Les Bayards, le 18 janvier 1972.

Le Conseil communal



VILLE DE NEUCHÂTEL SERVICES INDUSTRIELS

Notre administration envisage l'engagement, en 1972, d'un certain nombre d'apprentis. Etant donné la modification intervenue sur le plan scolaire, l'apprentissage débutera en principe entre le 15 août et le 1er septembre.

Les places d'apprentis à repouvoir sont les suivantes:

A l'administration générale

- a) un mécanicien en automobiles durée de l'apprentissage: 4 ans

Aux Services des eaux et du gaz

- b) deux apprentis installateurs sanitaires durée de l'apprentissage: 3 ans

Au Service de l'électricité

- c) un magasinier-vendeur durée de l'apprentissage: 2 ans

Rétribution intéressante dès la première année

Remboursement des frais de déplacements, pour ceux habitant hors de la circonscription communale, et des frais de matériel scolaire.

Nous appuyons les demandes d'octroi de bourses d'apprentissage lorsque l'apprenti y a droit.

Exigences scolaires minima:

Avoir terminé avec succès l'école primaire, classe préprofessionnelle, ou une école équivalente.

Des renseignements détaillés seront volontiers fournis par les chefs de service respectifs, tél. 21 11 11.

Nous pouvons garantir une excellente formation professionnelle à nos apprentis s'ils font preuve de conscience et de bonne volonté au travail.

Adresser les offres à la direction des Services Industriels, faubourg de l'Hôpital 4, 2001 Neu hâtel.

Neuchâtel, le 18 janvier 1972.

Le conseiller communal directeur des Services industriels P.-E. Martenet



VILLE DE NEUCHÂTEL

A LOUER

La direction des Bâtiments de la Ville de Neuchâtel offre à louer, immédiatement ou pour date à convenir, le

restaurant des Halles à Neuchâtel

L'établissement, de grande renommée — relais gastronomique — sis dans une demeure historique, comporte plusieurs salles, ainsi que toutes dépendances et installations utiles. Appartements à disposition pour le tenancier et le personnel. Loyer et reprise modérés. Chiffre d'affaires intéressant. Convientrait tout particulièrement à bon chef de cuisine.

Adresser offres écrites, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, à la direction des Bâtiments de la Ville, hôtel communal, à Neuchâtel.

IMMEUBLES

A vendre, à Neuchâtel-Serrières, maison familiale

mitoyenne comprenant: une grande salle de séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bains, 2 W.-C., cave, galetas et buanderie; chauffage central au mazout; vue imprenable.

Adresser offres écrites à HW 186 au bureau du journal.

Importante entreprise de la branche automobile cherche

Terrain de 3 000 à 4 000 m²

Région: Neuchâtel ou environ (entre Boudry et la frontière est du canton).

S'intéresserait éventuellement à copropriété dans projet de grand ensemble.

Adresser offres sous chiffres AS 50.040 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001

A vendre

pour nos mandants, région Avenches:

- Dans le canton de Fribourg, à 500 m d'altitude, 1 domaine-ferme et maison d'habitation, 220.000 m² de terrain agricole et forêts.
- Dans le Jura bernois, région Delémont, alt. 500 m, 1 ferme avec 190.000 m² de terrain agricole attenante à la ferme.
- Dans le Jura neuchâtelois, alt. 900 m, 1 ferme avec 100.000 m² de terrain agricole et forêts.
- Au Landeron - région Combes, 1 terrain à bâtir de 9500 m².

Adresser offres écrites à DR 182 au bureau du journal.

terrain d'environ 3000 m²

dans zone villas, région Neuchâtel, de préférence ouest.

Faire offres, avec toutes indications utiles, à:

Bureau d'architecture de BOSSET Pommier 7 - 2000 Neuchâtel.

On cherche à acheter environ 800 m² de terrain à bâtir, district de Neuchâtel
Adresser offres écrites à FR 157 au bureau du journal.

A vendre chalet

en madrier, à 2 km de Haute-Nendaz, environ 1500 m de terrain, région Bjeusy-Haute-Nendaz

Ecrire à M. Claude Sixt, 1951 Salins-Slon.

Couple sans enfants cherche

terrain à bâtir ou maison familiale

à acheter ou à louer, habitable toute l'année. Région Chabrey, Cudrefin, Vully. Ecrire sous chiffres PO 300853 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous cherchons TERRAINS POUR LOCATIFS

Région: Saint-Aubin - Saint-Blaise.

Adresser offres écrites à BH 91 au bureau du journal.

Nous cherchons à acheter immeubles anciens de plusieurs appartements

à Neuchâtel et environs.

Prière de faire offres sous chiffres MV 115 au bureau du journal.

Je cherche à acheter vieille ferme

ou vieille maison à rénover. Tél. 33 23 62.

Nous cherchons terrain pour immeuble locatif

sur Littoral neuchâtelois.

Adresser offres écrites à MB 191 au bureau du journal.

Particulier cherche à acheter maison familiale

5 pièces sur un étage. Région: Neuchâtel, Saint-Aubin, Val-de-Ruz.

Adresser offres écrites à RF 185 au bureau du journal.

Exceptionnel pour peintre en bâtiment, entrepreneur, ferblantier-appareilleur ou même particulier, à vendre, à quelques minutes du centre et de la gare de la Chaux-de-Fonds, situation dominante avec vue étendue, accès facile,

immeuble de 8 appartements spacieux de 3 1/2 chambres à moderniser

Convient pour création de studios. Solide construction début du siècle, parquets. Assurance incendie: Fr. 385.000.— Cédé à Fr. 220.000.— Pour traiter: Fr. 100.000.—

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY ESTAVAYER-LE-LAC. Tél. (037) 63 24 24.

A vendre à Veytaux-Montreux ravissant studio

en 2 pièces, cuisine, bain, grande terrasse. tout confort, vue imprenable. Caractère individuel avec accès indépendant. Fr. 112.000.— avec mobilier. Tél. 54 56 56.

Ed. FLOUCK LA TOUR DE PEILZ

Je cherche à acheter

terrain

pour week-end. Région: Enges, Nods, Lignières. Tél. (038) 33 38 25.

Dem. à louer

Etudiant cherche à louer, pour le 1er avril,

chambre

indépendante à Neuchâtel. Jean-Pierre Woerdli pharmacie de la Gare, 5300 Turgi.

A LOUER

Lausanne

APPARTEMENT 3 PIÈCES, sans confort, à remettre avec bon commerce d'alimentation fruits - légumes, pour le 30 juin. Loyer complet: Fr. 400.— Reprise: Fr. 10.000.— + marchandises. Tél. (021) 24 09 51.

A louer à Haute-Nendaz (VS)

appartement de vacances

février - mars, 500 fr. les 15 jours, tout compris.

Période de Pâques, 1000 fr. Tél. (027) 4 53 96.

A louer à Auvernier, tout de suite ou pour date à convenir,

VILLA

se composant de:

grand salon-salle à manger, 2 chambres à coucher, grande cuisine. Garage et dépendances. Situation agréable dans le haut d'Auvernier. Vue imprenable. Accès facile. Très beau jardin. Chauffage au mazout. Long bail envisagé.

Adresser offres écrites à CP 181 au bureau du journal.

Disponible tout de suite ou cet été:

un appartement

de 8 lits, grand confort. Magnifique situation, à Verbier. Tél. (039) 23 11 00.

On échangeerait, au printemps 1972, appartement

de 3 pièces, confort, à la Chaux-de-Fonds, contre un logement similaire à Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres AN 179 au bureau du journal.

A louer à Cuarny, Sur-Yverdon

2 pièces

tout confort, grande cuisine avec coin à manger, sortie sur jardin d'agrément; éventuellement partiellement meublé. Convientrait pour week-end. Garage à disposition. Tél. (024) 2 80 10.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

A louer pour le 24 février, rue de la Dîme, Neuchâtel,

2 appartements tout confort:

1 appartement 4 pièces

95 m², 650 fr.;

1 appartement 4 pièces

112 m², 780 fr., plus charges.

Tél. (038) 41 12 84.

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, mercredi 26 janvier 1972, à 14 h 30, au bureau de l'office, fbg du Lac 13, à Neuchâtel,

1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 114.498.—

gravant en 1^{er} rang, l'art. 475 du cadastre de Neuchâtel.

Office des poursuites Neuchâtel

PUBLICATION Enchères publiques

L'Office des poursuites de la Val-de-Travers vendra par voie d'enchères publiques, vendredi 28 janvier 1972, à 10 h, sous le pont du Crêt-de-l'Anneau, à Travers,

1 trax «Polytrax»

ainsi que vendredi 28 janvier 1972, à 14 h, devant l'immeuble Pagnier, aux Verrières,

1 fraiseuse à neige,

le tout appartenant à Jean-Louis Fragnières.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES: C. MATTHEY subst.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

une vendeuse de première force

pour tenir une boutique spécialisée dans la vente de certains produits alimentaires de marque.

Prestations sociales modernes, revenu en rapport avec les capacités requises, 13^{me} salaire.

Adresser offres détaillées sous chiffres P 500722-17 à Publicitas S.A., rue des Terreaux 3-5, 2000 Neuchâtel.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds 165, rue Numa-Droz Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de Production, un

MÉCANICIEN

ou

AIDE - MÉCANICIEN

chargé, après une période de formation, de conduire de manière indépendante une série de machines automatiques et d'assurer la production et la qualité de petites pièces de haute précision.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

Entreprise de la place cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir:

une facturiste qualifiée, une débutante de bureau, une employée à mi-temps pour travaux de bureau

Travail varié; ambiance agréable; salaire et avantages sociaux intéressants.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffres LZ 174 au bureau du journal.

Etablissement hospitalier de Neuchâtel, cherche une

téléphoniste réceptionniste

pour réception des malades et service du téléphone. Connaissance de la dactylographie nécessaire.

Horaires de travail: quelques heures le soir, les week-ends et les jours fériés. Entrée à convenir.

Faire offres, avec copies certifiées, curriculum vitae, photographie, sous chiffres JT 132, au bureau du journal.

aux Gourmets

toutes spécialités, cherche

vendeuse

et

vendeur

de bonne formation.

Ambiance de travail agréable, bonne rémunération, horaire de travail régulier.

Adresser offres ou téléphoner au magasin, rue du Trésor, 9, 2002 Neuchâtel. Tél. 25 12 34.

Emplois temporaires

En tout temps, Adia Interim a du travail à vous proposer. Dans votre profession. Bons salaires, avantages sociaux. Téléphonnez-nous!



Rue de l'Hôpital 19 Neuchâtel Tél. (038) 24 74 14

Famille avec 2 fillettes (11-13 ans) habitant maison-tour cherche, pour entrée à convenir,

employée de maison

qualifiée. Belle chambre indépendante avec bain, TV et balcon à disposition. Bon salaire, congés réguliers.

Adresser offres à Mme P. Jordi, rue des Bains 21, Bienne. Tél. (032) 3 68 71.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ferblantiers-appareilleurs

G. Sydler & Fils, ferblanterie - installations sanitaires, Neuchâtel, Tertre 28. Tél. 25 15 15 - 25 63 93.

Employée de bureau

bonne sténodactylo pour travaux de facturation, correspondance, etc., est cherchée pour date à convenir. Bonne ambiance dans petit groupe de travail. Place stable. Bonne rétribution. Adresser offres écrites à DO 155 au bureau du journal.

Nous cherchons

sommelière

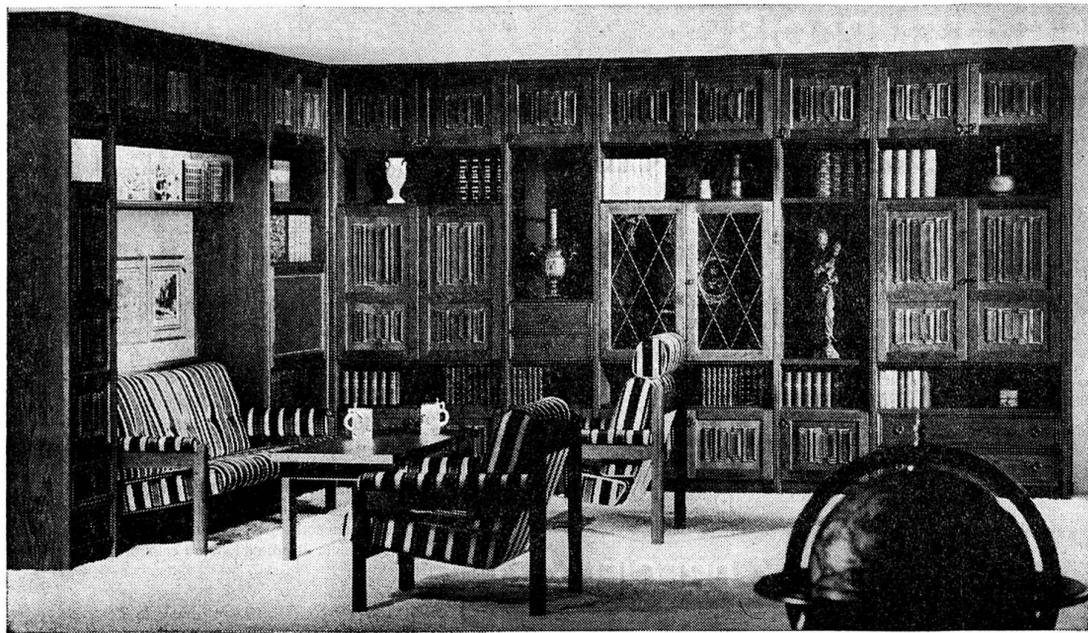
pour café-restaurant. Débutante serait mise au courant. Bons gains assurés. Nourrie, logée.

S'adresser: Café de la Petite Brasserie, Seyon 27, Neuchâtel. Tél. 24 42 98 (midi).

Boulangerie-pâtisserie cherche

jeune boulanger

pour le 1^{er} mars ou date à convenir. Bon salaire à ouvrir capable de travailler seul. Congé le dimanche, pas de levain, appartement de 2 pièces à disposition. Tél. (038) 31 13 37.



Nous vous présentons le prestigieux programme de parois bibliothèques de style TUDOR, une création qui a beaucoup de caractère. Exécution en chêne patiné avec éléments de rangement très fonctionnels. Les modules s'harmonisent admirablement entre eux, tout en recréant l'ambiance des boiseries anciennes. Les meubles TUDOR s'adapteront parfaitement à votre intérieur.

H meubles
rossetti
2017
boudry

Demandez notre documentation en couleurs ou visitez prochainement notre grande exposition. (038) 42 10 58

Réfection de toitures tuiles

Tous les genres de réparations de couverture.

Traitements contre les parasites du bois et champignons.

Entreprise

H. Bachmann

Les Vuarrens 3, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 53 31 52.

**GELÉE ROYALE
POLLEN**

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENEUS
Tél. (021) 35 48 22

YOUPI!!!

chez



**DAMES et GIRLS
achètent TOUT à 50 %**

**Dans la corrida des soldes
mise à mort des prix.**



Fbg de l'Hôpital 9, NEUCHÂTEL - ☎ 25 20 18
Même maison, rue de la Gare à TRAVERS

**Inauguration
du nouveau magasin**

C. Amodio

Boine 22 - Neuchâtel
Tél. 25 00 88



vous évite toutes
ces souffrances

Grand choix de chaussures pour pieds délicats
HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Lors de votre visite, une attention
spéciale vous sera accordée

**Attention
vente spéciale**

légalement autorisée du 15 janvier au 4 février 1972

Nous avons plus de

1000 MACHINES

en stock !

**machines à laver
lave-vaisselle
aspirateurs
congélateurs**

Quelques exemples de notre grand choix :

Adora, Siemens, Indesit, Hoover, Bosch, Rotel, Elan, Novamatic, Electrolux, Schulthess, Volta,

sur les prix

Rabais jusqu'à 45 %

toutefois :

- conseils neutres
- livraison et raccordement
- garantie totale
- location - vente
- samedi, ouvert jusqu'à 16 heures.

La plus grande maison spécialisée en Suisse

ING. DIPL. EPF. FUST S.A. BIENNE

28, rue de la Plaenke, Tél. (032) 6 66 41.
Helmburg - Berne - Bâle - Olten - Zurich - Winterthur - Uzwil - Oberbüren - Saint-Gall.

LA MOB Fondée en 1940

Tous nettoyages

dans bâtiments neufs ou à entretenir. PONÇAGE ET IMPRÉGNATION DE PARQUETS. Machine à paille de fer. Lessivages de cuisines et entretien de sols.

Abonnement pour travaux réguliers : vitres, vitrines, bureaux. Nettoyages d'appartements. Devis sur demande.

R. GAY-BALMAZ

Rue de Corcelles 18 PESEUX
Tél. 31 56 87

A VENDRE

- 1 guéridon Louis XIII Fr. 220.—
 - 1 repose-pieds Fr. 245.—
 - 1 chaise téléphone Fr. 245.—
 - 1 fauteuil Louis XVI Fr. 420.—
 - 1 guéridon Louis XV Fr. 535.—
 - 1 guéridon Louis XVI Fr. 584.—
 - 1 commode Louis XVI Fr. 586.—
 - 1 secrétaire Louis XVI Fr. 969.—
 - 1 fauteuil Louis XIII Fr. 1275.—
 - 1 secrétaire Louis XV Fr. 1530.—
 - 1 secrétaire Empire Fr. 1683.—
 - Console, banquettes Louis XV, chaises neuchâtoises, chevets, etc.
- Magasin ouvert le samedi de 14 à 17 heures. M. Ritter, meubles de style, ch. de la Pacotte (route du haut), Auvignier, téléphone 41 23 90.



Les raies se pressent autour du plongeur comme une meute de chiens familiers.

**Demain...des armailis
sous la Mer!**

Les incommensurables richesses de la mer pourraient satisfaire les besoins alimentaires des futurs 6 milliards d'hommes. A condition qu'elles soient exploitées scientifiquement. Sur ce document, un plongeur, faisant connaissance avec des raies, préfigure la vie pastorale des fonds marins. On a, en effet, envisagé très sérieusement de créer des réserves de poissons

nourris et protégés, de cultiver des champs d'algues riches en protéines. Ainsi serait résolu l'angoissant problème de la faim dans le monde.

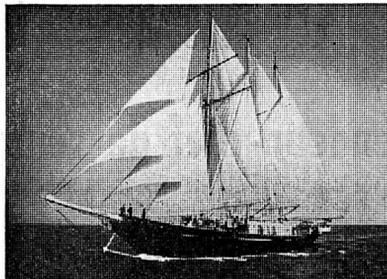
Pour savoir ce que l'avenir et la mer nous réservent, lisez LA MER : la grande encyclopédie qui vous fait pénétrer dans un monde dont dépend notre survie.

Découvrez le fantastique univers qui couvre plus des deux tiers de la terre: LA MER, immense et fabuleux espace où évoluent des millions d'êtres vivants, connus et inconnus.

Fascinant univers où se produisent des phénomènes physiques, chimiques et biologiques capitaux pour la vie de notre planète.

Merveilleux domaine que les hommes apprivoisent pour leur subsistance et leurs loisirs au prix d'un prodigieux déploiement d'intelligence, d'imagination et de courage.

Pour en explorer tous les aspects, voici la grande encyclopédie alpha de LA MER, un vaste ouvrage préfacé par le Commandant Cousteau, membre du Comité de patronage.



Tout l'art de la navigation parmi les innombrables sujets traités dans LA MER.

LA MER, une nouvelle collection en fascicules abondamment illustrée: 4000 photographies en couleurs, 2000 cartes et plans.

Lisez LA MER, pour vous informer, vous distraire et vous évader, et vous constituerez semaine après semaine la plus riche, la plus vivante des encyclopédies. Des reliures originales vous permettront de réunir vos fascicules en une collection de 10 magnifiques volumes: un enrichissement digne de votre bibliothèque. LA MER, chaque semaine dans tous les kiosques et en librairie. Fr. 2.60 seulement. Tous les mercredis.

la grande encyclopédie alpha de

LA MER



Cette semaine, sortie des numéros 1 et 2

Offre spéciale de lancement! un numéro gratuit:

les deux premiers fascicules paraissent ensemble et vous sont offerts pour le prix d'un seul.

Une nouvelle publication des Editions KISTER Genève, 33, quai Wilson. Tél. 022 31 50 00

**Fr. 2.60
seulement.**

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour sa Direction de production, une

secrétaire

pour assumer :

- la réception et le tri du courrier
- des travaux de correspondance
- la rédaction de procès-verbaux de séances diverses
- le classement de la correspondance et des rapports

Il s'agit d'un poste indépendant demandant de savoir organiser son activité et de faire preuve d'entregent et de discrétion.

Profil désiré :

- Etudes secondaires
- Diplôme ou certificat fédéral d'employé de commerce
- Connaissances en allemand nécessaires, notions d'italien souhaitées
- Expérience d'une activité similaire

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire, à PORTESCAP, Service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

Importante firme de produits pharmaceutiques cherche

délégué médical

pour visiter les médecins et cliniques de la Suisse romande, spécialement le canton de Neuchâtel et une partie des cantons de Fribourg, Vaud et Berne. Nous désirons contact agréable, candidat ayant de l'initiative, sachant travailler seul et désirant se créer une situation d'avenir.

Age idéal : 23 à 35 ans (de nationalité suisse)

Domicile : Bienne ou Neuchâtel

Parlant français, éventuellement allemand ou anglais.

Pour cette intéressante mission, seules les offres de messieurs ayant de l'expérience dans la prospection médicale, ou possédant de fortes connaissances de base, seront prises en considération.

Entrée immédiate ou selon convenance.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sous chiffres 1397 Annonces Mosse S.A., case postale, 8023 Zurich.

Fabrique de Balanciers Réunies S.A.
à 2024 Saint-Aubin (Neuchâtel)

cherchent pour leur BUREAU

DAME OU DEMOISELLE

parlant couramment le français et tapant à la machine, pour travail à plein temps : téléphone, tenue de fichiers, expédition-emballage et divers travaux administratifs.

L'intéressée sera mise au courant.

Entrée : Immédiate ou à convenir.

Se présenter, écrire (avec prétentions de salaire) ou téléphoner au (038) 55 24 33.

Hildenbrand

engage

AIDE-MONTEUR

Place stable et très bien rétribuée.

Faire offres manuscrites à :
HILDENBRAND & CIE S.A.
Installations sanitaires, ferblanterie.
10, rue de Saint-Nicolas, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 66 86 et 87.

METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHATEL 9

cherche :

pour son bureau d'exploitation

employé de bureau

pour son atelier d'outillage

mécanicien aide-mécanicien

Nous offrons places stables et bien rémunérées ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

FAVAG cherche

calculateur

MÉCANICIENS de PRÉCISION ou MÉCANICIENS - ÉLECTRICIENS désirant appliquer leurs connaissances et leur expérience dans l'analyse de prix de revient, établissements de devis et divers travaux de statistiques, sont invités à nous adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter à :
FAVAG S.A., 2000 NEUCHATEL.
Tél. (038) 21 11 41, Interne 341.

On cherche pour Lugano, tout de suite ou date à convenir, pour trois petits enfants,

jeune fille aimant les enfants ou nurse

Possibilité d'apprendre l'italien.

S'adresser à : Antonio Soldati, Villa Soldati
6900 Massagno-Lugano. Tél. (091) 2 45 75.

NEUCHATEL engage pour

LA TREILLE alimentation

UNE CAISSIÈRE

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à la Direction
des Grands Magasins
Tél. (038) 24 02 02.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

2.000.000

DE CIGARETTES OU PLUS...
c'est ce que peut produire chaque jour une machine à cigarettes

Le service d'entretien de notre division technique responsable du fonctionnement parfait de nos machines et installations de production cherche, pour renforcer son effectif, des :

mécaniciens mécaniciens-électriciens serruriers de construction

en possession du certificat fédéral de capacité ou de formation équivalente.

Les tâches : l'entretien préventif sous toutes ses formes, le remplacement de pièces et les gros dépannages
les révisions de machines
l'installation de nouvelles machinesLes conditions de travail : l'horaire en équipes (alternance hebdomadaire)
le transport assuré par nos soins en cas de non-convenance avec les transports publics, des prestations sociales de premier ordre, la stabilité de l'emploiOFFRES ET RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

Si

vous êtes

JURISTE

Si

vous avez de l'intérêt pour les questions économi-co-sociales.

Si

vous cherchez une activité indépendante offrant de larges possibilités de développer votre personnalité.

Vous pouvez devenir le

collaborateur juridique

de langue maternelle française que l'extension des affaires nous amène à chercher pour notre siège de Suisse romande. Bureau à Lausanne.

HORAIRE VARIABLE. Entrée Immédiate ou à convenir.

Prière d'adresser un bref curriculum vitae à
M. L. Gilliéron, case postale 407, 1001 Lausanne.

COLLET

Joailliers-Orfèvres

8, PLACE DU MOLARD
GENÈVE

cherchent :

1^{er} vendeur-chef de vente

Connaissance des langues, expérience de la branche et aptitudes pour former et diriger du personnel.

vendeurs - vendeuses

expérimentés, possédant les qualités requises pour traiter avec une clientèle choisie.

sténodactylo

pour secrétariat et tous autres travaux de bureau. Salaires en fonction des qualités. Semaine de cinq jours. Fonds de prévoyance.

Intéressés — Suisses ou étrangers en possession d'un permis de travail — sont priés d'adresser leurs offres écrites au chef du personnel, accompagnées d'un bref curriculum vitae et d'une photographie.

Discrétion assurée.

Écrivez en vente au bureau du journal

Nous cherchons pour Neuchâtel

deux ingénieurs- techniciens ETS

dont un spécialisé, si possible, dans le courant faible et un en génie civil.

Nationalité suisse.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites. Renseignements par téléphone No (038) 22 13 27.

Direction d'arrondissement
des Téléphones
2002 Neuchâtel

JURACIME S.A.

 2087 CORNAUX/NE

offre un poste

d'ÉLECTRICIEN

au sein de son équipe responsable de l'installation électrique et électronique de sa fabrique de ciment.

Notre équipement moderne et récent dans le domaine des commandes à distance et des régulations, ainsi que notre recherche constante du développement de l'automatisme impliquent la collaboration d'électriciens qualifiés et dynamiques.

Le poste que nous offrons conviendrait à un monteur-électricien ou à un mécanicien-électricien ayant si possible quelque expérience des Installations Industrielles et de la lecture des schémas. Notre futur collaborateur trouvera chez nous un poste de travail indépendant ainsi que la possibilité d'acquiescer ou de développer de nouvelles connaissances professionnelles sur une large échelle. Nos salaires comme nos prestations sociales correspondent à la situation économique actuelle.

Les candidats peuvent s'adresser par téléphone à notre bureau du personnel qui recevra avec bienveillance les demandes se référant à ce poste.

JURACIME S.A., à 2087 Cornaux, tél. (038) 47 13 91.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Une nécessité : l'Association pour le développement de la ville

De notre correspondant :
Méconnu, parce que jugé souvent inutile, le tourisme jurassien vécu de longues années dans une somnolence que seuls tentaient de réveiller quelques mords des crêtes, des sapins et des rives du Doubs. Ce qui était bon ailleurs, les efforts déployés pour lancer telle ou telle station valaisanne ou grisonne, paraissent ici impensables. Ils dérangeaient même. On a ses habitudes montagnardes, faites d'une rude cordialité mais aussi du désir de rester entre soi. Et puis l'horlogerie, à elle seule, ne représentait-elle pas le meilleur agent de propagande ?

Un jour, on se rendit compte que cela ne suffisait plus et que montages et vallées, pouvaient également représenter un potentiel économique et un havre de tranquillité. La réalisation la plus concrète, en fait, de ces idées nouvelles, nous la retrouvons dans une création récente : l'ouverture de la Chaux-de-Fonds, d'un bureau permanent et indépendant de tourisme. Un véritable office dont la seule tâche pourrait-on ajouter, est de faire connaître et mieux connaître le Jura neuchâtelois. Dans

son rapport de gestion de l'exercice 1970-1971, nous retrouvons les grandes lignes qui ont présidé à la création de l'A.D.C., formule neuve et attrayante.

SE BATTRE PARTOUT A LA FOIS

M. Roland Châtelain, président, dans son rapport de gestion, s'empresse d'ailleurs de souligner l'importance de 1970 avec l'entrée en fonction au mois de décembre de l'année précédente, d'un directeur à plein temps qui fut ensuite assisté d'une secrétaire, 1970 qui fut en fait l'occasion d'une véritable mise en train et la première prise de contact avec les activités et les expériences d'un syndicat d'initiative permanent.

Les tâches augmentant sans cesse, il fallut également prévoir la création de plusieurs sous-commissions dont la fonction essentielle est de permettre une activité normale du bureau en déchargeant, partout où cela est possible, le directeur dans des domaines précis. M. Fernand Berger, directeur de l'A.D.C., admet volontiers que la rapide extension de son office et surtout l'ampleur du domaine touristique ont fait qu'il fallut se battre dans toutes les directions et partout à la fois : renseignements de toutes sortes, présence chaux-de-fonnoise dans toutes les manifestations importantes tant en Suisse qu'à l'étranger, établissement de listes d'appartements et de chalets de vacances, service de presse, etc... ne constituent qu'une faible part en somme de l'activité qu'un tel bureau est appelé à assurer.

Cela est certes insuffisant mais permet toutefois de poser certains jalons. Le Jura neuchâtelois ne s'est pas fait en un jour. On ne fait pas une politique touristique en une année. Le domaine est si vaste, il reste tant à exploiter. Mais il importe que sans tomber dans la démagogie, population, restaurateurs, hôteliers prennent conscience que cette région a un cachet et que si l'on peut y vivre toute l'année, on doit bien arriver à revenir un jour, une semaine ou davantage des personnes en quête de l'inédit et de la nature.

Ph. N.

Nombreux accidents dans le Jura neuchâtelois

De notre correspondant :
Depuis plusieurs semaines, le Jura neuchâtelois, à l'abri du brouillard de la vallée, bénéficiait de journées ensoleillées. La plupart des versants avaient même perdu toute trace de neige et le promeneur du dimanche admirait au passage les premières pâquerettes. Ce qui faisait le bonheur de bien des personnes et surtout des automobilistes qui hésitaient à reprendre les pneus d'été, désolaient, en revanche, les propriétaires d'installations de remontées. Le ski se faisait rare ici et les pistes du Chapeau-Rablé, par exemple, à la porte de la Chaux-de-Fonds, commençaient à retrouver un petit air de printemps.

Pourtant, les nombreuses et importantes manifestations sportives qui se dérouleront tant à la Vue-des-Alpes, à Tête-de-Ran qu'au Locle peuvent presque être assurées d'un minimum de neige fraîche. Ce n'est pas le Jura, mais pas de la pluie non plus. Inévitablement, les chaussées furent rapidement rendues glissantes et l'on assista de nombreux accrochages, souvent insignifiants.

Au Locle, la police est intervenue à midi, rue de la Gare. Une voiture conduite par Mlle C. C., domiciliée en ville, descendait cette rue. La route étant enneigée, dans un virage à droite, à la hauteur de la menuiserie Huguenin, la conductrice perdit la maîtrise de sa machine qui heurta le flanc gauche de l'auto pilotée par Mme G. C., du Locle également, qui venait en sens inverse. Dégâts. A la Chaux-de-Fonds, toujours à midi, une auto conduite par M. M. C., de la ville, roulait rue Combe-Grieurin en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 31, le véhicule glissa sur la chaussée recouverte de neige et heurta une voiture conduite par M. D. R., de la Chaux-de-Fonds. Pas de blessé.

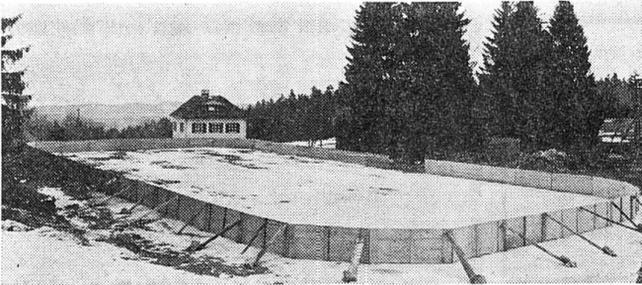
Nouvelle formule

Dans son rapport, il signale en outre, sur le plan équipement hôtelier, que le

A la Salle de musique Karl Munchinger et l'Orchestre de chambre de Stuttgart...

On se souviendra longtemps du passage, en 1972, du chef allemand dans nos murs ! Les concertos brandebourgeois viennent de nous être joués par des musiciens hors pair. Nous pouvons tous les citer : Ivo Kvirring, violon ; Willy Schnell, hautbois ; Hermann Sauter, trompette ; Jörg Ewald Dähler, clarinette. Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes ; tous ont œuvré avec un sens magnifique du style. Les Brandebourgeois étant prévus pour de petites salles (une centaine d'auditeurs) il s'agit dans une salle de concert d'équilibrer les relations entre les instruments solistes ; à cet égard nous pensons au numéro 5 où le clavecin doit prendre une part importante et a paru timide dans notre salle de musique. Bach posera toujours des problèmes ; nous pouvons cependant reconnaître que les deux soirées que nous venons de vivre nous ont comblés tant

par leur perfection que par leur style. « Vivre » suppose donc que nous avons participé intensément à ces deux concerts. Bach est le seul musicien qui donne à l'auditeur la possibilité de retrouver son « Moi autonome ». En 1965, des psychologues réunis à Paris constataient, en effet, qu'il est possible à l'individu de se retrouver hors de la « zone non conflictuelle ». Le Dr Nacht évoque cet au-delà avec perspicacité et conviction. La musique peut alors intervenir ; non pas n'importe quelle musique, mais celle de Bach car elle agit au-delà de nos conflits et de nos remous. Elle est expressive « pensons aux splendeurs entendues », mais elle est immatérielle autant par sa joie que par sa plasticité. A tous les participants du splendide Orchestre de chambre de Stuttgart nous disons notre joie et notre admiration. M.



La future patinoire en plein air. (Avipress - Girardin)

EN MARGE D'UNE INTERPELLATION Le patinage, sport populaire

Ce week-end verra se dérouler, à la patinoire couverte des Mélézes, les championnats suisses B de patinage artistique. Alors que les épreuves de figures imposées auront lieu samedi toute la journée, le dimanche après-midi sera réservé au patinage libre et à la proclamation des résultats. La patinoire couverte chaux-de-fonnoise, une fois de plus, s'est vue choisie en raison de ses installations modernes. En Suisse, en effet, on peut compter sur les doigts de ses mains le nombre de localités possédant une piste couverte.

Au cours de la dernière séance du législatif, un conseiller général popiste a déposé une interpellation précisant que « le développement des sports du patinage, fait réjouissant, a augmenté les heures d'occupation de la patinoire couverte. Le Conseil communal peut-il nous répondre quant à l'étude de la nouvelle piste de patinage en plein air jouxtant la première, qui plus qu'un désir est une nécessité ».

DANS UN PROCHE AVENIR ?

Comme l'implantation d'une piscine couverte, une nouvelle patinoire est réclamée avec insistance par la population et tous les sportifs. Mais les tâches croissantes que la commune doit assumer ces années à venir, dans d'autres secteurs, ne permettent guère d'espérer dans un avenir immédiat de telles réalisations « secondaires ». Une réponse pourrait bien être apportée par la création d'une patinoire à ciel ouvert aux Joux-Deffrières. Il y a quelque temps, en effet, nous avions signalé le projet d'implantation d'une semblable installation derrière le collège des Joux-Deffrières, à proximité de la ville.

Un groupe de personnes de cette région, à la tête duquel nous trouvons M. René Staehli, a décidé l'aménagement d'une patinoire. Destinée aux habitants du hameau, elle est également mise à la disposition de tous ceux qui désirent pratiquer en plein air le patin.

SOUTIEN COMMUNAL

La commune a d'ailleurs apporté son appui et la patinoire des Mélézes a été mise à disposition une brosse mécanique utilisée pour l'entretien de la glace avant l'achat de

la lisseuse-surfaceuse Rolba. Ce qui permet de démarrer avec les meilleures garanties. On ne peut que féliciter les auteurs de cette initiative en leur souhaitant de persévérer. Car s'occuper de l'entretien d'une aussi importante installation, et ceci quasi en permanence, demandera beaucoup d'efforts, collectifs et durables.

A la suite de notre précédent article, nous avons reçu de l'Office des sports d'intéressantes précisions quant à l'occupation de la patinoire des Mélézes par les élèves des écoles. Dès le mois d'octobre, jusqu'à la fin de l'exercice en cours, les classes peuvent se rendre à la patinoire, non seulement dès l'heure officielle d'ouverture fixée chaque jour à 9 heures mais déjà dès 8 heures.

Pour la deuxième fois, des cours d'initiation sont donnés aux élèves de première et deuxième année par un moniteur tandis que les maîtres de sports se rendent volontiers sur la piste avec leurs différentes classes et y sont reçus régulièrement ainsi que les membres du corps enseignant qui désirent donner leur leçon de culture physique à cet endroit.

Le délégué aux sports précise que, durant la journée, ce sont les seuls visiteurs que l'on a à part quelques enfants bénéficiant d'heures « libres » ou de touristes par exemple.

En 1967-1968, 7476 élèves se sont rendus aux Mélézes (pas encore couverte). La saison d'après, on en a dénombré 8821. Légère diminution ensuite, par un enseignement exceptionnel qui favorisera d'autres sports. Pour la saison 1970-1971, en revanche, avec moins de jours d'ouverture, ce chiffre atteint 13.964.

On peut en conclure, ainsi que le fait l'Office des sports, que l'occupation des Mélézes par les écoles est normale.

L'ouverture d'une piste de patinage en plein air, objet de l'interpellation, se justifie-t-elle alors puisque, en semaine en tout cas, l'on ne semble pas noter de « surcharge » ? Il sera intéressant d'entendre l'avis du Conseil communal et de savoir si une telle construction qui ne serait utilisée en somme que le soir ou le week-end serait rentable.

Ne pourrait-on alors pas se tourner du côté des Joux-Deffrières...
Ph. N.

Une sexagénaire meurt des suites d'une intoxication

Un drame, dû, semble-t-il, à la fatalité, est venu bouleverser un quartier de la Chaux-de-Fonds. Hier matin, en effet, on apprenait le décès accidentel de Mme Bauer, habitant 78 rue Numadroz.

Il était 9 h 30, lorsque le juge d'instruction des Montagnes, M. Pierre Wyss, se rendait dans l'immeuble. Il devait en effet procéder à la levée du corps de Mme Madelaine-Louise Bauer, née Sahli, âgée de 64 ans, qui était décédée dans son lit des suites d'une intoxication.

La mort avait été provoquée par une défectuosité de la cheminée de chauffage.

A la Maison pour jeunes filles

(c) Le rapport d'activité pour 1970 de la Maison pour jeunes filles de la Chaux-de-Fonds, qui vient d'être publié, note tout d'abord la nomination de la nouvelle directrice, Mlle Denise Soccal, qui prit la place, le 1er septembre 1970, de Mlle Angèle Pfund, désignée en 1964 et qui assumera la direction d'un home pour personnes âgées.

Les comptes d'exploitation de l'institution bouclent par un excédent de dépenses de 16.502 fr. 90, les recettes s'élevant à 96.941 fr. 05 et les dépenses à 106.111 francs.

Les statistiques relèvent que 27.629 repas ont été servis. Des pensionnaires internes, au nombre de 25, 10 viennent du canton de Neuchâtel, 4 des autres cantons et une de Belgique.

Au Club alpin

(c) A l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de son groupe de skieurs, la section locale de Club alpin, que dirige M. G.-L. Favre, organisera dimanche 13 février à son chalet du Mont-d'Amin une démonstration de sauvetage par chiens d'avalanches. Le club va également exposer un remarquable programme d'activités, en particulier d'initiation à l'alpinisme.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds SAMEDI

CINÉMAS. — Corso : 15 h et 20 h 30, Les Cavaliers (16 ans) ; 17 h 30, Ruba al prossimo tuo (16 ans).
Eden : 15 h 20 h 30 et 23 h 15, Soleil Rouge (16 ans - prolongations) ; 17 h 30, film italien.
Plaza : 15 h et 20 h 30, La Califfa (16 ans). La guilde du film présente à 17 h 30, Five easy pieces (16 ans).
Scala : 15 h et 21 h, Le Mur de l'Atlantique (dès 12 ans) ; 17 h 30, Adieu l'ami (16 ans).

TOURISME :
Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS :
Rodéo-Club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 4 h.
La Boule d'Or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

EXPOSITIONS :
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : Augsburger, Hauser et Fred Perrin. Luc Peiré et Zenderoudi.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Forges, avenue Charles-Naine 2a, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS :
Théâtre : 20 h 15, Le voyage de M. Perrichon, de Labiche.
Théâtre ABC : 20 h 30, Cabaret hurluburlesque, par Les Trois P'tits Tours.
Patinoire des Mélézes : Championnats suisses de patinage artistique.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Fontaines, culte des familles 9 h 40.
Coffrane, culte 10 h, culte de jeunesse et de l'enfance 9 h.
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte de l'enfance 9 h.
Montmolin : culte 20 h ; culte de l'enfance 9 h.
Chézard-Saint-Martin : culte 9 h 50 ; culte de l'enfance 9 h 50 ; culte de jeunesse 8 h 30.
Dombresson : culte 10 h ; culte de l'enfance 8 h 45.
Fontainemelon : culte des familles 9 h.
Les Hauts-Geneveys : culte des familles 10 h 10.
Cernier : culte 10 h ; culte de jeunesse 9 h ; culte de l'enfance 9 h.
Savagnier : culte M. A. Burnand 9 h 15.
Fénil : culte M. A. Burnand 10 h 20.
Les Bugnens : culte 11 h 30, messe 12 h en cas de neige.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Cernier : samedi 18 h 15 messe ; dimanche messe lue et sermon 7 h 25 ; grand-messe 10 h ; messe pour les Italiens 18 h.
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE
Dombresson : Gottesdienst 14 h.
Cernier : culte œcuménique 20 h (dimanche).

LE LOCLE

Une conduite saute dans un immeuble

(c) Les premiers-secours du Locle ont dû intervenir, hier à midi, rue des Envers. Une conduite d'eau avait sauté dans l'immeuble No 57, au deuxième étage. Très rapidement, le liquide se répandit dans l'appartement du dessous. Les dégâts sont très importants. En effet, il y avait là un plafond de bois d'une certaine valeur. Les PS durent le crever puis pomper l'eau au moyen de pompes et de pelle à eau. Les services industriels, alarmés, se rendirent sur place afin de couper la conduite.

Inattention

(c) Hier, vers 14 h 25, une voiture conduite par M. O. D., domicilié à Zurich, circulait rue Girardet. Peu après le café du Stand, le véhicule se déplaça au centre de la chaussée, son conducteur ayant l'intention de bifurquer à gauche pour s'engager rue Jambé-Ducommun. Il s'arrêta pour laisser la priorité mais une auto conduite par M. A. F., de la Chaux-de-Fonds, le heurta à l'arrière. Cet automobiliste, qui voulait suivre la même route, n'avait pas remarqué que le véhicule qui le précédait s'était arrêté. Dégâts.

Etat civil du Locle

NAISSANCES. — Garcia, Christine, fille de Julian, mécanicien, et de Pierrette André Marie née Borel-Jaquet ; Noro, Daniela, fille de Gino Aquilino, chauffeur, et de Elisa née Recchia.

PROMESSES DE MARIAGE. — Alvarez, Argemiro, ouvrier de fabrique, et Alcazar, Fuensanta.

FRANCE VOISINE

PAS DE FORT-CHABROL À BAUME-LES-DAMES OÙ LES MAIRES ULCÉRÉS ONT FINALEMENT LAISSÉ PARTIR LA PERCEPTION...

De notre correspondant :
La perception de Baume-les-Dames, une ville de 6000 habitants, située entre Besançon et Montbéliard, était condamnée par le projet de concentration des services fiscaux. Les 111 maires des communes intéressées et les 4 conseillers généraux s'y opposaient farouchement.

Hier soir, la situation était devenue critique. Dans l'après-midi, un camion de déménagement qui devait emporter les meubles et les dossiers de la perception, avait été refoulé par les maires qui avaient pour l'occasion ceint leur écharpe tricolore. Dès lors, des gardes mobiles s'étaient

installés à Baume-les-Dames, tandis que les maires campaient devant la perception. Il fallait s'attendre à un dénouement imminent et peut-être violent s'il en croyait les maires : « Nous répondrons à la force par la force, si nous voyons des képis ou des casques, nous sommerons le tocsin et la sirène » disaient-ils.

ment ou les hypothèques, sa prison et maintenant sa perception.

« C'est la mort du monde rural », ont hurlé les manifestants. L'administration leur répond que c'est une concentration nécessaire. A chacun sa vérité !

Refrigidissements rhumes toux bronchite grippe

rhumatisme lombago douleurs musculaires

Le baume Libérol

soulage rapidement parce que si riche en substances curatives

Un produit Galactin. Dans les pharmacies et drogueries.

Poisson - choux-fleurs, choux-fleurs - poisson 800 étudiants font la grève de la faim à Besançon

(c) Hier à midi, les 800 internes et demi-pensionnaires du lycée technique d'Etat d'horlogerie de Besançon ont fait la grève de la faim, refusant de manger le rituel « poisson-choux-fleur » que leur proposait l'intendance. Ils veulent ainsi s'insurger contre le fait que la qualité des repas servis dans le lycée se dégrade peu à peu, tandis que dans le même temps, les prix de pension et de demi-pension augmentent dans de fortes proportions.

Ils ont reçu l'appui moral des syndicats de professeurs qui ont signalé que les autorités de tutelle avaient déjà averti depuis deux ans et à plusieurs reprises de ce grave problème.

Il semble finalement que ce soit une fois de plus l'argent qui manque à l'intendance pour mettre du beurre dans les épinars du « poisson-choux-fleur ».

Informations horlogères

Accord horloger Suisse - C. E. E. À QUAND LA TROISIÈME RÉDUCTION ?

Dans son rapport sur les mesures de défense économique envers l'étranger, le Conseil fédéral traite de l'accord horloger entre la Suisse et la C.E.E. et des conditions qu'il faudrait remplir pour mettre en vigueur la troisième réduction tarifaire de 10 %.

La dernière réduction réciproque du tarif douanier de 10 % prévue par l'accord concernant les produits horlogers conclu entre la Suisse et la C.E.E. le 30 juin 1967, n'a été appliquée qu'en partie. L'administration et reste liée au problème posé par l'indication de provenance « Swiss made » appliquée aux montres.

La 9me réunion de la commission mixte de l'accord horloger, le 9 décembre der-

nier, a cependant permis de constater que l'ordonnance réglant l'utilisation du nom « Suisse » pour les montres, entrée depuis en vigueur le 1er janvier 1972, était de nature à résoudre le problème d'une manière satisfaisante pour les deux parties. L'ordonnance dispose en effet que le critère des 50 % contenu dans la définition élaborée en 1968 par l'industrie horlogère reste la règle fondamentale. Mais elle prévoit en même temps la possibilité d'un traitement particulier, aux termes duquel le calcul des 50 % peut être fondé, non pas sur la valeur des seules pièces constitutives du mouvement (règle générale) mais sur cette valeur augmentée du coût de l'assemblage (modalité particulière) dans la mesure,

toutefois, où une procédure de certification faite par un traité international garantit que, par suite d'une étroite coopération industrielle, l'équivalence de qualité existe entre les pièces étrangères au bénéfice de l'exception et les pièces suisses correspondantes.

La conclusion d'un accord de ce genre avec la C.E.E. créerait les conditions permettant de mettre en vigueur la troisième réduction tarifaire de 10 %. Du même coup se trouverait levée la principale difficulté faisant obstacle à l'inclusion du secteur horloger dans un régime général de libre-échange industriel entre la Suisse et les Communautés européennes.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Monsieur seul cherche

femme de ménage

Appartement moderne 3 pièces.

Horaire à convenir.

Tél. 25 02 23.

**Portescap**

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour le service après-vente de l'une des divisions de sa Direction commerciale, un

mécanicien de précision

pour les livraisons de machines de fabrication et leur réglage final chez les clients, ainsi que pour le service après-vente.

Une expérience pratique de quelques années dans le montage et le réglage est souhaitée pour ce poste dont l'activité demande une certaine indépendance. Une formation de 3 mois est prévue au sein du département.

Profil désiré :

- langues : français et allemand
- âge : entre 22 et 35 ans
- permis de conduire indispensable

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à PORTESCAP, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

IBMcherche pour la région de : la Chaux-de-Fonds (Berne),
Lausanne et Genève**mécaniciens sur machines de bureau**

ou

mécaniciens de précisionavec connaissances en électricité
susceptibles d'être formés sur ses machines de bureau.**Nous offrons :** places stables, formation spécialisée, salaire en relation avec le travail fourni, semaine de 5 jours, caisse de retraite et d'autres avantages sociaux.**Nous demandons :** bonne présentation, goût pour le service à la clientèle, travail sérieux et loyal.

Age : 20 à 25 ans.

Nationalité suisse.

Veuillez adresser offres détaillées ou téléphoner à :

IBM Berne Bubenbergplatz 11 Tél. (031) 22 38 54	IBM Lausanne 7, av. du Théâtre Tél. (021) 20 45 11	IBM Genève 15, rue Pierre-Fatio Tél. (022) 35 17 30
--	---	--

IBM Suisse

**Nous avons un produit révolutionnaire !
Nous sommes devant un marché vierge !
Êtes-vous capable de lancer ce produit ?**

Si oui, nous vous informons que nous cherchons un

collaborateur externe de vente

pour des appareils destinés à rationaliser et automatiser l'échange d'informations dans les relations commerciales et administratives. Nouveau sur le marché, ce produit est promis à une grande expansion.

Il s'agit d'une activité indépendante pour la SUISSE ROMANDE.

De l'expérience de la vente et le sens de l'organisation sont nécessaires pour occuper ce poste avec succès. Des connaissances techniques seraient appréciées, mais ne sont pas indispensables.

Langues : français et anglais.

Cet emploi est stable, intéressant et assorti de tous les avantages d'une grande entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous chiffres S 920015-18, Publicitas, Genève.

CIMENTA S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un (e) employé (e) de commerce

qualifié(e).

Faire offres écrites,
2006 les Geneveys-sur-Coffrane.

Tél. (038) 57 16 33.

ALOXYD S.A., Bienne

Fabrique de plaquettes métalliques

Traitements de surface de l'aluminium, cherche

représentant

pour la Suisse romande.

Connaissance de l'allemand indispensable. Date d'entrée selon entente. Discrétion assurée.

Faire offres à la Direction.

Aloxyd S.A.
Route de Boujean 31, 2500 Bienne.
Tél. (032) 2 74 81.**armourins**cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir,**VENDEUSES**

pour ses départements :

Chemiserie pour messieurs**Maroquinerie****Lingerie pour dames****Tissus blanc****Articles électriques****EMPLOYÉE**

spécialisée pour son stand de « voyages »

SERVEUSEpour le réfectoire self-service de son personnel.
Horaire : 8 h 30 à 11 h 30 et 14 h 30 à 17 h 30.

Places stables, bien rétribuées.

Semaine de 42 h 30 (5 jours par rotation).

Avantages Internes et sociaux
d'une entreprise moderne.Se présenter au chef du personnel.
Tél. (038) 25 64 64.

En raison de l'extension de nos affaires, nous désirons engager de nouveaux collaborateurs dans les secteurs suivants :

Service de registature :**un employé**

qualifié, capable de diriger du personnel, minutieux, pouvant assumer les tâches suivantes :

- tenue des archives
- recherches et changements d'adresses
- interprétation et classement de divers documents
- distribution du courrier.

Secrétariat :**une secrétaire**

bilingue (français-allemand), pour correspondance de direction, renseignements téléphoniques, contrôle du courrier.

Service des polices :**un employé**

ayant une solide formation commerciale que nous désirons former en qualité d'adjoint du chef de ce service.

Les travaux suivants lui seront confiés :

- commissionnement des agents
- relations avec les médecins
- établissement de documents
- distribution du travail
- vérification des polices

Il s'agit de postes d'un niveau supérieur offrant de réelles possibilités d'avenir à des personnes expérimentées disposant de bonnes connaissances linguistiques (français et allemand).

Située au bord du lac, près du centre de la ville, notre Compagnie offre des relations de travail agréables dans des locaux modernes et des conditions d'engagement intéressantes. Horaire individuel de travail.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, veuillez prendre contact avec notre service du personnel, tél. (038) 21 11 71 - interne 208.

LA NEUCHATELOISE-VIE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

Bassin 16

2000 NEUCHÂTEL



Entreprise du bâtiment, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

mètreur

capable, expérimenté ;

employé de bureau

actif, connaissant la dactylographie, aimant les chiffres, pour travail varié. Places stables, salaires selon capacités, semaine de 5 jours, caisse de retraite. Discrétion assurée. Adresser offres écrites à KY 173 au bureau du journal.

On cherche

vendeur en auto

si possible expérimenté. Place intéressante. Bon gain assuré, fixe et commission.

Garage **BARDO**.
Tél. (038) 24 18 42.

Veuf dans la soixantaine cherche

dame

d'un certain âge, pour tenir son ménage. Adresser offres écrites à KX 162 au bureau du journal.

WANDER

Êtes-vous la collaboratrice que nous cherchons ?

Habile dactylo

ayant le souci du travail bien fait, et intéressée à taper avec soin des textes très divers (marketing et administration). Nous souhaiterions qu'à côté de vos excellentes connaissances de la langue française, vous ayez aussi de bonnes notions d'allemand.

La maison Wander n'est qu'à 10 minutes en tram de la gare ; donc tout près du centre, mais hors du circuit nerveux du grand trafic.

Nous vous garantissons une mise au courant parfaite et un travail agréable mettant vos facultés intellectuelles à contribution. Notre horaire flexible vous permet de disposer à votre convenance de votre temps au travail.

Si vous vous intéressez à un tel emploi chez WANDER, nous attendons volontiers votre offre de service.

WANDER S.A.
case postale 2747
3001 Berne**Stahlton-Prébéton SA**

Pour notre usine d'Avenches, nous cherchons un

RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION TECHNIQUE DU TRAVAIL

qui soit à la fois capable, après introduction, de fonctionner comme remplaçant du chef d'exploitation

Nous pensons que ce poste à responsabilités élevées conviendrait particulièrement à un

INGÉNIEUR - TECHNICIEN ETS

Nous offrons un poste bien rémunéré, ainsi que tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Veuillez adresser vos offres, accompagnées des documents usuels, à la Direction de
STAHLTON-Prébéton S.A., 1580 Avenches.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Le « pool » culturel du Val-de-Travers est né

(sp) Sans statuts, sans comité, sans adhésion, sans cotisation, mais avec la ferme volonté de collaborer au développement de

la région, le pool culturel du Val-de-Travers est né jeudi soir dans la chambre même où Jean-Jacques Rousseau habita à Môtiers de 1762 à 1765. En effet, il ne s'agit point d'un nouveau groupement constitué selon les règles du code civil suisse, mais d'une espèce de diète délibérative à l'image de celle qu'a connue la Suisse de l'ancien régime, une manière de conférence de représentants des diverses associations qui, au Val-de-Travers, animent la vie artistique et culturelle. Ont donc décidé d'unir désormais leurs efforts la Société d'émulation, les Compagnons du théâtre et des arts, le Ciné-club, l'Association pour le développement économique du Val-de-Travers (ADEV), le Musée régional d'histoire et d'artisanat, l'Union des jeunes, les Concerts de Fleurier, le musée Rousseau, l'Université populaire et la section régionale des Jeunesses musicales de Suisse, actuellement en gestation dans le district.

d'autrui. Et deux projets devraient d'ores et déjà concrétiser ce désir de collaboration digne d'un véritable marché commun : la mise sur pied, l'été prochain (1973) d'une grande exposition de sculpture en plein air dans un pâturage de la montagne sud et l'organisation d'une semaine culturelle consacrée à telle région d'un pays étranger. Pour étudier plus à fond ces deux suggestions, le pool se réunira à nouveau le 9 mars, avant d'élaborer, en août, le programme général de la saison 1972-1973.

Comme tout change ! Oui vraiment, du bon travail...

De notre correspondant :
A propos des souvenirs relatés dans une précédente édition, sur les personnalités caractéristiques du Travers de jadis, Mme H. Martin, habitant actuellement à Ferney-Voltaire, nous écrit ceci :

... Vous avez fait allusion à M. Otto Graber, dentiste. Je vous signale un fait assez rare. Je suis âgée de 77 ans. J'ai passé ma jeunesse à Brot-Dessous ainsi qu'une bonne partie de ma vie. A l'époque, on ne soignait pas les dents, et les miennes étant en très mauvais état, au printemps 1912 — il va donc y avoir 60 ans — ma mère m'envoya chez Otto Graber pour l'extraction de toute la mâchoire supérieure sous anesthésie. Un médecin était présent pour appliquer le masque. L'opération fut faite sans douleur. Après le réveil j'ai eu droit à un repos d'une demi-heure et ensuite départ à pied pour Brot-Dessous.

J'avais à peine 17 ans. Otto Graber m'a fait ensuite une prothèse pour le prix de 50 fr., si solide que j'ai toujours la même. Pour du bon travail, c'était du bon travail. J'ai eu une petite réparation qui m'a coûté trente ans plus tard, 9 fr. 50 mais l'appareil tient toujours...
Des dentiers à 50 fr., encore entiers douze lustres après qu'ils ont été faits, l'histoire est peu banale.
G.D.

Le Val-de-Travers blanc

(c) Hier matin, le Val-de-Travers s'est réveillé sous une couche de neige, épaisse de quelques centimètres. Le ciel est resté « bouché » toute la journée. Les hommes de la voirie et les cheminots ont été mis à contribution pour faciliter la circulation. Est-ce le commencement de l'hiver que l'on attendait plus, ou simplement un feu de paille ?

LA CÔTE-AUX-FÉES

Assemblée de la fanfare de la « Croix-Bleue »

(sp) L'assemblée annuelle de la fanfare de la « Croix-Bleue » du Val-de-Travers a eu lieu à la Côte-aux-Fées sous la présidence de M. Daniel Quartier. Outre les membres actifs, on notait la présence de délégués de Noiraigue, Môtiers, Fleurier et Buttet, représentant les sections du district. Dans son rapport, le président a relaté les activités de l'année dernière. La tournée en France et les différents concerts prouvent la vitalité de la société.

Les comptes ont été présentés par M. Edouard Margot. M. Paul Emery, vérificateur, a invité l'assemblée à les adopter. Ils bouclent avec un bon du à un généreux donateur. Deux démissions ont été enregistrées mais elles ont été heureusement compensées par l'entrée de trois jeunes.

Le comité comprend : MM. Daniel Quartier : président ; Daniel Maire : vice-président ; Daniel Brugger : secrétaire proposé aux convocations ; Paul-François Maire : secrétaire aux verbaux ; Edouard Margot : caissier ; Georges Meyrat et Rémy Juvet ; assesseurs, M. Arnold Kapf, directeur et Georges Meyrat, sous-directeur ont été confirmés dans leurs fonctions. Un nouveau membre d'honneur a été nommé en la personne de Mme Mady Piaget qui se dépense sans compter pour les cours de solfège.

Cette année, des concerts auront lieu en avril et la société participera en juin à la fête romande de la « Croix-Bleue » à la Chaux-de-Fonds.

COUVET - COUVET

Les réalisations du Club des loisirs

De notre correspondant :
Le Club des loisirs du Val-de-Travers s'est assemblé jeudi à la salle de spectacles de Couvet pour sa première séance de l'année 1972. Les quelque 200 personnes âgées ont été saluées par M. Pierre Descombar, secrétaire remplaçant M. Edmond Jeanrichard, président, absent pour cause de maladie.

Les aînés ont assisté au spectacle préparé par les petits du jardin d'enfants de Couvet que dirige Mme Dorette Krebs. Ce fut un enchantement pour chacun des

participants à cette séance que de prendre part à la vision et à l'audition de « La Rose de Noël », un jeu scénique agrémenté de chants et de rondes. Les applaudissements n'ont pas manqué à l'adresse des tout-petits et de leur dévouée maîtresse. Ces derniers ont été félicités et remerciés par M. Descombar qui a fait ensuite quelques communications d'ordre administratif. La séance a pris fin par le goûter traditionnel. La prochaine séance est fixée au 3 février à Couvet ; une conférence avec diapositives sur le Sahara sera présentée par Mme Daisy Vaucher de Cortaillod.

Taxes des chiens

(c) Le budget 1972 prévoit au chapitre des recettes une somme de 1800 fr., concernant les taxes des chiens vivant sur le territoire communal. La taxe est fixée à 20 fr. par chien, et de 10 fr. pour un chien de chasse dont le propriétaire habitant les environs est au bénéfice d'un permis de chasse.

CULTES

ÉGLISE REFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Les Bayards : 9 h 45, culte M. Brodbeck, 9 h 45 culte des enfants.

Buttes : 9 h 45 culte M. Fuchs, 8 h 45 culte de jeunesse, 10 h 45 culte des enfants. Samedi 20 h culte avec sainte cène.

La Côte-aux-Fées : 20 h culte M. de Perrot, 8 h 50 culte de jeunesse, 10 h culte des enfants.

Couvet : 9 h 45 culte M. Perriard, 8 h culte à l'hôpital, 9 h 45 à la salle de paroisse culte de jeunesse, 9 h 45 à la chapelle culte des enfants, culte des tout-petits au foyer scolaire.

Fleurier : 9 h 45 culte M. Jacot, 8 h 30 culte de jeunesse, 11 h culte des enfants, 9 h 45 à la cure culte des tout-petits, 20 h culte.

Môtiers : 9 h 45 culte M. Tissot, 8 h 50 culte de jeunesse, 10 h 45 culte des enfants.

Noiraigue : 9 h 45 culte M. Duruphy, 9 h culte de jeunesse, 11 h culte des enfants.

Saint-Sulpice : 9 h 30 culte M. Nègre, 10 h 30 culte des enfants.

Travers : 10 h culte M. Dintheer, 9 h culte de jeunesse, 11 h culte des enfants.

Les Verrières : 9 h 45 culte M. E. André, 9 h 45 culte des enfants.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
La Côte-aux-Fées : 9 h 30 école du dimanche, 9 h 30 culte et sainte cène. Jeudi 20 h réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Fleurier : samedi 19 h 45 messe prédominiale, dimanche 8 h messe, 9 h 45 messe chantée, 19 h 45 messe.

Les Verrières : 9 h messe chantée.
La Côte-aux-Fées : 10 h messe.

Travers : samedi 19 h messe dominicale anticipée, dimanche 10 h grand-messe.
Noiraigue : 8 h 45 messe.

Couvet : samedi 18 h 15 messe dominicale anticipée, 8 h et 10 h messe.
Travers : 11 h messe et prédication en espagnol.

ARMÉE DU SALUT
Fleurier (rue du Régional) : 9 h réunion de prière, 9 h 45 culte, 11 h jeune armée, 20 h réunion d'évangélisation.

ÉGLISE DE RÉVEIL
Couvet (13 chemin de Plancement) : 9 h 45 culte et sainte cène, lundi 20 h étude biblique, vendredi 20 h réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE
Couvet : samedi 9 h 30 étude biblique, 10 h 30 culte et prédication. Jeudi 20 h 15 méditation et prière.

TEMOINS DE JÉHOVAH
Couvet (1 Grand-Rue) : samedi 18 h 45, mardi 20 h et jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

CARNET DU JOUR

SAMEDI :
Couvet, cinéma Colisée, 20 h 30, « Sans mobile apparent » (16 ans).

Môtiers, musée Rousseau, ouvert.
Fleurier, patinoire ouverte.

Médecin de service, dès 12 h, Dr Martial Roulet, Travers, tél. 63 13 05.

Pharmacie de service, dès 16 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.

Ambulance de jour, tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie, tél. 61 14 23.

DIMANCHE :
Couvet, cinéma Colisée, 14 h 30, « Sans mobile apparent » (16 ans), 17 h 30, « Tarzana sesso selvaggio », 20 h 30, sans mobile apparent (16 ans).

Môtiers, musée Rousseau, ouvert.
Fleurier, patinoire ouverte.

Médecin de service, jusqu'à lundi à 8 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.

Ambulance de jour, tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie, tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

La Société des détaillants du Val-de-Travers a le regret de faire part du décès de

Madame Berthe KASLIN
mère de Monsieur Willy Kaslin, membre de la société.
L'ensevelissement aura lieu à Lausanne.

AVIS DIVERS

Atelier de réglage
G. et P. BUTTET
Saint-Sulpice - Tél. 61 17 41
cherche pour travail en atelier, pour entrée immédiate,
PETITES MAINS
Se présenter ou téléphoner

CUISINE CHINOISE :
soupe chinoise - rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.
HONGROISE :
goulache, escalope hongroise
ITALIENNE :
Restaurant LA KAWIARNIA
les Verrières-de-Joux, (France).
J.-P. D.



Une assemblée animée.

(Avispress - Fyj)

En faveur des handicapés physiques

(c) Un comité présidé par M. Frédy Gilder organisera le 5 février une soirée en faveur des handicapés physiques du Vallon. Les responsables ont siégé dernièrement en présence de M. Ferdinand Divermois, président de la section des invalides du Val-de-Travers, et Léon Paquette, président du groupe sportif. Les sociétés suivantes de Couvet ont répondu à l'appel des organisateurs et se produiront à cette occasion : Société féminine de gymnastique, fanfare l'Avenir, Union chorale et les accordéonistes de l'Aurore. Le Club jurassien, la SFG, et le tir de campagne ont accepté de mettre des membres à disposition pour la bonne marche de la soirée. Le programme détaillé sera fixé ultérieurement. La partie récréative sera suivie d'un bal.

Accident

(sp) Vendredi après-midi, Mme Vincenza de Carno, qui travaille au réfectoire Dubied à Couvet, a fait une chute et s'est fracturé un poignet. Elle a été hospitalisée.

Retraite d'un couple de concierges

(c) M. et Mme Charles Marchand, concierges du nouveau Collège et de la salle de spectacles prendront leur retraite le 30 juin. Du 1er mai 1947 au 20 septembre 1952, ce poste était semi-permanent. Il y a donc 25 ans que ce couple remplit sa tâche avec dévouement. Le poste de concierges pour remplacer M. et Mme Marchand a été mis au concours ; il doit être tenu par un couple. L'entrée en fonction est prévue pour le 1er juillet.

VAUD - VAUD - VAUD

Au tribunal d'Yverdon

IL ACCUMULAIT DES KILOMÈTRES ET DES CONTRAVENTIONS...

De notre correspondant.

Le tribunal de police d'Yverdon, présidé par M. Grignoli, s'est occupé du cas de F.-A. H., accusé d'avoir conduit en état d'ivresse. F.-A. H. est connu comme un homme travailleur et sérieux. Toutefois, son casier judiciaire est très chargé. Il a été condamné à onze reprises pour des infractions de circulation en 1951 et 1965, dont six en état d'ivresse. Le 30 juillet 1971, il circulait en cyclomoteur avenue de Grandson, interdite à la circulation. Il entra en collision avec un jeune cycliste.

L'accusé a signé un engagement d'abstinence et il l'a entièrement respecté depuis sa dernière condamnation il y a six ans. Il n'a donc plus occupé la justice depuis lors, sauf pour cette dernière aventure. Etant donné le nombre élevé d'infractions au volant, le tribunal a décidé de prononcer une peine d'arrêts excluant tout sursis. Le tribunal condamne en conséquence F.-A. H. à 2 mois d'arrêts fermes, plus frais de justice. Pour conclure, il y a lieu de relever qu'une interdiction définitive de piloter des cyclomoteurs a été prononcée contre l'accusé.

Le même tribunal s'est occupé du cas de Claude M., journaliste de nationalité française, domicilié à Mies, accusé de violation des règles de la circulation. Globe-trotter parcourant le monde pour des reportages radiophoniques, l'accusé fut en accumulant des kilomètres, collectionne également les condamnations et contraventions de tout genre.

La lecture des pièces du dossier nous apprend que le casier judiciaire de l'accusé compte neuf condamnations, celui de Suisse, vingt-deux dont vingt concernant des infractions à la LCR. Ces cas ont été sanctionnés par des amendes, à l'exception d'une infraction qui lui a valu une condamnation de 3 jours d'arrêts avec sursis, qui lui a été infligée par le tribunal de Berne.

Dans le relevé des contraventions figurent deux condamnations à des amendes. Pour compléter le tableau, le registre des contraventions porte 31 condamnations et des amendes pour des fautes de circulation (voiture en état défectueux, pneus lisses, parcage interdit, surcharge de passagers, inobservation de priorités, usage abusif du klaxon, non possession de permis de conduire, stationnement en dehors du temps prescrit, etc.). Régulièrement cité aux débats, C.M. ne s'est pas présenté devant le tribunal appelé à juger la nouvelle infraction. Par ailleurs, l'accusé n'a pas jugé utile de se déplacer aux antipodes pour entendre C.M. dans sa version de l'accident, qui s'est produit à Yverdon. Ce jour-là, roulant en automobile avenue des Bains, en direction du centre-ville, il était précédé d'une autre auto. Le conducteur de cette dernière ralentit son allure pour s'assurer qu'aucun véhicule n'arrivait sur sa droite. Il continua sa route. Il était suivi par C.M. qui klaxonna, dépassa la voiture, se rabattit sur la droite et accrocha l'aile avant de la voiture dépassée.

Après l'accident, l'accusé affirma qu'il avait une émission radiophonique à assu-

rer en direct et quitta les lieux en promettant aux agents de la police municipale de se représenter dans leurs locaux après son émission. Les agents, malgré un rappel téléphonique attendent toujours l'accusé. Condamné à 150 fr. d'amende par le préfet du district d'Yverdon, le ministère public et C.M. ont fait opposition à cette décision pour des motifs différents. En constatant le palmarès exceptionnel de C.M. le tribunal en déduit que l'accusé ne peut pas être mis au bénéfice du sursis.

Le tribunal condamne C.M. par défaut pour violation des règles de la circulation à 3 semaines d'arrêts fermes et au paiement des frais de justice, plus les trois jours d'arrêts prononcés par le tribunal du district de Berne. Ayant été condamné par défaut, C.M. peut demander le relief de ce jugement.

LUCENS

Derniers devoirs

(c) On a rendu les derniers honneurs à Mme Léa Michod-Fiaux, décédée à l'âge de septante-deux ans. La défunte était la femme de M. Charles Michod, agriculteur à Lucens.

Assemblée de l'« Abeille »

(c) Le corps de musique « l'Abeille » a tenu son assemblée générale, au café Helvétia. Au cours de la séance, le comité a été renouvelé comme suit : MM. Paul Ruchat, président, Henri Ruchat, vice-président, Fernand Pahud, caissier-secrétaire correspondant, Jean-Marc Dessieux, secrétaire aux procès-verbaux, Aurélio Fulvi, sous-caissier, Jean-Claude Ruchat, contrôleur des membres de soutien, André Vaney, archiviste, Armand Bapst, chef du matériel, Jean Bart, huissier, M. Louis Cassinotti, professeur, a été confirmé dans sa fonction de directeur. Il s'occupera également de la formation des élèves. Porte-drapeau : Louis Jacoud, qui succéda à Jean Grin.

« l'Abeille » participera au prochain cortège des brandons, à Moudon.

OULENS

Perte de maîtrise : un blessé

(c) Hier à 5 h 45, une voiture conduite par M. Daniel Imhof, de Chavornay, a dérapé sur la chaussée au lieu dit Crêt-Blanc, commune d'Oulens. Après être sortie de la route, la voiture a dévalé un talus et le conducteur a été éjecté. Souffrant de fractures à la jambe droite, il a été hospitalisé à Orbe.

PAYERNE

Carnet de deuil

(c) A Epalinges, où elle s'était retirée il y a trois ans, est décédée Mlle Corinne Lincio, Agée de quatre-vingts ans, la défunte avait passé la plus grande partie de sa vie à Payerne, où durant plus de quarante ans, elle avait secondé son frère, le Dr René Lincio, décédé l'année dernière.

Un beau legs

(c) Le Conseil de direction du nouvel hôpital de zone de Payerne a pris acte avec reconnaissance d'un legs de 100.000 fr., fait par feu Mme Reymond, à Lucens.

Nomination

(c) Le comité de direction a nommé, au cours de sa dernière séance, M. André Savary, de Granges-Marnand, en qualité de directeur-adjoint de l'hôpital des districts de Payerne et d'Avenches.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfarth
Rédacteur en chef : Jean Hostettler



Riche vendredi

Trois émissions successives réalisées entièrement par la TVR, voilà de quoi satisfaire les plus farouches défenseurs d'une télévision nationale. Trois genres différents : « Affaires Publiques », qui, une fois n'est pas coutume, hélas, présentait aussi les problèmes de l'équipement des stations hivernales neuchâteloises, Tête-de-Ran, la Vue-des-Alpes. Très intéressante interview du journaliste Pierre Kramer qui sut en quelques minutes faire le tour du problème et montrer que nos réalisations, quoique destinées plus à une clientèle d'indigènes qu'à une véritable promotion touristique sont à même de s'aligner avec d'autres plus réputées.

Mais dépassant le problème aménagement touristique, le réalisateur Philippe Grand et le journaliste Eric Lehmann ont voulu démontrer s'il en était encore besoin que le slogan « Tous les Suisses à ski » est encore une utopie, ou à tout le moins un beau rêve arrangé dans la panoplie d'une propagande touristique-politique qui ne recouvre pour l'instant au moins pas du tout la réalité. L'équipement nécessaire pour pratiquer le ski, les transports, les moyens de remontée mécanique, sans compter les hôtels ou les appartements à louer sont hors de la portée des familles de la classe moyenne ; même les camps de ski organisés par les écoles grevent lourdement le budget, quand la famille est tant soi peu nombreuse.

Excellente émission qui faisait mieux toucher du doigt un problème social encore relativement peu développé chez nous, celui des loisirs familiaux.

« Caméra-sport » présentait le champion de ski de fond Aloïis

Kaelin. Emission d'un type relativement traditionnel, honnête petite esquisse, elle était comme l'envers du décor de l'émission précédente. Le gamin du pays qui devient grand champion, professeur de ski à Einsiedeln, son pays natal et qui enseigne des connaissances acquises dans l'enthousiasme à des messieurs d'âge mûr avides de dire à leurs meilleurs amis qu'ils ont suivi les cours d'un médaillé olympique. Non, le ski pour tous les Suisses sans distinction de classes n'est pas pour demain.

« Spectacle d'un soir » présentait une œuvre de Adolf Muschg, réalisée par Roger Burckhardt : « Le phoque ». « Le phoque », Jean-Paul Moulinot, c'est le vieux prof ancien syndicaliste, qui vit de sa gloire passée et de sa médiocrité présente, douce-amère et confortable. Dorloté par une épouse, Camille Fournier, si tendrement enveloppante qu'elle en devient enjouée. Leur fille Lucrèce, Harriet Ariel et le futur beau-fils, Jean-Luc Bideau, complètent la distribution.

Histoire d'une famille, d'une vraie, avec ses petits problèmes bêtes comme choux, ses plaisirs de rien, ses événements sans importance et... la vieillesse, l'approche de la mort pour les parents, la jeunesse, une soif de vivre un peu moins médiocrement et chacun des personnages seul, tellement seul, bien que les uns et les autres s'aiment et ont besoin des autres.

Une des pièces sans doute parmi les meilleures montées par la TVR, tant par son sujet prenant et sans sophistication que par la qualité de la mise en scène.

G.-A. M.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON

20

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 MARIN-NEUCHÂTEL, TÉL. 33 44 33
Succursales à: la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.

20 semaines déjà que notre chronique paraît en haut de page de votre quotidien ! **20 semaines** qui nous permettent d'espérer que vous viendrez à votre tour grossir les rangs de nos collaborateurs !

Notre chef du personnel nous a comptés ce matin ; nous sommes exactement **951 personnes** à poursuivre le but que nous nous sommes fixé. Ne voulez-vous pas, Madame, Mademoiselle ou vous Monsieur, être la (le) 1000^{me} ? Pour nos différents secteurs de **l'horlogerie électronique**, nous cherchons des **dames ou demoiselles** auxquelles nous pourrions confier **des travaux faciles**. Nous vous proposons un emploi stable et régulier dans une **industrie en pleine expansion**. — Pour notre département de **mécanique générale**, nous cherchons des **mécaniciens faiseurs de moules ou d'étampes**.

Les candidats possédant une bonne formation professionnelle et pouvant s'intégrer facilement au sein d'une équipe dynamique sont priés de faire parvenir leurs offres à notre service du personnel ou de **téléphoner au N° 33 44 33**.

Nous proposons à tous nos collaborateurs une ambiance de travail agréable et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.

DERBY
SWISSONIC

Royal

2000 Neuchâtel
Temple-Neuf 4

engage, pour le printemps 1972 ou date à convenir,

vendeuses

ayant fait un apprentissage, si possible dans la branche chaussures
Très bon salaire. Semaine de 5 jours et bonne ambiance de travail.

S'adresser à M. F. Grosjean, gérant.
 Tél. (038) 25 51 05.

Entreprise de fabrication électronique et mécanique, de moyenne importance, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ingénieur constructeur HTL
ou dessinateur constructeur

ayant grande expérience dans la construction d'appareillages et de machines-outils.

Pour candidat qualifié, possibilité de diriger le bureau de dessin.

Ambiance de travail agréable. Prestations sociales.

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à :

PRODUITS PERFECTONE S.A., rue de Morat 7,
 2500 Bienne. Tél. (032) 3 09 34, Interne 35 ou 32.

SALAIRE AU-DESSUS
DE LA MOYENNE

Nous cherchons personnel de toutes professions.

Prière de téléphoner au (061) 34 41 41, Bâle.


JOHN MATTHYS
AGENT GÉNÉRAL

Si vous êtes plutôt un homme de l'externe que de l'interne parce que vous êtes dynamique, aimez l'indépendance, le contact avec le monde et que vous êtes intéressé à voir votre travail largement rémunéré, devenez un

collaborateur
du service externe

dans une branche en pleine activité. Vous pourrez vous créer une belle situation au sein d'une équipe qui sera heureuse de vous accueillir. Si vous ne connaissez pas encore l'assurance, vous apprendrez, chez nous, tout à son sujet et en découvrirez la variété et l'importance.

Si notre proposition vous intéresse, écrivez ou demandez un rendez-vous à John MATTHYS, agent général, 5, rue du Musée, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 61.

GM, AGENCES DATSUN

Pour notre service de vente de voitures neuves et d'occasions qui ne cesse de s'agrandir, nous cherchons :

1 vendeur automobiles

Nous offrons : très bonnes possibilités de gain avec fixe, provisions et frais de représentation. Caisse maladie et accidents, caisse de compensation. Possibilités de suivre des cours de vente et mise au courant de façon approfondie.

Nous demandons : personne sérieuse et ayant de l'entregent. Connaissances de la vente de la branche automobile. Très bonne connaissance de l'allemand.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres au garage Hans Burkhalter, rue Franche 7, 2500 Bienne. Tél. (032) 2 25 24.

Voulez-vous vous construire une position avec des articles de consommation de première qualité ? Etes-vous déjà

Représentant

avec des expériences de vente ou avez-vous l'intention de le devenir ? Alors annoncez-vous chez nous.

Nous vous offrons sous forme de fixe important un revenu illimité correspondant à vos prestations, des frais de voyage et de véhicule à larges vues et une provision intéressante. Le soutien de la direction de vente est unique.

Lussolin S.A. 6500 Bellinzona Via Monte Gaggio 9
 Tél. 092 / 25 87 43

Götz & Porra

PEINTURE

rue du Seyon 30

Neuchâtel

Tél. (038) 24 25 63

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

UN PEINTRE QUALIFIÉ

Faire offres : rue du Seyon 30, 2000 Neuchâtel.
 Tél. 24 25 63.


FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

Usine située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

engage :

— pour son **laboratoire de recherches appliquées**

INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS en micromécanique ou mécanique

pour la construction et réalisation de prototypes d'appareils de mesure et de contrôle.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur aimant l'ambiance de laboratoire et ouvert à l'étude de techniques physiques et électroniques diverses.

Age désiré : 25 - 35 ans

— pour son bureau de **construction mécanique**

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS en mécanique

pour la construction de dispositifs automatiques et machines-outils destinées à la fabrication des composants de la montre. Travaux variés au sein d'équipes jeunes et dynamiques.

Tous les avantages d'une entreprise moderne.

Logements à disposition.

Les offres, que nous traiterons avec une totale discrétion, devront être accompagnées d'un curriculum vitae et adressées au

Service du personnel
 Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S.A.
 2052 Fontainemelon
 Maison affiliée à Ebauches S.A.

DISCOTHÈQUE DANCING
 de Neuchâtel

cherche

BARMAN

éventuellement couple, pour le 1er mars 1972.

Etablissement récent et moderne avec ambiance jeune.

Conditions avantageuses pour personnes stables.

Appartement, tout confort, à disposition.

Faire offres à case postale 621,
 2001 Neuchâtel.

DUBIED


Fabrique de machines à tricoter Dubied et de presses et étampes Chappuis

Notre sympathique équipe des ventes cherche une

collaboratrice

pour l'exécution de différents travaux tels que :

— correspondance - élaboration de documents d'expédition
 — organisation de voyages pour nos monteurs
 — gestion du fichier « Vente »

Des connaissances d'allemand et d'anglais sont nécessaires.

Nous invitons les personnes intéressées à se mettre en rapport par téléphone ou par écrit avec notre Service du personnel, chez :

FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S.A.
 Groupe DUBIED
 37, rue des Chansons, 2034 PESEUX
 Tél. (038) 31 27 66 — 19 h 31 67 50

BEAUX LOGEMENTS

de différentes grandeurs à louer à des conditions exceptionnellement avantageuses contre emplois de :

SERRURIERS
FORGERONS
SOUDEURS
COUPEUR-PLIEUR
TÔLIERS
OUVRIERS SEMI-QUALIFIÉS

Bons salaires.

Semaine de 5 jours.

Bonne ambiance de travail.

Travaux intéressants.

Formation accélérée pour jeunes gens avec salaire convenable au départ.

METANOVA S.A.
 CRESSIER/NE

Tél. (038) 47 18 33

JURA - JURA - JURA

FRIBOURG - FRIBOURG

ZWINGEN: UN PÈRE DE 4 ENFANTS TUÉ DANS UN ACCIDENT DE CIRCULATION

Nous avons signalé, hier, l'inauguration, intervenue jeudi, du nouveau véhicule d'intervention de la brigade des accidents de Delémont. A peine la manifestation était-elle terminée que la police pouvait monter dans sa nouvelle fourgonnette pour se rendre sur les lieux d'un accident mortel, entre Blauen et Zwingen, dans le Lauffonns.

six mètres plus bas, contre un troisième arbre.

Un des passagers de la voiture eut la tête broyée lors d'un des chocs et fut tué sur le coup. Il s'agit de M. Erwin Henz, de Breitenbach, âgé de 30 ans, père de 4 enfants, dont la femme était rentrée de la maternité il y a 8 jours. Le conducteur, M. Anton Bieri, de Zwingen, 20 ans, et un second passager, M. K. Borer, de Busserach, ont subi des fractures aux bras et aux jambes. Ils sont hospitalisés à Laufen. Dégâts matériels: 13.000 francs.

Première bannière pour le chœur mixte de Péry-Reuchenette



De notre rédaction biennoise: Le sympathique village du bas de la vallée de la Suze, Péry-Reuchenette est déjà connu loin à la ronde par son industrie, ses coureurs cyclistes - les frères Aeschlimann - et ses hockeyeurs.

de M. F. Mojon et présidé par Mme Grosvernier, le Chœur mixte n'a aucune prétention si ce n'est de cultiver l'amitié entre ses membres et s'adonner au « bel canto ».

A l'occasion de l'inauguration de cette première bannière, le public aura l'occasion d'applaudir le Chœur mixte, la fanfare Union, sous la direction de M. Kobel, le Chœur d'hommes « La Lyre » de Bienne conduit par M. M. Cattin, le Chœur d'hommes « La Persévérante » d'Orvin qui dirige M. Pierre von Gunten et le corps de ballets de l'Ecole Foster de Bienne.

Voici les noms des sociétaires qui ont accompli 20 ans de sociétariat et sont du même coup membres fondateurs: Arlette Evalet; Pauline Hostettler; Samuel Criblez; Roger Holzer; Heinz Sartori; Joseph Schaad.

Au nombre des présidents relevons MM. Zeller, Burn, Sartori, Criblez, Danz et Mme Grosvernier. Pour les directeurs rappelés les noms de MM. Bindit, Meeckli, Mojon et Chiquet.

Concerts commentés pour la jeunesse

Les prochains tournées de concerts commentés organisés par l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique seront à nouveau consacrés à différents instruments nobles, la flûte, le violon et le violoncelle.

L'horaire de la tournée est le suivant: Moutier: mercredi 26 janvier à l'aula de l'école secondaire; Delémont: mercredi 26 janvier à l'aula du collège; Les Bois: (pour les élèves des Franches-Montagnes) jeudi 27 janvier à l'école primaire; Bévillard: (pour les élèves d'Orval, Tramelan et Courtelevy) mercredi 28 janvier en soirée; Porrentruy: (pour les élèves d'Ajoie) samedi 29 janvier 1972 à l'aula de l'avenue Cuenin.

Les élèves des Franches-Montagnes peuvent se rendre au concert qui aura lieu aux Bois. Une innovation est introduite à Bévillard où le concert sera donné en soirée, au foyer de la Maison Wäli. Ces manifestations s'adressent aux élèves depuis l'âge de sept ans, à leurs parents, aux professeurs ainsi qu'aux étudiants professionnels.

4 cambriolages dans des usines

Dans la nuit de jeudi à vendredi 4 cambriolages ont été perpétrés dans des usines du village de Court. Les dégâts immobiliers sont plus importants que les vols d'argent, but de cette opération.

La paille ayant été faite jeudi, les coffres-forts étaient vides. Dans les quatre cas les malfaiteurs ont procédé de la même façon. Après avoir enfoncé des fenêtres de toilettes et des portes secondaires, ils se sont introduits dans les bureaux et ateliers fouillant pupitres, armoires et coffres-forts.

Chez M. Frey, ils ont réussi à emporter un petit coffre-fort contenant quelques milliers de francs. Chez M. Kobel ils sont repartis bredouilles, tandis qu'à l'atelier Ultra, c'est une somme de 60 fr. et un contenu qui ont disparu bien que les cambrioleurs aient voulu s'attaquer au vieux et puissant coffre-fort qu'ils ne réussissent pas à ouvrir. Chez M. Sprunger, les bureaux ont subi d'importants dégâts mais rien n'a disparu. Signalons encore que chez M. Frey, quelques machines ont été endommagées. La police enquête.

Ces cambriolages ont été perpétrés entre 3 h et 4 h 30 dans la nuit de jeudi à vendredi. Les malfaiteurs ont emporté en plus d'un coffre-fort des montres, des bijoux et des numéraires pour une valeur de plusieurs milliers de francs.

Il semble qu'ils utilisaient pour leurs déplacements une automobile de couleur rouge.

Le Rassemblement jurassien en appelle aux Romands

Le Rassemblement jurassien a diffusé le communiqué suivant:

Parlant à Paris, le conseiller fédéral Pierre Graber a déclaré: «La question jurassienne est plus difficile à résoudre que les problèmes des rapports à établir entre la Suisse et le Marché commun européen.»

Les causes du conflit sont simples. Mais tout se trouve aggravé par:

● La politique hégémonique du canton de Berne qui, après avoir dominé des siècles durant ses voisins et la Confédération elle-même, s'est rabattue sur le Jura qu'il voudrait maintenant dépeçer à son profit.

● La duplicité de la Suisse allemande qui, sous le couvert d'un fédéralisme de bon aloi, étend également sa domination économique et politique sur la Romandie.

● L'inaction des cantons romands, acquis bien sûr à la cause du Jura, mais dont les cadres politiques montrent peu d'indépendance.

Pour que ce grave problème puisse être résolu, il faut que les Romands ouvrent enfin la voie et réclament fermement la création d'un 23ème canton. Le Rassemblement jurassien leur demande:

— de manifester une entière solidarité envers le peuple frère du Jura; — d'exiger que la Suisse allemande respecte la volonté des Jurassiens de langue française;

— d'intervenir sur le plan politique et d'encourager une action commune des partis, des parlements et des gouvernements des cantons romands.

TAVANNES Plus de circulation sur la place de la Gare (c) Désormais, la place de la Gare est interdite à toute circulation automobile. Seul les usagers des CFV auront droit de se rendre avec leur véhicule jusqu'aux abords immédiats de la gare.

REUCHENETTE Collision sur le verglas (c) Hier, une automobile qui circulait en direction de Bienne a glissé sur la route verglacée et s'est mise en travers de la chaussée au moment où arrivait en sens inverse un autre véhicule. La collision a fait 4000 francs de dégâts.

REUCHENETTE Collision sur le verglas (c) Hier, une automobile qui circulait en direction de Bienne a glissé sur la route verglacée et s'est mise en travers de la chaussée au moment où arrivait en sens inverse un autre véhicule. La collision a fait 4000 francs de dégâts.

La prochaine session du Grand conseil sous le signe de l'électronique...

De notre correspondant: Le parlement fribourgeois est convoqué pour le 1er février. Les nouvelles autorités législatives et exécutives en place depuis la fin de l'année dernière n'ont guère eu le temps de préparer un programme cohérent.

Pourtant, nombre de projets importants sont en attente. On s'agira donc pendant une semaine au moins, quitte à prolonger la session ultérieurement.

II PROJETS D'ÉCOLES L'un des projets de décrets soumis aux députés concerne l'ouverture d'un crédit de 4 millions de francs pour le subventionnement des constructions scolaires (écoles primaires et classes d'orientation). Onze projets d'écoles neuves et sept projets de salles de gymnastique ou de piscines couvertes destinées aux besoins scolaires sont prévus pour 1972 et 1973, indépendamment des transformations. Le montant des subventions cantonales devrait atteindre 3 millions de francs, à quoi il faut ajouter un million de subventions déjà promises.

7 MILLIONS POUR UNE GALERIE CONTRE LES AVALANCHES En 1962, 1966, 1968, puis à deux reprises en 1970, la route Bulle - Boltigen fut coupée par des avalanches à la hauteur du hameau de Zurich, près de Bellegarde (Gruyère). Le danger est grand, tant pour les usagers de la route cantonale que pour les passants et enfants des écoles qui y passent plusieurs fois chaque jour.

Après plusieurs années de palabres à divers niveaux, une solution a été choisie: construire une galerie de protection couvrant la route actuelle, ce qui paraît le plus rationnel. Pour 380 mètres de galerie seulement, il en coûtera près de 7 millions de francs que le canton devra avancer. Plus exactement, une somme de 4.155.000 fr. (60% du coût des travaux) sera supportée par la Confédération, la charge du canton devant être de 2.770.000 francs. L'ouvrage sera mis en service, si tout va bien, pour l'hiver 1973-1974.

ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE DÉJÀ DÉPASSÉ L'automatisation a été introduite en 1962 dans les services de l'Etat de Fribourg. On avait alors acquis un ordinateur «Univac 3» dont on supposait que la capacité ne serait pas épuisée avant longtemps. Or, en 1970, l'ordinateur a été employé en moyenne... 100 heures par semaine, pour des besoins universitaires, administratifs et commerciaux.

D'ici peu, le centre électronique et l'Université ne pourront plus accepter de nouvelles tâches. De plus, les progrès technologiques sont tels que l'«Univac 3» n'est plus à même d'exécuter certaines tâches nouvelles. L'engin est par ailleurs usé, tout simplement. Il faut songer à le remplacer. L'Etat abordera le Grand conseil à la session de mai prochain dans ce but. Il ne dit rien encore de ce que cela coûtera.

Dans l'attente, il faut parer au plus pressé. A l'Université, l'institut pour l'automatisme doit acquérir un petit ordinateur de conception récente. D'autre part, pour certains travaux à faire à la faculté des sciences, il faut acquérir un terminal de type dit «intelligent», qui sera relié temporairement à l'ordinateur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, puis, définitivement, à l'ordinateur principal qu'on projette d'acheter plus tard. L'investissement sera de 610.000 francs, dont 244.000 fr. à supporter par le canton (la subvention fédérale sera de 60% au titre des investissements universitaires).

La bénédiction des députés sera donc sollicitée, pour cette étape préliminaire du renouvellement de l'équipement électronique de l'Etat de Fribourg et de son université.

UN PERMIS DE CONSTRUCTION QUI VA ENCORE FAIRE PARLER DE LUI... Le Conseil communal de Fribourg a diffusé hier un communiqué qui répond à plusieurs questions soulevées en marge du projet controversé d'un Eurotel à Fribourg. Dans une lettre ouverte, les représentants de quatre partis politiques avaient demandé que soient utilisées les possibilités légales de suspension temporaire de la demande du permis de construire, ce qui aurait permis la mise à l'enquête et l'examen du plan d'aménagement de la ville.

L'exécutif communal est formel: il n'est pas question de recourir à des suspensions de projets quelconques, ce qui, estime-t-il, paralysierait le développement normal de la ville.

Voici l'essentiel de ce communiqué: «... Le Conseil communal est conscient de la nécessité, de disposer d'un plan d'aménagement, répondant aux exigences de l'urbanisme moderne, et de l'obligation d'élaborer un tel plan. Il s'est préoccupé de ce problème depuis assez longtemps déjà. Il a dû constater que la question se présentait d'une manière particulière et complexe pour une ville dont le territoire est presque entièrement construit. Fribourg dispose actuellement d'un projet de plan d'aménagement dont la mise à jour est en cours. Doivent y être incorporés notamment: le plan directeur de circulation et les nombreux plans de quartier approuvés ces dernières années et qui sont, d'ailleurs, conformes aux lignes générales de ce futur plan.»

«... Compte tenu du travail déjà effectué et encore à faire, le Conseil communal estime qu'il sera en mesure de mettre le plan d'aménagement à l'enquête probablement encore à la fin de 1972 ou au début de 1973. La suite de la procédure, avec les oppositions et leur examen, prendra encore un certain temps. Il est donc exclu de songer à suspendre, dans l'intervalle, l'approbation de projets courants ou particuliers et de paralyser, ainsi, le développement normal de la ville.»

AMBIGUITÉ La position de la commune est donc enfin précisée. Le communiqué infirme ce que l'architecte de la ville déclarait en décembre au sujet de l'«existence» de ce plan. On est donc en train de se mettre en position de satisfaire aux exigences légales.

D'autre part, il subsiste une ambiguïté, lorsque le communiqué parle du «développement normal de la ville». Celui-ci peut-il se poursuivre — Eurotel y compris — alors que le plan d'aménagement n'est pas encore terminé? Là est la question. On peut dès lors gager que la controverse n'est pas près de s'éteindre, hélas, même si le Conseil communal estime suffisante sa ferme doctrine en matière de plan d'aménagement.

M. G.

Neige et soleil

(c) Vendredi matin la neige s'est enfin mise à tomber sur le canton de Fribourg. En fin de journée, la nouvelle couche n'était pas encore importante, mais elle avait valeur de promesse.

La manque de neige incite trop de skieurs à ne pas quitter la plaine. Or, même dans les stations où les pistes sont défavorables, on a bénéficié ces derniers jours de panoramas ensoleillés d'une beauté exceptionnelle, au-dessus de la mer de brouillard. Mieux, les pistes étaient bonnes, à Charmey par exemple, au moment même où les «rampants» de la plaine croupissaient dans la purée de pois déprimante. Ceux qui ont «la foi» sont montés quand même. Ils ont été merveilleusement récompensés.

Ecoliers-ski dans toutes les stations (c) Des concours de ski, organisés à l'intention des enfants de 7 à 12 ans, se déroulent actuellement chaque jeudi, successivement, dans les stations fribourgeoises. Une finale aura lieu le 24 février au Moléson. L'enseignement conditionnel naturel du déroulement des épreuves.

La direction de l'instruction publique a désigné, comme responsable de ces concours, M. Jean Bersier, professeur à l'école secondaire de la Broye.

BULLE Exposition de vaches: une seconde tournée... (c) L'exposition de vaches laitières organisée à Bulle l'an dernier avait suscité un intérêt exceptionnel parmi les éleveurs dont certains vinrent même des pays de l'Est et du Canada pour apprécier les produits de croisements. Aussi une exposition semblable sera-t-elle organisée les 17, 18, 19 et 20 avril, avec l'accord des fédérations d'élevage des races pie-rouge et pie-noire.

ESCHERT Huit habitants de plus (c) Au 31 décembre 1971, on comptait à Eschert 348 habitants, (340) dont 28 étrangers. (26) On a enregistré 26 arrivées, et 32 départs de citoyens suisses, et 42 arrivées et 41 départs d'étrangers. Il y a eu 5 naissances et 3 décès.

CONSCRIPTION (c) En début de semaine, les 400 conscrits de la classe 1972, dont 100 Romands, se sont présentés, chez le chef de section en vue de l'inscription pour le recrutement. Sur la base de cette inscription, il leur sera établi un livret de service puis ils seront convoqués pour le recrutement, en avril.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS: Apollo: 15 h, Heidi et Pierre; 20 h 15, Les Assassins de l'ordre. Capitole: 20 h 15, dimanche 15 et 20 h 15, La Grande Lessive. Elite: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Teufliche Gelüste. Lido: 15 h et 20 h 15, La Solitude du Tigre, Le Samourai. Métro: 15 h et 20 h, 100 dollars pour un Sheriff, Commissaire X; 3 panthères bleues. Palace: 15 h et 20 h 15, Klute; Dimanche à 10 h 30, Die Chinesische Mauer. Rex: 15 h et 20 h 15, James Bond 007 - Les Diamants sont éternels; 17 h 45, La Salamandre. Dimanche 10 h 30, Voyage chez les vivants. Scala: 14 h 30 et 20 h, Autant en emporte le vent. Studio: 15 h et 20 h, Ein Körper voller Lust. Samedi 23 h 30, Les Femmes aux 1000 plaisirs.

Pharmacie de service de nuit et du dimanche: Pharmacie de l'Aigle, rue Centrale 25, tél. 2 26 76.

Médecin pour cas urgents: jeudi et dimanche, tél. 6 62 62. Théâtre de Poche: 20 h 30, Jazz et musique classique. Théâtre municipal allemand: Bieler Spieltheater «Stacheldraht», von Jakob Stebler.

EXPOSITIONS: Galerie Forum-Light: céramique d'Alma Rossini. Galerie de l'Estampe: l'exposition permanente de gravures. Galerie Flury: 20 artistes. Galerie d'Art, Lyss: H. Oberli. Sports: Patinoire de Lyss à 20 h: Bienne - Zurich ligue B.

Prés d'Orvin: Ecole suisse de ski du mardi Bureau de renseignements: tél. 6 62 62.

Ecole de sport: Macolin, Stauffer. Patinoire et piscine couverte: ouvertes. DIVERTISSEMENTS: Danse: Chambord - Fantasio - Domino - Seefeld. Musique: Chartreuse - Astoria - City Centre - Seefeld - Saint-Paulis - Stadthaus Nidau - Pickwick.

DIMANCHE, Cinéma - Divertissements - expositions, même programme.

commercial. D'ici peu, le centre électronique et l'Université ne pourront plus accepter de nouvelles tâches. De plus, les progrès technologiques sont tels que l'«Univac 3» n'est plus à même d'exécuter certaines tâches nouvelles. L'engin est par ailleurs usé, tout simplement. Il faut songer à le remplacer. L'Etat abordera le Grand conseil à la session de mai prochain dans ce but. Il ne dit rien encore de ce que cela coûtera.

Dans l'attente, il faut parer au plus pressé. A l'Université, l'institut pour l'automatisme doit acquérir un petit ordinateur de conception récente. D'autre part, pour certains travaux à faire à la faculté des sciences, il faut acquérir un terminal de type dit «intelligent», qui sera relié temporairement à l'ordinateur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, puis, définitivement, à l'ordinateur principal qu'on projette d'acheter plus tard. L'investissement sera de 610.000 francs, dont 244.000 fr. à supporter par le canton (la subvention fédérale sera de 60% au titre des investissements universitaires).

La bénédiction des députés sera donc sollicitée, pour cette étape préliminaire du renouvellement de l'équipement électronique de l'Etat de Fribourg et de son université.

UN PERMIS DE CONSTRUCTION QUI VA ENCORE FAIRE PARLER DE LUI... Le Conseil communal de Fribourg a diffusé hier un communiqué qui répond à plusieurs questions soulevées en marge du projet controversé d'un Eurotel à Fribourg. Dans une lettre ouverte, les représentants de quatre partis politiques avaient demandé que soient utilisées les possibilités légales de suspension temporaire de la demande du permis de construire, ce qui aurait permis la mise à l'enquête et l'examen du plan d'aménagement de la ville.

L'exécutif communal est formel: il n'est pas question de recourir à des suspensions de projets quelconques, ce qui, estime-t-il, paralysierait le développement normal de la ville.

Voici l'essentiel de ce communiqué: «... Le Conseil communal est conscient de la nécessité, de disposer d'un plan d'aménagement, répondant aux exigences de l'urbanisme moderne, et de l'obligation d'élaborer un tel plan. Il s'est préoccupé de ce problème depuis assez longtemps déjà. Il a dû constater que la question se présentait d'une manière particulière et complexe pour une ville dont le territoire est presque entièrement construit. Fribourg dispose actuellement d'un projet de plan d'aménagement dont la mise à jour est en cours. Doivent y être incorporés notamment: le plan directeur de circulation et les nombreux plans de quartier approuvés ces dernières années et qui sont, d'ailleurs, conformes aux lignes générales de ce futur plan.»

«... Compte tenu du travail déjà effectué et encore à faire, le Conseil communal estime qu'il sera en mesure de mettre le plan d'aménagement à l'enquête probablement encore à la fin de 1972 ou au début de 1973. La suite de la procédure, avec les oppositions et leur examen, prendra encore un certain temps. Il est donc exclu de songer à suspendre, dans l'intervalle, l'approbation de projets courants ou particuliers et de paralyser, ainsi, le développement normal de la ville.»

AMBIGUITÉ La position de la commune est donc enfin précisée. Le communiqué infirme ce que l'architecte de la ville déclarait en décembre au sujet de l'«existence» de ce plan. On est donc en train de se mettre en position de satisfaire aux exigences légales.

D'autre part, il subsiste une ambiguïté, lorsque le communiqué parle du «développement normal de la ville». Celui-ci peut-il se poursuivre — Eurotel y compris — alors que le plan d'aménagement n'est pas encore terminé? Là est la question. On peut dès lors gager que la controverse n'est pas près de s'éteindre, hélas, même si le Conseil communal estime suffisante sa ferme doctrine en matière de plan d'aménagement.

M. G.

La neige dans le canton

● Bellegarde - Janu: 5 - 20 cm de neige dure, tout fonctionnelle.

● La Berra: fermée.

● Bulle - la Chia: fermée.

● Charmey - Vounez: 10 à 40 cm de neige dure et fraîche, pistes bonnes, tout fonctionnelle, route mouillée.

● Châtel-Saint-Denis - les Paccots: 5 - 20 cm de neige dure, piste de Borbuintz et les autres défavorables, téléskis de Borbuintz et de Corbetta ouverts. Route mouillée. Piste de fond éclairée à la Riondômeire.

● Gbloux - Vuisternaz: fermée.

● Lac-noir: 5 - 30 cm de neige dure, pistes praticables, les téléskis de la Riegisalp et du Kaiseregg fonctionnent, route mouillée.

● Molson: 0 - 15 cm de neige dure, pistes défavorables, télécabine et téléphériques fonctionnent. Route mouillée.

● Sorens: fermée.

● La Vilette - Im Fang: piste de fond éclairée ouverte.

Au Conseil municipal (c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal d'Eschert a alloué un don de 50 fr. en faveur des enfants infirmes moteurs cérébraux. Il a étudié la proposition de statuts pour une association pour l'aménagement régional. Cette étude n'a donné lieu à aucune remarque. Il a également pris connaissance du nouveau tarif des maîtres ramoneurs.

ESTAVAYER A la paroisse protestante (sp) La vie paroissiale a été vécue, ces temps derniers, sous le signe de l'ocuménisme. Samedi dernier, au cours d'un mariage célébré au temple, le curé de Murist, l'abbé Louis Allemann, a participé à la liturgie et prononcé une allocution, l'un des mariés étant son paroissien. Le dimanche 16 janvier, catholiques et protestants se sont retrouvés à la Collégiale Saint-Laurent pour un office ecuménique présidé par les prêtres et pasteur de la ville. Au cours de cet office, le chanoine Bavard, professeur de théologie à Fribourg, a apporté une forte prédication sur le thème du retour à l'unité des chrétiens.

Violent choc à Lussy Hier, vers 5 h 30, un habitant de Marly, conduisait un fourgon en direction de Romont. A Lussy, le véhicule dérapa sur le verglas et heurta une voiture arrivant en sens inverse, conduite par un habitant de Vuisternens-en-Goz. Dégâts: 5000 francs.

Près de Marly, un bus scolaire dérape Hier à 16 h 20, une habitante du Muret circulait au volant d'un bus effectuant un transport d'écoliers. Dans une descente, entre Marly et le hameau du Port, à la suite d'un léger coup de frein, le véhicule dérapa sur la chaussée glissante et entra en collision avec une voiture conduite par un habitant de Fribourg et arrivant en sens inverse. L'un des enfants et l'automobiliste

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

APRÈS LA SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE CES DÉBATS QUI S'ÉTERNISENT...

Une fois de plus, un ordre du jour beaucoup trop chargé n'a pu être épuisé. Il était passé 22 heures, les conseillers de ville avaient siégé quatre heures d'affilée, et la moitié seulement des objets avaient été traités. Deux points particulièrement importants - Initiative sur la sauvegarde de la vieille ville, rapport d'enquête de la commission de gestion sur la direction des travaux publics - ne purent être abordés (les mauvaises langues diront qu'une fois de plus, M. Kern fut sauvé par le gong). Séance de relevée le 3 février.

Le constant accroissement du pensum de notre parlement municipal montre à l'évidence que le rythme d'une séance par mois est trop lent. La seule solution rationnelle consisterait à siéger une fois par quinzaine. Depuis des années, le Conseil de ville n'a plus tenu de «séance simple», travaillant toujours de 18 h 15 jusque vers 22 h. Avec deux séances par mois, nos conseillers de ville pourraient mieux se concentrer sur leur besogne, car au cours de la quatrième heure (et même avant), l'attention flait et la cohérence des débats en souffre.

LE NOUVEAU GYMNASE Même s'il n'eût pas à affronter la déplaisante discussion du rapport d'enquête dirigé contre lui, M. H. Kern n'eût guère le temps de s'amuser. Il répondit à pas moins de neuf motions et interpellations, dut aussi intervenir à plus d'une reprise à

propos de la vieille ville et du nouveau gymnase.

En ce qui concerne ce dernier objet, le crédit d'étude de 670.000 francs, accordés sans opposition, donna lieu à un intéressant débat. Se montrant beaux joueurs, les représentants de l'Alliance des indépendants (qui avaient, il y a quelques années, lancé une initiative pour que le gymnase fût installé à la Champagne), déclarèrent accepter sans arrière-pensée le verdict de la majorité. Plusieurs orateurs d'autres partis regrettèrent qu'on n'eût pu trouver un meilleur emplacement pour cette école, dont la construction amputera sérieusement la promenade favorite des Biennois, même si le comblement partiel de la baie doit constituer une certaine compensation.

TROP MODESTES! Une bonne partie de la séance fut consacrée au réajustement des jetons de présence et des indemnités des conseillers municipaux non permanents, des conseillers de ville et des membres des commissions. On ne peut dire que les débats se distinguèrent par leur clarté. Il est vrai que, quand il s'agit de se voter à soi-même une rétribution en espèces sonnantes et trébuchantes, on peut se sentir gêné. D'aucuns estiment que l'activité politique est un devoir civique que l'on doit accomplir par conviction et non à cause de ce qu'il peut rapporter.

D'autres (j'en suis) estiment nettement insuffisants les quinze francs

par séance que touchaient jusqu'ici les conseillers de ville (même pas le salaire d'une femme de ménage), cette sorte d'aumône ayant quelque chose d'un peu humiliant. Si l'on veut intéresser davantage de citoyennes et de citoyens à la chose publique, il faut leur accorder une indemnité convenable. En la portant de 15 à 25 francs, on se borne, d'ailleurs, à compenser à peu près le renchérissement.

(On signalera à ce propos que le Grand conseil bernois envisage également une adaptation de ses indemnités.)

Il fut aussi question de la révision de notre règlement communal. On s'étonna que cet objet capital n'ait pas figuré à l'ordre du jour puisque l'un des nouveaux articles modifie la structure même de notre exécutif. Enfin, la prochaine démolition du bâtiment de la rue Basse dont j'ai parlé jeudi donna lieu à une intervention. M. Kern a déjà convoqué pour lundi une conférence de presse lors de laquelle il fournira tous les éclaircissements souhaitables.

On signalera encore que le nombre des représentants du sexe imparfaitement dit «faible» s'est augmenté d'une unité: il s'agit d'une personnalité bien connue, Mlle Marthe Laur, du parti radical allemand. Paradoxalement, seule la fraction socialiste ne compte pas encore de femme dans ses rangs.

R. W.

1^{re} série 29.1.au 6.2.1972 véhicules utilitaires - accessoires 42^e SALON AUTO GENEVE 2^e série 9 au 19 mars 1972 voitures - carrosseries - accessoires - équipements de garage

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Importante fabrique textile de la région lausannoise, en plein développement, cherche

mécanicien-tricoteur sur machines rectilignes Dubied et Stoll

- Poste intéressant pour candidat capable et dynamique
- Avantages sociaux
- Restaurant d'entreprise
- Possibilité de logement



S. A.

Fabrique de bas et tricotés
Av. du Temple 5
1020 Renens-Lausanne

Tél. (021) 34 98 71

SAUTER

Bureau de Suisse romande
cherche, pour son dépôt de Renens,

1 magasinier

Des électromonteurs ou électromécaniciens sont priés de faire leurs offres à Fr. Sauter, bureau Suisse romande, case postale, 1020 Renens.

Pour renseignements complémentaires :
tél. (021) 38 63 41.

Fr. Sauter S.A. 4016 Bâle
Fabrique d'appareils électriques
Tél. (061) 32 44 55, Tél. 62 260

Etude d'avocats à Lausanne cherche,
pour entrée à convenir,

une SECRÉTAIRE et une SECRÉTAIRE-COMPTABLE

sachant la sténographie.

Faire offres détaillées, avec curriculum
vitae, sous chiffres PG 900236
Publicitas, 1002 Lausanne.

Honeywell S.A.

cherche, pour son département Composants pour l'automatisme, à Genève,

INGÉNIEUR DE VENTE HTL ou éventuellement FEAM

Après formation, nous confierons au candidat la vente de nos composants d'avant-garde auprès de notre clientèle industrielle.

Le français comme langue maternelle, ainsi que de bonnes connaissances d'allemand sont souhaitables.

Pour plus de détails, téléphonez à M. Galbier qui vous renseignera et vous proposera une entrevue.

Honeywell S.A., Dolderstrasse 16, 8030 Zurich. Tél. (01) 34 74 40



Les Chemins de fer du Jura engageraient, pour leur service des automobiles à Tramelan ;

UN CHAUFFEUR D'AUTOCARS UN MÉCANICIEN-CHAUFFEUR UN NETTOYEUR ET OUVRIER DE GARAGE

Les candidats au poste de chauffeur d'autocars possédant le permis de camion depuis 1 an et âgés d'au moins 22 ans seraient formés.

Nous offrons : bonnes conditions de salaire, places stables, activités intéressantes et variées, assurances sociales, etc.

Entrée en service : à convenir.

Offres : les candidats sont priés de s'annoncer au moyen du coupon ci-dessous ou de prendre rendez-vous par téléphone au garage CJ à Tramelan, tél. (032) 97 47 83, ou en dehors des heures de travail, tél. (032) 91 34 55.

A découper ici et adresser sous pli fermé à la
Direction des Chemins de fer du Jura,
2710 Tavannes

Je m'intéresse à une place de chauffeur d'autocars *)
de mécanicien-chauffeur *)
de nettoyeur et ouvrier de garage. *)

Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____
Localité : _____ Etat civil : _____
Profession : _____ Rue et No : _____
*) souligner ce qui convient. Tél. : _____

Bureau Robert-A. MEYSTRE, architecte F.A.S. S.I.A. cherche

UN TECHNICIEN-ARCHITECTE et UN DESSINATEUR ARCHITECTE expérimenté

Travail varié, touchant des programmes industriels, commerciaux, scolaires et d'habitation.

Situation stable dans climat de travail agréable ; semaine de cinq jours ; prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de traitement.

Rue Saint-Maurice 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 38 45.

PAUL DUBOIS S.A., DÉCOLLETAGES, 2610 Saint-Imier
cherche

DÉCOLLETEURS D'APPAREILLAGE SOIGNÉ

pour travaux sur tours automatiques Tornos M7 à R28.

Appartement à disposition.
Entrée en service immédiate ou selon entente.

Faire offres écrites ou se présenter à la Direction.



JOHN MATTHYS
AGENT GÉNÉRAL

Le poste que nous avons à repourvoir dans nos bureaux offre à

jeune collaborateur

un travail indépendant et varié comportant des contacts réguliers avec la clientèle. Il demande des aptitudes à traiter avec le public et une bonne formation commerciale. Des connaissances de l'assurance sont souhaitées.

Si vous y êtes intéressé, veuillez adresser votre offre de service ou demander un rendez-vous à John MATTHYS, agent général, 5, rue du Musée, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 61.

VON ROLL

UNE ENTREPRISE DE GRANDE RENOMMÉE

cherche, pour le développement de son département en fonte, un

PARTENAIRE COMMERCIAL

responsable de la vente de ses produits de fonderie pour la Suisse romande.

Le profil du poste est le suivant :

- être de langue maternelle française
- comprendre une conversation courante en allemand
- bénéficier d'une expérience au moins dans le secteur commercial d'une entreprise
- avoir entre 28 et 40 ans.

Monsieur Gilgen vous donnera volontiers et sans engagement tout renseignement à ce sujet.

VON ROLL S.A., 4710 KLUS
Tél. (062) 71 33 33 (572).



NEUCHÂTEL engage pour

LA CITÉ UNE VENDEUSE AUXILIAIRE

pour l'après-midi
rayon bas.

Prestations sociales
d'une grande entreprise
+ taux d'épargne plus favorable
pour le personnel COOP.

Faire offres à la Direction
des Grands Magasins ou
se présenter directement à
La Cité



SOCIÉTÉ SUISSE MULTINATIONALE



Pour compléter le personnel d'une de nos divisions commerciales, nous cherchons un

collaborateur commercial qualifié

qui, après une formation appropriée, deviendrait responsable d'une section.

Nous demandons :

- bonne formation professionnelle (certificat fédéral de capacité, diplôme d'une école de commerce, ou maturité commerciale) ;
- excellentes connaissances de la langue anglaise ;
- connaissances pratiques, si possible en matière de transports, de transit et/ou d'assurances ;
- excellent esprit d'initiative et aptitudes à travailler d'une façon indépendante avec une petite équipe de collaborateurs ;

Nous offrons :

- travail stable, intéressant et varié en plein centre de Genève ;
- ambiance de travail agréable au sein d'une organisation suisse multinationale ;
- salaire correspondant aux responsabilités et compétences du candidat.
- avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service à la Société Générale de Surveillance S.A., Division personnel, 1, place des Alpes, 1211 GENEVE 11.

L'hôtel TERMINUS
Neuchâtel,
engagerait pour
date à convenir

1 sommelière

Horaires de 9 h à
17 h ou de
17 h à minuit.

Téléphoner au
(038) 25 20 21 ou
se présenter
à la direction.

HOTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart

Nous cherchons :

sommelier

Salaire assuré.
Horaire étudié.

garçon de maison

pour entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 55 29 29.

Madame, Mademoiselle, vous êtes une

vendeuse

mais vous désirez assumer plus de responsabilités que vous n'en avez actuellement. Nous vous proposons un poste de

démonstratrice

dans un grand magasin sur place.

Une bonne pratique est demandée.

Nous attendons donc votre offre détaillée que vous voudrez bien adresser à

Schewe Schwarz & Cie,
Hammerstrasse 123, Bâle.
Tél. (061) 33 24 86.

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes ?



Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55.95

Pour cause de manque de personnel, S.A. suisse remettrait à particuliers capables divers

dépôts de livraison

dans rayons réservés d'une nouveauté mondiale sensationnelle et sans concurrence (article chimique d'un usage courant). Uniquement envois en remboursement, pas de démarches personnelles (porte à porte) ou de publicité. La publicité générale est assurée par le fabricant. Cet article de grande consommation, unique, étant constamment renouvelé, il garantit un revenu très intéressant, sans risques. Cette activité peut être exercée accessoirement. Capital nécessaire pour l'équipement du dépôt à partir de 7000 francs.

Renseignements et demandes :
Case postale 200, 8049 Zurich.



Brasserie du Cardinal S.A.

Entrepôt de Neuchâtel cherche

aide-chauffeur

Le permis de conduire n'est pas absolument nécessaire.

Salaire intéressant.

Horaire régulier, place stable, caisse de pension.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt Tacconnet 14. Tél. (038) 25 11 04.

Je cherche pour répétition

PIANISTE

4 après-midi par semaine, dès 16 h, en ville. Ambiance agréable.

Faire offres sous chiffres P 900.001 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



Portescap
Reno SA

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour sa Direction technique, un

INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS POUR RECHERCHE APPLIQUÉE

Les tâches à assumer sont :

- la construction et la mise au point de nouveaux produits, dans le cadre de la division microhorlogerie,
- la surveillance des essais pratiques relatifs à ces nouveautés,
- l'analyse et la synthèse des résultats obtenus

Profil désiré

- diplôme d'ingénieur technicien ETS en microtechnique
- expérience pratique de quelques années souhaitée.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à PORTESCAP, Service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

A Neuchâtel et dans la région

Avec le personnel de la boucherie

La section de Neuchâtel de l'Association suisse du personnel de la boucherie (A.S.P.B.) a siégé dernièrement à Neuchâtel, sous la présidence de M. Charles Hochuli, et en présence de M. Jean Buser, Lausanne, membre du comité central, et René Vallotton, Prilly, secrétaire romand.

A cette occasion, les membres ont pris connaissance avec satisfaction des nouvelles modifications du contrat collectif de travail, entrées en vigueur le 1er janvier 1972 et parmi lesquelles il faut relever l'augmentation des salaires minima allant jusqu'à 150 fr. par mois, 80 % du salaire pour les célibataires, 100 % pour les mariés en cas de service militaire; 24 jours ouvrables de vacances payées dès la 13ème année de service ou 39 ans révolus d'âge et 5 ans de service; une indemnité mensuelle pour outillage, blouse et survêtements, un tablier en caoutchouc et le blanchissage des vêtements de travail, le tout pour un montant annuel de 336 fr. Relevons que le contrat collectif de Bell S.A. a aussi été modifié, cette entreprise introduisant dès cette année cinq semaines de vacances payées dès 55 ans d'âge et 4 ans de service, plus le 13ème mois de salaire. La durée du travail dans la boucherie artisanale en 1972 reste fixée à 48 heures, alors que la semaine de cinq jours avec 46 heures de travail reste sur la liste des revendications de l'association.

En 1972, l'association, en collaboration avec l'école de Spiez, mettra sur pied des

cours de perfectionnement, notamment à Genève et à Lausanne.

Le comité a été réélu comme suit: président, Charles Hochuli; vice-président, Emile Berger; secrétaire, Max Forest; caissier, Marcel Droël; adjoints: Pierre Forchelet et Georges Mayor.

Dans son rapport annuel, le président souligne la part prise par la section au développement de la boucherie. M. Georges Mayor s'occupe avec maîtrise et succès des apprentis en qualité de moniteur de cours. Il est en même temps membre de la commission de gestion de l'association. M. Marcel Droël fait partie de la commission des abattoirs de la ville, tandis que lui-même est membre de la commission d'apprentissage du canton de Neuchâtel et expert d'examen de fin d'apprentissage. De plus, il préside la commission du recrutement de l'association.

Dans l'allocation du président de la Société des maîtres bouchers de Neuchâtel et environs, M. Emile Léger évoque le souvenir d'Albert Otter, décédé sur son lieu de travail. M. Léger se plaît à souligner combien les rapports entre employeurs et employés sont cordiaux sur la place de Neuchâtel. M. René Vuillemin, administrateur des abattoirs, félicite à son tour la section de son travail.

Un comité cantonal neuchâtelois a été créé récemment en association avec la section de la Chaux-de-Fonds.

Neuchâtelois à la radio

Samedi, le Groupe instrumental romand se fera entendre à 16 h 30 sur le premier programme, avec Luc Hoffmann et Bob Jacquillard, saxo et basse. Le même jour, à 8 h 30, sur le second programme, Blanche Schiffmann jouera une sonate de Resac. Dimanche, à 22 h 40, sur le premier programme, Pierre et Mousse Boulanger parleront de poésie universelle. Le même jour sur le second programme, durant l'émission «La joie de chanter», vous entendrez la classe de Mme May Roessiger, de Colombier et deux musiciennes de la Chaux-de-Fonds, Mmes Renée Defraître et June Pantillon interpréteront des mélodies de Pierre Wissmer, vers 16 h 35. Dimanche toujours, à 19 h 30, de jeunes artistes se produiront au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds.

Lundi, à 20 h, la «Bonne tranche» verra s'affronter la Brévine et Rue. Mercredi, à 16 h 15 sur le premier programme, Sélection jeunesse par le professeur Claude Bron. Le même jour, à midi sur le second programme, on entendra Mlle Irène Bourquin, alto, dans un motet de J.-Ph. Rameau et la pianiste Huguette Bolle, dans des variations de Mozart. A 18 h, le journal romand sera en terre neuchâteloise. Jeudi, sur le second programme, Pierre Mollet chantera à Médiumusique, et à 21 h 15, des œuvres de D. Ansermet, sur des textes de Ramuz. Le même jour, à 17 h, nous entendrons la pianiste M.-L. de Marval, et Mme L. Dalman, soprano, dans le Bestiaire de Poulenc. Enfin, à 21 h 45, Pierre et Mousse Boulanger parleront de poésie universelle. Vendredi, au cours du concert de l'O.C.L., Mme Arlette Chédel, alto, interprétera des pages de Franck Martin.

FRANCE VOISINE A Vuillafans, dans le Doubs, on tourne

ANNIE GIRARDOT, PROVINCIALE RÊVANT D'ACTION ET DE LIBERTÉ

Dans une précédente édition (voir FAN du 20 janvier), nous avons parlé du film actuellement en tournage dans la région du Doubs, sur territoire français. L'une des principales vedettes des «Feux de la Chandeleur», Annie Girardot a très vite conquis la sympathie de la région. Quant au réalisateur, Serge Korber, il nous livre ici quelques réflexions nées du jeu des questions et réponses. Réponses qui permettent d'éclaircir de quelques points nouveaux le chemin parcouru par un jeune cinéaste de la nouvelle vague en 1958, devenu célèbre mais qui espère toujours faire mieux.



Annie Girardot et le réalisateur Serge Korber.

(Avispress - IF)

— Dans le roman qui sert de thème au film que vous tournez actuellement, qu'est-ce qui vous a le plus attiré?

— Ce qui me plaît, c'est que c'est une histoire de la femme en général, et c'est rare. En plus, c'est une très belle histoire d'amour et ce qui m'intéresse, c'est la chronique familiale, la chronique d'une ville de province. Il y a tout dans le livre, la femme, la province, c'est magnifique.

— D'ailleurs le cinéma français tend à s'intéresser plus qu'auparavant à des sujets provinciaux. Nous avons l'exemple de Rohmer avec le «Genou de Claire», qui se passe à Annecy, ou «Ma nuit chez Maud», à Clermont-Ferrand. Il semble que l'on délaisse un peu la grande ville, neutre et anonyme?

— On revient, en effet, à ce cinéma-là qui est merveilleux. Il y a une trentaine d'années, on s'intéressait déjà à ce genre qui tient un peu du folklore. C'est aussi le moyen d'ajouter une personnalité au film. Et puis, la province a bougé, c'est bien de la raconter telle qu'elle est en ce moment. Nous avons la chance de tourner sur une époque qui se passe de 1962 à 1972 et il y a eu une sérieuse révolution en 10 ans. On suit le personnage en 1962 et en 1964. Et puis, il y a un saut en 1972, après une longue période de solitude, un grand trou.

— La scène, que vous allez tourner et que préparent les techniciens, se situe quand?

— C'est le premier plan du film, avec Marie-Louise Boursault (Annie Girardot) qui se prépare à aller prendre son petit déjeuner. Vous voyez déjà dans le décor plusieurs journaux engagés, syndicaux. Mais on ne sait pas exactement où se situe son engagement. C'est le départ du film, avant le générique, et ça se passe en 1962. On se dit que c'est une bourgeoise; elle enfle ses bagues, puis la caméra se promène sur les journaux assez orientés, comme «Vie ouvrière», et un autre qu'elle a fait elle-même qui s'appelle «La Femme oisive» et on se demande ce qui se passe. On revient sur elle toujours en train de se parer

de bijoux, on sent la bourgeoisie et en même temps la comédie, le divorce, la rupture avec son monde bourgeois, son mari qui est notaire. Ensuite, pendant le générique, il y a l'explication, le temps passe puis on se retrouve en 1964. Là, elle est complètement libérée.

— C'est une conversion? Pas directement. Elle prend conscience de son milieu, elle sent qu'elle étouffe. Son mari est notaire, très pris par ses affaires, ils n'ont plus de vie commune, elle est seule avec ses enfants, elle se sent inutile. Alors, elle commence à exploser, à éclater, à se révolter, mais tout cela dans un milieu très dur, hostile.

— Il y a un peu des réminiscences de Stendhal?

— Oui, il y a de ça, c'est vrai. Le sujet est magnifique, le scénario très beau. Le roman représentait déjà un très grand matériel, l'adaptation était facile. Nous avons respecté le livre, sans changer l'histoire. Mais la trame étant très littéraire, pour le cinéma, nous avons modifié la construction en suivant chronologiquement l'histoire.

— Le choix des acteurs vous est-il apparu dès la lecture?

— Lorsque je lis une histoire, je la lis en fonction du cinéma. Automatiquement, j'ai vu les personnages. Pour la femme du notaire, c'était Annie Girardot, pour le mari Jean Rochefort. Cela a été très facile. Mais le fait d'avoir fait des films dits commerciaux, me permettrait, bien sûr, de tourner un film avec des acteurs inconnus, si cela s'imposait à ma conception. Pour ce film-ci, j'ai immédiatement pensé à Girardot, qui a

d'ailleurs beaucoup aimé le livre et à qui le rôle plaît beaucoup au point qu'elle a désiré participer financièrement à la production.

— Vous tournez avec un budget normal et en couleurs?

— En couleurs, bien sûr, et le budget est normal. Comme le film me tient particulièrement à cœur, je participe également à la production. Ainsi, on se sent plus libre, mais nous avons tout de même un producteur.

— Avez-vous des projets?

— Oui, j'ai un projet très sérieux qui va certainement se réaliser prochainement. C'est un film avec Jacques Perrin, qui est également un acteur très intelligent, qui choisit et ne joue pas n'importe quoi. J'ai déjà fait un film avec lui, pas très bon d'ailleurs, mais nous avons eu beaucoup de problèmes au niveau de la production. C'était «La Petite Vertu». Aussi, nous nous devons de faire un bon film ensemble et nous allons le faire.

Les techniciens ont terminé leur travail. La pièce brille sous les projecteurs, et de la fenêtre, le parc et les arbres enneigés nous font croire à un hiver bien installé; les flocons artificiels sont prêts à être secoués au-dessus des fenêtres et le mirage est complet lorsque Annie Girardot, vêtue d'un déshabillé luxueux de Mme Boursault, prend place à sa coiffeuse, devant le coffret à bijoux pour... 30 secondes de film, quelques mètres de pellicule, et donner vie à une bourgeoisie de province, rêvant d'action et de liberté, en enfantant ses bagues. IF

JURA - JURA - JURA

Hygiène des denrées alimentaires: Infractions et lacunes graves

Malgré une information constante, les inspecteurs bernois des denrées alimentaires constatent à tout bout de champ que des machines à laver le linge ont été installées dans des cuisines. Or, il est extrêmement difficile de faire déplacer ces machines une fois qu'elles ont été posées.

Les arrières locaux tels que cuisine et garde-manger aménagés dans les nouveaux cafés ou salons de thé accusent fréquemment des dimensions insuffisantes. On prétend souvent, pour justifier telle exigence qu'on ne servira pas à manger à la clientèle. Ce qui n'empêche pas que peu après l'ouverture, on affiche à l'entrée le fameux avis «Service sur assiette - petits menus»! Les restaurants et hôtels sont soumis aujourd'hui à des exigences sévères en matière de cuisine et de magasins à vivre. Les établissements sans alcool avec une cuisine pas plus grande que celle d'un ménage privé, servent très souvent, eux aussi, des repas entiers. Dans ces cas-là également, on devrait, semble-t-il, introduire une patente supplémentaire qui permettrait exclusivement de servir des boissons.

LAITIÈRES

Le stockage du lait pasteurisé cause très souvent des difficultés. Le matin, les «tétrabriques» et les berlingots qui viennent d'être livrés sont fréquemment déposés à l'extérieur de l'armoire frigorifique — le

plus souvent à cause du manque de place — d'où interruption prolongée de la chaîne de refroidissement.

ARMOIRES FRIGORIFIQUES

Il a été constaté à plusieurs reprises que des négociants, vu l'exiguïté de leurs locaux, avaient fait installer l'armoire frigorifique destinée aux denrées alimentaires, dans le garage de leur voiture ou encore qu'ils stockaient des produits comestibles à cet endroit-là.

L'erreur est aujourd'hui très répandue de croire qu'on peut conserver dans l'armoire frigorifique des denrées alimentaires dans tous les cas pendant plusieurs jours. Aussi la viande ou des restes d'aliments extrêmement nauséabonds saisis dans la cuisine de divers restaurants ont été détruits.

Il a été établi, dans une épicerie, que la vendeuse enlevait sur les saucisses non vendues l'étiquette portant la date limite, enfermait ensuite la marchandise dans un congélateur et l'en ressortait au gré des possibilités de vente. Pareils procédés constituent un danger manifeste pour la santé des consommateurs.

Les autorités communales ne prêtent pas toujours une attention suffisante aux constructions de porcheries nouvellement érigées par des entreprises spécialisées dans l'égraisissement des porcs, surtout quand ces porcheries se construisent à l'intérieur d'un village.

Des poèmes outre-Atlantique...



Jean Ber, poète, récitant et fantaisiste biennois bien connu, s'embarquera prochainement pour les Etats-Unis et le Mexique, où il vient d'être engagé pour donner une série de récitals dans plusieurs universités.

Une série de conférences va être organisée par «l'Association Ferdinand Gonseth»

Chacun a encore en mémoire les cérémonies qui, à Sonvilier, son village natal, ont marqué les 80 ans du professeur Ferdinand Gonseth, puis, à Bienna, l'automne dernier, la fondation de l'Association Ferdinand Gonseth et de l'Institut de la méthode, tous deux ayant leur siège en ville.

Leur activité commença par une conférence du célèbre professeur, mathématicien de renom international, pionnier de la philosophie des sciences, et spécialement de cette «philosophie de l'ouverture» — de laquelle sont nées la «méthodologie et la méthode ouvertes» — qui a connu et connaît encore un grand retentissement dans le monde philosophique d'aujourd'hui.

Le 25 janvier, à l'aula du collège des Prés-Ritter, M. Ferdinand Gonseth parlera de «La méthode et l'homme moderne», sujet qui illustrera on ne peut mieux les buts et les intentions de l'Institut de la mé-

thode. Ensuite, dans le cadre des cours de l'Université populaire (Bienna, aula de l'École professionnelle), les membres de l'Institut donneront une série de causeries — suivies de discussion (dans les deux langues) — sur les sujets suivants:

Mardi 8 février, «Méthode ouverte et philosophie», par M. H. Lauener, professeur, privat docent à l'Université de Berne (en allemand); mardi 15 février, «Méthode ouverte et mathématique», par M. W. Sörensen, recteur de l'Université de Neuchâtel (en français); mardi 22 février, «Méthode ouverte et physique», par M. H. Besson, professeur au gymnase (en français); mardi 29 février, «Méthode ouverte et critique littéraire», par M. C. Merazzi, professeur au gymnase (en français); mardi 7 mars, «Méthode ouverte et pédagogie», par M. D. Graf, directeur de l'école secondaire du Châtel (en français).

RÉGION DES LACS

Ils représenteront la Neuveville au progymnase

(c) Après avoir pris connaissance des propositions des partis politiques locaux et de l'association des maires du district de la Neuveville, le Conseil municipal a élu Mme Marianne Troehler, conseillère municipale et chef du service des écoles, en qualité de représentante de la commune de la Neuveville au sein de la nouvelle commission de la communauté scolaire du progymnase. Les représentants des autres communes du district seront M. Marcel Guillaume (Diessle), Mme Irène Cattin (Lamboing), M. Marcel Botteron (Nods) et M. Roger Defossez (Préles).

La nouvelle commission entrera en fonctions le 1er avril 1972, soit au moment de la mise à disposition du nouveau collège du district.

D'autre part, le Conseil municipal a transmis à la direction de l'Instruction publique du canton de Berne les autres propositions reçues en vue de la désignation des 6 représentants de l'Etat de Berne au sein de cette commission, représentants de la Neuveville et 1 représentant des autres communes du district.

Pour que chaque être humain ait le droit de courir sa chance: la pédagogie curative

S'il est une évidence, c'est bien celle de constater que nous ne naissons pas tous sur un pied d'égalité, intellectuellement, physiquement ou matériellement parlant. Il n'empêche que chaque être humain a le droit de courir sa chance au marché de la vie. Pour les uns, tout se déroule relativement facilement. Il n'en va pas de même pour d'autres, les handicapés, les déficients, les retardés. Dans une société comme la nôtre, les inadaptés posent de grands problèmes. Les psychologues et les éducateurs se sont penchés sur eux. Grâce à leurs expériences, à leurs travaux, une nouvelle science est née: la pédagogie curative. Elle est pratiquée avec succès dans les classes dites de développement et dans les institutions spécialisées s'occupant d'enfants plus profondément atteints.

Nous avons rendu visite dans la banlieue lausannoise à une institutrice enseignant dans une classe de développement. Madame G.L., douée de l'intelligence de l'esprit et du cœur, a bien voulu répondre à nos questions:

— A quand remonte la création des classes de développement?

— Elles sont apparues, en nombre restreint, vers l'année 1908 déjà. Elles accueillent des enfants non capables de suivre normalement le programme scolaire primaire. Par la suite, l'entrée en vigueur de l'assurance-invalidité prenant en charge les enfants déficients, le Congrès des Droits de l'homme stipulant en 1968 que «tout être humain a droit à l'instruction et à une place dans la société», les progrès de la médecine ont largement contribué au développement de la pédagogie curative. Actuellement, on compte dans le canton de Vaud plus d'une cinquantaine de classes de développement.

— En ce qui vous concerne, comment êtes-vous venue à cette forme de l'enseignement?

— Dès mon jeune âge, je me suis intéressée aux enfants ayant de la peine à comprendre, à suivre, à vivre en société. Au début de ma carrière, j'ai enseigné en internat où j'appris à connaître des enfants caractériels, en raison souvent de circonstances familiales: divorce, éloignement du foyer, biligualité, etc. Ensuite, j'ai eu moi-

même un enfant refusant l'école parce qu'elle lui prenait sa maman. Maintenant, j'enseigne ici depuis dix-huit ans et je m'occupe depuis cinq ans d'une classe de développement comprenant treize élèves (on peut en avoir quinze au maximum), de sept à treize ans. Au début, je tâtonnais, je travaillais par intuition. Cela me paraissait insuffisant, j'ai alors suivi pendant trois ans, à raison d'un jour par semaine, des cours de formation spéciale. (On peut en suivre à Lausanne, Genève, Fribourg, etc.). Ils m'ont donné de l'assurance et les bases qui me manquaient.

— Quels enfants dirige-t-on sur les classes de développement?

— En général des enfants retardés, pour de multiples raisons, signalés souvent par le Centre médico-pédagogique. Ils arrivent en classe de développement après qu'on a constaté au moins un échec scolaire. C'est dommage, car l'enfant est déjà traumatisé par cet échec, sans compter la perte de temps... Un enfant n'entre pas dans ces classes sans l'accord de ses parents. Les familles ont tort d'imaginer que le retard de leur enfant se comblera avec le temps, certains acquiescements ne pouvant se faire qu'à un moment précis de l'évolution de l'enfant, qui n'est pas le même pour chacun. Après l'âge de dix ans, par exemple, un élève n'apprendra plus les livrets selon la méthode «classique».

— Quel est le programme scolaire de ces classes?

— Il est adapté aux possibilités de chaque élève. Beaucoup de leçons sont faites sous forme de jeux. En principe, il faut que chaque élève puisse réussir ce qu'il entreprend, parce qu'il possède déjà à son actif de nombreux succès successifs l'ayant perturbé. Il est important qu'à chaque fois qu'il sort de l'école, il ait le sentiment d'une réussite afin d'avoir l'envie de recommencer. Les progrès sont très lents. Il faut s'armer de patience, de part et d'autre. Ces progrès sont évidemment plus marqués lorsque l'enseignant et élève peuvent compter sur la collaboration des parents. Trop souvent, ces derniers considèrent leur enfant comme un malade et le «couvent», si bien qu'il perd le désir de faire des efforts, de prendre des

initiatives. Il y a aussi les cas, nombreux, où les parents se montrent incapables de s'occuper de leur enfant, lequel demeure livré à lui-même. A propos des parents, il faudrait insister sur le fait qu'ils sont les premiers concernés. Ils ont tort de rester chez eux isolément. S'ils se groupaient, ils se rendraient compte que leurs problèmes sont aussi ceux d'autres parents.

— Quelle est la proportion d'enfants étrangers dans votre classe?

— Ma classe, située dans une école d'une commune très industrialisée, compte dix enfants étrangers pour trois indigènes. Les enfants étrangers, nés en Suisse, possèdent souvent des problèmes. Leur mère travaillant généralement hors du foyer, ils sont placés ici, puis là, tant en Suisse que dans leur pays d'origine. A sept ans, lorsqu'ils entrent chez nous ou reprennent leur place au bercail, il arrive qu'ils soient profondément perturbés par les changements de milieu qu'ils ont subis, d'où leur inadaptation scolaire.

— Un enfant victime de troubles peut-il rattraper son retard?

— Un élève scolairement retardé, manquant de maturité, est capable parfois, après un stage d'un an et demi au minimum, de rentrer dans le circuit normal. Mais, plus on tarde à le faire entrer en classe de développement, moins ses chances de réadaptation sont grandes. Il est en effet plus facile de créer de nouveaux automatismes quand il n'y a pas encore d'erreurs à corriger. De toute manière, il faut croire à la possibilité d'une amélioration chez tout être vivant, du plus déficient au moins atteint.

— Peut-on espérer une multiplication, sans doute nécessaire, des classes de développement?

— Les milieux éducatifs prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'un enseignement spécialisé. Malheureusement, le nombre des enseignants disposés à prendre ces classes en charge est nettement insuffisant. Pourtant, c'est un enseignement qui procure beaucoup de joies, pour autant que le maître ne soit pas attaché aux notes et aux moyennes, pour autant qu'il estime que chaque enfant a le droit d'être heureux.

Mireille KUTTEL.

les gais lutins

Institut pédagogique forme :

Contact journalier avec les enfants

10, av. de Jaman
1005 Lausanne
Tél. (021) 23 87 03

Foyer Felsenbourg, Evillard

Une jolie chambre, avec lavabo et grand balcon, serait libre à partir du 1er février 1972. Situation tranquille et vue magnifique sur la ville et les Alpes. Grand jardin, cuisine soignée. Egalement indiqué pour vacanciers.

Pour tous renseignements :
Tél. (032) 3 45 25 ou 2 83 97.

ÉCOLE CLUB MIGROS

COURS DU SOIR COUTURE

Utilisation d'un patron. Coupe et confection d'un modèle inédit de votre choix

Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 5.—

Lundi de 20 h à 22 heures.

BEAUTY-SCHOOL

Tout l'art du maquillage et des soins de la peau

Cours de 5 leçons de 1 h 30 : Fr. 28.—

Mardi de 19 h à 20 h 30.

Bulletin d'inscription à renvoyer à :

ÉCOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ c/o : _____

Localité : _____ tél. : _____

s'inscrit à un cours de :

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Fauille d'avis de Neuchâtel

plus vite plus simple

Prêts personnels

Bon pour de l'argent comptant avantageux

(max. frs. 25 000.—) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

C/ 391	Je désire un prêt personnel de frs.	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Nom	Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	NP/Lieu	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
No. de tél.	Profession	Nationalité	Loyer mensuel frs.
Demeurant ici depuis	Employeur	Prêt destiné à	
Ancien domicile	A cette place depuis le	Date	
Rue	Salaire mensuel frs.	Signature	

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

Banque Rohner SA

Discrétion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

35 ans

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal: St-Gall
Neugasse 26

Succursales: Zurich
Lugano, Chiasso

MIGROS

Samedi
22 janvier
No 292

Par-dessus
le marché

Nouvel emploi du temps :

Déjeuner à midi en dehors de la maison

Le premier snack de Migros fut ouvert en 1952. Il était surtout destiné aux ménagères et devait leur permettre, après avoir fait leurs provisions, de bavarder tranquillement en dégustant une tasse de café et un morceau de gâteau, sans que cela leur coûte bien cher. Jusqu'à maintenant, à peine vingt ans plus tard, Migros a pu, dans toute la Suisse, ajouter soit un M-Restaurant soit un M-Snack à ses magasins les plus importants. En raison de la semaine de cinq jours et du peu de temps dont ils disposent pour aller déjeuner, beaucoup de travailleurs ont découvert les avantages de nos locaux de restauration. En choisissant soigneusement nos menus, nourrissants tout en étant faciles à digérer, nous avons immédiatement réagi en conséquence, sans perdre de vue, bien entendu, le but que nous nous sommes fixé : M-Restaurants et M-Snacks sont là pour rendre service à la population, c'est pourquoi les prix doivent être calculés au plus juste.

C'est un grand plaisir pour nous de constater qu'en de nombreux endroits des restaurants et des tea-rooms ont également commencé à servir des repas à des prix intéressants. Dans les quartiers où les magasins et bureaux sont nombreux, on observe même une véritable rivalité, c'est à celui qui offrira les menus les moins chers. Nous saluons cette évolution, car c'est le client qui en profite ; elle prouve de plus qu'une saine concurrence est le meilleur moyen d'obtenir des prix fixés en faveur du consommateur. Toutefois, le client est en droit d'attendre davantage que des menus à des prix avantageux, à savoir des prix clairs : toujours plus nombreux sont les établissements qui adoptent le système des 15% de service inclus dans les prix, d'autres continuent à les ajouter au total de la facture. Cela entraîne des confusions regrettables. Et surtout cela rend plus difficile une véritable comparaison des prix. Migros a toujours joué cartes

sur table et indiqué bien clairement des prix nets. Dans plus de 120 M-Restaurants et M-Snacks, il faut comprendre les prix exactement tels qu'ils sont indiqués : prix net - prix clairs. A propos de comparaison de prix : Migros ne finance pas ses menus bon

marqué par la vente de boissons chères. Celles-ci sont au contraire souvent vendues pour une fraction du prix en usage dans d'autres établissements. C'est donc le total inscrit sur nos factures qui rend la comparaison des prix vraiment intéressante.

Comment les graphistes voient les Ecoles-clubs

Lors d'un concours organisé par les écoles-clubs de Migros, plus de 80 graphistes ont présenté 164 projets d'affiche. La seule condition imposée était de reproduire le sigle caractéristique des écoles-clubs Migros.

Une somme de 20.000 francs était réservée aux dix meilleurs projets, le premier prix étant doté de 6000 francs, le dixième de 500 francs. Le jury a décerné les trois premiers prix à Walter Ottiger, Berne, Michael Freisager, Maur (ZH) et René Althaus, Berne. Par des moyens graphiques très simples — un petit chat souriant, la queue fièrement dressée, le corps formé par les lettres du sigle Ecole-club — Walter

Ottiger a su exprimer les caractéristiques qui sont l'attribut des écoles-clubs : gaieté, légèreté, ruse et élégance, intelligence.

Les 60 meilleures affiches seront exposées dans les écoles-clubs dans le cadre d'une exposition itinérante. A l'occasion de cette exposition fort intéressante, il est possible de participer à un concours destiné au public : les personnes qui devineront les trois affiches plaisant le mieux aux visiteurs pourront gagner une installation stéréo Hi-Fi d'Ex Libris, un voyage organisé par Hotelplan à Ceylan, Bangkok, ou aux îles Canaries ou bien l'un des 1000 livres ou disques offerts en prix par Ex Libris.

Bourses d'études pour jeunes musiciens

Depuis 1969, la Fédération des Coopératives Migros remet chaque année des bourses d'études à des jeunes musiciens n'ayant pas encore atteint leur trentième année. En 1971, ont pu se présenter des pianistes, des clavecinistes et des organistes. A l'occasion de la distribution des prix, les bourses ont été remises

à 15 jeunes musiciens professionnels. Celles-ci sont fixées à 600 francs par mois au maximum, ne doivent pas être versées plus de 3 ans et contribuent à assurer aux jeunes artistes une formation sérieuse, augmentant ainsi leurs chances dans l'avenir de leur profession.

Mouchoirs en papier

Pratiques, agréables et hygiéniques. Blancs, 6 x 10 mouchoirs, —.75 c. Menthol, 6 x 10 mouchoirs, —.80 c.

Achetez 2 paquets (120 mouchoirs), économisez —.30 c.
Achetez 2 paquets (180 mouchoirs), économisez —.45 c., etc.

Action :

Tilsit suisse

Première qualité.

Actuellement Fr. 7.80 au lieu de

Fr. 9.—

Profitez-en !

Sur nos marchés de légumes et de fleurs

Par suite de températures exceptionnellement élevées et de longues périodes pluvieuses dans les régions de production de l'étranger, les articles suivants ont subi certaines dépréciations de qualité, leurs prix sont élevés et il est relativement difficile de se les procurer : salades pommées d'Italie, d'Espagne et de France choux-fleurs du sud de l'Italie

En revanche, on peut garantir un approvisionnement suffisant de :

chicorées d'Espagne, d'Italie et de France
endives de Bruxelles, de Belgique
fenouils d'Italie
tomates du Maroc et des îles Canaries

En outre, les approvisionnements sont abondants en ce qui concerne les légumes du pays, tels que choux rouges, blancs et frisés, betteraves, céleris, carottes et oignons.

Les prix des œillets d'Italie ont légèrement baissé la semaine dernière. De grandes quantités sont actuellement en bouton et pourront être coupées dès que le temps sera un peu plus doux. On peut s'attendre à de nouvelles baisses de prix. Les roses de Hollande de toutes variétés sont toujours à un prix élevé, le temps froid ralentissant la production.

En ce moment les narcisses de serre venant d'Angleterre (jonquilles) sont d'un prix très avantageux et de qualité impeccable, ainsi que pour les tulipes spéciales (alpendorn).

LA RECETTE DE LA SEMAINE

Les poires à la crème marbrée

Faire ramollir les poires en les cuisant dans un sirop de sucre : laisser égoutter, et les disposer dans les coupes. Faire fondre dans une casserole une plaque de chocolat avec 3-4 cuillerées de jus de poires. Laisser refroidir et mélanger à 2 dl de crème fouettée, de sorte que la crème prenne un aspect marbré. Verser cette crème sur les poires et servir froid.

Notre offre :
POIRES DE TABLE
« Passe Crassane », délicieuses et juteuses. D'Italie. A un prix MIGROS : le kilo —.90 seulement.

M-Drink le lait-vedette de MIGROS

Pasteurisé, homogénéisé et partiellement écrémé. Ne contient que 2,8% de matière grasse.

1 litre —.90
2 litres 1.60 seulement (au lieu de 1.80)
Achetez 2 litres, économisez —.20 centimes.
Achetez 3 litres, économisez —.30 centimes, etc.

Vitalizin

donne des forces et contient 10 vitamines des plus importantes.

Offre spéciale
Boîte de 500 g, maintenant 3.40 seulement (au lieu de 4.—)

Bananes séchées

Un dispensateur d'énergie au doux parfum.

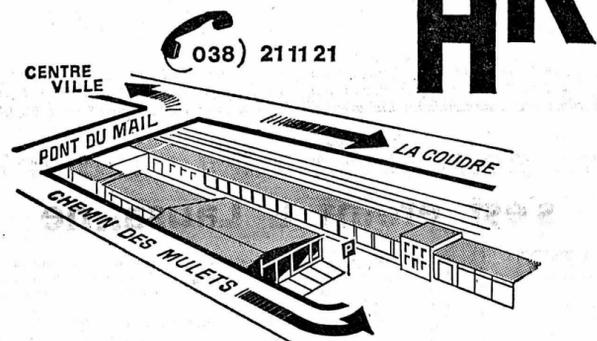
1 paquet 350 g 1.—
2 paquets 1.70 seulement (au lieu de 2.—)
Achetez 2 paquets, économisez —.30 c.
Achetez 3 paquets, économisez —.45 c. etc.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

QUINCAILLERIE OUTILLAGE



CENTRE HAEFLIGER+KAESER S.A.

cherche

VENDEUR QUINCAILLIER

Entrée immédiate ou à convenir.

1 APPRENTI VENDEUR

Entrée août 1972.

Congé tous les samedis après-midi et 1 samedi matin sur 2.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 21 11 21.

Chemin des Mulets 1-3 - Neuchâtel.

Hôtel du Lac, Auvonnier, cherche pour le 3 février,

sommelière

salle à manger.

garçons ou filles de cuisine

Nourris, logés.

Tél. (038) 31 21 94.

NUDING matériaux de construction S.A. cherche

1 aide-magasinier

Place stable et bien rétribuée.

Avantages sociaux.

Semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Se présenter au bureau, fbg de l'Hôpital 19a, ou téléphoner au 25 77 77.

Le travail autonome dans un domaine qui vous est confié personnellement

Qu'il s'agisse de l'exportation ou du marché intérieur, compte tenu de vos connaissances en langues et de vos aptitudes, notre facturation sera le cadre de votre activité que nous aimerions vous attribuer, en travail autonome, en qualité de

collaborateur commercial

ou

collaboratrice commerciale

Conditions à remplir :

Formation commerciale.

Langue maternelle : allemand ou de bonnes connaissances.

Langues étrangères : français ou anglais ou espagnol et anglais.

Au besoin, nous vous initierons avec soin. Une bonne occasion de vous créer une situation autonome. Un travail varié et d'avenir s'offre à vous.

Cette place est-elle à votre mesure ? téléphonez à M. Heuberger, au (056) 75 35 55, ou bien écrivez-nous sous chiffres 5-45-39 au « Service du personnel 1 ».

BBC

BROWN BOVERI

Société Anonyme Brown, Boveri & Cie, 5401 Baden.

Importante entreprise Industrielle de Genève, nous désirons engager un

chef de vente

responsable de l'organisation, la promotion et la direction de la vente d'un nouveau produit sur le marché suisse et européen, il s'agit d'un appareil destiné à rationaliser et automatiser l'échange d'informations dans les relations commerciales et administratives, constituant une innovation très importante.

Nous voulons nous assurer les services d'une personne au bénéfice d'une très bonne expérience de la vente et capable de traiter avec la clientèle de haut niveau. Une bonne formation générale est nécessaire ; des connaissances techniques seraient appréciées, mais ne sont pas indispensables.

Langues : français, allemand et anglais.

Nos conditions de travail sont celles d'une grande entreprise moderne et la rémunération sera fixée en fonction des qualifications.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous chiffre Z 920021-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

VEVEY

C'est pratiquement l'USINE DES PROTOTYPES

DESSINATEURS-DESSINATRICES

en vous joignant à nous, vous direz

Non à la routine
Non aux travaux fastidieux de la série

et vous aurez à CHOISIR DANS LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE

turbines hydrauliques
constructions métalliques
mécanique générale

Nous attendons votre offre.

Ateliers de Constructions Mécaniques de **VEVEY**

à Vevey. Tél. (021) 51 00 51, Interne 206.

Stahlton-Prébéton SA

Pour notre usine d'Avenches, nous cherchons deux

contrôleurs

pour la surveillance de l'exécution exacte de nos éléments en béton

Après mise au courant de leur tâche, nous attendrons de nos nouveaux collaborateurs les facultés d'initiative et d'organisation propres à une fonction indépendante. La connaissance de la lecture des plans est nécessaire.

Cette fonction conviendrait surtout à une personne ayant fait un apprentissage dans la branche de la construction (béton, bois ou métal).

Veillez adresser vos offres au chef d'exploitation de
STAHLTON-Prébéton S.A., 1580 Avenches.

LE PRELET S.A.

Fabrique de cadrans

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

engagent tout de suite ou pour époque à convenir :

ESCO S.A.

Fabrique de machines

TÉLÉPHONISTE

parlant français et allemand, libre d'obligations familiales (conviendrait à veuve ou couple)

OUVRIÈRES

formées ou à former dans divers départements de la fabrication du cadran

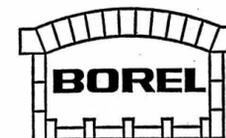
MÉCANICIENS

ou spécialistes

à former sur machine à pointer

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable.

Tél. (038) 57 16 22.



Fabrique de fours électriques industriels

engagerait :

SERRURIERS DE CONSTRUCTION

pour la fabrication de bâtis de fours. Travail varié. Ambiance agréable.

AIDE-SERRURIER

pour coupage et pliage de tôles sur machines. Candidat ayant les aptitudes nécessaires serait instruit par nos soins.

Faire offres à BOREL S.A., 2034 Peseux (NE).
Tél. (038) 31 27 83.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Verglas sur les routes: le tronçon Baden-Maegenwil (AG) transformé en champ de bataille

Des blessés — Cascade d'accidents à Bâle-Campagne et Zurich

De notre correspondant: Le verglas, qui a fait une brusque apparition dans notre pays, a provoqué le chaos sur les routes...

atteints. Les dégâts dépasseraient les 250.000 francs. AUTOROUTE FERMÉE L'autoroute ressemblait à un véritable champ de bataille...

champion. La plupart des collisions auraient pu être évitées, devait préciser notre interlocuteur. Ce nombre inhabituel d'accidents a forcé la police à fermer l'autoroute sur la voie de Berne pendant plus de deux heures...

Le film « Jours tranquilles à Clichy » interdit à Lucerne

(c) Le film du réalisateur danois Jens Jørgen Thorsen, « Jours tranquilles à Clichy », tourné d'après le célèbre roman d'Henry Miller, a été séquestré vendredi après-midi à 15 h 20 par la police...

portante, le film en question ayant fait le plein depuis huit jours. Malgré l'abolition de la censure, les Lucernois ne pourront plus voir ce qui a déjà été projeté à Zurich, Winterthur, Saint-Moritz et Neuchâtel...

LES PROPRIÉTAIRES DISENT NON Les propriétaires du cinéma ont immédiatement réagi et ont déclaré aux journalistes qu'ils n'acceptaient en aucun cas la décision prise...

MISE AU POINT DE LA PRÉFECTURE (ATS) A l'occasion de la saisie du film « Jours tranquilles à Clichy », la préfecture de Lucerne a publié une note constatant que le film projeté depuis quelques jours à Lucerne, a fait l'objet de plusieurs plaintes dénonçant l'obscénité de certaines images...

CAMPS DE SKI: colère au gymnase cantonal de Lucerne

(c) Nous nous défendrons jusqu'au bout, et avec tous les moyens à notre disposition, devaient déclarer vendredi à Lucerne les maîtres de gymnastique de l'école cantonale et des étudiants...

lets ne sont pas disponibles et les pistes sont encombrées par des milliers de skieurs. Après le refus des autorités, c'est la « guerre ouverte ».

Mesures immédiates contre les pollutions du Rhin

BALE, (ATS). — Le directeur des travaux publics du demi-canton de Bâle-Ville, M. Max Wullschlegler, répondant devant le Grand conseil à une interpellation, a présenté les mesures immédiates prises ou à prendre afin de limiter les pollutions du Rhin jusqu'au moment de la construction d'installations d'épuration des eaux près de Schweizerhalle et en aval de Bâle.

matériel nécessaire pour la lutte contre la pollution. Pour leur part, les industries chimiques ont constitué un service spécial chargé d'éliminer les liquides présentant un danger pour l'eau...

Seelisberg: décision la semaine prochaine

(c) C'est mercredi prochain que la décision définitive concernant la réalisation d'un centre mondial de la méditation transcendantale à Seelisberg sera prise.

Le Conseil communal sera tenu au courant mercredi des suites de cette affaire et des observations — positives — que l'envoyé uranais au congrès de Malloreto a faites entre Noël et Nouvel-an. Il est probable — des renseignements non officiels semblent le confirmer — que rien ne pourra empêcher les adeptes de Maharishi Mahesh Yogi de s'installer à Seelisberg, au grand désappointement d'une partie de la population, qui reste elle fort hostile à ce projet.

Le romanche en régression aux Grisons

COIRE (ATS). — Les résultats du dernier recensement fédéral démontrent que notre quatrième langue nationale, le romanche, est en constante régression dans les Grisons. Si, en 1941, 40.187 personnes, soit 31,3 % de la population grisonne, étaient encore de langue romanche, elles n'étaient plus, au 1er décembre 1970, que 37.878, soit 23,4 % de la population du canton des Grisons...

Deux disciples de l'antipape Clemens XV acceptent la défaite

(c) Le 26 janvier prochain aura dû avoir lieu devant le tribunal suprême du canton de Schwytz un procès pour le moins curieux. Deux disciples de l'antipape Clemens, condamnés par le tribunal du district de Schwytz à 100 francs d'amende ayant déposé un recours. Les deux hommes avaient distribué des tracts dans la capitale du canton, tracts sur lesquels le pape Paul VI était traité de « faussaire », de « voleur » et « d'escroc ».

Suspension du trafic marchandises vers l'Italie

CHIASSO (ATS). — Les chemins de fer italiens ont décidé d'interrompre du 24 au 28 janvier le trafic marchandises étranger sur territoire italien. Cette mesure qui a été prise en raison de l'engorgement du trafic interne, risque d'avoir de graves répercussions sur les échanges internationaux, via le Loetschberg et le Saint-Gothard.

Politique suisse de la jeunesse: le groupe d'étude mis sur pied

BERNE (ATS). — Le département fédéral de l'intérieur a constitué un groupe d'étude pour l'examen de questions concernant une politique suisse de la jeunesse. Ce groupe a été mis sur pied à la suite d'une proposition du cartel suisse des associations de jeunesse et du postulat du Conseil des Etats du 3 mars 1971 concernant l'aide aux Etats

de jeunesse par la Confédération ainsi qu'en vertu des travaux de la commission nationale suisse pour l'UNESCO. Le groupe d'étude est chargé d'examiner de quelle manière une politique systématique de la jeunesse peut être mise en œuvre dans notre pays, et quelles seront les tâches incombant à la Confédération dans ce domaine.

(en tant que représentant de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique). Peter Holenstein, rédacteur en chef de la revue pour la jeunesse « Team », Ebikon, Federico Jolli, étudiant, collaborateur à la radio suisse italienne, Sorengo, Mme Emilie Lieberherr, directrice des affaires sociales de la ville de Zurich, Zurich, MM. Gustav Mugglin, cartel suisse des associations de jeunesse, Zurich, Guy Perrot, cartel suisse des associations de jeunesse, Genève, Gerhard M. Schuey, adjoint scientifique au secrétariat général du département fédéral de l'intérieur, Berne.

150 g, 780 calories: c'est la nouvelle ration de réserve du soldat

BERNE (ATS). — « Comme la ménagère avisée qui constitue une réserve de denrées alimentaires, l'armée doit aussi disposer de stocks pour le temps de crise ou de guerre: c'est ainsi que le département militaire a présenté la nouvelle ration de réserve de poche de l'armée qui doit permettre à l'homme isolé de se nourrir pendant un jour en attendant de rejoindre la troupe. La nouvelle ration pèse 150 grammes et contient environ 780 calories.

VALAIS Cette année, les Valaisans devraient réduire leurs cultures de tomates

LAUSANNE, (CRIA). — Sur la base des expériences les plus récentes, la conférence fixant au début de chaque année les directives pour la culture des légumes et des petits fruits en Valais recommande aux producteurs, pour 1972, une réduction des surfaces consacrées à la tomate et aux légumes de garde. Elle demande à ceux pour qui l'agriculture ne représente qu'un gain accessoire non indispensable de laisser l'exclusivité des cultures maraîchères aux producteurs qui en tirent leur revenu essentiel.

La conférence, qui vient de se réunir à Sion, invite les producteurs à participer à l'effort entrepris par l'office maraîcher cantonal et la station fédérale de recherches agronomiques en vue de diversifier encore davantage les cultures par l'introduction d'espèces nouvelles.

Realisée en collaboration avec l'industrie privée, la nouvelle ration de poche ne suit pas la tradition des conserves habituellement distribuées par l'armée. Elle se compose en effet de deux sandwichs au fromage, de deux bâtons de chocolat avec fruits et un sachet de jus d'orange en poudre. L'emballage est constitué par un sachet d'aluminium doublé d'une couche de PVC, qui protège les denrées contre les radiations atomiques et toxiques. Il résiste aux chocs sans que le contenu soit écrasé.

Epilogue d'une curieuse affaire

(c) A Sion, a pris fin récemment un long procès qui avait éclaté en 1966 déjà et qui opposait un entrepreneur de courses postales, M. Bernard Evéquoz, de Conthey, et son employé, M. Georges Patazz, chanteur de car.

nommer des experts. La division des finances des PTT s'en mêla. Un inspecteur fut désigné qui élucida tout le dossier. Cinq ans de procédure furent nécessaires pour liquider l'affaire.

M. Graber à Strasbourg

BERNE (ATS). — Depuis la fin de l'année dernière, c'est au tour de la Suisse d'assumer la présidence du comité des ministres du Conseil de l'Europe. A ce titre, M. Pierre Graber, chef du département politique fédéral, se rendra à Strasbourg le 24 janvier pour présenter le rapport du comité des ministres à l'assemblée consultative. Il présidera aussi la prochaine session du comité des ministres, qui aura lieu au mois de mai à Strasbourg.

VAUD

Décès d'un ancien conseiller national

WINTERTHOUR (ATS). — M. Hans Ruegg, ancien conseiller national et ancien président de la ville de Winterthur, est décédé à l'hôpital cantonal de cette ville, à l'âge de 70 ans, des suites d'une grave maladie.

Le peintre Charles Clément s'est éteint à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Le grand artiste vaudois Charles Clément, connu par ses peintures et ses vitraux, s'est éteint à Lausanne dans sa 83me année.

« Souvenirs d'un peintre ». Il illustra des éditions d'œuvres d'Aristophane et de Théocrite et, ami de l'équipe des « Cahiers vaudois », il réalisa les eaux-fortes des « Guerres de Bourgogne » de Paul Budry.

Quatre semaines de vacances pour les apprentis argoviens

AARAU, (ATS). — Le Conseil d'Etat argovien a décrété que dès le 1er janvier 1972, tous les apprentis des branches commerciales, artisanales et industrielles bénéficieront de quatre semaines de vacances payées. Une disposition transitoire prévoit que les apprentis qui termineront leur formation professionnelle d'ici au 30 juin prochain bénéficieront de trois jours de vacances par année d'apprentissage en plus des trois semaines habituelles.

La bande aux 116 vols a été condamnée à Vevey

VEVEY (ATS). — A l'issue d'un procès de quatre jours, le tribunal correctionnel de Vevey a prononcé vendredi son jugement dans une importante affaire de cambriolages commis par une bande de 22 jeunes gens, garçons et filles, suisses et étrangers, âgés de 20 à 26 ans, dont les méfaits — vols en espèces et en marchandises, dommages à la propriété — avaient été estimés à plusieurs centaines de milliers de francs.

avec des sursis de deux à cinq ans. Les peines requises par le ministère public allaient de cinq ans et demi de réclusion ferme à quatre mois de prison avec sursis.

SUITE Pourparlers entre la Suisse et le Marché commun

A ce propos, la Suisse s'efforcera de faire adopter le système de l'origine cumulative, qui a fait ses preuves dans l'ALEE. Les distorsions de concurrence devront être évitées par quelques règles de base garantissant que le trafic des marchandises en franchise de droits ne se trouve pas perturbé par certaines pratiques, tels les cartels ou les subside.

l'exposé des positions de départ et, surtout, à l'organisation des futurs travaux. Les négociations proprement dites sur les questions de fond devraient être terminées vers la fin de la première moitié de l'année.

Déraillement à Renens 5000 l. d'essence polluent le sol

RENNES (VD) (ATS). — Vendredi vers 13 h 30, trois wagons-citernes ont déraillé sur la voie des entrepôts de Renens (VD), à la suite d'une prise en échappe en cours de manœuvre. Comme de l'essence s'échappait de l'un des véhicules endommagés, le service de défense contre les hydrocarbures, instruit et équipé spécialement par les CFF s'est rendu sur les lieux et a vidangé les wagons. Cependant, environ 5000 litres d'essence se sont perdus. Les équipes de la voie procédaient au creusage pour récupérer, évacuer et brûler la terre polluée.

Pendant toute la période préparatoire, la Suisse s'est efforcée de maintenir une étroite coordination de son action avec celle de ses partenaires de l'ALEE et surtout des trois autres Etats neutres. Cette collaboration acquerra de l'importance durant les négociations car, pour de nombreuses questions particulières, il ne serait pratiquement pas possible d'insérer des réglementations dérogatoires dans les différents accords.

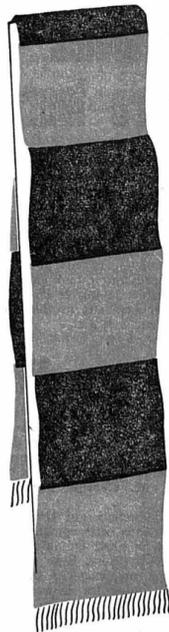
Les intérêts du Portugal sont nettement dirigés vers les exportations agricoles. Mais ce pays se heurte aussi à l'attitude restrictive de la Communauté en ce qui concerne les exportations de produits industriels portugais. Pour l'Islande, il s'agit, avant tout, d'obtenir des concessions pour ses exportations de produits de la pêche, ces concessions devant être comparables à celles qui furent accordées à ce pays lors de son admission dans l'ALEE.

Soutien à Arthur Villard

LAUSANNE (ATS). — Dans une lettre au président du parti socialiste suisse, le bureau du comité directeur du parti socialiste vaudois s'indigne de l'attitude du bureau du Conseil national refusant la candidature de M. Arthur Villard à la commission des affaires militaires, et apprécie vivement la décision de la majorité du groupe parlementaire socialiste de retirer ses membres de la dite commission et l'appui jusqu'au dénouement de cette affaire la plus du parti socialiste suisse. Il invite le groupe socialiste du Conseil national à observer jusqu'au dénouement de cette affaire la plus grande fermeté.

EN LIAISON Pendant la phase dans laquelle les commissions ont arrêté, sur le plan interne, leur attitude, les contacts avec les différents Etats membres étaient particulièrement importants. Ces entretiens se sont déroulés à divers échelons soit directement, soit par la voie diplomatique. C'est ainsi, par exemple, que la visite du ministre français des affaires étrangères, M. Schumann, a entre autres avantages fourni l'occasion d'un échange d'informations approfondi en vue de la préparation des négociations.

LES NEUTRES En décembre, des séances d'ouverture de négociations ont aussi eu lieu avec les au-



Patinoire de Monruz
Samedi 22 janvier à 20 h 15

COIRE

Neuchâtel Sports

Tour de relégation
ligue nationale B



Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

Grande exposition sur 6 étages
3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

CLASSEMENTS

Ligue A

Pour le titre

	Matches		Buts	
	J.	G.	N.	P.
1. La Chx-de-Fds	6	6	—	33 14 15
2. Kloten	6	3	1	2 41 27 8
3. Genève Servette	7	3	1	3 36 34 7
4. Lugano	6	2	—	4 26 27 6
5. Langnau	7	1	0	6 23 37 2

Relégation

	Matches		Buts	
	J.	G.	N.	P.
1. Ambri Piotta	7	4	3	— 34 19 13
2. Sierre	6	2	1	3 24 30 5
3. Viège	7	1	2	4 19 28 5

Ligue B

Promotion

	Matches		Buts	
	J.	G.	N.	P.
1. Berne	13	10	1	2 72 42 21
2. Zurich	13	9	2	2 67 39 20
3. Fribourg	13	8	2	3 63 45 18
4. Olten	13	5	1	7 48 37 11
5. Bienne	13	5	1	7 55 65 11
6. Uzwil	13	4	1	8 52 67 9
7. Villars	13	4	—	9 55 68 8
8. Forward	13	3	—	10 51 85 6

Relégation

1. Davos	13	9	2	2 78 43 20
2. Lausanne	13	9	1	3 60 36 19
3. Kusnacht	13	6	3	4 52 68 15
4. Neuchâtel	13	6	1	6 60 53 13
5. Fleurier	13	5	3	5 50 48 13
6. Coire	13	4	3	6 54 59 11
7. Sion	13	5	1	7 49 64 11
8. Lucerne	13	2	0	11 27 79 2

C'est l'ultime rendez-vous ! Celui où Neuchâtel doit donner le meilleur de lui-même pour sauver sa place en ligue B ! Oh ! bien sûr ! une défaite ne serait en rien catastrophique ! une défaite ne serait en rien catastrophique et devant assurer son maintien en ligue B dans le cas où ses adversaires (Fleurier, Coire, Sion) se hisseraient à son niveau, soit à treize points... (C'est fait pour Fleurier).

Mais Neuchâtel peut faire mieux. Il ne doit pas se contenter d'une défaite. Il doit gagner. Vaincre à tout prix. Démontrer qu'il lui reste un rien d'amour-propre, de prétention. La chronique dit qu'à Kuznacht il a fourni un bon match à défaut d'excellent. Or, ce soir, contre Coire, il est nécessaire qu'il le prouve devant son public. Sur sa patinoire. Car, finalement, si le public a quelque peu boudé Monruz ce n'est que logique, la loi étant immuable : une équipe qui perd ne fait pas recette.

Or, tout au long de cette pénible saison, il est toujours resté un carré de supporters ayant foi en son équipe. En ses joueurs. Pour eux, Neuchâtel doit absolument réussir

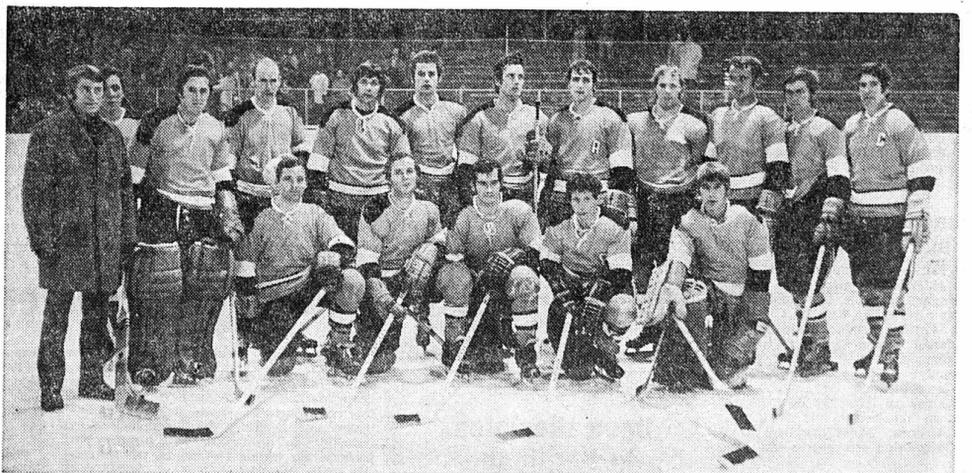
un « truc ». Un grand « truc ». C'est le moins que peuvent exiger ceux qui ont soutenu, jour après jour, la cause de leur club.

C'est l'heure également pour le chroniqueur de ce modeste billet, de prendre congé. De dire toute la satisfaction qu'il a eue de tenter d'établir, entre joueurs, dirigeants et public, un lien, si modeste soit-il, tout au long de cette saison.

C'est l'heure également de remercier les annonceurs ; ils ont (largement) contribué à l'élaboration de cette page par leur soutien financier. Mais, c'est l'heure aussi, de remercier Renaud et ses joueurs. Oui, de les remercier pour les bons moments qu'ils nous ont fait passer. Car, des bons moments il y en eut. On ne va pas les énumérer. Ils sont encore présents dans toutes les mémoires.

Merci Messieurs Renaud, Nagel, Quadri, Henrioud, Campeau, Divernois, Junod, Wittwer frères, Paroz, Uttinger, Schmied, Burkhard, Sandoz, Weidmann, Mombelli, Chevalley, Racine.

Et à l'année prochaine !



Hôtel-Restaurant du Marché

Restauration soignée
Service sur assiette
et à la carte
Place des Halles
Fermé le dimanche
Tél. 24 65 98

MINEX S.A.
J.-C. DEFOREL

Eaux minérales

Bureau : rue Maujobia 6
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 68 69



Chevannes 15 2000 NEUCHÂTEL
☉ 25 44 52



Helvetia Assurances
Zürich **une assurance moderne**

Agence générale
de Neuchâtel
Seyon 10
Tél. 25 72 72

FAN SPORTS



L'EXPRESS

ski

Les championnats suisses nordiques à Tête-de-Ran et à la Combe-Girard

Une constatation unanime : la piste de fond conviendra aux grands stylistes...

Le Jurassien n'est pas homme à se laisser maîtriser par les événements. Une semaine après le Combi, le Loclois se bat pour offrir une infrastructure parfaite aux « fondeurs » helvétiques à l'occasion des Championnats suisses de ski nordiques. La neige s'étant fait attendre, il devint impossible de maintenir les épreuves de fond sur le plateau du Combi. Finalement, le relais et les courses de fond (femmes et hommes) ont trouvé refuge à Tête-de-Ran, ce magnifique plateau se prêtant fort bien aux exigences du ski nordique. Pour sa part, le saut déroulera ses festes, comme prévu, à la Combe-Girard, la Mecque jurassienne au même titre que la Chirurgienne.

UNE PISTE RAPIDE
Or, à Tête-de-Ran, l'or blanc est venu perturber la préparation des pistes. Hier, il a fallu se remettre à la tâche avec un « cœur gros comme ça ». MM. Isely (chef de piste) et Villemain — l'ancien patron du ski nordique du Giron — n'ont pas lésiné sur les moyens et sur leur temps. Secondés par une dizaine de militaires, ils ont préparé une boucle de 7 km 500 répondant parfaitement à ce que les nordiques suisses peuvent attendre d'un parcours devant désigner le champion suisse 1972. « C'est une piste rapide, se rapprochant de celle que nous avons trouvée au Brassus samedi passé », avouent, de concert, les deux Kaelin.

« Une trace qui sera favorable à un styliste », confie le chef de piste.
Cette boucle, à couvrir deux fois (une fois pour les dames), se décompose en trois secteurs. Sur le premier, les « fondeurs » trouveront deux kilomètres et demi de piste sans grandes difficultés sur le second (2me au 6me kilomètre), les difficultés se succéderont à intervalles réguliers, la principale difficulté résidant dans un fort « reek » de 150 mètres; enfin, le troisième secteur se compose d'un long faux plat (un kilomètre) se terminant par une montée précédant l'arrivée. « Une piste très glissante, ponctuée de tronçons de récupération », affirment les « fondeurs » rencontrés à l'entraînement.
De plus, deux traces parallèles distantes d'un mètre cinquante, faciliteront le déroulement de l'épreuve. Indiscutablement, Tête-de-Ran offre des possibilités indéfinissables à la pratique du ski de fond. A quand un championnat suisse des 30 kilomètres organisés par le Ski-club local ?

PROBLEMES D'ORGANISATION
Quinze kilomètres plus à l'ouest, la Combe-Girard s'apprête au grand final de dimanche après-midi. « Les hommes ont travaillé jusqu'à trois heures du matin, dans la nuit de jeudi à vendredi, pour enneiger la piste d'élan », confie le président Geraud. « Aujourd'hui, nous respirons. Cela va mieux. Ah ! cette neige, elle est venue trois jours trop tard ! »

Le saut à la Combe-Girard, le fond à Tête-de-Ran, c'est le grand souci des organisateurs Loclois : il a fallu organiser tout un service de transport, d'informations, transporter le bureau des calculs à Tête-de-Ran, avant de le ramener au Locle ! Mais, le grand point d'interrogation réside dans le fait de savoir dans quelle mesure le public va répondre en raison de la scission des différentes épreuves ? Une question que seul le public peut résoudre. Mais, nul doute qu'il sera nombreux à Tête-de-Ran et à la Combe-Girard, le saut restant le côté attractif de ces Championnats suisses.



CHEVILLES OUVRIÈRES. — MM. Villemain (à gauche) et Isely, les grands responsables de la piste de fond. (Avipress - J.-P. Bailod)

Cent mille membres à la Fédération suisse ?

La Fédération suisse de ski (FSS) va lancer une campagne pour augmenter de 15.000 le nombre de ses membres et le porter à 100.000. Sur un million quatre cent mille skieurs que compte la Suisse, 85.000 seulement sont réunis au sein de la grande fédération nationale.
En plus de son activité purement sportive, la FSS déploie des efforts intéressants de larges couches de la population. Elle possède des cabanes ouvertes au public et s'occupe du balisage et de la surveillance des pistes par des équipes formées par ses soins. Elle consacre aussi une partie de son activité au sauvetage et, mieux encore, à la prévention des accidents de ski (plus de 30.000 par an en Suisse). Pour atteindre ses buts, la FSS compte sur un nombre plus élevé de membres cotisants. Les objectifs de sa campagne ont été exposés jeudi soir à Wengen, au cours d'une conférence de presse dirigée par M. Karl Glatthard, président central. Un film de propagande sera projeté dans une centaine de salles de cinéma; des prospectus seront envoyés aux téléspectateurs et le tout sera complété par une grande loterie.



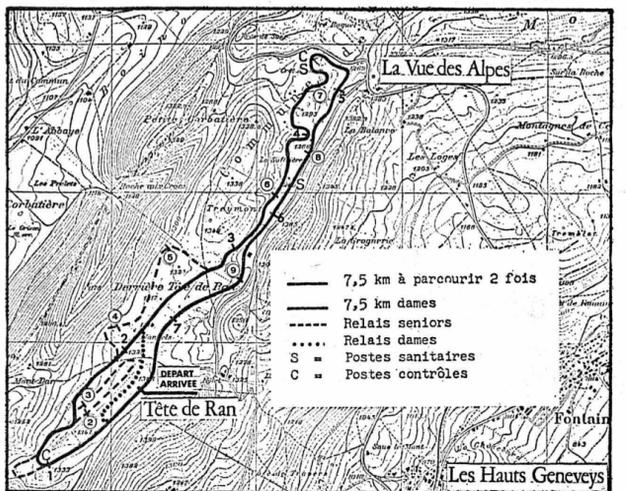
ERIC AUBERT. — A Bischofshofen c'était la célébrité... Et chez lui ? (Photo Grimm)

Wenger à Sapporo ?

Au cours d'une conférence de presse tenue à Wengen, Adolf Ogi, directeur technique de la Fédération suisse de ski, a annoncé que, outre Sylvia Stump, le « fondeur » Ueli Wenger serait proposé au comité olympique suisse pour être sélectionné pour les Jeux olympiques de Sapporo. Pour des raisons de santé, Ueli Wenger (28 ans) n'a pas obtenu de résultats valables ces dernières semaines. L'examen qu'il a subi à Macolin et les « tests » auxquels il a été soumis ont cependant donné d'excellents résultats (les meilleurs jamais enregistrés dans son cas). C'est ce qui a incité la Fédération suisse de ski à demander sa sélection.

A mesure de leurs arrivées au Locle, les « fondeurs » lèvent quelque peu le voile sur l'épreuve de relais, la composition des équipes s'élabore. Certes, le mystère demeure en ce qui concerne Alpina Saint-Moritz (le champion sortant), le quatrième relayeur devant accompagner Giger, Koch et Roner n'étant pas encore désigné. En revanche, Obergoms annonce, comme partants certains, Hauser, Kreuzer, Wenger, alors que le jeune Armin Hischer (19 ans) pourrait compléter l'équipe. Parmi les favoris, citons encore le quatuor quasi-définitif d'Einsiedeln (quatrième il y a douze mois); il se présente comme suit: Alfred Kaelin, Oberholzer (19 ans), Reif (20 ans), Alois Kaelin.
Derrière Obergoms, les meilleures formations romandes devraient être celles des Cernets et Verrières avec Fatton, Keller et les frères Junod, et d'Im Fang (cinquième en 1971) avec J.-Cl. Schwegy, Buchs, Alphonse Schwegy et Louis Jaggi. « Nous de-

vrions conserver notre rang par rapport aux Championnats suisses d'Einsiedeln », confie Jean-Claude Schwegy.
LES « SOLITAIRES »
Ainsi, malgré la neige tombée vendredi, tout est prêt pour que ces Championnats suisses se déroulent dans d'excellentes conditions.
Et, à quelques heures du départ pour Sapporo, les dix membres de l'équipe nationale auront à cœur de démontrer leur valeur. Sur les 15 kilomètres, ils se livreront une bataille terrible, d'autant plus qu'ils partiront en « solitaire », le tirage au sort (?) ayant à chaque fois placé des « fondeurs » de second plan entre eux. Et, comme il fallait une exception pour confirmer la règle, Koch s'élance trente secondes derrière le Valaisan Hauser...
P.-H. BONVIN



LE PARCOURS. — Trait d'union entre la Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran, il verra plus de deux cents fondeurs le suivre...

Première manche du slalom géant féminin du Grand prix de Saint-Gervais

A. Proell éblouissante, F. Macchi malchanceuse

L'Autrichienne Annemarie Proell éblouissante, la Française Françoise Macchi malchanceuse : la coupe du monde féminine a pris un nouveau visage, hier à Saint-Gervais, dans la première manche du slalom géant (la deuxième manche aura lieu ce matin). Cette première manche a été très nettement remportée par l'Autrichienne, qui a devancé de 2'31 la Française Florence Steurer et de plus de trois secondes Michèle Jacot.
Sur une piste longue de 1400 m (340 m de dénivellation) où les plaques de glace alternaient avec une fine couche de neige fraîche et poudreuse, Annemarie Proell a fait très grosse impression : elle a vraiment magnifiquement négocié les 67 portes du parcours, descendant en tête de bout en bout.

GLACE FATALE
Au pointage intermédiaire, le classement en ce qui concerne les premières était déjà pratiquement fait. Mais les écarts étaient minces. Annemarie Proell alla encore plus vite sur la deuxième partie du parcours et, avec son avance confortable, elle peut fort bien remporter maintenant ce dernier slalom géant féminin avant les Jeux, en se contentant d'assurer dans la deuxième manche. Quant à Françoise Macchi, fidèle à son tempérament, elle a attaqué dès le départ. Une plaque de glace lui fut cependant fatale. Elle chuta et termina à neuf secondes de sa grande rivale autrichienne. La même mésaventure est survenue à sa compatriote Britt Lafforge, la gagnante du slalom spécial de Grindelwald.
Chez les Suissesses, Marie-Thérèse Nadig, qui avait déjà fait bonne impression cette

saison à Maribor (huitième), a démontré qu'il faudra compter avec elle en slalom géant également. Excellente sur la première partie du parcours, elle fut malheureusement moins à l'aise sur la fin. Une faute de carrés, qui la porta dans une porte, lui fit perdre un temps précieux. Avec sa sixième place à l'issue de la première manche, tous les espoirs lui restent permis.
DECEPTION
Accusant un retard quasiment insurmontable sur Annemarie Proell, Françoise Macchi, très déçue, expliquait après cette 1re manche :
« J'ai quitté la bonne ligne sur la glace. Je me suis rattrapée comme j'ai pu mais, sur la porte suivante, je n'avais pas fini de revenir dans la bonne position et j'ai touché un piquet qui m'a fait tomber ».

Très fatiguée depuis Grindelwald, Françoise Macchi s'interrogeait, hier soir, pour savoir si elle allait s'aligner au départ de la seconde manche. Elle était partagée entre le désir de rentrer chez elle immédiatement, pour gagner une journée de détente, et celui de courir la 2me manche pour se prouver à elle-même qu'elle est toujours la meilleure en géant. On croit savoir toutefois que Jacques Fournu, l'entraîneur de l'équipe de France féminine, lui a conseillé le repos d'autant plus que sa participation, dans la 2me manche, serait purement gratuite puisque, pour marquer un point dans la coupe du monde, elle aurait

au moins 5 secondes à reprendre pour terminer dans les 10 premières.
Quant à la course, elle fut très difficile et les écarts enregistrés à l'arrivée en témoignent. Seule, à vrai dire, Annemarie Proell fut égale à elle-même tout au long du parcours. Les autres concurrentes ne purent résoudre les nombreux problèmes posés. La neige en effet s'était mise à tomber quelques heures avant le départ et, sur la piste où il n'avait pas neigé depuis plusieurs semaines, elle ne recouvrait pas uniformément la couche glacée depuis longtemps formée.
Avec la bonne performance de Florence Steurer, les responsables français se trouvent placés devant un délicat problème de sélection pour le géant de Sapporo. Françoise Macchi et Michèle Jacot sont actuellement sûres et, pour les deux autres places, nombreuses sont les postulantes. Florence Steurer est évidemment la mieux placée et la deuxième manche, ce matin, sera décisive.

CLASSEMENT DE LA 1RE MANCHE DU SLALOM GÉANT FÉMININ DU GRAND PRIX DE SAINT-GERVAIS :
1. Annemarie Proell (Aut) 1'34'03; 2. Monika Kaserer (Aut) 1'35'57; 3. Florence Steurer (Fr) 1'36'34; 4. Marilyn Cochran (EU) 1'36'88; 5. Michèle Jacot (Fr) 1'37'17; 6. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'37'83; 7. Conchita Puig (Esp) 1'38'10; 8. Roi Mittermaier (All-O) 1'38'17; 9. Hanni

Wenzel (Lie) 1'38'29; 10. Isabelle Mir (Fr) 1'38'40; 11. Odile Chalvin (Fr) 1'38'64; 12. ex-aequo: Annie Famose (Fr) et Gertrud Gabl (Aut) 1'38'93; 14. Danielle Debernard (Fr) 1'39'95; 15. Rita Good (S) 1'39'04; 16. Patricia Emonat (Fr) 1'39'06; 17. Elena Matous (It) 1'39'30; 18. Britt Lafforge (Fr) 1'39'52; 19. Elisabeth Mayr (All-O) 1'39'70; 20. Patty Boydston (EU) 1'39'72; puis: 31. Sylvia Stump (S).

Lauberhorn : en ordre

Malgré l'annulation de la descente non-stop, les courses du Lauberhorn se dérouleront selon le programme prévu. Les organisateurs bernois, qui se sont réunis à Wengen hier en fin d'après-midi, ont en effet décidé, devant les prévisions de la météo, de respecter l'ordre des épreuves.
Ainsi les concurrents auront la possibilité de faire la « non-stop » annulée en raison du brouillard, samedi matin à partir de 10 heures, alors que la descente officielle aura lieu normalement dès 13 heures.

Une innovation au Mémorial Georges Schneider cet après-midi

La Vue-des-Alpes est en passe de devenir le centre sportif du canton de Neuchâtel. Son équipement s'améliore chaque année. Après l'installation d'un téléski, on va passer à une deuxième étape avec la famille Besson, un nom connu puisqu'on trouve un skieur d'élite avec Jean-Pierre, dans la génération actuelle. C'est justement sous sa férule qu'une telle expansion se manifeste. Ce qui n'allait pas échapper au Ski-club la Chaix-de-Fonds, organisateur du « Mémorial Georges Schneider ». Cette épreuve classique se déroule chaque année sur la pente de la Recorne. Vul les conditions d'enneigement de ce début d'année, le Ski-club s'est entendu avec les responsables de la Vue-des-Alpes pour déplacer ce slalom sur le passage de la Chaix-de-Fonds à Neuchâtel.
Le programme est le suivant, pour cet après-midi : épreuve féminine individuelle, épreuve masculine, course par équipes.
Ainsi, on innove avec une course par équipes. Il s'agit d'un slalom parallèle. Deux concurrents partiront simultanément sur des tracés identiques et l'ordre des pistes sera inversé pour la seconde manche. En cas d'égalité (chacun une manche), le temps total désignera le gagnant.
Trois groupes seront au départ. Un premier fort de 16 hommes, un autre de 8 dames et un troisième de quatre équipes de 4 coureurs. Les meilleurs skieurs du giron jurassien sont inscrits. Ils affronteront les membres du Ski-club académique suisse, de l'Association valaisanne et de l'Association romande. Cette confrontation est donc appelée à connaître un beau succès sportif. P.G.

olympisme

Selon le président du C.O.S.

La suppression du ski alpin inconcevable

— Les Jeux olympiques d'hiver de Sapporo se dérouleront très certainement selon le programme prévu. Ce qui n'est pas possible de dire actuellement, c'est quelle sera l'étendue de la participation à déclarer M. Raymond Gafner, président du comité olympique suisse, en pensant surtout aux skieurs alpins dont le départ pourrait être refusé à certains concurrents.
Pour lui, il est difficilement concevable, cependant, que les épreuves olympiques de ski alpin puissent être remplacées par des championnats du monde.
« J'ai déjà eu l'occasion de le dire. Une telle modification causerait un préjudice financier difficilement supportable aux organisateurs japonais. Elle serait en effet en contradiction avec les contrats passés avec les différents organismes de télévision, dont l'apport financier est indispensable aux organisateurs.
Le président du comité olympique suisse ne pense pas que l'on va au-devant de ruptures catastrophiques à Sapporo : — Ce ne sont pas ceux qui font du bruit actuelle-

ment qui prendront forcément les décisions définitives. L'important, c'est où et quand les décisions seront prises. Mais, je le répète, nombreux sont ceux qui se taisent et qui auront leur mot à dire.
Pour ce qui est de la délégation suisse à Sapporo, M. Raymond Gafner estime que sa composition est conforme aux prévisions : Les critères de sélection ont été fixés en collaboration avec les associations intéressées, qui les ont toutes approuvés. Notre objectif était de ne déléguer à Sapporo que des athlètes capables de se classer dans la première moitié du classement. On peut dire, je pense, que tous ceux qui ont été sélectionnés sont capables de le faire.
Raymond Gafner pense que les espoirs suisses reposent principalement sur les skieurs et les bobbeurs, ce qui ressort des résultats enregistrés jusqu'ici : Dans ces épreuves qui se jouent désormais aux centimes de seconde, il ne faut pas se montrer trop gourmands. On peut fort bien revenir sans aucune médaille avec des concurrents qui n'auront été battus que d'un rien par ceux qui les ont obtenus. En fonction des efforts qui ont été consentis dans le domaine de la préparation, on peut s'attendre toutefois à de bons résultats des sélectionnés suisses, dans leur ensemble.

rents qui n'auront été battus que d'un rien par ceux qui les ont obtenus. En fonction des efforts qui ont été consentis dans le domaine de la préparation, on peut s'attendre toutefois à de bons résultats des sélectionnés suisses, dans leur ensemble.
boxe
Ménétreay affrontera le Danois J. Hansen
Le champion d'Europe des poids welters, le Français Roger Ménétreay, qui mettra son titre en jeu contre son compatriote Robert Gallois (par dérogation spéciale) le 13 mars au palais des sports de Paris, a trouvé un challenger. L'E.B.U. vient en effet de désigner officiellement le Danois Jorgen Hansen, qui est âgé de 28 ans.

basketball

NEUCHÂTEL INSATIABLE

NEUCHÂTEL SPORT - ROSAY LAUSANNE 101-44 (52-12).
Hier soir au Panespo, Neuchâtel a obtenu une victoire de plus dans le championnat suisse de ligue nationale B.
Pourtant privés des services de Zakar, qui a subi une intervention chirurgicale il y a deux jours, les Neuchâtelois se sont imposés sans connaître de véritable opposition de la part des Vaudois, toujours à la recherche de leur première victoire.
L'absence sur le terrain de leur entraîneurs a permis aux nombreux juniors de l'équipe de faire valoir leurs qualités. C'est ainsi que les pivots qui sont Bucher et Reichen s'affirment à chaque nouvelle rencontre alors que Petitpierre et Jean-Marc Pizzera constituent déjà des valeurs sûres. Seuls aînés à évoluer hier soir,

EN LIGUE B

NEUCHÂTEL INSATIABLE

Love, Haddock et Pierre-Yves Pizzera ont marqué plus de la moitié des points de la rencontre.
Seul fait remarquable de la soirée, l'apparition très remarquée — il faut le reconnaître — de l'entraîneur Zakar qui s'était cassé le nez lors de la rencontre amicale d'il y a dix jours contre Vevey. Ce dernier a affirmé que l'incident n'aurait aucune conséquence sur sa présence, samedi prochain, dans l'importante rencontre que Neuchâtel doit jouer au Panespo, contre Jonction, en 8me de finale de la coupe de Suisse.
NEUCHÂTEL : Osowiecki (7 points); Haddock (16); Love (16); Reichen (4); P.-Y. Pizzera (22); J.-M. Pizzera (10); Petitpierre (14); Brandt (2); Bucher (8); Montandon (2). Entraîneur : Zakar.
M. R.



QUI EST-CE ? — Love (à gauche) et Haddock (à droite), de Neuchâtel, tiennent conciliabule avec un curieux personnage masqué. Qui est-ce ? Zakar, l'entraîneur de Neuchâtel, qui avait été victime, quelques jours auparavant, d'un accident contre Vevey. (Avipress - J.-P. Bailod)

cyclisme

Luis Ocana n'ira certainement pas au Tour d'Italie

Il est presque certain que Luis Ocana et ses coéquipiers ne participeront pas au Tour d'Italie cette année. Le Tour de France demeure l'objectif principal du groupe « Bic ». Dans un communiqué, les dirigeants de cette formation déclarèrent, en effet, que « devant les nombreuses difficultés que présente cette année le Tour de France, ils ont décidé, en parfait accord avec leurs coureurs, d'alléger le programme des courses du champion de Mont-de-Marsan et de ses camarades jusqu'au départ de la grande épreuve française ».
Les deux responsables ont ajouté qu'en peut, dès maintenant, annoncer qu'il y a très peu de chance de voir Luis participer à une épreuve de l'importance du Tour d'Italie. Il apparaît trop risqué aux responsables du groupe, d'engager une équipe au « Giro ».

66^{me} CHAMPIONNAT SUISSE DE SKI, ÉPREUVES NORDIQUES

LE LOCLE
22 et 23 janvier

Samedi 22 janvier dès 13 h 30 **fond individuel 15 km à Tête-de-Ran**
Dimanche 23 janvier dès 8 h 45 **fond relais 4 x 10 km à Tête-de-Ran**
Dimanche 23 janvier à 14 h 30 **concours de saut spécial sur le tremplin de la Combe-Girard, LE LOCLE**

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux engageait, pour entrée immédiate ou à convenir,

BOUCHER

connaissant la cuisine.

Place stable.

Adresser offres écrites ou par téléphone au 42 19 42 service du personnel.



cherché, pour entrée immédiate ou à convenir :

UN MICRO-MÉCANICIEN

pour la confection des prototypes et les essais ;

DES MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour la fine et moyenne mécanique.

Nous demandons des mécaniciens ayant une solide connaissance de leur métier.

Faire offres ou se présenter à Universo S.A., No 30, rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Combien gagnez-vous mensuellement, y compris la commission de vente ? — Pas davantage ? — et pourtant vous êtes un

vendeur capable

Si vous avez quelques connaissances de base en viandes et charcuterie, nous compléterons votre formation dans la branche et vous offrons la chance de reprendre la région Neuchâtel - Yverdon - La Chaux-de-Fonds, comme

représentant et dépositaire

Voiture de livraison à disposition. Les possibilités de gain sont exceptionnelles.
GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A.
3294 Büren-sur-Aar. Tél. (032) 81 23 45.

icn

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.,

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

AUXILIAIRE MASCULIN

pour ses départements expédition et terminage.

Préférence sera donnée aux personnes possédant un permis de conduire.

Semaine de 5 jours (44 heures).

S'adresser à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 65 01, interne 254.

CARROSSERIE NOUVELLE, à PESEUX

Tél. (038) 31 27 21

cherche

PEINTRE sur VOITURES

Salaires maximum assurés à ouvrier sérieux et capable.

Se présenter ou téléphoner.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de Production, des

OUVRIERS et OUVRIÈRES

pour travaux variés.

Une formation de quelques semaines est prévue dans notre centre de formation qui se chargera d'orienter les intéressés vers nos divers services de fabrication, selon leurs goûts et capacités.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

LA GÉNÉRALE DE BERNE
Compagnie d'assurances

cherche

une employée de bureau

Bonnes notions d'allemand indispensables. Travail varié et intéressant, principalement dans le service des sinistres.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à :
André LORIMIER, agent général, Promenade-Noire 6 2000 Neuchâtel.

Banque Courvoisier S.A., 21, fbg de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 64.

Nous recherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée de bureau

pour correspondance et divers travaux en liaison avec la surveillance des comptes et le service d'encaissement. Bonnes connaissances de la langue allemande souhaitées. Connaissances bancaires pas indispensables. Convientrait à personne aimant les responsabilités.

Adresser offres à notre service du personnel.

Paris vous attend!

N'avez-vous jamais songé à faire carrière à l'étranger ? La maison Autophon France, qui occupe actuellement quelque 80 employés, vous offre une occasion unique.

Si vous êtes un commerçant qualifié ayant de l'expérience, vous pouvez accéder au poste de

COMPTABLE

Il s'agit d'une activité complètement indépendante qui exige une personne consciencieuse. De bonnes connaissances de la langue française sont indispensables.

Saisissez cette chance ! Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres écrites au bureau du personnel, à Soleure.

AUTOPHON S.A., 4500 Soleure, Ziegelmatte strasse 1-15.

MIGROS

cherche

pour son magasin « do-it-yourself » des Portes-Rouges 46, à Neuchâtel,

menuisier

pour le débitage du bois
(débutant serait formé par nos soins) ;

pour son Marché de Peseux, rue J.-Paris 61-63

magasinier

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M - PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. (038) 33 31 41, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Pour la confection du linge destiné aux services de son nouvel établissement,

l'hôpital de Morges

cherche à s'assurer la collaboration d'une

lingère diplômée

ayant si possible quelques années de pratique et d'expérience dans la coupe et la confection.

Entrée en service à convenir.

Nous offrons un traitement correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.

Adresser offres à la direction de l'hôpital de Morges, 1110 Morges, tél. 71 26 35.

CANDINO

Fabrique d'horlogerie cherche

employé de bureau

pour le département des achats.

Nous désirons :

- allemand oral exigé
- connaissance, si possible, des cadrans (non indispensables)
- facilités dans les contacts avec fournisseurs
- goût pour la création

Nous offrons :

- rémunération adaptée aux conditions actuelles
- horaire de travail libre
- ambiance jeune et dynamique
- travail indépendant et varié
- esprit d'équipe

Veuillez adresser votre offre à :
CANDINO WATCH CO LTD.
Qual-du-Bas 92, Bienne, tél. (032) 3 78 38 - 6 84 04.

Hildenbrand

engage :

dessinateur-sanitaire ou appareilleur-sanitaire

désirant acquérir cette formation.

Nous offrons une situation d'avenir dans un cadre de travail agréable, au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Adresser offres manuscrites à :

HILDENBRAND & CIE S.A.,
Installations sanitaires, ferblanterie.
10, rue de Saint-Nicolas, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 66 86, et 87.

G. HOSTETTLER

RADIO-TV-DISQUES NEUCHÂTEL

rue Saint-Maurice 8

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUSE DE DISQUES

ordonnée et consciencieuse, ayant si possible de l'expérience.
Vendeuse aimant la musique sera mise au courant par nos soins.

Faire offres détaillées ou prendre rendez-vous, tél. (038) 25 44 42.

Hôtel de la place cherche, pour entrée immédiate,

une dame

pour la cuisine.
Tél. (038) 24 13 13.

Nous recherchons

aide-comptable

à la demi-journée.

Ambiance de travail agréable, horaire variable.
Adresser offres écrites à MA 175 au bureau du Journal.

Cercle National, Neuchâtel cherche :

garçon

ou

dame de maison

ou

aide de cuisine

ou

dame de buffet

ou

sommelière

Tél. (038) 24 08 22.

Hôtel de la Paix, Cernier, cherche

sommelière

Tél. (038) 53 21 43.

Confiserie engagerait une

vendeuse

pour date à convenir. Semaine de 5 jours. Eventuellement aide-vendeuse, horaire à convenir.

Adresser les offres à confiserie Wodey-Suchard, Neuchâtel, tél. 25 10 92.

Je cherche, pour le 1er mars 1972

jeune fille

en qualité de vendeuse dans laiterie-alimentation. Conditions de travail d'une grande entreprise.
Faire offres à B. Versel, laiterie, 2022 Bevaix.
Tél. (038) 46 16 52.

Nous recherchons une jeune

aide-vendeuse

Faire offres à ELEXA, électricité, rue du Seyon 10, Neuchâtel.

Médecin

cherche

aide

pour assister infirmière les matins de 9 à 11 heures.
Tél. 25 48 84 ou 33 25 52.

Bonnes dactylos

de langue maternelle française sont recherchées, pour entrée immédiate, à Berne, pour la correspondance française.

Tél. (031) 22 06 58
Bureau KAP, Berne,
Zeughausgasse 24.

SEULEMENT 35 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

dame aide de magasin

pour le matin.
S'adresser à Max Muller Sport, Neuchâtel. Tél. 25 19 93.

jeune homme

ou

manœuvre

pour courses et pour aider au laboratoire.
Faire offres à la boucherie E. Dubois, Colombier, tél. 41 24 24.

Nous recherchons

dame

aide de magasin

hockey sur glace

Dernier coup de reins des Neuchâtelois

Coire sera énergique à Monruz

Dernier acte du championnat 1971-1972, ce soir à Monruz, pour Neuchâtel. L'enjeu sera de taille, notamment pour le visiteur, Coire, qui doit récolter deux points ou, fort probablement, retourner en première ligue.

Quoi qu'il en soit, indépendamment de ce qui se produira sur les autres patinoires, Coire est dans l'obligation de vaincre. Les gars de Renaud, quant à eux, n'ont pas cette nécessité absolue puisque la balance des buts leur est favorable.

Fleurier de sa position encore précaire puisqu'il doit se rendre à Davos. Les Nagel, Paroz, Wittwer, Campeau et autres Diveroni ont donc de bonnes raisons de rechercher au moins un point dans cette ultime rencontre que les partisans de Fleurier ne suivront certainement pas sans intérêt!

ENERGIE

Coire est une formation redoutable, par sa jeunesse et son engagement physique. Cette équipe ne manquera pas de poser de sérieux problèmes à la cohorte de Renaud, qui, grâce à une énergie remarquable, avait réussi à arracher l'enjeu total lors du match aller.

Ils doivent bien ça, après tout, à leurs plus fidèles partisans, qui sont restés encore relativement nombreux malgré le manque de réussite.

F.P.

LA SITUATION

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Davos, Lausanne, Kusanacht, Neuchâtel, Fleurier, Coire, Sion, Lucerne.

Ce soir: Neuchâtel - Coire, Lucerne - Sion, Lausanne - Kusanacht, Davos - Fleurier.

natation

Au «test» de Macolin

Marie-Thérèse Basso brillante

Ce n'est pas en passant par la Lorraine, mais par Macolin que nous avons rencontré les nageuses et nageurs du «cadre olympique» suisse pour Munich. Nous les avons vus évoluer dans le bassin de 25 mètres de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport où l'ambiance nous a fort réjoui.

excusée, puisqu'elle est la seule, pour l'instant, à être sûre de représenter notre pays à Munich, son temps de l'07" réalisé au 100 m dauphin la plaçant parmi les meilleures du monde.

Christiane Flamand (Genève-Natation) et Irène Debrunner (Limmat), manquaient aussi à l'appel. Chez les messieurs, Pano Carponis et Jean-Philippe Genetti (Vevey) en stage aux Etats-Unis, devaient, en principe, participer au voyage.

Il est possible que d'autres éléments viennent s'ajouter à la liste à condition qu'ils répondent à certaines exigences qui seront trop long d'énumérer ici.

T.S.

Le sixième championnat international de Genève va vers le succès

Le 6ème championnat international de Genève aura lieu demain et dimanche, à la piscine des Vernets. Ce championnat est ouvert aux nageurs âgés de seize ans et plus jeunes.

Les organisateurs ont été contraints de refuser un assez grand nombre d'inscriptions, trop tardives. Malgré tout, la participation sera extrêmement brillante puisque pas moins de trois sélections nationales seront en lice: Allemagne de l'Ouest, Autriche et Portugal. Une sélection de Berlin-Ouest sera, en outre, de la partie.

Du côté suisse, on note la présence de nombreux membres des différentes équipes et sélections nationales.

DES ABSENTS DE MARQUE

L'équipe olympique se compose actuellement de 15 éléments; en voici la liste: Jean-Pierre Dubey, Alain Charney, François Monod, Myriam Chamoux (Genève-Natation) Roselyne et Dominique Gisclon (Vevey-Natation), Ursi Wyss (Neptune-Bâle), Suzanne Niessner et Grete Husser (Zürich), Marie-Thérèse Basso et Erika Ruegg (Limmat-Zürich).

Manquant au rendez-vous: Margrit Thomet, du Polo-club de Berne, qui prépare des examens. Depuis un mois, elle s'est entraînée en Allemagne. Margrit est d'ailleurs,



DEUX ESPOIRS.— Marie-Thérèse Basso (à gauche) et Françoise Monod devraient nous valoir de belles satisfactions cette saison.

automobilisme

DEMAIN, GRAND PRIX D'ARGENTINE DE FORMULE UN

Première épreuve du championnat du monde

Le Grand prix d'Argentine récupère sa place, cette saison, parmi les grandes épreuves internationales de formule 1 et ouvre la saison 1972 pour le championnat du monde des conducteurs.

vert (France), vainqueur, en octobre dernier, du Grand prix des Etats-Unis, conduira la 2me Tyrrell. A eux deux, ils auront la lourde tâche de faire face à l'assaut des BRM.

efforts à orchestrer la marche de ses deux voitures confiées à l'Autstralien Tim Schenker et à l'Italien Andrea de Adamich. Pour Carlos Reutemann (Argentine), ce sera le baptême du feu dans cette catégorie avec une Brabham BT-33, Graham Hill étant au volant de la BT-34.

Le 9 janvier dernier, le Suédois Ronnie Peterson et l'Autstralien Tim Schenker furent les grands vainqueurs d'une brillante avant-première en sport prototype (les 1000 km de Buenos Aires), à laquelle avaient assisté près de cent mille spectateurs. Demain, le Grand prix d'Argentine verra s'affronter 22 pilotes appartenant à dix équipes internationales et ce nouveau duel entre les huit et douze cylindres se déroulera à partir de 16 h 30 locales (19 h 30 GMT) sur un tracé varié mais très rapide de 3414,29 mètres, à couvrir 95 fois.

alignera cinq holidays qui seront conduits par le Néo-Nélandais Howden Ganley, le Britannique Peter Gethin, l'Espagnol Alex Soler-Roig, l'Autrichien Helmuth Marko et le Suédois Reine Wisell, ce dernier remplaçant le Français Jean-Pierre Beltoise. Le Belge Jacky Ickx, le Suisse Clay Regazzoni et l'Italo-Américain Mario Andretti représenteront l'écurie Ferrari. La série des 12 cylindres sera complétée avec la Matra du Néo-Zélandais Chris Amon.

BAPTEME DU FEU

L'Anglais John Surtees s'est engagé comme pilote remplaçant mais il n'a pas l'intention de courir et il consacra tous ses

Toujours dans les huit cylindres, Ronnie Peterson (Suède) et l'Autstralien Nikki Lauda partent de l'équipe officielle March, tandis qu'une machine identique mais appartenant à Frank Williams sera pilotée par le Français Henri Pescarolo. Pour sa part, le Brésilien Wilson Fittipaldi, le seul Sud-Américain classé au championnat du monde de la dernière saison avec la 6ème place, et l'Anglais David Walker, s'aligneront au volant d'une Lotus.

La liste des engagés se complète avec les deux Mc Laren M-19 confiées au Néo-Zélandais Denis Hulme et à l'Américain Peter Revson.

AVEC SEAGREN

Le lendemain, à Los-Angeles où Bob Seagren, le vainqueur du saut à la perche de Mexico, fera également sa rentrée après avoir subi une intervention chirurgicale à un genou il y a trois mois, la lutte sur le mile entre le Kenyan Kipchoge Keino, vainqueur du 1500 m olympique de Mexico, et son dauphin, Jim Ryan (détenteur du record du monde de la distance), sera le clou de cette réunion à laquelle participeront également bon nombre d'athlètes américains de premier plan.

Les quinze grands prix de la saison 1972

Pour la première fois, 15 grands prix compteront pour le championnat du monde des conducteurs en 1972. Les Etats-Unis organiseront, également pour la première fois, deux grands prix, à Riverside et à Watkins Glen. Voici le calendrier:

23 janvier: Grand prix d'Argentine à Buenos-Aires. 4 mars: GP d'Afrique du Sud à Kyalami. 9 avril: GP des Etats-Unis à Riverside. 1er mai: GP d'Espagne à Madrid. 14 mai: GP de Monaco. 4 juin: GP de Belgique à Spa-Francorchamps. 18 juin: GP de Hollande à Zandvoort. 2 juillet: GP de France à Clermont-Ferrand. 14 juillet: GP de Grande-Bretagne à Brands Hatch. 30 juillet: GP d'Allemagne au Nurburgring. 13 août: GP d'Autriche à Zellweg. 19 septembre: GP d'Italie à Monza. 24 septembre: GP du Canada à Mosport. 8 octobre: GP des Etats-Unis à Watkins Glen. 22 octobre: GP du Mexique à Mexico.

athlétisme

Ce week-end aux Etats-Unis

Rentrées de Beamon et Seagren

Deux réunions en salle auront lieu à la fin de cette semaine sur la côte ouest des Etats-Unis, soit ce soir à San Francisco et demain soir à Los-Angeles.

La grande rentrée de Bob Beamon, le champion olympique et détenteur du record du monde de saut en longueur avec 8 m 90, sera l'événement majeur de la réunion organisée à Cow Palace de San Francisco. Deux duels retiendront également l'attention, au poids entre Randy Matson le champion olympique et «recordman» du monde, et son rival Al Feuerbach, qui lui infligea une défaite la semaine dernière en approchant d'un centimètre (20 m 99) le record mondial en salle. Le second duel opposera, en hauteur, Pat Matzdorf, le successeur du Soviétique Valeri Brumel l'été dernier et son compatriote Reynald Brown,

SPORTS



DERNIER EFFORT.— Il ne manque pas grand-chose aux hommes de Renaud, représentés ici par Racine (6) et Burkhard (11) pour figurer en bon rang dans leur poule. Juste un dernier effort... (Avipress - Baillo)

La situation chez les «petits» des régions neuchâteloise et jurasienne Serrières reste le mieux placé dans le groupe 10 de IIe ligue

La situation se décline insensiblement, au fil des semaines, dans le groupe 10 de deuxième ligue. C'est ainsi que Serrières, qui s'est confortablement installé sur l'échelon supérieur, paraît être en mesure de maintenir son avantage jusqu'au décompte final. Seul Corcelles-Montmolin peut encore espérer brouiller les cartes. Mais, de l'avis général, les chances des hommes du président Glauser sont minimes. (Le match décisif aura lieu demain en fin d'après-midi à Monruz) Noiraigue «flirte» avec la relégation. Qui l'aurait supposé en début de saison? La situation des Nétraouis ne s'aggrave cependant pas davantage... aussi longtemps que le succès boudera les universitaires neuchâtelois.

Derniers résultats: Les Ponts-de-Martel-Noiraigue 5-2; Savagnier-Université 2-0; Savagnier-Corcelles-Montmolin 3-9; Savagnier-Les Ponts-de-Martel 4-3; Corcelles-Montmolin-Noiraigue 6-4.

CLASSEMENT

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Serrières, Corcelles-Mont, Savagnier, Les Ponts-de-M, Noiraigue, Université.

Court et Le Fuet favoris du groupe 9

Dans ce groupe, les clubs espèrent toujours organiser des matches sur leurs patinoires naturelles. Conséquence: 10 des 27 rencontres prévues jusqu'à ce jour ont été reportées. Voilà bien des problèmes pour M. Corbat, le responsable du calendrier, car, à vues humaines, on ne voit vraiment pas comment le délai du 6 février pourra être respecté.

Pour Moutier II, c'est fini... ou presque. Toujours à la recherche d'une première victoire, ce club n'échappera certainement pas à la relégation. Bien qu'ils aient joué 3 matches de moins que la «lanterne rouge», Saignelégier, Vendincourt et Courrendlin ne sont pas encore à l'abri d'une (hypothétique) réveil des réservistes précédents.

Pour la première place, la lutte se circonscrit entre Le Fuet et Court, avec un trouble-fête à ne pas sous-estimer, Sonceboz.

Derniers résultats: Saignelégier-Le Fuet 4-7; Moutier II-Court 0-9; Saignelégier-Moutier II 7-1; Sonceboz-Saignelégier 4-3; Le Fuet-Moutier II 9-5; Vendincourt-Sonceboz 0-6; Court-Courrendlin 5-4; Court-Le Fuet 6-3.

CLASSEMENT

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Le Fuet, Court, Sonceboz, Saignelégier, Vendincourt, Courrendlin, Moutier II.

En troisième ligue On souhaite le gel dans le Jura

Désastre dans le groupe 9a. — Trois matches seulement se sont déroulés. Reichenette (c'est un comble) n'a, à mi-janvier, pas encore joué en compétition officielle. Désignera-t-on comme champion de groupe une équipe qui n'aura même pas terminé son premier tour? On peut le craindre, si le thermomètre n'entreprend pas une chute radicale ces prochains jours. Derniers résultats: Tavannes-Cortébert 11-8. A nouveau Reconvilier dans le groupe

9b. — Pour Reconvilier, pas de problème. A mi-championnat, il a déjà nettement distancé ses partenaires. Dernier résultat: Reconvilier-Court II 6-5.

Classement: 1. Reconvilier 4-8. 2. Le Fuet 3-3, Crémènes II 2-1. 4. Rosières 1-0. Court II 2-0.

Délomont K.O.K.O., Crémènes dans le groupe 9c. — Difficilement certes, mais très justement, Crémènes est venu deux fois à bout de la formation delémontaine. Le chef de file peut, dès à présent, vouer un soin tout particulier à la préparation des matches de promotion. Derniers résultats: Crémènes-Courtelle 13-2; Délomont-Crémènes 2-4. Classement: 1. Crémènes 3-6; 2. Délomont 4-4; 3. Courrendlin 1-0; 4. Glovelier 1-0; 5. Courtelle 1-0.

Neuchâtelois en vue Marin confirme, dans le groupe 10a. — Le dernier-né des clubs neuchâtelois poursuit sa chevauchée solitaire. Pour lui, les accrochages sérieux commenceront lors de la poule finale. Derniers résultats: Couvet-Marin 0-7; Marin-Savagnier II 11-0; Couvet-Savagnier II 3-2. Classement: 1. Marin 6-12; 2. Travers 2-2; 3. Savagnier II 3-2; 4. Couvet 4-2; 5. Police NE 5-2.

On suit l'exemple, dans le groupe 10b. — Les réservistes de Serrières suivent l'exemple de l'équipe fanion. Ils accumulent si bien les lauriers qu'ils ont déjà leur billet de participation aux finales en poche.

Derniers résultats: Les Ponts-de-Martel II-Les Geneveys 7-5; Serrières II-Les Geneveys 4-2; Corcelles-Mont II-Les Geneveys 4-7; Les Geneveys-Les Ponts-de-Martel II 6-1; Corcelles-Montmolin II-Les Ponts-de-Martel II 8-3; Les Ponts-de-Martel II-Serrières II 1-8; Les Geneveys-Les Brenets 3-1; Les Brenets-Les Ponts-de-Martel II 5-2. Classement: 1. Serrières II 6-12; 2. Les Geneveys 7-6; 3. Corcelles-Montmolin II 4-4; 4. Les Brenets 6-4; 5. Les Ponts-de-Martel II 5-2.

Sonviller ou Saicourt dans le groupe 10c? Le match retour, qui mettra aux prises Sonviller (ex-2me ligue) à Saicourt (club nouvellement créé) désignera le champion. Sonviller vainqueur de la première manche, a, de ce fait, les faveurs de la cote. Derniers résultats: Saignelégier II-Sonviller 2-7. Classement: 1. Sonviller 4-8; 2. Saicourt 4-6; 3. Saignelégier 23-2; 4. Tramelan II 3-2; 5. St-Imier II 4-0.

Match « au sommet » demain à Monruz Serrières, chef de file du groupe 10 de IIe ligue, et Corcelles-Montmolin, qui est classé à 2 points de lui, vont s'affronter demain, en fin de journée, à Monruz, en un match dont l'importance n'échappe à personne! Au premier tour, ces deux clubs s'étaient séparés sur le résultat nul (3-3).

Précisons que mardi, aux Ponts-de-Martel, Serrières a gagné par 3-1 contre la très volontaire équipe locale dont le gardien accompli une partie remarquable.

football

Lausanne-Sports sur la Côte-d'Azur

Roger Vonlanthen a dirigé, comme d'habitude, jeudi et vendredi, l'entraînement de Lausanne-Sports. Il a même été en mesure de communiquer les matches d'entraînement que son équipe jouera lors de son déplacement sur la Côte-d'Azur. Lausanne jouera, en principe, contre Nice le 16 février, contre Cannes le 19 février et contre Olympique Marseille le 24 février.

Roger Vonlanthen a déclaré qu'il respecterait son contrat jusqu'au bout pour autant que ce soit possible, et qu'il se réservait le droit de défendre ses intérêts par la suite.

Le programme de Fribourg

Avant la reprise du championnat, le 5 mars (Fribourg - Neuchâtel Xamax), Fribourg jouera les matches d'entraînement suivants: 6 février: Central - Fribourg. 13 février: Fribourg - Chénos. 20 février: Meyrin - Fribourg. 27 février: Fribourg - Granges.

boxe

Les finales des championnats suisses auront lieu à Yverdon

La Fédération suisse de boxe a établi de façon définitive le programme des championnats suisses 1972, qui est le suivant: Eliminatoires régionales: le 9 avril à Rorschach (Suisse orientale et Suisse centrale), à Porrentruy (Suisse du nord-ouest et Berne), à Sion (Suisse romande).

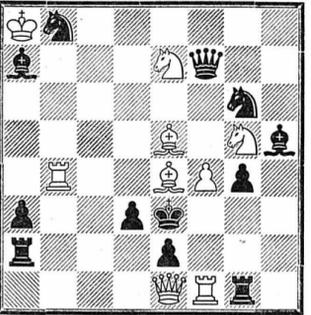
Eliminatoires nationales: et 23 avril à Berne. Demi-finales: le 30 avril à Bienne. Finales: le 7 mai à Yverdon.

Nouveaux entraîneurs

Dix-neuf nouveaux entraîneurs ont été reconnus par la Fédération suisse de boxe à l'issue d'un cours d'une semaine auquel ils ont pris part avec succès. Parmi les plus cotés, se trouvent l'actuel champion suisse des poids moyens, l'Italien de Winterthur Giorgio Contini, l'ex-champion suisse Bela Horvath (Bâle), René Schaeppi (Schaffhouse) et Kurt Sterchi (Zurich).

échecs

Concours permanent Problème numéro 4



Les Blancs font mat en 2 coups. Blancs: Ra8, De1, Tb4, Tfi, Ce7, Cg5, Fe4, Fe5, pion: f4 = 9. Noirs: Re3, Df7, Ta2, Tg1, Cb8, Cg6, Fa7, Fh5, pions: a3, d3, e2, g4 = 12.

Après un problème du bon vieux temps, nous vous invitons, aujourd'hui, à résoudre une œuvre moderne. Pour éviter à nos lecteurs les mieux documentés de constater désagréablement que tel ou tel problème se trouve sans doute dans leur collection personnelle, nous publierons nos prochains problèmes sans autre indication. Nous remercions évidemment au compositeur l'honneur qui lui est dû en mentionnant son nom et toute autre référence en même temps que la solution.

échecs

Concours permanent

Vous pouvez obtenir 1 point pour le problème ci-dessus en adressant votre réponse jusqu'au vendredi 4 février à: Rubrique des Echecs de la Feuille d'Avis 2000 Neuchâtel

A propos du problème No 3

Nous avons constaté, en contrôlant les réponses de nos concurrents, que ce problème de Loyd contient 2 solutions. Il est donc incorrect, puisque, sauf indication contraire, tout problème orthodoxe ne contient qu'un seul coup-clé, joué par les Blancs. Nous accorderons, évidemment, un point aux lecteurs qui ont indiqué: 1. Da6. Bien que cette clé, enlevant quatre cases au roi noir, soit indélégitime, les trois mats qui en résultent ne sont pas très faciles à découvrir.

Précisons que l'erreur vient de notre source, c'est-à-dire qu'elle incombe vraisemblablement soit à Loyd, soit à Jean Dufresne, l'auteur du recueil de problèmes, soit enfin au typographe de service. Bref, « erreur humanum est », chacun le sait. Obtenions donc un point pour le problème No 3: W. Bornand, A. Meister, A. Morel, B. Prêtre, H. Rey, J. Troxler, E. Zahnd, Neuchâtel; P. Grunder, Bevaix; R. Klausner, Cormondrèche; J. Droz, Cortaillod; C. Gilbilli, Couvet; D. Besson, Fleurier; L. Hirschi, C. Richard, Les Geneveys-sur-Coffrane; J. Tissot, Les Grattes; U. Grezet, Le Landeron; G. Huguenin, R. Maerki, R. Peter, Dr H. Robert, Peseux; E. Eugster, Berne; P.-A. Richard, Délomont; J. Raaflaub, Fribourg; A. Schönholzer, Zollikofen. Félicitations et remerciements à ces concurrents. CHM

escrime

Raaflaub remporte le premier brassard de l'année

Une grande animation a marqué le premier brassard de l'année à la Salle d'armes de Neuchâtel, où se sont affrontés douze épéistes.

Dès les premières passes, Joël Raaflaub démontra qu'il voulait commencer l'année en beauté. Il gagna en n'ayant enregistré qu'une seule défaite, devant Naef, qui dérocha la troisième place. Après une année d'absence, Pierre Matile faisait sa rentrée. Sa cinquième place permet de penser qu'avec un peu d'entraînement, il viendra inquiéter les meilleurs.

Prouvant la vitalité du club, ce qui est bien encourageant, un jeune vient régulièrement se classer parmi les premiers. Pour cette rencontre, ce rôle a été tenu par Crelier, qui termina au deuxième rang de ce brassard très disputé.

Classement: 1. Raaflaub 10 victoires; 2. Crelier, qui termina au deuxième rang de (15 touches reçues); 5. Matile 6 v. (16); 6. Lacroix 6 v. (17); 7. Guinand 6 v. (18); 8. Thorens 6 v. (19), etc.



RAAFLAUB.— Il a nettement remporté ce premier brassard.

Les modèles haute fourrure chez...

Titulaire de l'Oscar international
« EMBA »
Le plus beau vison du monde

● Médaille d'argent
SWAKARA



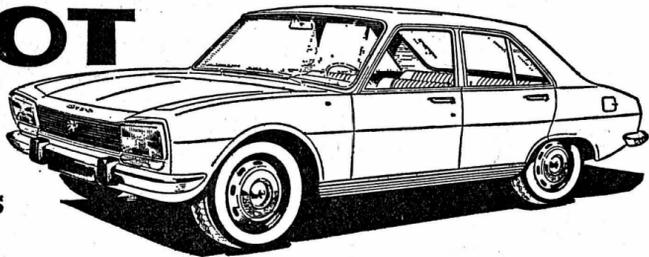
G. Meissen
FOURREUR À LAUSANNE

angle rue de Bourg 30, rue de la Paix 2

Vente spéciale de **SOLDES**
autorisée du 15 au 28 janvier

PEUGEOT 504

Super-confort routier
à hautes performances
et sécurité totale



Deux moteurs 2 l 11 CV : à carburateur double corps, 98 CV, 162 km/h
à injection indirecte, 110 CV, 173 km/h

Renseignements et essais auprès du

Garage du Littoral — M. + J.-J. Segessemann & Cie
Pierre-à-Mazel 51 — NEUCHÂTEL — Tél. 25 99 91
Concessionnaires depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry,
Val-de-Ruz et Val-de-Travers

AGENTS :

Au Val-de-Travers : E. Joss, Garage de la Place-d'Armes,
Fleurier, tél. (038) 61 11 72 - Au Val-de-Ruz : Garage
A. Germond, Dombresson, tél. (038) 53 21 22 - Est du
canton : Garage du Château, La Neuveville, tél. (038)
51 21 90.

**INCROYABLE !...
JAMAIS VU ÇA
VÉRITABLES TAPIS CHINOIS**

Noués main
300x200 cm environ

690.-
net

NATURELLEMENT CHEZ :

E. GANS-RUEDIN - TAPIS

Grand-Rue 2

Neuchâtel

Cabinet de Mme de Pourtalès MARIAGES

Successor F. KELLER, Dr phil.
1200 Genève 8, rue Pradier,
tél. (022) 32 74 13
3000 Berne, Egelgasse 70,
tél. (031) 44 66 61,

vous assure un travail sérieux de recherches fondées sur la graphologie et l'étude des caractères.

A partir de
Fr. 50.—
par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug

Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

PRÊTS

sans caution, de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.

BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

A vendre eau-de-vie de pruneaux (distillée au petit alambic). Prendre à domicile. Tél. (037) 63 17 24.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17,
1er étage.

Prêts

sans caution jusqu'à
Fr. 10 000.-

à toute personne salariée, remboursement mensuel, discrétion absolue.

Orcrega S.A.,
av. Gare 25
Lausanne.
Tél. (021) 23 30 87,
11 h à 14 h 30.

Hello

Pop-Bands !

Nous vous procurons des engagements.
Agence Stress
Langbardenstrasse 11, Berne.
Tél. (031) 56 60 20.



L'annonce
reflet vivant
du marché

**Soldes extraordinaires
à des prix fracassants !!!**



Notre offre spéciale

afin que chacun puisse bénéficier d'un frigo de luxe 140 litres, freezer-dégivrage automatique, casier à beurre, tiroir à légumes, éclairage, compresseur garanti 5 ans.

Valeur
Fr. 318.-

SOLDÉ

248.-

205 l grande classe

super-freezer-dégivrage automatique, éclairage, rayons réglables, casiers à beurre, fromage, bouteilles, tiroir à légumes, compresseur super-économique.

Valeur
Fr. 489.-

SOLDÉ

399.-

Sans concurrence ! Frigo 160 litres ***

grand luxe - grand froid — 18° — 24° dégivrage automatique avec stabilisation d'humidité.

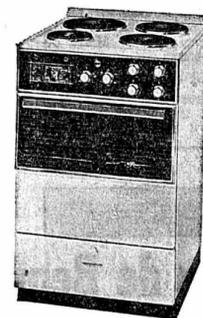
Valeur
Fr. 448.-

SOLDÉ

389.-

Cuisinière gaz ou électricité à des prix uniques

Cuisinière électrique 3 ou 4 plaques dont 1 rapide, four vitré, socle-tiroir.



SOLDÉ
couvercle compris.

338.-

(Vente autorisée)

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménagier

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

pâtissier

Entrée immédiate ou date à convenir.
Faire offres à la confiserie Schmid, Saint-Maurice 2, Neuchâtel. Tél. 25 14 44.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

ferblantier appareilleur monteur sanitaire

Faire offres à l'entreprise C. Matile, Stand 2, 2053 Cernier. Tél. (038) 53 21 53.

On cherche

chauffeur

poids lourd. Bon salaire, avantages sociaux. Logement de 3 pièces à disposition.
Faire offres à :
Maison Henri Matile,
avenue Dubois 15, Neuchâtel.
Tél. 25 16 33.

On cherche

chauffeur

(bitume)
consciencieux, station Cressier. Bon salaire assuré.
Rebmann-Schenk, Transports Postweg 12, 4528 Zuchwil. Tél. (065) 5 47 76.

FAISEUR D'ÉTAMPES MANŒUVRES

Nous avons du travail temporaire « sur mesure » à vous proposer. Où, quand et pour combien de temps ? A vous d'en décider. Bons salaires, avantages sociaux.



Rue de l'Hôpital 19
Neuchâtel
Tél. (038) 24 74 14

Nous engageons tout de suite

ouvrières

habiles et consciencieuses. S'adresser à : Plaqué or galvanique, A. Huguenin, avenue Soguel 13, Corcelles. Tél. 31 17 07.

Entreprise de

gypserie-peinture renommée

de moyenne importance, cherche pour seconder le patron, ouvrier consciencieux et énergique sachant faire preuve d'initiative et acceptant responsabilités. Discrétion assurée.
Adresser offres écrites à FS 168 au bureau du journal.

Bell

cherche un jeune

BOUCHER

propre et consciencieux.

Possibilité d'apprendre à travailler au plot.

Bonnes conditions de salaire. Semaine de 5 jours.

Faire offres à
BELL S.A., Charrière 80 a,
la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 49 45.

Nous cherchons, pour la visite de notre clientèle de Suisse romande

1 représentant dynamique

avec de bonnes notions d'allemand, possédant sa propre voiture. Date d'entrée à convenir.

Nous offrons :
salaire fixe, commission, frais de voiture et journaliers, fonds de prévoyance.

Veillez nous soumettre vos offres, avec curriculum vitae, certificats, photo et prétention de salaire.

« MULTITHERM » A. Richner & Cie, articles en matière plastique, Brüggliweg 20, 3073 Gümliigen.

L'importateur romand de camions
vous offre du stock toute la
gamme de la série **STEYER-PLUS**



DAVANTAGE DE VISIBILITÉ
DAVANTAGE DE SÉCURITÉ
DAVANTAGE DE CONFORT
DAVANTAGE DE RENDEMENT
DAVANTAGE DE RENTABILITÉ



De 110 à 320 CV DIN — De 10 à 26 tonnes de charge totale

GARAGE HONEGGER S.A.

6-8, chemin de la Colline - 1007 Lausanne - Tél. (021) 25 75 95

Exposition permanente à **ÉCHANDENS**, tél. (021) 89 20 37

Nous attendons votre visite à notre stand du Salon International de Genève (Véhicules utilitaires)

Anglais, Irlandais, Danois, Norvégiens signent le Traité de Rome

Comme en une poésie de Prévert, il pleuvait sur Rome ce matin-là. Il pleuvait, et personne ne s'arrêtait pour lire les affiches apposées un peu partout dans la capitale italienne. Ces appels étaient aussi des faire-part. Elles annonçaient la naissance d'une curieuse chose : le Marché commun.

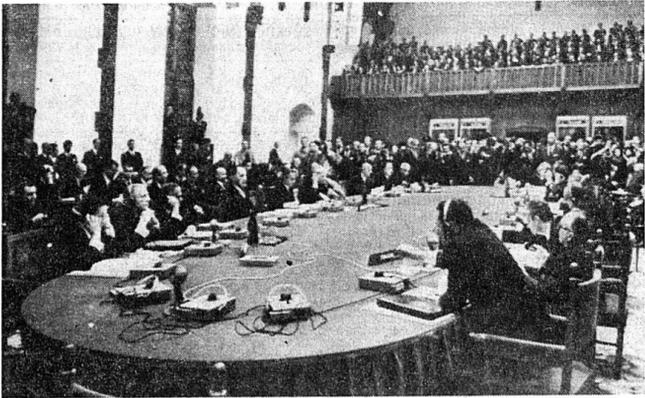
Pourtant, s'il avait fait beau sur la Ville éternelle, bien des gens auraient eu le loisir d'admirer ces panneaux joliment coloriés au bas desquels on pouvait lire : « Six peuples, une seule famille : pour le bien de tous ».

Nous étions le 25 mars 1957. Ce jour-là, à 18 heures dans la salle des Horaces et des Curiaces entrèrent successivement deux Français : MM. Pineau et Maurice Faure ; deux Allemands : Adenauer et M. Hallstein ; deux Italiens : Segni et M. Martino ; un Belge : M. Spaak ; un Hollandais : M. Luns ; un Luxembourgeois : M. Bech.

Ils n'étaient pas seuls. Dans la vaste salle du Capitole, on avait dressé une longue table devant laquelle vint s'asseoir deux cents experts, derrière laquelle essayèrent de se placer un nombre au moins égal de journalistes. Ce fut à cette occasion que l'Eurovision se manifesta pratiquement pour la première fois.

Et puis, la parole fut à l'éloquence. Et puis, vint le moment solennel de l'échange des signatures, chaque signataire en donnant trois : une pour la CEE, une pour l'Euratome, une autre pour les traités annexes.

Le Marché commun était né. Il devait connaître bien des vicissitudes et aussi ses grandeurs. A 15 ans bientôt, le voici à l'âge d'homme. Mais, pour en arriver à ce rendez-vous, il a fallu surmonter bien des crises, trouver bien des compromis, laisser s'éterniser bien des conversations. Après l'échec de la CED (Communauté européenne de défense) l'idée d'une communauté économique européenne avait pris son vol le 1er janvier 1955. Car c'est un Hollandais, M. Beyen, alors ministre des affaires étrangères de son pays qui, le premier, alluma le premier des flambeaux.



Le sommet de la Haye de décembre 1969 au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernements des Six ont relancé les candidatures anglaise, irlandaise, danoise et norvégienne. (Archives Keystone)

Trois étapes : Messine, Venise, Val-Duchesse

Les espoirs de M. Beyen n'étaient pas grands, et ses projets étaient modestes. Au début, il ne s'agissait que d'un projet de communauté tarifaire qui voulait instituer une sorte d'union douanière entre les six pays du pool charbon-acier créé en 1951 sur une proposition française défendue en 1950 par Jean Monnet.

Le 1er juillet 1955, pourtant, six hommes d'Etat se réunissaient à Messine. Il y avait toujours MM. Bech, le Luxembourgeois, Beyen, le Hollandais, Hallstein, l'Allemand, Martino, l'Italien, Spaak, le Belge et puis un nouveau venu : le président Pinay pour la France. C'est ce jour-là que fut lancé à travers l'Europe un projet d'union économique et de communauté atomique. Il faut dire qu'à Messine, les délégués français étaient regardés d'une curieuse façon. C'est que la France venait de repousser le projet de communauté européenne de défense, et les délégués des autres nations entendaient parler à un autre refus.

M. Spaak, notamment, s'ingénia à rassurer les Français de toutes les façons possibles. D'abord, leur dit M. Spaak, parlons seulement de données techniques. Mettons pour l'instant au lit les problèmes des institutions européennes. Ils auront le temps d'y réfléchir. Vous verrez ajouta-t-il, pour les Français que techniquement le mécanisme européen fonctionne. Alors, vous nous direz si vous estimez que des institutions politiques nouvelles doivent être créées.

Et puis, pour le Marché commun encore au berceau. Et l'atome ? C'est le Français Louis Armand qui eut l'idée de baptiser « Euratom », le traité de la communauté portant sur l'énergie atomique. A Messine, sur ce plan ce sont les idées françaises qui généralement prévalurent. Et c'est ainsi que l'on décida de renouer des relations nucléaires qu'avec les nations « ayant une bonne fibre européenne » et, par conséquent, essentiellement, avec les pays déjà membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Par ailleurs, le pouvoir atomique communautaire devait être dépeuplé au moins pour l'essentiel de toute intention politique.

C'était à la fois peu et immense. Six pays d'Europe occidentale venaient seulement de mettre le premier pied sur la première marche d'un escalier qui, 15 ans plus tard et d'étage en étage, allait aboutir à la consécration que l'on sait.

A Messine, les grandes lignes avaient été esquissées. Il fallait maintenant mettre quelque chose dans les assiettes. Et c'est ainsi que le 30 mai 1956 à Venise, et, pour la première fois, les ministres des affaires étrangères des Six se réunirent avec à leur ordre du jour l'ouverture de négociations sur un projet d'intégration économique sur la base de ce que l'on appelle alors le rapport Spaak. Ils se mirent d'accord pour rédiger un menu et pour savoir comment ensemble ils arriveraient à se mettre à table.

C'est à Venise qu'il fut décidé d'installer l'état-major européen de la communauté dans les environs de Bruxelles au château de Val-Duchesse. La CEE n'avait pas encore créé l'Europe verte, mais Val-Duchesse, était-ce un présage, faisait partie de la couronne verte de la capitale belge.

A Val-Duchesse, il se passa beaucoup de choses et des choses importantes. C'est à Val-Duchesse que se déroulèrent durant ce que l'on appela l'ère Spaak toutes les négociations qui, du printemps 1957, devaient nous conduire au 1er mai 1958, date d'entrée en vigueur du traité de Rome. C'est à Val-Duchesse que se réunirent pour la première fois les membres de la redoutable et redoutée commission exécutive du Marché commun. Tous durent jurer fidélité au Traité de Rome avant de s'atteler aux longues et lourdes tâches d'organisation.

Le Marché commun a été secoué par bien des remous : brouille franco-britannique, exigences hollandaises, frondes allemandes et italiennes. Véritable travail de Pénelope détruit le soir et recommencé chaque lendemain.

Quand le torchon

Dans ce contexte, il est peut-être bon de rappeler que c'est un gouvernement français, alors dirigé par le chef du parti socialiste, M. Guy Mollet, qui fit pour la première fois claquer les portes de la communauté. Et l'alternation qui mit aux prises le socialiste Pineau pour la France à l'Allemand Erhard qui n'était pas encore chancelier, est resté dans toutes les mémoires communautaires. Il s'agissait déjà de l'élargissement du Marché commun. Il s'agissait, pour Paris de faire asseoir dans les antichambres bruxelloises, ses anciennes colonies d'Afrique. C'est à Paris, en février 1957, que les pays africains et malgaches furent associés au Marché commun. C'est à cette date également que pour la première fois furent arrêtés les pendules du Marché commun. Ce fut la convention de Yaoundé entrée en vigueur le 6 juin 1964. Plus tard, la Grèce et la Turquie prendraient le même chemin...

Les obligations des quatre nouveaux

Le jeudi 28 octobre 1971 à 22 h 15, la Chambre des communes par 356 voix contre 244 et 22 abstentions, approuvait l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Cela mettait le point final à des discussions qui avaient commencé en 1962 lorsque l'Angleterre avait demandé à participer aux négociations de la commission Fouchet ayant pour but la constitution d'une communauté politique européenne.

Les ministres des affaires étrangères des Six n'avaient pu se mettre d'accord avec la Grande-Bretagne. Et il avait fallu attendre 1967 pour que la Grande-Bretagne dépose une nouvelle demande d'adhésion à la CEE suivie en cela de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège. Cette demande devait à nouveau être rejetée à la suite de la position prise alors par le général de Gaulle et par le fameux « Ne pleurez pas Milord » opposé par le général à MacMillan dans les allées du château de Rambouillet.

Il est donc utile de rappeler ce qui va se passer désormais, et cela à partir du 22 janvier pour l'Angleterre, et les autres pays nouveaux signataires du traité de Rome.

L'entrée effective des pays candidats aura lieu officiellement le 1er janvier 1973, en cinq étapes. Les pays candidats supprimeront progressivement et régulièrement leurs droits de douane vis-à-vis de la nouvelle communauté. Par ailleurs, les quatre nouveaux adhérents à la CEE devront appliquer le tarif unique imposé par la communauté à l'égard des pays tiers. Dans le même temps, les nouveaux adhérents devront accepter la mise en vigueur immédiate et intégrale de la préférence communautaire. Cela signifie que Britanniques, Irlandais, Norvégiens et Danois devront réorienter leurs marchés et leurs traités de commerce à seule fin d'acheter par priorité aux pays membres de la communauté.

L'euphorie de l'Europe verte

C'est le mercredi 16 décembre 1964 à 5 h 20 du matin qu'après des heures et des heures de veille, les ministres du Marché commun sont parvenus à un accord pour mettre en place la poutre maîtresse de la Communauté économique européenne, c'est-à-dire le Marché commun des céréales, c'est-à-dire aussi l'Europe verte.

Celle-ci a démarré officiellement le 1er juillet 1967, l'Allemagne ayant finalement accepté le prix du blé communautaire sans exiger de compensations.

Cet accord intéressait non seulement toutes les céréales, mais aussi les marchés européens des fruits et légumes, de même que la libre circulation des œufs, des volailles, et de la viande.

La mise sur pied du Marché commun agricole implique un degré élevé de coopération intergouvernementale, un pouvoir d'intervention quotidien de la part des institutions communautaires.

Il s'agissait de faire passer les différents politiques agricoles des Six dans un moule commun et c'est ce que avec les périodes de transition nécessaires, viennent d'accepter l'Angleterre, le Danemark, la Norvège et l'Irlande.

Ainsi était réalisé le passage au marché unique qui, valable d'abord seulement pour les céréales, devait intéresser tous les produits agricoles au 1er juillet 1968.

La difficulté résidait dans le fait qu'il ne s'agissait pas seulement d'assurer la libre

Les pays nouvellement admis introduisant dans un an, dans leur législation, l'impôt de la communauté, c'est-à-dire la taxe à la valeur ajoutée.

Le beurre et le sucre

C'est surtout l'Angleterre qui, des quatre nouveaux adhérents, devra faire les plus grands sacrifices. Elle devra accepter la suppression progressive des exportations privilégiées de beurre et de fromage néo-zélandais. A partir de 1974, la Grande-Bretagne devra pratiquement cesser de s'approvisionner en sucre dans les pays du Commonwealth. Son adhésion à la CECA coûtera à l'Angleterre 57 millions de dollars en trois tranches annuelles comme participation au budget de la communauté européenne du charbon et de l'acier.

La participation de l'Angleterre au budget européen se fera sur une période de transition de cinq ans. Dès 1973, l'Angleterre devra verser une participation de \$,64 soit 220 millions de dollars au budget communautaire. A la fin de la période de transition, la participation britannique au budget communautaire sera de 18,92 %.

L'Angleterre abandonnera, enfin, le rôle de monnaie privilégiée jusqu'ici dévolu à la livre sterling. Le rôle de monnaie de réserve de la livre est, en effet, incompatible avec le projet de la CEE portant création d'une union monétaire européenne.

Pour ce qui concerne le Marché commun de la pêche, la bande de protection sera large de 8 km c'est-à-dire que pendant une période de transition de dix ans les pêcheurs anglais, danois, norvégiens et irlandais pourront continuer leurs pêches dans la limite de ce secteur protégé sans risquer d'être envahis par les pêcheurs des autres pays membres de la CEE.

Trois ans d'avance

Dans l'accord intervenu il était prévu : 1 — l'établissement progressif de la libre circulation des produits agricoles sur l'ensemble du marché de la communauté. 2 — la protection de l'agriculture européenne aux frontières de la communauté pour éviter une invasion de produits et de prix anormalement bas.

3 — le financement communautaire de l'exportation des surplus agricoles des Six. Une période préparatoire de 7 ans avait été prévue lorsque le 14 janvier 1962 le premier code agricole européen avait été mis en vigueur. La période transitoire arrivait donc à échéance le 1er janvier 1970. Les Six sont donc parvenus à mener à bien leur entreprise avec près de 3 ans d'avance.

Autre chose

Il n'est donc pas étonnant que le message auquel nous faisons allusion plus haut affirme notamment : « L'Europe, ce n'est pas seulement des tarifs douaniers. L'Europe n'est pas seulement celle des industries, des agriculteurs et des technocrates. L'Europe n'est pas seulement celle de millions d'Européens groupés dans la communauté. L'Europe n'est pas seulement celle des gouvernements, des parlements ou des administrations. Ce doit être aussi celle des peuples ».

Plus loin encore, le message précisait ce qui suit : « Après avoir supprimé les frontières douanières à l'intérieur de la communauté, il faut abolir progressivement les frontières fiscales, afin que les hommes et les biens puissent circuler sans être soumis à des formalités et à des contrôles de frontière. Il faut réaliser l'Europe politique. L'Europe doit être dotée des organes qui lui permettent de devenir un continent politiquement organisé, ayant non seulement ses institutions économiques, mais aussi ses institutions politiques ».

Il doit être bien entendu qu'en signant le Traité de Rome le 22 janvier, Britanniques, Danois, Norvégiens et Irlandais auront par avance souscrit à ce message d'orientation politique. Et voilà pourquoi dans l'état actuel des choses et des événements, la Suisse ne peut actuellement conclure avec la CEE aucun accord autre qu'un arrangement commercial.

La commission

Il est bon de souligner également que pour imposer une discipline politique, économique, sociale et fiscale accrues, les pays membres du Marché commun ont créé une commission unique dotée de pouvoirs d'exécution lui permettant de gérer la communauté.

La commission est gardienne du Traité. Elle veille à l'application de ses dispositions ainsi que des décisions prises. La commission est l'initiatrice de la politique communautaire en étroite collaboration avec le conseil des ministres du Marché commun.

La commission peut arrêter des règlements qui sont ensuite comme les lois de la communauté. Elle publie ces textes dans le Journal officiel des communautés, et les décisions de la commission, après accord du Conseil des ministres, sont exécutoires 20 jours après leur publication. La commission exécutive et le conseil des ministres peuvent arrêter des recommandations à l'égard des pays membres qui ont une obligation dans les buts qu'ils assignent. Dans le cadre du Traité de Rome, ces recommandations lient tout Etat membre de la CEE. Le conseil et la commission peuvent prendre des décisions destinées, soit à des gouvernements, des entreprises ou des particuliers. C'est ainsi que la commission exécutive de la CEE peut condamner des sociétés dont l'activité n'est pas conforme aux stipulations du Traité de Rome, et leur faire verser d'importantes amendes. La commission est également fondée à arrêter des décisions politiques. Pour toutes ces décisions la commission s'entoure de conseils consultatifs. Il en existe pour l'industrie, l'agriculture, les affaires sociales, la libre circulation des travailleurs etc.



Autre date historique. 30 Juin 1970. Sir Alec Douglas-Hume, à gauche, dépose au nom de l'Angleterre une nouvelle demande d'adhésion au Marché commun. (Archives Keystone)

De l'article d'un journal autrichien au plan Robert Schuman de 1950...

Tout commença peut-être par un article paru en 1924 dans le journal autrichien « Die Presse » sous la signature du comte de Coudenhove-Kalergi. On pouvait y lire cette phrase : « Il ne faut pas se laisser répéter cette vérité simple : l'Europe divisée conduit à la guerre, à l'oppression, à la misère. L'Europe unie conduit à la paix et à la prospérité ».

C'était en 1924. Mais en 1936, il y eut la remilitarisation de la Rhénanie, l'Anschluss et l'affaire des Sudètes en 1938, l'invasion de la Pologne et la guerre en 1939.

La colombe, cependant avait la vie dure, elle avait envie de voler, et c'est au creux de l'abîme de 1940, que Winston Churchill, alors premier ministre, fit à un gouvernement français à la dérive, sa fameuse proposition d'union franco-britannique. Les deux gouvernements, selon Churchill, ne seraient plus deux nations, mais une Union. Une Union qui aurait des organismes communs pour la défense, la politique étrangère, les finances et l'économie.

On sait ce qu'il en advint. Mais, même pendant la guerre, l'idée européenne ne mourut pas tout à fait. C'est dans un camp d'internement en Hollande, que Brugmans lance son idée de mouvement fédéraliste. Deux victimes de Mussolini, Rossi et Spinelli, lancent un appel aux Italiens en faveur de l'unité de l'Europe. Des Allemands antinazis comme Haubach, réaffirment leur adhésion au message paru bien des années auparavant dans « Die Presse ». Des Belges prisonniers en Allemagne dont l'un, Jean Rey, allait devenir un grand patron de la communauté, travaillaient sur des projets d'Europe fédérée.

A Genève, Lausanne et Zurich, des Italiens, des Français, des Yougoslaves réfugiés en Suisse prenant la constitution helvétique comme modèle, défendaient l'idée d'une constitution fédérale européenne.

De la voix de Churchill

Et c'est de Suisse après tout le drame qu'une voix s'éleva de Zurich. C'est en 1946 et cette voix est encore celle de Churchill. Voici ce qu'il dit : « Il faut réformer la famille européenne dans toute la mesure où nous le pouvons encore et l'assurer d'une structure à l'abri de laquelle elle puisse vivre en paix et en sécurité ».

C'est à la suite de cet appel que se réunira à Gstaad une première assemblée des parlementaires européens. Parmi eux, un certain René Coty, futur président de la République française et puis M. Harmel qui allait devenir premier ministre de Belgique. D'autres encore appelés à siéger plus tard comme membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. C'est à Interlaken en 1948 que se tint une deuxième réunion sous la présidence d'Adenauer futur chancelier d'Allemagne fédérale. C'est à Interlaken aussi que fut votée une résolution demandant que l'Europe soit transformée « en une communauté indissoluble et fédérée ».

Mais l'année 1948, c'est aussi le congrès de l'Europe qui se tint à la Haye. Tous les grands noms de la politique européenne y assistaient : Churchill, Spaak, Blum, De Gasperi. En février 1949, nouveau progrès avec la création à Bruxelles d'un mouvement européen dont le président fut d'ailleurs un Anglais conservateur Duncan Sandys.

Mais c'est à la Haye cependant que naquirent les premières oppositions concernant justement l'avenir de l'Europe. Trois thèses s'opposèrent en effet. La première était la thèse unioniste soutenue par les Anglais et refusant de réaliser l'intégration po-

litique par la voie d'institutions fédérales. La deuxième thèse était défendue par les « fédéralistes internationaux ». Ceux-ci soutenaient que l'Europe n'avait de chance de réaliser son unité que dans la diversité par le respect des souverainetés nationales acceptant de transférer volontairement à des organismes communs l'exercice de certains de leurs pouvoirs.

La troisième thèse, enfin, était celle des « fédéralistes intégraux » soutenant que les Etats étant constitués par des communautés « naturelles, professionnelles et spirituelles », c'était à ces communautés qu'il appartenait de créer un système représentatif fédéral.

Et c'est ainsi que dans cette préoccupation les cinq gouvernements de l'UEO suivis par le Danemark, l'Irlande, l'Italie, la Norvège et la Suède signèrent à Londres le 5 mai 1949 le traité portant création du Conseil de l'Europe avec siège établi à Strasbourg.

littique par la voie d'institutions fédérales. La deuxième thèse était défendue par les « fédéralistes internationaux ». Ceux-ci soutenaient que l'Europe n'avait de chance de réaliser son unité que dans la diversité par le respect des souverainetés nationales acceptant de transférer volontairement à des organismes communs l'exercice de certains de leurs pouvoirs.

La troisième thèse, enfin, était celle des « fédéralistes intégraux » soutenant que les Etats étant constitués par des communautés « naturelles, professionnelles et spirituelles », c'était à ces communautés qu'il appartenait de créer un système représentatif fédéral.

A l'UEO

L'année 1948 est aussi celle de la création de l'UEO (Union de l'Europe occidentale). Cette naissance est due aux dirigeants « français, belges, anglais, hollandais et luxembourgeois signant à Bruxelles un traité pour une action commune et immédiate afin de sauver le patrimoine commun ». C'était la première réaction contre la menace du bloc soviétique et les premiers pas des vainqueurs vers l'Allemagne vaincue.

Et c'est ainsi que dans cette préoccupation les cinq gouvernements de l'UEO suivis par le Danemark, l'Irlande, l'Italie, la Norvège et la Suède signèrent à Londres le 5 mai 1949 le traité portant création du Conseil de l'Europe avec siège établi à Strasbourg.

Le plan Schuman

Mais, la construction politique allait de pair avec les préoccupations économiques. Le 16 avril 1948, 16 pays d'Europe occidentale créent l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) devenue depuis l'OCDE. Il s'agissait déjà d'unir ses efforts pour réaliser une économie européenne ce qui impliquait de la part des Etats signataires qu'il était déjà prêts à discuter des problèmes de leur économie nationale avec d'autres Etats.

Pour la première fois, le 9 mai 1950 qui est entré dans l'histoire sous le nom de déclaration Schuman.

C'est ce jour-là, en effet, que sans doute est né le Marché commun. C'est ce jour-là aussi que Robert Schuman devait proposer de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une autorité commune ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

« L'Europe, disait l'homme d'Etat français ne se fera pas d'un coup. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ».

Pour la première fois, le 9 mai 1950, un homme d'Etat appelait de ses vœux « la fusion rapide d'intérêts indispensables à l'établissement d'une communauté économique ».

C'est sur cette lancée que le 18 avril 1951, fut signé à Paris le traité instituant la communauté européenne du charbon et de l'acier dont Monnet devait être le premier président.

Le 10 septembre 1952 les ministres des affaires étrangères membres de la CECA adoptent une résolution demandant l'élaboration d'un projet créant une autorité politique et économique européenne.

Robert Schuman, toujours là, avait aussi lancé un avertissement « dans le domaine de la supranationalité les excès de zèle pourraient être des sources d'échec. Il faut procéder par étape ».

En ce 22 janvier 1972, nous franchissons la ligne d'arrivée. Ou presque.



C'est fait. Le sourire de M. Rippon, troisième à partir de la gauche et portant lunettes, en témoigne. Les Six et l'Angleterre sont tombés d'accord. L'Angleterre entrera dans l'Europe (Archives Photopress)

Le projet d'union monétaire

Nous croyons utile de donner quelques renseignements sur un autre aspect de l'activité du Marché commun. Il s'agit du projet de M. Werner, ministre des finances du gouvernement luxembourgeois qui, le 13 octobre 1970, a déposé un projet de réalisation par étape de l'union économique et monétaire dans la communauté.

D'après M. Werner, l'union économique et monétaire signifie que les principales décisions de politique économique seront prises au niveau communautaire et que, par conséquent, les pouvoirs seront transférés du plan national à celui de la communauté.

Lors de la conférence de la Haye de décembre 1969, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient réaffirmé leur volonté de créer une union économique et monétaire devant s'appuyer sur l'harmonisation des politiques économiques.

L'union monétaire implique, disait le 13

octobre 1970, M. Werner, la convertibilité totale des monnaies, l'élimination des marges de fluctuation des cours de change, la fixation irrévocable des rapports de parité et, la libération totale des mouvements de capitaux.

Pour l'auteur du rapport, la première étape devait débiter le 1er janvier 1971. La crise monétaire qui a bouleversé le monde depuis des mois, a empêché ce projet de progresser. Mais, il a cependant été décidé qu'au moment où l'Angleterre et les autres pays candidats seraient admis dans la communauté, le projet serait remis en discussion pour prendre effet dans un premier stade dans le courant de 1973.

A cet effet un comité de 8 membres a été nommé qui a pour but d'étudier comment la politique monétaire à l'égard du monde extérieur pourrait être du ressort unique de la communauté. L. GRANGER

LES DIX ET LEUR ACTE DE FOI

Avec l'entrée dans le Marché commun des quatre pays candidats : Angleterre, Danemark, Norvège et Irlande, la communauté des Dix groupera une population de 256 millions d'habitants. Rappelons que les Etats-Unis ne comptent que 203 millions d'habitants et l'Union soviétique 240 millions.

Le produit national brut des Dix s'éleva à 664 milliards de dollars. Le PNB des Etats-Unis est de 947 milliards de dollars.

Au cours des dix dernières années, le taux d'accroissement a été de 4,9 % pour les Dix et de 4,3 % pour les Etats-Unis.

En ce qui concerne le commerce extérieur, sans tenir compte des échanges intracommunautaires, celui des Dix s'éleva à 202 milliards de dollars contre 75 pour les Etats-Unis. Le chiffre de commerce en dollars par habitant s'éleva à 788 pour les Dix et à 361 pour les Etats-Unis.

En 1971, il y avait 30 millions d'agriculteurs, 36 millions de travailleurs dans l'industrie et 45 millions employés du secteur tertiaire, chez les Dix. Les Etats-Unis comptent 10 millions de fermiers, 26 millions de travailleurs industriels et

48 millions dans les services. Nombre de chômeurs aux Etats-Unis : 2.831.000. Chez les Dix : 1.949.000.

Chiffres de production : automobiles 9 millions chez les Dix contre 8,2 millions chez les Etats-Unis. ACIER : 135 millions chez les Dix, 128 aux Etats-Unis.

ELECTRICITE : 1648 milliards de kWh aux Etats-Unis ce qui représente le double de la production des Dix. Mais, dans la communauté élargie LA PRODUCTION D'ORIGINE NUCLEAIRE EST LE TRIPLE DE CELLE DES ETATS-UNIS.

Clauses impératives

Conformément à l'article 3 du Traité de Rome la CEE se propose :

1 — d'éliminer entre les Etats membres les droits douaniers, les restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises ; 2 — d'instituer un tarif douanier commun et une politique commerciale commune vis-à-vis des Etats tiers ; 3 — d'éliminer entre les Etats membres les obstacles à la libre circulation des personnes des services et des capitaux ;

4 — d'instituer une politique commune dans le domaine de l'agriculture ; 5 — d'instituer une politique commune dans le domaine des transports ; 6 — de créer un régime garantissant que la concurrence n'est pas faussée dans le Marché commun ; 7 — d'appliquer une procédure permettant de coordonner les politiques économiques des Etats membres et de parer au déséquilibre dans leur balance des paiements ; 8 — de rapprocher au maximum les législations nationales dans la mesure nécessaire au fonctionnement du Marché commun ; 9 — de créer un fonds social européen destiné à faciliter l'emploi des travailleurs ; 10 — d'instituer une banque européenne d'investissement destinée à faciliter l'expansion économique de la communauté par la mise en valeur de ressources nouvelles ; 11 — d'associer des pays et des territoires d'Outre Mer en vue d'augmenter les échanges et de travailler en commun à leur développement économique et social.

Dès le 23 janvier



Exposition Chrysler 160-180 Sunbeam 1500-1500 GT
Modèles G

Tout acheteur bénéficiera de l'ancien prix + 1 voyage gratuit de 2 jours à l'usine de Poissy (valeur 300 fr.).

GARAGE A. WALDHERR
Parcs 197 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 19 55 ou 24 12 65

Jeune dame cherche travail de bureau à domicile, 2 à 3 heures par jour. Tél. 33 44 09.

Suisse allemande, une année en Suisse romande, cherche place comme employée de bureau pour le 2 mars 1972. Connaissances de dactylographie et divers travaux de bureau. Adresser offres écrites à PE 194 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de renvoyer un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer
AU LANDERON, chambres meublées, libres 1er février. Tél. 51 37 28, le matin.

BELLE CHAMBRE à monsieur sérieux, bas d'Hauterive. Tél. 33 17 86.

LOCAL ENVIRON 95 m², chauffé, pour atelier ou autres, à Saint-Blaise. Téléphone 33 23 55.

SAINT-BLAISE, CHAMBRE, confort. Téléphone 33 23 55.

JOLIE CHAMBRE à monsieur sérieux, part à la salle de bains. Quartier Charmettes. Tél. 31 21 45, heures des repas.

A CERNIER appartement de 3 pièces, tout confort. 250 fr. + charges. Libre le 1er avril. Adresser offres écrites à IX 187 au bureau du journal.

BOUDRY, JOLIE CHAMBRE pour demoiselle, part cuisine et salle de bains. Libre tout de suite, 100 fr. par mois. S'adresser à Moser, Adoz 38, Boudry, après 18 h 30.

STUDIO A BEVAIX, à remettre tout de suite ou à convenir. Confort moderne, meublé, galetas, cuisinette. Garage à disposition. S'adresser à Mme Ziegler, Le Jordil, Bevaix. Tél. (038) 46 13 78.

BAS D'HAUTERIVE, jolie chambre meublée, eau courante, dans appartement résidentiel. Prix : 130 fr. par mois. Tél. 33 35 17.

QUARTIER EST, près des fabriques, chambre à 1 ou 2 lits. Tél. 25 12 41.

STUDIO AVEC CUISINETTE, cuisinière électrique et frigo, salle de bains, W.-C. et grenier, place de parc, à Bevaix, Jonchères C, libre de suite ou date à convenir. Loyer mensuel 236 fr., charges comprises. Offres à H. Bach, Cortaillod, tél. 41 11 71.

STUDIO MEUBLE, tout confort, avec salle de bains. Tél. 53 34 10.

VAL-DE-RUZ, appartement 3 pièces + bains. Tél. 53 37 92, heures des repas.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

HAUTERIVE, femme de ménage 2 matins par semaine. Tél. 33 35 17.

POUR TRAVAUX DE NETTOYAGES, personne de confiance, une demi-journée le matin. Tél. 25 40 98, dès 10 heures.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

WEEK-END à l'année, 4 pièces, confort, jardin, bord du lac de Neuchâtel, pour date à convenir. Tél. (039) 26 08 80 ou 23 46 41.

S.O.S. URGENT. Jeune couple suisse, soluble, 3 enfants, demande à louer ou échangerait petit 3 pièces contre 4 ou 5 pièces, Neuchâtel ou environs. Références assurées. Adresser offres écrites à 221-192, au bureau du journal.

JEUNE FILLE cherche, pour le 15 avril, chambre meublée avec part à cuisine, en ville, près de la gare. Tél. (038) 73 16 77, dès l'après-midi.

JEUNE EMPLOYE DE BANQUE cherche chambre indépendante meublée, pour le 25 février, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 221 - 193 au bureau du journal.

DAME cherche appartement 3 chambres, à Neuchâtel, dans maison ancienne. Adresser offres écrites à JJ 45 au bureau du journal.

REGION HAUTERIVE - MARIN ou campagne, appartement de 4 pièces environ. Date à convenir. Téléphonez au 33 40 49, des 19 heures.

EMPLOYE DE COMMERCE cherche studio meublé, pour mars, de préférence à Neuchâtel. Références à disposition. Adresser offres écrites à EP 156 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche à louer à l'année chalet, bord du lac ou campagne, Neuchâtel et environs. Tél. (038) 33 56 50.

ETUDIANT EN DROIT cherche chambre indépendante, sans confort, environs université. Tél. 51 10 82.

APARTEMENT 2 PIECES, confort, région Cernier-Fontainemelon. Adresser offres écrites à FT 184 au bureau du journal.

APARTEMENT DE 3 PIECES, avec salle de bains, pour le 24 mars, à Neuchâtel ou environ. Adresser offres écrites à GV 185 au bureau du journal.

Divers
VACANCES-REPOS - convalescence - soins par infirmière. Tél. 57 16 56.

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 18 heures.

A L'ATELIER DES PARCS, aux Parcs 35, les cours de poterie et modelage pour enfants reprendront le mardi 1er février et jeudi 3 février à 16 h 30. Initiation à la décoration au pinceau, 12 séances de février à mai. S'inscrire par téléphone au 25 04 83 ou 24 24 52.

GRUPE POP cherche organiste possédant instrument. Tél. 25 90 05.

« L'HOMME EST DESIGNE COMME étant la plus grande représentation de Dieu. » - Foi Baha'ie, case postale 613, 2001 Neuchâtel. Tél. 31 23 62.

A vendre
SALON comprenant : un canapé, 4 fauteuils, une table. Etat impeccable, 1500 fr. Revendeur s'abstenir. Pavés 1, 1er étage. Tél. 25 44 60.

CHAMBRE A COUCHER : 2 lits avec sommier et protège-matelas, 2 tables de nuit, coiffeuse et armoire 3 portes, 350 fr. Tél. 42 15 04.

CHAUFFAGE ELECTRIQUE rond, 1200 et 2000 W, 380 V, ventilateur incorporé, excellent état. Tél. 24 00 06.

BIBLIOTHEQUE VITREE, état de neuf, 400 francs. Tél. 24 47 47.

LIT D'ENFANT, 70 x 140 cm, complet. Bon état. Tél. 41 13 91.

CHAMBRE A COUCHER complète, moderne, utilisée 13 mois ; valeur neuve 1700 fr., cédée à 1000 fr. Tél. (038) 24 72 60, samedi après-midi ou dimanche matin.

FRIGO BOSCH, bon état, 60 fr. Téléphone (038) 31 56 54.

PETIT MEUBLE noyer, pour vestibule ou hall. Prix avantageux. Tél. 25 99 62.

CHAMBRE A COUCHER ; machine à coudre. Tél. (038) 25 58 64.

8 FENETRES double vitrage, en bloc 250 fr. 5 portes de chambres, 1 porte d'entrée vitrée, 5 panneaux pour portes 212/84, en bloc 300 fr. 1 lit une place, matelas neuf, 1 lit pour enfant, 1 pouce-pousse relax, 1 fond de parc carré, matelassé, le tout, occasion en bon état. Tél. 51 32 05.

TECKEL A LONGS POILS, femelle, 2 mois, pedigree suisse. Tél. (038) 33 17 26.

SUPERBE NICHEE DE BERGERS BELGES ; souche excellent gardien. Tél. 55 15 78.

QUELQUES KILOS de timbres-poste suisses. Echantillon de 50 g, 3 fr. ; 100 g 5 fr. 80, remboursement plus port. Ed. Wyssmann, Landions 6, 2016 Cortaillod.

3 FAUTEUILS, 1 divan avec entourage vitré et bar-bibliothèque ; bas prix. Tél. 53 29 15.

2 CHAUDIERES bon état, moyenne grandeur, pour chauffage central. Téléphone (038) 63 15 45.

MOBILIER bien entretenu, pour cause de décès. S'adresser : famille Lachat, Orée 40, Neuchâtel, samedi 22 janvier de 10 à 12 h et de 14 à 16 heures.

POSTE DE TELEVISION Philips, écran normal + table, cédés à 650 fr. Téléphone 33 46 61, de 8 à 10 et de 15 à 17 heures.

4 PNEUS CLOUS avec jantes, pour Fiat 850. Tél. 41 38 43.

3 EVIERS Inoxydables, 1 plonge, 130 fr. pièce. Tél. 31 53 91.

UN AQUARIUM 30 litres à l'état de neuf. Tél. 41 35 58.

TABLE FORMICA avec 4 tabourets, 50 fr. Tél. 24 70 95.

3 MANTEAUX bon état, taille 42/44, 50 fr. pièce. Tél. 24 70 95.

SKIS EN BOIS, fixations kandahar, chaussures No 39, double lacage ; bas prix. Téléphone 31 43 54.

GUITARE SUZUKI 6 cordes, état neuf. Téléphone 55 17 48.

LAPINS FEMELLES avec petits de 2 1/2 à 3 mois. Tél. (038) 25 02 40.

PAROI COMBINEE, table avec 4 chaises, chambre à coucher, cuisinière électrique. - Tél. (038) 31 25 81.

BATTERIE POUR DEBUTANT. Tél. (038) 47 12 92, entre 12 h 15 et 13 heures et de 18 à 19 heures.

URGENT, JOLI LIT, bois clair, avec table de nuit, meuble combiné, pour salle à manger. Tél. 33 42 94.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Divers
VACANCES-REPOS - convalescence - soins par infirmière. Tél. 57 16 56.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Jeune homme suisse, 26 ans, français, allemand et anglais, diplôme de commerce, cherche travail comme garçon de bar (21 - 2 h), à partir du 15 mars, à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds ou environs. Adresser offres écrites à LA 190 au bureau du journal.

Téléphoniste
Apprentissage PTT. Langues : français, allemand, italien, anglais, connaissance de dactylographie, cherche place à Neuchâtel ou aux environs, pour le mois d'avril 1972 ou date à convenir. Prière de faire offres sous chiffres NC 182 au bureau du journal.

Jeune cuisinier
cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Si possible congé le samedi et le dimanche. Hôtel de L'Aigle, Porrentruy. Tél. (066) 66 21 99.

COMMERCE OFFRES ET DEMANDES
A REMETTRE à quelques minutes du centre et de la gare de Neuchâtel, quartier très habité,

beau magasin d'alimentation
Remise : Fr. 15.000.— seulement + stock 30.000.—
Chiffre d'affaires : Fr. 320.000.—
Local de vente récent avec 2 vitrines.
Cédé à bas prix pour raison de famille.

AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE BUTTY ESTAVAYER-LE-LAC. Tél. (037) 63 24 24.

FAN
Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos

PETITES ANNONCES
vous offre
pensez-y et profitez-en !

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

APPRENTISSAGES

un métier d'avenir

Chers parents,

Votre fils ou votre fille n'ont peut-être pas encore choisi de métier. Nous vous en proposons un, toujours d'actualité et très varié : vendeur ou vendeuse en alimentation. Il offre différentes possibilités d'avancement et votre enfant pourrait un jour être premier (ère) vendeur (euse) ou gérant (e) de l'un de nos magasins.

Nous leur offrons donc :

- de faire un apprentissage de vendeur (euse) dans une entreprise dynamique et dans une ambiance de travail agréable ;
- une formation professionnelle de base en magasin (dans les rayons les plus divers), complétée par des cours internes, indépendamment de l'Ecole professionnelle
- la possibilité, une fois l'apprentissage accompli, de parfaire leurs connaissances par des cours de perfectionnement et des stages, soit dans les différents magasins de Migros Neuchâtel, soit dans d'autres Sociétés Coopératives Migros, pour occuper ensuite des postes de responsable.

Nous engageons pour l'automne 1972, plusieurs apprentis et apprenties (entrée possible dès juillet 1972).

L'apprenti(e) bénéficie de la M-Participation et a 4 semaines de vacances ; de plus, nous lui offrons la possibilité de suivre gratuitement un cours de préparation à l'examen final.

Chaque apprenti (e) méritant (e) reçoit, à la fin de son apprentissage, un carnet d'épargne avec en dépôt une prime pouvant s'élever jusqu'à 500 francs.

Vous trouverez dans nos magasins une petite brochure qui vous donnera de plus amples renseignements sur le métier de vendeur (euse) de la branche alimentaire et sur notre entreprise.

Les candidatures peuvent être présentées au moyen du talon ci-contre, et envoyées à l'adresse indiquée.

A louer
AU LANDERON, chambres meublées, libres 1er février. Tél. 51 37 28, le matin.

BELLE CHAMBRE à monsieur sérieux, bas d'Hauterive. Tél. 33 17 86.

LOCAL ENVIRON 95 m², chauffé, pour atelier ou autres, à Saint-Blaise. Téléphone 33 23 55.

SAINT-BLAISE, CHAMBRE, confort. Téléphone 33 23 55.

JOLIE CHAMBRE à monsieur sérieux, part à la salle de bains. Quartier Charmettes. Tél. 31 21 45, heures des repas.

A CERNIER appartement de 3 pièces, tout confort. 250 fr. + charges. Libre le 1er avril. Adresser offres écrites à IX 187 au bureau du journal.

BOUDRY, JOLIE CHAMBRE pour demoiselle, part cuisine et salle de bains. Libre tout de suite, 100 fr. par mois. S'adresser à Moser, Adoz 38, Boudry, après 18 h 30.

STUDIO A BEVAIX, à remettre tout de suite ou à convenir. Confort moderne, meublé, galetas, cuisinette. Garage à disposition. S'adresser à Mme Ziegler, Le Jordil, Bevaix. Tél. (038) 46 13 78.

BAS D'HAUTERIVE, jolie chambre meublée, eau courante, dans appartement résidentiel. Prix : 130 fr. par mois. Tél. 33 35 17.

QUARTIER EST, près des fabriques, chambre à 1 ou 2 lits. Tél. 25 12 41.

STUDIO AVEC CUISINETTE, cuisinière électrique et frigo, salle de bains, W.-C. et grenier, place de parc, à Bevaix, Jonchères C, libre de suite ou date à convenir. Loyer mensuel 236 fr., charges comprises. Offres à H. Bach, Cortaillod, tél. 41 11 71.

STUDIO MEUBLE, tout confort, avec salle de bains. Tél. 53 34 10.

VAL-DE-RUZ, appartement 3 pièces + bains. Tél. 53 37 92, heures des repas.

Demandes d'emplois
LECONS D'ALLEMAND son données par personne sérieuse et expérimentée. Enfants et adultes, tous degrés. Téléphoner, de préférence aux heures des repas, au 25 90 53.

PEINTURES, PAPIERS PEINTS. Tous travaux sont exécutés par peintre de métier. Téléphone (038) 24 10 46.

TRAVAUX DE PEINTURE, tapisserie, etc. Prix intéressant, qualité. Tél. 41 16 51.

JEUNE FILLE parlant français, allemand, anglais, cherche place dans bureau, agence de voyages ou réception. Tél. 24 22 32, Neuchâtel.

JEUNE FILLE terminant son apprentissage cherche place de vendeuse en confection. Entrée 1er mai. Tél. (038) 63 22 29.

JEUNE FILLE cherche travail à domicile. Faire offres, avec indication du salaire, sous chiffres P 300047 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

DAME CHERCHE TRAVAIL INDEPENDANT à temps partiel, dans boutique ou atelier artisanal. Adresser offres écrites à KZ 189 au bureau du journal.

SECRETARIA MEDICALE cherche emploi. Libre immédiatement. Ecrire sous chiffres JY 188 au bureau du journal.

INFIRMIERE DIPLOMEE cherche place dans entreprise ou crèche. Adresser offres écrites à ES 183 au bureau du journal.

JEUNE MAMAN PRENDRAIT ENFANTS en pension, du lundi au vendredi, ou selon entente. Mme Combeau, rue du 1er-Mars 34, les Geneveys-sur-Coffrane.

JEUNE EMPLOYEE DE COMMERCE cherche travail le soir. Tél. 24 75 20.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés
PERDU LUNETTES, parcours Saint-Blaise, la Coudre, Vauseyon. Tél. 33 15 01.

Offres d'emplois
URGENT. QUELLE DAME garderait un enfant de 2 ans ? Région Boudry. Adresser offres écrites à BM 153 au bureau du journal.

Demandes à louer
STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 131 - 170 au bureau du journal.



Au cœur de collines vertes, une prodigieuse richesse de sels MINÉRAUX

(pensez-donc!... 2'578 mg par litre)

Des sels MINÉRAUX solubles, en grande quantité et en qualité, immédiatement assimilables, nécessaires pour le bon fonctionnement de l'organisme... Cela ne se trouve pas dans la nature n'importe où et n'importe comment ! Disons même que c'est assez rare.

Le mystère des collines vertes?

L'eau minérale curative SILBERQUELL qui sort des collines vertes de Meltingen, petite localité située dans le pays de Thierstein, contient 2'578 mg de sels minéraux par litre.

2'578 mg de sels minéraux par litre

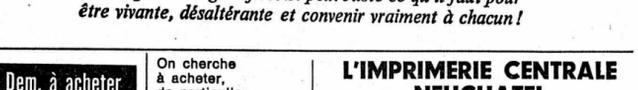
Et parmi les meilleurs et les plus réputés pour votre santé et votre bien-être. En buvant l'eau SILBERQUELL vous constaterez effectivement combien elle a du goût. Un bon goût prononcé et viril. On sent qu'il y a réellement « quelque chose » dans l'eau minérale et curative SILBERQUELL. Aucune comparaison possible avec une eau fade et morte !

L'eau SILBERQUELL est particulièrement riche en sulfates de calcium, de magnésium et bicarbonates. Elle stimule efficacement la digestion et agit d'une manière curative sur les reins. Elle est légèrement laxative et contribue au bon fonctionnement de l'estomac, du foie, des reins, des intestins et à l'élimination des toxines de l'organisme.

Silberquell Eau minérale curative

fait perdre du poids à ceux qui en ont trop ! Elle est aussi recommandée pour combattre les rhumatismes et ischias.

Très légèrement gazéifiée. Si peu. Juste ce qu'il faut pour être vivante, désaltérante et convenir vraiment à chacun !



On cherche à acheter, de particulier, des armes anciennes achète

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète

CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm propres, blancs et couleurs.

DEMANDES D'EMPLOIS
Cadre commercial supérieur

pouvant justifier d'une grande expérience sur tous les marchés mondiaux, connaissant les langues, responsabilités, création, achat-vente, planification, production, cherche changement de situation.

Adresser offres écrites à OD 193 au bureau du journal.

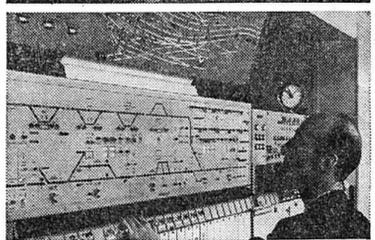
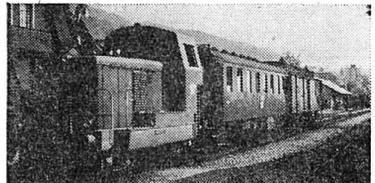
cadres anciens
pour tableaux et gravures. Tél. (038) 46 11 15 ou 24 44 63

Une année sur les rails de Suisse et d'Europe

Le 9 août prochain, il y aura 125 ans que la première ligne suisse était mise en exploitation entre Zurich et Baden. Le chemin de fer est le plus ancien des moyens modernes de transport; il s'est modernisé insensiblement au cours d'une évolution qui peut paraître lente, mais dont l'histoire n'en est pas moins passionnante et marquée par le dynamisme d'hommes idéalistes à tous les niveaux. Mais quel est l'avenir du rail dans une conception globale des transports de l'avenir ?

Les grandes vitesses

Pour le chemin de fer, l'avenir a commencé en 1955, lorsque les Français ont pulvérisé le record mondial de vitesse sur rail en circulant à 331 km/h. Mais c'est au Japon que revient le mérite d'avoir commercialisé les grandes vitesses sur rail avec l'ouverture en 1964 de la nouvelle ligne du Tokaido. Sur cette artère de 515 km, des trains de 1000 places se succèdent tous les quarts d'heure (avec des convois supplémentaires aux heures de pointe)

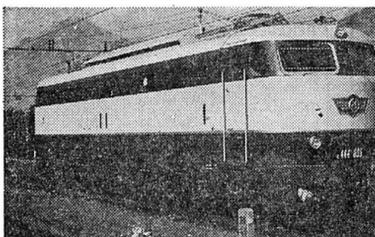


EN HAUT: un train diesel de la ligne SUISSE-TRIENGEN où le service voyageurs a été supprimé au soir du 25 décembre; EN BAS: en gare de FRIBOURG, le tableau de télécommande partiel des lignes de Morat et de Payerne avec la bifurcation de GIVISIEZ.

(Avipress-S. Jacobi)

et atteignent une vitesse de 210 km/h. En Europe, le renouveau du rail n'allait pas tarder: en Allemagne et en France, la vitesse de 200 km/h est pratiquée après adaptation de lignes existantes. Entre Paris et Bordeaux, le TEE « Aquitaine » offre une vitesse commerciale d'environ 145 km/h sur les 579 km du parcours dont plus de 370 km sont franchissables à 200 km/h. De nouvelles lignes sont prévues, notamment entre Paris et Lyon où des turbotrains pourront circuler à 300 km/h. En Italie, une nouvelle voie ferrée est déjà en construction entre Florence et Rome pour une vitesse supérieure à 200 km/h. En Suisse, les objectifs immédiats sont plus modestes et consistent à aménager les grandes voies de communication pour les 140 km/h. Des projets plus audacieux devraient permettre de créer des liaisons ultra-rapides à travers notre pays:

- une ligne est-ouest Genève - Zurich,
 - une ligne nord-sud Bâle - Chiasso par un tunnel de base sous les Alpes.
- Pour atteindre une vitesse de 200 à 300 km/h, il n'est pas possible de compter sur nos voies



...ET EN EUROPE: — Baptisée « Super tortue », cette nouvelle locomotive des Chemins de fer Italiens est conçue pour circuler à plus de 200 km/h sur la nouvelle ligne Florence-Rome actuellement en construction; — A Bruxelles, nouvelle motrice articulée du service pré-métro; — Au

POUR LE CHEMIN DE FER, L'AVENIR A COMMENCÉ EN 1955

actuelles créées il y a un siècle ou plus. Il faudra donc créer des tracés entièrement nouveaux, comme pour les autoroutes, mais avec une emprise nettement plus modeste.

Aux aéroports par le train

L'évolution technique des différents moyens de transport leur fixe de nouvelles limites et tend à remplacer la notion de concurrence par celle de complémentarité. Ainsi, une clientèle croissante vient en Suisse par avion, puis utilise le train pour ses déplacements dans le pays. A l'image des gares maritimes dans les ports, il est donc envisagé d'inclure les aéroports dans le réseau des trains directs et d'offrir ainsi des relations sans transbordement des aéronefs jusqu'aux principales villes du pays. A Genève par exemple, les trains directs pour Bâle, Zurich ou le Valais auraient leur point de départ à Cointrin. A Kloten, les trains directs seraient détournés par l'aéroport. Des décisions concernant ces deux projets doivent être prises dans un proche avenir; à Kloten, la construction de la gare est entreprise dans le cadre des aménagements actuellement en cours.

Nouvel itinéraire Romandie - Zurich

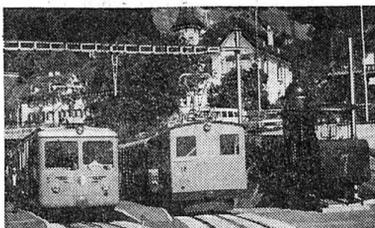
Après avoir fait le succès des transports urbains, l'horaire cadencé avec départs à intervalles réguliers a été appliqué à certaines lignes de banlieue; il est à l'étude également pour les grandes lignes, où il s'imposera malgré les difficultés résultant de la circulation sur les mêmes voies de nombreux trains de marchandises. Entre Aarau et Zurich, la nouvelle ligne du Heitersberg permettra, dès 1975, d'abréger le parcours entre la Romandie et la grande métropole des bords de la Limmat. Ce nouveau tracé par Lenzbourg empruntera un tunnel d'environ 5 km et dont le percement est en cours; il permettra de gagner un quart d'heure en soulageant du même coup l'itinéraire actuel trop chargé entre Brugg et Zurich.

Nouveau matériel

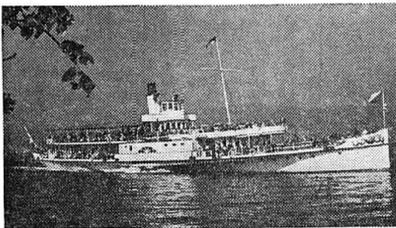
Pour augmenter la capacité de transport des lignes internationales du Simplon et du Saint-Gothard, de nouvelles locomotives vont faire leur apparition en 1972. Il s'agit de quatre prototypes Re 6-6 directement dérivés de la grande famille des Re 4-4 II et III. Equipés de trois bogies à deux essieux, ces nouveaux engins de 10.600 CV et pesant 120 t seront capables de faire légèrement mieux que la plus puissante locomotive du monde Ae 8-14 11.852 qui est deux fois plus lourde... Les deux premiers Re 6-6 auront une caisse avec articulation verticale pour garantir une répartition uniforme du poids sur les six essieux moteurs. Le même résultat doit être obtenu grâce à une suspension spéciale sur les deux autres machines qui seront à caisse unique. Dans le matériel remorqué, soulignons la livraison en 1972 des quatre premières voitures unifiées du type III. Dotées d'un confort plus poussé et de la climatisation, elles permettront d'augmenter la vitesse dans les courbes grâce à un système d'inclinaison de la carrosserie destiné à compenser les effets de la force centrifuge. Ce matériel intéressant sera présenté au public en été 1972 dans le cadre des manifestations marquant le 125ème anniversaire des chemins de fer suisses.

Commande centralisée en Suisse romande

L'ancien système de sécurité, basé sur l'autonomie de chaque station, fait place peu à peu à la commande centralisée. Offrant une vue d'ensemble de la circulation des trains, elle garantit une exploitation sûre et rationnelle basée sur les techniques les plus modernes.

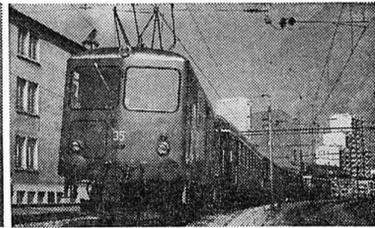


● EN SUISSE: — De gauche à droite: — Vitznau-Rigi, la première crémaillère d'Europe a fêté son centenaire. A cette occasion, l'ancêtre à chaudière verticale a été exposé à son côté de compositions modernes; — Grâce à la générosité des donateurs, le vapeur zuricois « Stadt Rapperswil » va subir une cure de rajeunissement qui lui permettra de naviguer encore longtemps pour la joie des petits et des grands; — des



voitures des CFF à voie normale tractées par une locomotive à voie étroite? Cette voie à 3 rails posée dans la banlieue de Berne permet au chemin de fer à voie métrique de renoncer aux trucks porteurs pour acheminer des wagons à voie normale aux diverses industries qui lui sont raccordées.

(Avipress-S. Jacobi)



Toute une ligne est ainsi contrôlée à distance sur un tableau optique où l'opérateur observe le mouvement des trains qui apparaissent avec leur numéro d'identification. Dès qu'un train quitte une grande gare, l'appareillage de commande se charge de le conduire à destination en préparant les itinéraires dans les différentes gares à traverser. L'opérateur intervient s'il doit par exemple accorder une priorité à un train direct par rapport à un train de marchandises ou en cas d'irrégularité.

En Suisse romande, la commande centralisée équipe déjà ou est en cours d'installation sur les lignes suivantes: Genève - Lausanne - Vevey, Lausanne - Yverdon - Gorgier et Lausanne - Vallorbe. La ligne Genève - Lausanne sera divisée en trois secteurs avec opérateurs à Genève, Nyon et Lausanne. La centrale de Lausanne dispose d'un imposant tableau pour assurer la commande jusqu'à Morges, la Sarraz, Eclépens et Vevey.

Et les chemins de fer régionaux?

Il y a déjà fort longtemps que le « tortillard » n'est plus à la mode et, en Suisse, les lignes secondaires ont en général été modernisées et adaptées aux impératifs des conditions actuelles. Sur quelques-unes, les autobus ont pris la relève, mais sans parvenir toutefois à rendre les mêmes services que le train. Ceci explique l'opposition qui se manifeste parmi les populations concernées par de telles substitutions. En septembre dernier, les trains de voyageurs ont été supprimés entre Suresse et Triengen tandis que l'avenir de la ligne Bellinzona - Mesocco est toujours en suspens; le bon état des installations ne justifie d'ailleurs pas une décision urgente. En Suisse romande également, différentes lignes font l'objet d'une expertise quant à leur modernisation ou à leur suppression, notamment Nyon - Saint-Cergue - la Cure; Aigle - Olon - Monthey - Champéry. Le problème est à considérer sous divers aspects: rentabilité, répercussions sur l'économie et le tourisme, aggravation de la circulation routière, etc.

Le rail dans les agglomérations

Devant l'envahissement des villes par l'automobile et les nuisances qu'elle engendre pour l'environnement, un état d'esprit tout à fait nouveau se développe en faveur des transports publics. A Genève, une initiative populaire a abouti, réclamant la priorité pour les transports publics et la limitation de la circulation automobile dans le centre de la ville. Ainsi, il est aujourd'hui admis que le problème des transports en commun n'est pas résolu en éliminant les trams pour les remplacer par des autobus

qui sont soumis à tous les aléas de la circulation. Ce genre de suicide des services publics a heureusement tendance à cesser et à faire place à une réhabilitation grâce à la création de pistes réservées, même au détriment de la circulation automobile, comme c'est le cas à Genève.

En effet, seul un transport efficace et attractif peut sauver les cités de l'asphyxie du trafic. Cette nécessité a été clairement définie par les électeurs bernois lors d'une récente votation: l'achat de 20 autobus articulés a été refusé tandis que l'acquisition de 16 trams articulés a été acceptée à une forte majorité. Depuis lors, le Conseil municipal a voté un crédit pour l'étude d'une nouvelle ligne de tram vers Bümpliz et deux autres extensions sont prévues. A l'étranger également, de nombreuses grandes villes du nord et de l'est de l'Europe ont entrepris une restructuration de leurs transports publics. De nouvelles lignes de métro ou des tunnels pour tramways doivent contribuer à faciliter les déplacements rapides dans les centres où les rues sont encombrées.

Le matériel roulant des tramways se modernise: Zurich dispose de 128 motrices modernes articulées circulant par deux avec un seul agent pour 330 personnes transportées; Bâle va recevoir 44 motrices articulées (dont 8 pour le Birseck) et 31 remorques, tandis que Berne disposera en automne 1972 des 16 motrices triples dont il a été question plus haut. Dans les cas où il est nécessaire de disposer d'une grande capacité de transport, le rail reste le moyen le mieux approprié: tramway, si possible avec piste réservée, métro ou chemin de fer de banlieue.

Navigation

Le bateau à vapeur jadis typique des lacs suisses est en voie de disparition. Le diesel a pris la relève, mais quelques vétérans permettent encore de vivre la grande aventure lacustre. Un important mouvement d'opinion se manifeste pour le maintien de ces attachants té-

moins de la « Belle époque ». Ainsi, à Zurich, un crédit de plus d'un million de francs a-t-il été obtenu, en grande partie de particuliers, pour la rénovation du « Stadt-Rapperswil », un vapeur de 1000 places construit en 1914. Sur le Léman, les cinq vapeurs encore en service ont été entièrement renouvelés ces cinq dernières années et constituent un atout touristique de première valeur. Ainsi, en juin 1971, le navire amiral « La Suisse » a-t-il repris du service après deux ans d'interruption. Ce bateau de 1500 places, construit en 1910, a été équipé d'une nouvelle chaudière de conception moderne et d'un gouvernail à commande électrique. Un grand soin a été apporté à la rénovation de tout le bateau, notamment au salon qui a conservé son style et ses parois ornées de fine marqueterie.

Une nouvelle unité à moteur diesel a été lancée sur le lac de Thoun: « Blümlisalp » — 1200 passagers. Elle a été construite à Linz par la même entreprise qui procède actuellement au montage de la « Ville-de-Neuchâtel ».

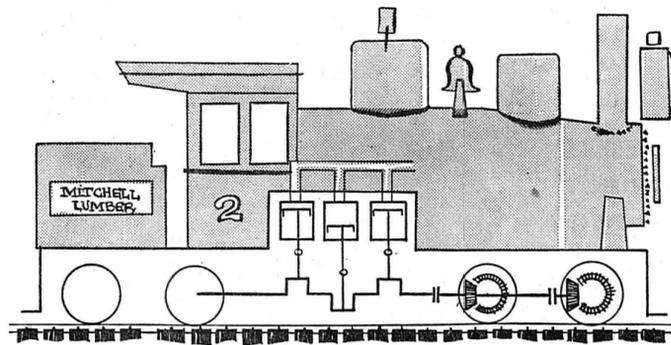
Le cheminot face à l'avenir

Avec l'évolution des techniques ferroviaires, les métiers du rail ont profondément changé. Les « gueules noires » des locomotives à vapeur, selon l'expression du romancier Etienne Catin, inspirent certes un respect mêlé d'admiration. Aujourd'hui, le travail est en général assuré dans de meilleures conditions et le cheminot a su s'adapter aux impératifs des temps modernes, tout en s'étant forgé une solide réputation par sa conscience professionnelle.

L'avenir réserve certainement encore de nombreux changements dans notre genre de vie et nos occupations. Le cheminot n'échappera pas à cette règle, mais conscient de ses facilités d'adaptation, il s'attache aujourd'hui déjà et avec confiance à préparer un chemin de fer qui devra aider l'humanité à vivre mieux.

S. JACOBI

SHAY... Qu'est-ce que c'est ?



Shay, Heisler, Climax... Ces noms vous disent-ils quelque chose? Oui sans aucun doute si vous vous intéressez aux problèmes du rail. Et sûrement non si vous suivez cette actualité d'un œil très distrait. Pourtant, ces locomotives « à engrenages », les Shay surtout, ont marqué une époque de la passionnante histoire des chemins de fer américains. Utilisées principalement pour la

desserte d'exploitations forestières ou d'entrepôts d'accès malaisé, roulant souvent sur des voies légères, posées à la hâte et aux courbes très serrées, les Shay ont rendu d'innombrables services et certaines sont encore utilisées aux Etats-Unis et au Canada, généralement sur des réseaux touristiques. Nous vous en parlerons dans une prochaine page ferroviaire.

Les turbotrains de la SNCF: Une nouvelle génération est en cours de fabrication

Il y a cinq ans encore la traction électrique et la traction diesel apparaissaient comme les deux seules options possibles pour moderniser la traction ferroviaire. La première, pleinement satisfaisante sur le plan technique et capable de très hautes performances, nécessite des infrastructures coûteuses dont l'amortissement n'est possible que sur les lignes à fort trafic; la seconde, seule solution possible sur les lignes à trafic moyen ou faible, est limitée dans son développement par le poids du moteur diesel qui augmente très vite avec sa puissance.

Il manquait sur ces dernières lignes un engin léger mais à grande puissance susceptible d'atteindre des vitesses élevées; cette lacune a été comblée par le « turbotrain ». Nouveau venu dans le monde ferroviaire, c'est un automate dont la source d'énergie est une turbine à gaz de type aéronautique. Son avantage capital est d'être un engin léger et à source d'énergie autonome

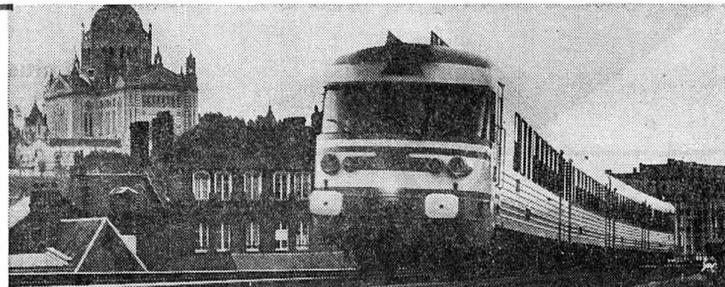
(donc apte à circuler sur les lignes non électrifiées) mais doté d'une puissance très supérieure à celle qu'offrirait le moteur diesel, donc capable de circuler à des vitesses beaucoup plus grandes.

Après la mise au point, puis l'expérimentation longue et minutieuse d'un turbotrain prototype, les premiers turbotrains sont entrés en service commercial en 1970 sur la ligne Paris - Caen - Cherbourg, la première ligne d'Europe et la seconde ligne du monde desservie par turbotrains. Les dix rames en service sur cette ligne réalisent une vitesse moyenne commerciale de 131 km/h entre Paris et Caen. Quatre rames supplémentaires commandées en 1971 sont en construction et viendront compléter le parc de cette ligne à partir du service d'été 1972. Devant le succès, succès aussi bien technique que commercial (le trafic y a augmenté de plus de 20 %) enregistré sur la ligne Paris - Cherbourg, la S.N.C.F. a décidé d'acquiescer de nouveaux engins pour améliorer la desserte

d'autres relations non électrifiées de son réseau: en première étape, les relations transversales Lyon - Strasbourg, Lyon - Nantes et Lyon - Bordeaux. Pour la desserte de ces lignes, 16 turbotrains sont en commande, dont 10 ont été commandés en 1971.

SUR LA LIGNE DU JURA

Ces turbotrains ressembleront à beaucoup d'égards à ceux de la ligne Paris - Cherbourg mais ils tireront leur énergie de deux turbines (au lieu d'une turbine et d'un diesel sur les rames Paris - Cherbourg). La puissance de ces turbotrains nouveau modèle va s'en trouver accrue, ainsi que leur confort et leur capacité. Leur vitesse-limite théorique sera élevée (200 km/h) mais les caractéristiques des relations sur lesquelles ils circuleront ne permettront pas de réaliser, du moins dans le proche avenir, de telles vitesses. Doté du conditionnement d'air, ce matériel sera parfaitement adapté aux par-



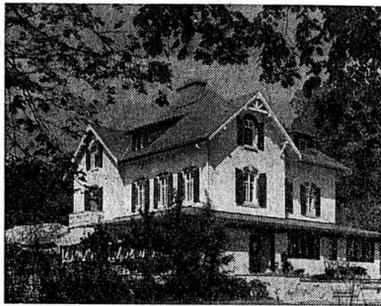
(Photo S.N.C.F.)

cours à moyenne et grande distance sur les lignes non électrifiées, particulièrement sur les sections à profil difficile qui franchissent les contreforts du Jura et du Massif central. Les premiers de ces nouveaux turbotrains sortiront d'usine dans les derniers mois de 1972 et pourront entrer en service sur les lignes transversales rayonnant autour de Lyon, au cours de l'hiver 1972-1973. Dix autres turbotrains identiques doivent être commandés en 1972 pour équiper d'autres lignes (probablement Paris - Belfort et Paris - Clermont-Ferrand).

Par ailleurs, dans les semaines qui viennent, la S.N.C.F. va prendre livraison d'un turbotrain expérimental conçu pour des vitesses de l'ordre de 300 km/h, donc nettement supérieures à celles actuellement pratiquées (200 km/h au maximum). L'objet de cette acquisition est d'étudier longuement et de fa-

çon approfondie toutes les possibilités offertes par le turbomoteur en traction ferroviaire. Cette rame expérimentale sera constituée de 5 véhicules et dotée de 4 turbines développant au total une puissance de 3720 kW. Elle fera l'objet, dès le début de 1972, d'essais prolongés sur les sections de lignes où de très hautes vitesses peuvent être pratiquées, en particulier dans les Landes. La tenue de voie du nouvel engin, son aérodynamisme et son freinage feront l'objet d'études très poussées. Sur les lignes actuelles, des turbotrains aussi rapides ne peuvent donner leur pleine puissance mais ils le pourraient sur des lignes nouvelles, telle la ligne à grande vitesse Paris - Lyon: le principe de sa construction a été retenu et elle pourrait entrer en service vers 1978-1979, au moment où l'actuelle ligne Paris-Lyon arrivera à saturation.

HÔTEL-RÔTISSERIE DE LA GARE MONTMOLLIN



informe son aimable clientèle que l'établissement sera ouvert TOUTE LA SEMAINE

Une nouveauté
Le Menu fromage 2 personnes Fr. 15.-

Tél. (038) 31 11 96

Famille B. Despont-Wetter

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

A vendre
Renault R 10
Modèle 1967
Expertisée.
Garantie 3 mois.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre, pour cause de non-emploi
une camionnette Hanomag F 35
Pont 5 x 2 m, 23.000 km.
Charge utile 1600 kg.
Crochet de remorquage.
Téléphoner entre 14 et 15 h au (039) 23 78 45.

Opel Record 1700
4 portes, 70.000 km, 7800 fr.
Tél. (038) 66 13 55.
Je cherche

Citroën Ami 6
Break, 63.000 km, 3600 fr.
Tél. (038) 66 13 55.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

Fiat 124

modèle fin 1970, 20.000 km, 6500 fr.
Tél. 47 16 33.

AUTOMOBILISTES pour une

Batterie

de qualité et un prix modéré.
Téléphoner au (038) 24 02 43.

OCCASIONS EXPERTISÉES

Simca 1000

1969, blanche, 57.000 km.

Austin 850 DL

1971, beige, 27.000 km.

Ford Cortina

1965, blanche, 77.000 km.

Renault R 16

1966, blanche, 99.000 km.

Sunbeam Chamois

1966, verte, 80.000 km.

VW 1300

1966, verte, 55.000 km.

VW 1600 L

1965, bleu, 65.000 km.

Datsun 1600

1968, grise, 60.000 km.

Ford Taunus 12 M

1965, blanche, 102.000 km.

Renault R 8

1969, rouge, 45.000 km.

Renault R 10

1968, rouge, 86.000 km.

VW 1200

1964, bleu, 100.000 km.

Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.

Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel.

Tél. (038) 24 18 42

Ouvert le samedi toute la journée et le dimanche sur rendez-vous.

OCCASIONS

VOLVO 144	- 1967 - blanche	- 66.470 km	Fr. 8.300.-
VOLVO 144	- 1970 - bleu métallisé	- 26.500 km	Fr. 11.400.-
VOLVO 144 S	- 1967 - rouge	- 100.060 km	Fr. 6.900.-
VOLVO 144 S	- 1967 - blanche	- 73.800 km	Fr. 7.900.-
VOLVO 144 S	- 1970 - grise	- 38.050 km	Fr. 10.800.-
VOLVO 144 S	- 1971 - blanche	- 28.850 km	Fr. 12.000.-

VOITURES GARANTIES 3 MOIS

GARAGES SCHENKER

agence VOLVO, HAUTERIVE
Tél. 33.13.45 Ouvert jusqu'à 20 heures

BMW 1800 TI 1966. Grise.
MERCEDES 220 SEL 1965. Bleu foncé.
FORD ESCORT 1300 GT 1968. Blanche.
FIAT 124 COUPÉ 1967. Bleu. Radio. 55.000 km.
CITROEN ID 1967. Noire. 50.000 km.
ALFA ROMEO 1750 1970. Bleu foncé. 30.000 km.
CITROEN AMI 8 1970. Bleu clair. 19.000 km.
FORD CAPRI 1969. Bleue. 20.000 km.
CITROEN DYANE 6 1971. Beige. 17.000 km.
NSU RO 80 1971. Rouge. 11.500 km.
PEUGEOT 404 1968. Blanche. Radio.
CITROEN DW ZI PALLAS 1969. Gris métallisé. Intérieur cuir. Radio. 50.000 km.
AUSTIN AMERICA 1969. Vert 2 tons. 45.000 km.
VAUXHALL 2000 1969. Blanche.
LANCIA FLAMINIA COUPÉ 1967. Gris métallisé.
CORTINA 1600 GT 1968. Blanche.
VW SCARABÉE 1967. Blanche.
CITROEN D SPÉCIAL 1970. Grise. Radio.
SUNBEAM IMP 1967. Rouge. 42.000 km.
CITROEN AMI 8 BREAK 1969. Blanche. 30.000 km.

GARAGES APOLLO S.A.

19, fbg du Lac, NEUCHÂTEL

Tél. 24 12 12

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 504 INJECTION 1970, 10 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur drap, 33.000 km.
PEUGEOT 504 INJECTION 1971, 11 CV, sable, intérieur drap, 19.000 km.
AUDI 60 L 1970, 8 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap, 54.000 km.
AUDI 100 LS 1970, 10 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap, 34.000 km.
VOLVO 144 S 1969, 10 CV, beige, 4 portes, intérieur drap, 67.000 km.
FORD ESCORT 1300 1970, 7 CV, bleu métallisé, 2 portes, intérieur simili, 17.000 km.
FIAT 125 1968, 8 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, 40.000 km.
RENAULT 12 TL 1970, 7 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap, 40.000 km.
SIMCA 1501 GLS 1967, 8 CV, blanche, 4 portes, intérieur simili, 50.000 km.
DAF 33 LUXE 1970, 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, 23.000 km.

Facilités de paiement - Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{IE}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

A vendre
Toyota Corolla 1100 DL

modèle 1969, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Simca 1000 GLS

expertisée, bas prix.
Tél. 31 73 42.

A vendre
Ford Capri 1600 GT

rouge, 20.000 km, état de neuf, expertisée.
Tél. 36 11 30, Garage de la Station

A vendre
Simca 1100 LS Break

rouge, 30.000 km, 1968.
Tél. 36 11 30
Garage de la Station Valangin.

A vendre
Opel Rekord 1700

modèle 1966, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Ford 17 M

1965, expertisée, bon état, bas prix.
Tél. (038) 33 36 55 dès 18 heures.

Au PANESPO à Neuchâtel (Jeunes Rives)

Les 22 et 23 janvier 1972

de 10.00 h. à 22.00 h.

LAMBORGHINI
PEUGEOT
MORRIS



LAUTOORAMA

de l'OCCASION

organisé par:

Garage Apollo S.A.
Neuchâtel

Garage Guttman S.A.
La Chaux-de-Fonds

Garage Robert
Neuchâtel

Garage Waser
Neuchâtel

Garage du Roc
Hauterive

Garage Segesseman
Neuchâtel

Garage des Trois-Rois S.A.
Neuchâtel

Sporting-Garage
J.-F. Stich La Chaux-de-Fonds

Garage Vuarraz
Boudevilliers

Garage Moderne
Boudevilliers

qui vous proposent une sélection de leurs véhicules d'occasion expertisés où vous trouverez de nombreux modèles de différentes marques et pour tous:

un état impeccable des PRIX!!!
des conditions de paiement

et en plus une GARANTIE

Entrée libre - buvette



Agence: MERCEDES-BENZ et RENAULT
GARAGE DES FALAISES S.A.

Renault R 16
1970, blanche
Ford Capri
1970, gris métallisé
DAF 55
1969, station
BMW 2000
1968, gris métallisé
VW 1300
1967, beige
Mercedes 250 S
1966, verte

GARAGE DES FALAISES S.A.
94, route des Falaises
Tél. 25 02 72

Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL
Quai Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT 10, automatique, 76.000 km
Modèle 1967
RENAULT R 4, export, 16.000 km.
Modèle 1971
RENAULT R 4, Break, 24.000 km.
Modèle 1970
RENAULT 16 TL
20.000 km - Modèle 1971
RENAULT FLORIDE
HARD-TOP - Modèle 1963
VW 411 L
42.000 km - Modèle 1969
OPEL COMMODORE « Automatic »
43.000 km - Modèle 1968
MAZDA 1200
37.000 km - Modèle 1970
VW 1302 S
8000 km - Modèle 1971
RENAULT R 6 - 850
18.000 km - Modèle 1970
PEUGEOT 404
100.000 km - Modèle 1967
RENAULT R 16 GL
30.000 km - Modèle 1970
RENAULT R 16 TS
58.000 km - Modèle 1970

Toutes ces voitures sont prêtes à l'expertise et garanties par le concessionnaire officiel RENAULT

De plus en plus de personnes s'intéressant à l'achat d'une voiture l'achètent au

DRIVE-IN SENN - NEUCHÂTEL

ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H



LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

Tout le monde en parle

Pourquoi! Parce que

Pierre-à-Mazel 43 - Téléphones (038) 25 94 12 - 24 72 72

RN 5 EST

- Il offre un choix très grand et très varié
 - Les clients sont toujours bien conseillés par un personnel compétent et aimable
 - Grâce à la grande quantité de ses achats, il est à même de vous offrir des prix extrêmement avantageux
 - Chaque voiture est testée scrupuleusement avant d'être achetée, remise en état soigneusement, expertisée par le service cantonal des autos et enfin mise en vente
- Certes!!! LA MEILLEURE GARANTIE POUR NOS CLIENTS

VOILÀ CE QUE SENN VOUS OFFRE!

Si vous voulez une voiture pratique, spacieuse et toujours souriante.

(Renault 6: intérieur transformable, coffre extensible de 335 à 900 l, 5 portes, 5 places.)

Si vous voulez avaler gaillardement les kilomètres.

(Renault 6: 1108 cm³, 48 ch, plus de 135 km/h.)

Si vous voulez allier sécurité et confort, même sur de longs parcours.

(Renault 6: sièges au galbe étudié, 4 roues indépendantes, suspension à grand débattement, stabilisateur antiroulis, traction avant, freins à double circuit, disques à l'avant.)

Si vous voulez que cette voiture vous laisse encore de l'argent pour votre violon d'Ingres.

(Renault 6: env. 7 l aux 100 km, pas de graissage, pas d'antigel.)

Si vous voulez que cette voiture conserve longtemps sa jeunesse.

(Renault 6: robuste carrosserie tout-acier, 5 couches de traitement anticorrosion et de peinture.)

Si vous voulez cette voiture pour un prix raisonnable.

(Renault 6: Fr. 8470.-, y compris glaces descendantes aux 4 portes, sièges couchettes, pneus radiaux, dégivreur de lunette arrière.)

Renault 6. Raison et plaisir.



Veuillez s.v.p. remplir ce coupon et nous l'envoyer. FAN

J'aimerais être mieux informé sur la Renault 6. Nom: _____

Et sur le crédit Renault. Rue: _____

J'aimerais essayer la Renault 6 sans engagement. NP/Localité: _____

Envoyer à Renault-Information, 8105 Regensdorf RN 6 - 1-72

RENAULT

OPÉRATION DIALOGUE DU PARTI RADICAL

Vivre mieux à Neuchâtel AVEC...

1. UN URBANISME VIVANT

Faut-il adapter nos règles d'urbanisme à l'évolution des temps ?

M. Jean-Claude Duvanel, président du Conseil communal, a expliqué cette nécessité dans le « Bulletin officiel » :

« Un urbanisme vivant aura pour dessein de résoudre les nombreux problèmes que font naître le développement de la cité-centre et celui des localités formant la couronne urbaine, à savoir l'aménagement rationnel des voies publiques, des infrastructures, des services de transport, des immeubles privés et communaux, aménagement conforme à l'esthétique moderne et à l'environnement, sans, bien sûr, sacrifier les témoins des esthétiques anciennes. »

Illustrent ce dernier point la magnifique restauration de l'hôtel de ville et celle, en cours, de l'hôtel DuPeyrou.

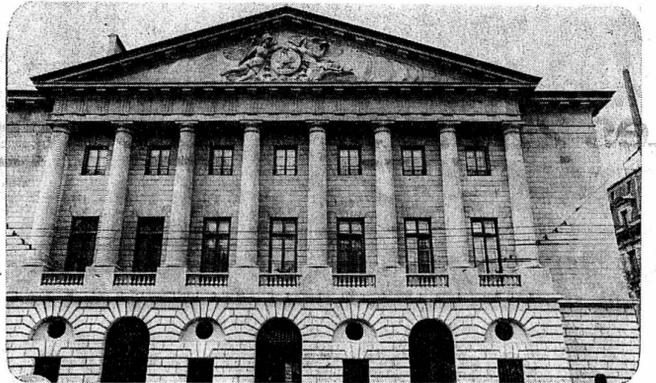


Photo René Charlet

Par ailleurs, la motion de M. Bl. Junier, dont l'étude arrive à chef, et le postulat de M. Ph. Müller, adopté par le Conseil général, ont démontré l'actualité de l'ensemble du problème. Présentement, une équipe de spécialistes formée d'urbanistes, d'architectes, d'économistes, de sociologues et d'ingénieurs, travaillent à cette tâche capitale en collaboration avec les services communaux.

Quant au Conseil communal, il s'est d'ores et déjà fixé deux buts précis :

a) intéresser l'Etat à une étude orientée à l'échelon du Littoral ;

b) veiller à ce que le règlement d'urbanisme de 1959 donne toujours sécurité à la population, mais réserve les possibilités d'adaptation aux nécessités immédiates et futures.

Il serait heureux que, dans l'ordre d'urgence des problèmes, on n'oublie pas celui-ci qui est fondamental pour l'avenir.

Alfred HABEGGER
Conseiller général
Architecte

De nombreuses réalisations s'imposent pour compléter l'équipement social, culturel et sportif de la ville de Neuchâtel.

Pour des raisons financières, toutes ne peuvent cependant être entreprises dans l'immédiat.

Des choix s'imposent. Découpez donc — ✂ — l'article ci-dessus car, chaque lundi et chaque samedi, dans ce journal, une personnalité radicale présente un projet différent.

A la fin de la série, vous pourrez faire savoir quel ordre d'urgence vous paraît souhaitable.



Participez au développement de votre ville avec l'opération dialogue du parti radical

La Nouvelle Maison de confection dames

Herzog

Seyon 14 Grand-Rue 1 a

Nous offrons sur toute la nouvelle marchandise

20% DE RABAIS

Nous vous proposons également sur tous nos articles fin de série

MANTEAUX	PANTALONS
ROBES	VESTES
DEUX-PIÈCES	JUPES

30% à 50% DE RABAIS

Tous nos articles sont de la saison 1971-1972

Herzog

DOM
Mariages

Il y a toujours une porte ouverte

sur un avenir meilleur. Vous la franchirez aisément quand vous aurez examiné avec nous les nombreuses possibilités qui existent pour vous de réaliser une union heureuse.

DISCRETION - SÉLECTION - CHOIX

Renseignements par téléphone et consultation gratuite, sans engagement, sur rendez-vous.

NEUCHÂTEL : rue de la Côte 50 - Tél. (038) 25 43 71.
Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion - Saint-Gall - Zurich.

Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretion totale

Adressez-vous unique-ment à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

X

NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Propriétaires - Attention !

Voici enfin la façade aluminium avec isolation contre le froid et la chaleur et insonorisation, que vous-mêmes pouvez réaliser.

LA FAÇADE LA PLUS ÉCONOMIQUE QUI A FAIT SES PREUVES.

10 ans de garantie

Son effet protecteur contre la chaleur vous permet de réaliser une économie de 40% sur le bois.

Entière résistance à la pluie, sans entretien, 10 splendides couleurs, vernis émaillé.

A partir de maintenant, fini de s'énerver parce que les murs sont humides, parce que des fentes apparaissent sur les murs ou le crépi, ou parce qu'il y a formation de champignons ou d'efflorescences.

Nous cherchons 50 propriétaires (de constructions nouvelles ou anciennes) qui, pour les raisons indiquées ci-dessus, sont disposés à utiliser ce revêtement de façade à la fois sensationnel et sans concurrence.

Envoyez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous à :

ALUBAU - Bureau d'Information
Saumackerstrasse 2, 8048 Zurich.
Tél. (051) 62 98 17.

Je désire, sans engagement de ma part, une offre pour revêtement de façade **ALCAN**

Maison monofamiliale, maison à plusieurs familles.
Année de construction :

Nom :

Rue :

Ville :

Tél. :

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal



si légère, si douce...

✿ Muratti Ambassador. La cigarette qui répond vraiment aux désirs du fumeur moderne. La combinaison idéale du célèbre système de filtration au Charcoal et du mélange de tabacs sélectionnés avec soin lui donne cette douceur aromatique qui fait son succès.

Muratti Ambassador: filtration et plaisir

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez
Reymond,
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel.

Offre exceptionnelle !

Visitez l'AFGHANISTAN
pour Fr. 600.-

Aller et retour environ 30 jours,
départ 15 avril et 5 août 1972.
Écrivez à : TRANS-ASIA, case postale, 1833 Les Avants.

La nouvelle Fiat 128 Rally.

Ce qui la rend efficace pour les rallyes, la rend idéale pour la Suisse.



C'est sur les routes sinueuses de montagne, dans la neige et sur le verglas que se déroulent les étapes les plus difficiles de nombreux rallyes: c'est exactement dans ces conditions que doivent conduire les automobilistes suisses, chaque hiver.

Nous avons doté la Fiat 128 Rallye de toute la puissance, de l'efficacité de freinage et de la tenue de route dont elle a besoin pour s'imposer dans les rallyes. Ainsi, elle vous offre, en conduisant normalement dans les mêmes conditions, une marge de sécurité importante.

En concevant cette voiture, nous avons pris comme base la fameuse berline 128, car son grand avantage

est la traction avant. Le poids du moteur agissant juste au-dessus des roues motrices, assure une excellente traction et au lieu de vous « pousser » dans la neige, la traction avant vous « tire » en douceur.

Ensuite, nous avons porté la cylindrée du moteur à 1290 cc., sa puissance est maintenant de 67 CV (DIN) et la vitesse de pointe atteint les 150 km/h.

En plus, elle est dotée de servo-frein et ses suspensions ont été adaptées à une conduite plus sportive. Nous avons installé un alternateur de 40 amp.

L'équipement de série comprend quatre phares à iode, des pneus à carcasse radiale, un compte-tours, un

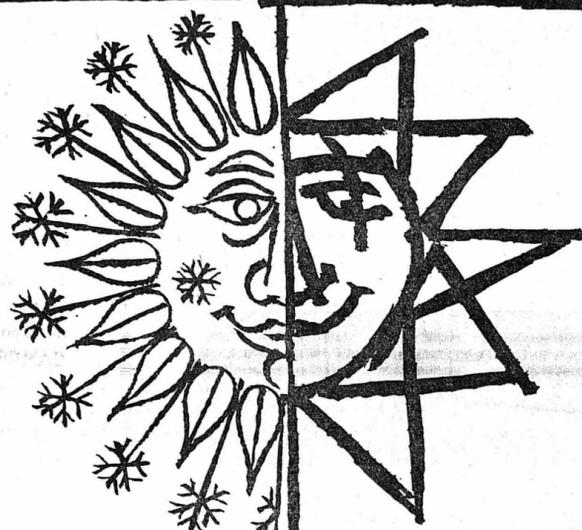
thermomètre à eau et un manomètre de pression d'huile. Chauffage et dégivreur de rendement élevé.

Enfin, elle a une calandre noire mat et une bande style rallye sur les côtés. Ainsi, les automobilistes qui restent bloqués dans la neige, sauront quelle voiture les dépasse.

Votre agent Fiat vous attend pour un essai sans engagement.

FIAT
128
RALLY

Fiat-voiture officielle Championnats du Monde de Ski Alpin 1974 St. Moritz



Pour les jeunes
et les
moins jeunes du soleil
partout

VALAIS

vacances idéales d'hiver

ZERMATT

1620 - 3500 m. au pied du Cervin

SAAS-FEE

1800 m. la Perle des Alpes

GRAECHEN 1617 m.

dans la vallée de Zermatt

RIEDERALP 1950 m.

au pied du glacier d'Aletsch

FIESCH 1070-3000 m.

au pied de l'Eggishorn

EVOLÈNE 1380 m.

LES HAUDERES 1450 m.

AROLLA 2000 m.

BELLWALD 1560 m.

le balcon ensoleillé de la vallée de Conches

LES GIETTES SUR MONTHÉY 1350 m.

CHIBOZ SUR FULLY 1344 m.

LOECHE-LES-BAINS

1411 m.

station thermale, climatique et de sports d'hiver

CRANS-SUR-SIERRE

1500 - 3000 m. - ski total sur la nouvelle « Nationale »

BETTMERALP 1950 m.

près du glacier d'Aletsch

MORGINS 1400 m.

LA SAGE - LA FORCLAZ - VILLA 1700 m.

MOEREL - BREITEN 800 m.

point de départ pour les régions d'Aletsch et Tunetschalp

LES COLLONS/THONYON SUR SION

1800 - 2100 m.

SUPER ST-BERNARD

1900 - 2800 m.

à l'entrée du tunnel du Grand-St-Bernard

ROSSWALD 1800 m.

dans la région du Simplon

VERBIER

1500 - 3023 m.

MONTANA-VERMALA

1500 - 3000 m.

la terrasse ensoleillée

CHAMPERY-PLANACHAUX

1050 - 1800 m.

HAUTE-NENDAZ SUR SION

1350 m.

LOETSCHENTAL 1200 - 2100 m.

UNTERBAECH - BRANDALP

1230 - 1750 m.

OVRONNAZ 1400 m.

AMINONA SUR SIERRE

1500 - 3000 m.

LIDDES 1346 m.

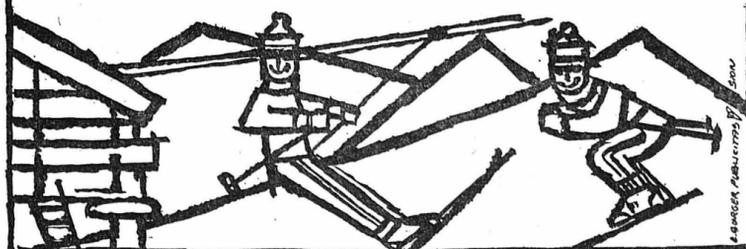
sur la route du Grand-St-Bernard

VEYSONNAZ SUR SION

1232 m.

Le paradis des sports d'hiver vous offre un équipement technique incomparable: 90 téléphériques, télécabines et télésièges, 250 ski-lifts, 8 chemins de fer de montagne. Communications faciles par rail et par route. Autoquais à Kandersteg-Goppenstein et Brigue-Iselle. Tous les sports d'hiver: ski, ski-bob, patinage, hockey, curling, luge, cures de bains, natation, etc.

Renseignements par votre agence de voyages, les offices locaux de tourisme ou l'Union Valaisanne du Tourisme, 1951 Sion. Téléphone 027 / 2 21 02. Téléc: 38 164.

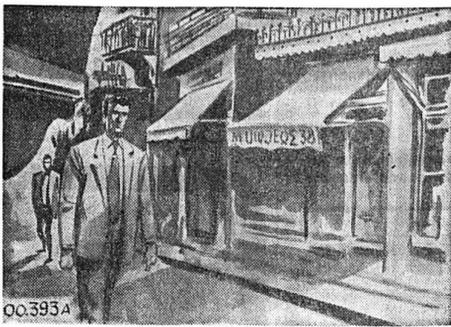


COSS 117 LES ESPIONS DU PIREE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Usant des moyens appropriés, Hubert Bonisseur de la Bath se fait renseigner sur le réseau russe.

La poupée



La rue Philonon est le rendez-vous nocturne des marins en bordée et des mauvais garçons. Elle n'est faite que de bars louches, de cabarets qui le sont plus encore, et d'hôtels qui dépassent de tout dans le genre. Celui qui avait «Chaos» pour enseigne était de trois étages, fraîchement récrépi. A côté du bar américain, où fonctionnait un juke-box qui hurlait sa musique, une porte s'ouvrait sur un couloir. Un escalier poisseux montait vers les étages. Enrichie s'était renseignée auprès du blessé: Max et George résidaient au troisième. «On se fera descendre dix fois avant d'arriver là-haut, chuchota Enrichie. Il vaut mieux passer par le toit.»



Hubert approuva. L'escalier de l'immeuble mitoyen les conduisit à une trappe qui permettait d'accéder au toit en terrasse. Hubert fit la courte échelle à Enrichie, qui lui tendit la main pour l'aider à monter. Le toit voisin était éclairé par une lumière dont la source n'était pas visible. En approchant, Hubert constata qu'elle venait d'une grande pièce avec une porte-fenêtre largement ouverte. Un individu, assis dans un fauteuil, lui tournait le dos de trois quarts. Ses cheveux blonds étaient coupés en brosse, et il portait des lunettes. Ce devait être Max.



Sur la table devant laquelle il se tenait assis était posée une poupée représentant un Evznon. On connaît le pittoresque uniforme de ces soldats de la Garde royale grecque: bonnet rouge, courte veste bleue, jupe plissée blanche, collants blancs, chaussures à gros pompons. Le nommé Max était occupé à vider la poupée de la fibre de bois qui la rembourrait. Hubert remarqua tout près d'elle une bobine de film 24 x 36 qu'il n'avait pas vue tout de suite. Quand Max eut fini son travail, il introduisit cette bobine dans la cavité qu'il venait d'aménager. Puis, armé d'une aiguille, il refit la couture.



«Bonsoir, dit poliment Hubert. J'espère que je ne vous dérange pas?» Max sursauta et sa main droite se porta vers la poche gauche de sa veste. «Ne faites pas ça, conseilla Hubert. Je serais obligé de vous tuer. Posez plutôt vos mains sur la table. Très bien.» — «Vous vous trompez si vous croyez avoir gagné», grogna le Russe qui avait machinalement recouru à l'anglais, langue dans laquelle Hubert s'était adressé à lui. Hubert entendit dans son dos un bruit insolite, et crut qu'Enrichie, qui le couvrait, venait de faire un faux mouvement. «Levez-vous, ordonna-t-il. Mettez-vous face au mur, là-bas.» Mais Max ne bougea pas.

Lundi: Entre Gentlemen

LIRE EN PAGE 29:

Carnet du jour — Cultes — Mots croisés

POUR VOUS MADAME

Un menu

Hors-d'œuvres
Langue de veau braisée
Petits pois et carottes
Pommes risolées
Poires au chocolat

LE PLAT DU JOUR :

Langue de veau braisée

Faites cuire une langue de veau dans de l'eau froide salée. Laissez à ébullition pendant 10 minutes. Egouttez, grattez la peau. Faites ensuite dorer la langue à la cocotte dans du beurre. Retirez-la. Mettez dans la cocotte beurre et oignons, laissez blondir et saupoudrer de farine. Ajoutez une boîte de consommé de tomates délayée dans 3 verres d'eau. Remettez la langue, une gousse d'ail, sel, poivre, bouquet garni. Faites mijoter d'une heure et demie.

POUR DIMANCHE :

Tarte à la cassonade

Faites une pâte levée avec 250 g de farine, 1 dl 1/2 de lait, 1 œuf, 100 g de beurre, 1 cuillerée à café de sucre, une pincée de sel et 15 g de levure du boulanger. Foncez-en un moule à tarte beurré. Saupoudrez de cassonade blonde, arrosez de 1/2 dl de lait battu avec un jaune d'œuf, parsemez de noisettes de beurre et faites cuire au four pendant 20 minutes.

Pâte

Votre pâte levée sera réussie si la levure que vous employez est fraîche. Elle est alors gris clair, sans croûtes brunes. Pour la conserver à l'abri de l'air, tissez-la et collez-la en boule au fond d'un verre; retournez le verre sur une soucoupe remplie d'eau.

Bougies

Si une bougie est tordue, redressez-la dans l'eau tiède.

Si votre bougie est trop grosse pour entrer dans le bougeoir, plongez l'extrémité dans l'eau chaude pendant une ou deux minutes. La bougie s'adaptera alors très facilement.

Si vous mettez quelques grains de sel sur la bougie allumée, la flamme plus haute éclairera mieux.

Pomme de terre

La pomme de terre contient environ 75% d'eau, peu de substances azotées et de matières grasses, mais 20% de glucides ou hydrates de carbone qui donnent 90 à 100 calories aux 100 grammes.

Elle contient en outre: vitamines C, potasse, soufre, phosphore, sodium, magnésium, chlore, mais peu de calcium, de fer.

C'est donc un légume que doivent éviter les personnes ayant tendance à grossir et les diabétiques.

Aquarium

Les soins d'entretien qu'exigent les poissons se révèlent des plus sommaires. Il y a surtout les fautes à ne pas commettre.

La grande affaire — tous les techniciens insistent sur ce point — est d'obtenir l'équilibre biologique de l'aquarium. Cet équilibre dépend notamment de la qualité de l'eau, des plantes (qui ne jouent pas qu'un rôle ornemental), de la nourriture donnée et de l'aération. Il faut surtout se rappeler que les poissons supportent infiniment mieux une diète relative que la suralimentation, et l'on peut fort bien, en général — si l'équilibre dont il s'agit est satisfaisant — s'absenter pendant plusieurs jours sans que leur santé en pâtisse aucunement.

A méditer

Le séducteur n'est pas celui qui vous paraît brillant mais celui qui vous permet de croire que vous êtes brillante.

Françoise MALLET-JORIS

HOROSCOPE

La matinée débute avec d'excellentes influences. La soirée est excellente à tous points de vue et surtout pour le domaine des choses publiques.

Naissances: Les enfants de ce jour seront d'une nature très généreuse et large de vues. Extrêmement intelligents, leur succès n'est pas douteux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Soins à la chevelure. Amour: Vous pourriez être déçu. Affaires: Evitez tout retard inutile.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Evitez les angines. Amour: Faites preuve de sagesse. Affaires: Organisez le terrain conquis.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Tendance à l'enrouement. Amour: Appréciez la sincérité. Affaires: Plusieurs voies s'offrent à vous.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Digestions paresseuses. Amour: Prenez la réalité telle qu'elle est. Affaires: Tenez compte des suggestions.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Evitez de veiller trop tard. Amour: Témoignez de la générosité. Affaires: Evitez toute arrogance.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Vésicule à surveiller. Amour: Evitez de froisser. Affaires: Attention au moindre détail.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Tisanes utiles. Amour: Agissez avec douceur. Affaires: Demeurez dans les limites raisonnables.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Intoxication à redouter. Amour: Laissez de côté les griefs. Affaires: Montrez une certaine réserve.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Le foie est déficient. Amour: Sachez être très ferme. Affaires: Apportez des perfectionnements.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Douleurs rhumatismales. Amour: Ne mettez pas le bon sens de côté. Affaires: Faites face à l'avenir.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Risques de crampes. Amour: Faites preuve d'audace. Affaires: Ne négligez aucun détail.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Intestins fragiles. Amour: Créez une meilleure atmosphère. Affaires: Travail assez ingrat.

RADIO

Samedi

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 10.20, les ailes. 10.30, La Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le carnet de route. 13 h, demain dimanche, reflets des courses de ski à Wengen. 14.05, musique sans frontières. 15.05, samedi-loisirs.

16.05, titres et sous-titres. 16.30, groupe instrumental romand (GIR). 18 h, le journal du soir, le magazine du spectacle. 18.30, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, Coco et Rico. 20.20, miroir sur scène. 21.10, ils se sont aimés, Victor Hugo et Juliette Drouot. 21.50, chanson à la une. 22.40, entrez dans la danse. 23.55, miroir-dernière. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, Slim John. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, des pays et des hommes. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, mutations et vie quotidienne: la vie silencieuse. 12 h, midi-musique. 13.15, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 14.55, Léo Weiner. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i laboratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, rendez-vous avec le jazz. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, horizons jeunesse. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, Madame Butterfly, drame lyrique. Puccini, livret de L. Illica et G. Giacosa. 21.10, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous. 11.05, homme et travail. 11.20, autour de l'église Saint-Stéphane. 12 h, ensemble à vent de Zurich. 12.40, spot et musique. 14 h, chronique de politique intérieure. 14.30, invitation au jazz. 15 h, économie politique. 15.05, chœur et chorale. 15.30, accordéon. 16.05, la boutique pop. 18 h, informations, actualités. 18.20, actualités sportives et musique légère. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, informations, actualités. 19.45, chronique de politique intérieure et revue mondiale. 20 h, Informations, pièce de P. Zeindler. 21.05, la chance des succès suisses. 22.15, informations, commentaires. 22.25, spécialités et rareté musicales. 23.25, résultats de hockey sur glace. 23.30, bal du samedi soir.

Dimanche

Sottens et télédiffusion

8 h, 11 h, 12 h, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe, l'unité des chrétiens. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, Terre romande. 12 h, le journal de midi, reflets des courses de ski à Wengen et au Locle, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le disque préféré de l'auditeur. 14.05, disco-portrait. 15 h, Confesseur malgré lui, une pièce radiophonique d'A. Peer. 15.45, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, dimanche en liberté. 21 h, Gianni Schicchi, opéra-comique. Puccini. 21.45, masques et musique. 22.40, poésie universelle. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, bon dimanche. 9 h, informations. 9.05, rêveries aux quatre vents; entre 9.30 et 12 h, reflets des courses de ski à Wengen. 12 h, midi-musique. 14 h, Tom Jones, roman d'H. Fielding. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, couleur des mots. 16.15, échecs et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, perspectives. 18.30, les secrets du clavier. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, Mireille, opéra. Gounod, livret de M. Carré, d'après F. Mistral. 21 h, visages de la musique. 21.30, les beaux enregistrements. 22.30, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8.30, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, bon dimanche. 7.55, message dominical. 8 h, musique de chambre. 8.35, musique sacrée. 9.15, prédication protestante. 9.40, l'Eglise aujourd'hui. 9.55, prédication catholique romaine. 10.20, orchestre radiophonique de Bâle. 11.30, les femmes dans la littérature moderne. 12 h, Suite symphonique, Nielsen. 12.40, résultats sportifs. 12.45, musique de concert et d'opéra. 14 h, ensemble champêtre. 14.40, fanfare et tambours. 15 h, Fritz Herdi raconte. 15.30, sports et musique. 17.30, musique à la chaîne. 18 h, émissions régionales. 19 h, sports, communiqués. 19.35, concert du dimanche soir. 20.30, miroir du temps. 21.30, musicorama. 22.20, entre le jour et le rêve.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettier

A LA TV AUJOUR'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

12.55 Ski alpin
14.00 Un'ora per voi
15.15 (C) Les impressionnistes
15.40 Manger sain
16.20 (C) Off we go.
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) Folklore d'ici et d'ailleurs
17.35 (C) Pop Hot
18.00 Téléjournal
18.05 Samedi-jeunesse
19.00 (C) Le Manège enchanté
19.05 Rendez-vous
19.30 Deux minutes...
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 Les inatrisables
20.30 Frédéric
22.10 Bronze

SUISSE ALÉMANIQUE

8.00 Télévision éducative
11.45 (C) Championnats européens de course sur glace à Davos
12.55 Ski à Wengen
15.00 Télévision éducative
16.00 (C) Hits à gogo
16.45 TV. — Junior
17.30 Lassie
17.55 (C) Magazine féminin
18.40 (C) Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Mon ami Ben
19.30 (C) Bonjour tout le monde
19.40 Message dominical
19.55 Tirage de la loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.20 Pop Schwiz
21.00 (C) Cirque international
22.30 Téléjournal
22.40 Bulletin sportif

FRANCE I

9.00 R.T.S. Promotion
12.30 Télé-midi 72
13.30 Magazines artistiques régionaux
14.00 R.T.S. Promotion
15.00 Ski, 42me courses internationales du Lauberhorn
16.30 Samedi pour vous
18.05 Dernière heure
18.10 De vive voix
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Les musiciens du soir
19.45 Télé-soir
20.15 Du tac au tac
20.30 Le Mariage de Figaro

FRANCE II

13.30 (C) Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.10 (C) Camp Runamuck
15.40 (C) Salon de la navigation de plaisance
17.15 (C) Pop
18.10 (C) Spécial théâtre
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) A la manière II
21.30 (C) La Demoiselle d'Avignon
22.25 (C) Samedi soir
23.25 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

11.45 (C) Pattinaggio
12.55 Sci
14.00 Un'ora per voi
15.15 (C) Pattinaggio
16.10 Incontril
16.30 Bilder auf deutsch
17.00 Il buongustato
17.15 Pop hot
17.35 Il Circo in quarantena
18.00 (C) San Gallo
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Silenzio e aria pura
19.35 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.40 Il vangelo di domani
19.50 (C) La risata in testa
20.20 Telegiornale
20.40 La mia donna è un angelo
22.20 Sabato sport
23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.25, téléjournal. 14.30, le choix d'un métier. 15 h, magazine touristique. 15.30, au «Blauen Bock». 16.45, le marché. 17.15, Eglise et société. 17.45, téléports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal météo. 20.15, Filis contre père. 21.45, tirage du loto. 21.50, téléjournal météo. 22.05, Prescription: Murder. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

12.55, ski alpin. 13.45, programmes de la semaine. 14.15, pour les Italiens. 15 h, pour les enfants. 15.30, le coin du bricoleur. 16 h, tremplin. 16.30, aujourd'hui à l'Opéra. 17.05, informations, météo. 17.45, aventures australes. 18.45, hit-parade. 19.45, informations, météo. 20.15, la ville abandonnée. 21.50, téléports. 23.05, informations, météo. 23.10, la Marquise de B.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

9.25 Ski alpin
11.25 Ski alpin
12.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal
12.50 Table ouverte
L'abolition des articles confessionnels de la Constitution fédérale
14.00 A vos lettres
14.25 (C) Au-dessus des 4000
15.00 Tél-hebdo
15.25 Bon dimanche Monsieur X
16.10 (C) Benny Goodman Story
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Patinage de vitesse
19.00 Vivre et guérir au Mozambique
19.20 Horizons
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives
20.20 Monsieur
21.50 Entre parenthèses
22.40 (C) Festival de Jazz de Montreux
23.05 Téléjournal
23.15 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

8.00 Télévision éducative
9.00 Un'ora per voi
9.25 Ski au Lauberhorn
11.00 Un'ora per voi
11.25 Ski au Lauberhorn
13.00 Informations
13.30 Panorama de la semaine
14.00 (C) Chronique campagnarde
14.30 Ali et le chameau
15.30 Bodeständig Choscht
16.10 (C) Le Petit Chien s'est sauvé
17.00 (C) Daktari
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.40 (C) Fin de journée
20.00 Téléjournal
20.15 Cœur sans Espérance
21.50 Téléjournal
22.00 (C) Frédéric Chopin

FRANCE I

8.55 Télé-matin
9.15 Un, deux, trois
9.30 La source de vie
10.00 Culte œcuménique à Vars
12.00 Dernière heure
12.02 La séquence du spectateur
12.30 Musique en 33 tours
13.00 Télé-midi
13.15 Place au théâtre
13.45 Monsieur Cinéma
14.30 Télé-dimanche
17.05 L'Auberge de l'Ange Gardien
18.00 Bonnes adresses du passé
18.50 Lettres d'un bout du monde
19.25 La semaine sur la une
19.45 Télé-soir
20.10 Sports dimanche
20.40 Ne nous fâchons pas
22.20 Un certain regard

FRANCE II

9.30 (N) R.T.S. Promotion
13.40 (C) La France défigurée
14.10 (C) Concert symphonique
14.40 (C) Ombres sous la Mer
16.30 (C) On ne peut pas tout savoir
17.15 (C) Chefs-d'œuvre en péril
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Les animaux du monde
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Plain-chant
21.20 (C) Arcana
22.15 (C) 24 heures dernière
22.25 (N) Aventures en Birmanie

SVIZZERA ITALIANA

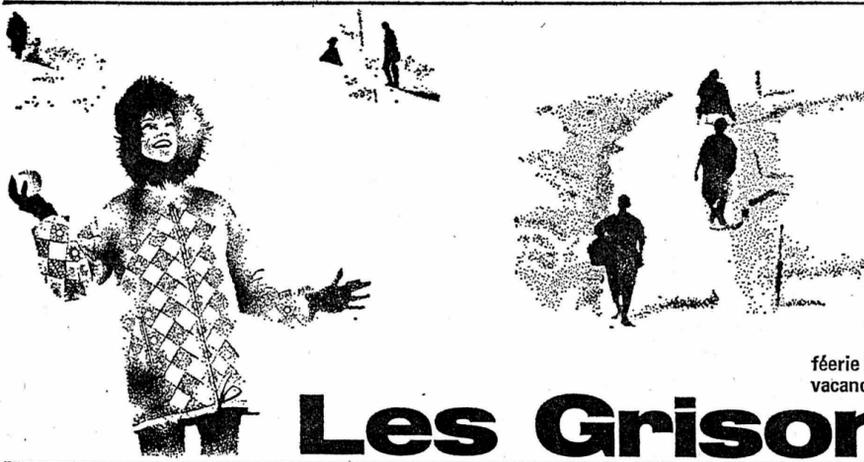
9.25 Sci
11.25 Sci
13.30 Telegiornale
13.35 Telegiornale
14.00 Pattinaggio
17.05 (C) Oro rosso
17.55 Telegiornale
18.00 Domenica sport
18.10 Il Cavaliere di Maison-Rouge
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 Telegiornale
Capolavori del cinema italiano:
20.35 La Terra trema
22.35 La domenica sportiva
23.15 Telegiornale

ALLEMAGNE I

10.30, programmes de la semaine. 10.45, le conseiller ARD. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.45, notre amie Violetta. 15.15, Fifi Brindacier. 15.45, l'homme à l'appareil photographique. 16 h, les paradis des animaux. 17.30, nouvelles perspectives pour la politique africaine de Bonn. 18.15, téléports. 19.30, miroir du monde. 20 h, téléjournal météo. 20.15, une fois dans une vie. 21.30, Van Gogh serait-il guérissable de nos jours? 22.15, téléjournal, météo. 22.20, quand des profanes font de la musique.

ALLEMAGNE II

10 h, programmes de la semaine. 10.30, chronique hebdomadaire. 11 h, tribune juridique. 11.30, paradis d'animaux. 12 h, concert du dimanche. 12.50, problèmes de notre temps. 13 h, plaque tournante. 13.30, trois filles et trois garçons. 13.55, les six sauvages. 14.10, les Pulvermann. 14.40, l'école des parents. 15.10, informations, météo. 15.15, visite à Hanna Bekker von Rath. 15.45, la justice royale de Bavière. 16.25, courses de ski du Lauberhorn. 17.15, téléports. 18.10, informations, météo. 18.15, le Virginien. 19.15, seule dans une mansarde. 19.45, informations, météo. 19.55, perspectives de Bonn. 20.15, Libusa. 21.50, les hommes de la première heure. 22.35, informations, météo.



**Arosa Davos St. Moritz Flims Klosters
Pontresina Lenzerheide-Valbella
Scuol-Tarasp-Vulpera-les-Bains Samnaun Celerina Samedan
Maloja Sils e.E. Zuoz Chur Churwalden Tschierschen Disentis
Laax Sedrun Splügen San Bernardino Savognin Wiesen**

Dans l'imposante nature alpestre, plein de soleil, de neige et de l'air pur de la montagne, chacun peut, à son gré, goûter les joies hivernales, se détendre et se reposer. Les stations accueillantes des Grisons sont célèbres pour tous les sports; le non-sportif y trouvera d'innombrables promenades. Les sports d'hiver peuvent bien se combiner avec une cure thermale. Nombreuses piscines couvertes chauffées. Le chemin de fer Rhétique, les autocars postaux et les cars permettent de nombreuses excursions. Des chemins de fer de montagne, des monte-pentes et des télésièges bien équipés conduisent sur les sommets et aux pistes de ski. Abonnement de sport pour les Grisons, valable sur les chemins de fer de montagne, monte-pentes et télésièges; réductions jusqu'à 30 pour-cent.

féerie hivernale —
vacances idéales

Semaines de ski à prix forfaitaires

Les prospectus descriptifs régionaux, locaux et tous renseignements sont fournis par les agences de voyage, les bureaux de tourisme locaux et l'Office du Tourisme des Grisons à 7000 Coire.

Les Grisons

Pro Mandat Société
Fiduciaire

Comptabilités - Organisations - Impôts
Gérances - Revisions

Organisation romande de recouvrements
de créances

Beaux-Arts 21 2001 Neuchâtel ☎ 038 24 23 23

NOUS DONNONS:

- les nouveaux programmes de voyages
- tous renseignements et suggestions pour vos vacances d'été
- notre adresse et notre numéro de téléphone : NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, (038) 25 82 82.

VOYAGES

WITTWER

ÉCOLE CLUB MIGROS COURS DU SOIR

INTRODUCTION À L'INFORMATIQUE

Introduction à la logique et la technique de programmation. Fonctionnement d'un ordinateur. Logique du déroulement d'un programme, technique d'écriture, etc.

8 leçons de 2 heures Fr. 60.— (cours compris)
Mercredi de 20 h à 22 heures

GESTION FINANCIÈRE

Épargne. Comment se constituer un capital de façon moderne. La Bourse, Banque, Assurances, Fonds de placement, Terrain, Revenus fixes et revenus variables, etc.

Cours de 5 leçons de 1 h 30 Fr. 25.— (cours compris)
Jeudi de 20 h à 21 h 30

COMPTABILITÉ

Cours basé sur la comptabilité RUF.
Cours trimestriel. Prix de base de la leçon de 2 heures Fr. 6.—, matériel compris.

Mercredi de 20 h à 22 heures

Bulletin d'inscription à découper et envoyer:

ÉCOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48

Nom: Prénom:

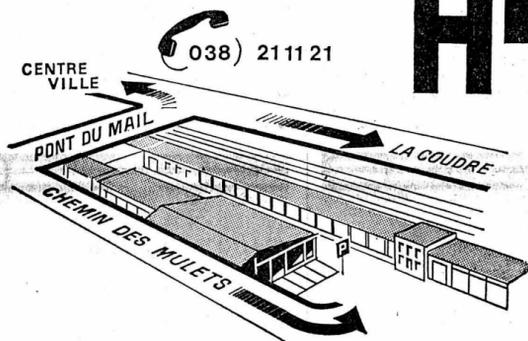
Rue: c/o:

Localité: Tél.:

s'inscrit pour le cours de:

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

HK



CENTRE HAEFLIGER + KAESER S.A. SIMPLIFIEZ VOS TRAVAUX

Location d'outillage électrique

scies - perceuses - meuleuses - ponceuses
marteaux électropneumatiques - postes à souder
génératrices

chemin des Mulets 1-3

NEUCHÂTEL

Place de Parc



L'annonce
reflet vivant du marché

Pinson, hirondelle ou fauvette?
Une alouette ne fait pas le printemps...

... mais

LA 3^{me} QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 24 mai au 4 juin 1972

FERA RÉGNER A NEUCHÂTEL LA JOIE DE VIVRE ET L'ALLÉGRESSE DU RENOUVEAU

Vous remboursez un prêt comptant de fr.4000.— en 30 versements mensuels de fr.156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

4000.— prêt comptant

Nom: Je m'intéresse à un prêt 4
comptant et désire
Adresse: 15 p recevoir la documen-
tation par retour du courrier.

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

NOTRE FEUILLETON

REVIENS, JULIANA

par
MICHELLE CAMBARDS

CHAPITRE PREMIER

Comme chaque matin depuis un mois, je ne parvenais pas à affronter la journée qui commençait. J'étais là, dans mon lit, me répétant que Marc s'était moqué de moi, qu'il fallait l'oublier, jurant de me venger sur le premier homme qui aurait le malheur de tomber amoureux de moi, lorsque la sonnerie du téléphone m'arracha à mes sombres et vagues projets.

Je décrochai et grognai d'un ton désagréable:
— Allô qui est à l'appareil?
— C'est vous, Catherine? Ici Louis Mercier, le concierge de l'hôtel Jeanne d'Arc.

Je me radoucis. Cet ami de mon père n'entrait pas dans la catégorie des séducteurs. Je le connaissais bien et il ne manquait jamais une occasion de me rendre service.

— Ah! Bonjour, Louis. Vous m'appellez sans doute pour une course?

— Oui, me répondit-il. J'ai un client pour vous: un médecin de province. Il veut un taxi à neuf heures pour le conduire aux environs de Dreux et le ramener à Paris dans l'après-midi.

TALLANDIER

— Merci, Louis. C'est gentil d'avoir pensé à moi, dis-je sincèrement.

Bien que je ne fusse pas en état d'apprécier la douceur romantique du printemps, la perspective d'une journée à la campagne me plaisait assez. En outre, une course hors Paris, c'était toujours intéressant sur le plan pécuniaire et moins éprouvant pour les nerfs que les encombrements de la capitale.

Louis Mercier me demanda ensuite des nouvelles de mes parents. Je lui répondis qu'ils étaient ravis de leur petite maison du Midi.

— Papa ne se considère pas du tout comme un retraité. Il prétend être un jeune viticulteur et fonde de gros espoirs sur ses trois hectares de vigne. Il attend avec impatience les premières vendanges et affirme que son vin sera d'une qualité exceptionnelle. Il vous en fera sûrement parvenir quelques bouteilles, assurai-je, avant de raccrocher.

Mon réveil marquait huit heures et je me levai d'un bond. Mon chien, Octave, m'imita aussitôt et je l'envoyai faire sa petite promenade matinale dans le jardin du pavillon dont j'occupais le rez-de-chaussée.

Tout en faisant ma toilette, je songeais qu'un des bons côtés du métier de chauffeur de taxi était l'imprévu.

J'avais choisi cette profession un an et demi auparavant; à cette époque, mes parents habitaient encore ici avec moi. J'eus alors bien du mal à les convaincre! Surtout papa: sa première réaction avait été un refus catégorique.

— Comment? Tu veux être chauffeur de taxi, toi! Mais tu n'y songes pas! Est-ce un métier pour une jeune fille... Je connaissais trop bien mon père et j'avais prévu son sur-saut d'indignation.

Concierge au Ritz depuis de nombreuses années, il jouissait d'une haute estime dans le monde hôtelier. Clients et directeurs appréciaient son intégrité, son tact et sa discrétion. Les chasseurs et les grooms qu'il dirigeait, le respectaient et le craignaient. Aucune faute de service ne lui échappait. Il était juste, mais ne tolérait pas le moindre écart sur le plan de l'honnêteté et de la morale.

A la maison, c'était la même chose. J'avais été élevée d'une

manière très stricte mais je n'en avais pas souffert. J'étais d'une nature bien équilibrée, sérieuse même. J'avais fait de solides études sans causer de problèmes à mes parents. Si je voulais être chauffeur de taxi, c'était par goût du mouvement et de l'indépendance. Non pour rechercher des aventures qui ne me tentaient pas.

M'attendant donc à l'opposition de papa, j'avais soigneusement préparé ma « contestation »:

— A l'heure actuelle, la plupart des femmes travaillent, quel que soit leur milieu. Il y a des femmes chirurgiens, ingénieurs, avocats, assistantes sociales dans les prisons, notaires et même cosmonautes. Jacqueline Auriol, belle-fille d'un ancien président de la République, est pilote d'essai. Les cultivatrices conduisent des tracteurs et des machines batteuses...

— Mais je ne t'ai jamais empêché de travailler, au contraire! Ni de conduire, d'ailleurs. C'est moi-même qui t'ai avancé l'argent pour payer la voiture avec laquelle tu te rends chaque jour à ton bureau.

C'était justement au volant de celle-ci que m'était venue l'idée de devenir chauffeur de taxi.

— J'aime conduire. Pourquoi ne gagnerais-je pas ma vie de cette façon? Une voiture est un instrument de travail comme un autre. Est-ce déshonorant? En outre, tu sembles douter des dangers qui se rencontrent chaque jour, n'importe où et dans n'importe quelle profession. Voyons, papa, tu sais très bien que tu peux me faire confiance. J'ai vingt-trois ans, tu me connais bien, et je n'ai jamais été une source de tracas pour toi et maman.

Après une discussion serrée, mon père finit par admettre qu'une jeune fille pouvait à la rigueur être chauffeur de taxi, mais pas moi!

— Abandonner une situation comme la tienne, comment peux-tu l'envisager? Tu as obtenu un poste de secrétaire de direction grâce à un travail acharné. Tout ce que tu as appris: le droit, l'anglais, la comptabilité... Tout cela ne te servira plus à rien.

— Mais si, papa. Plus tard, peut-être. Comprends-moi: j'étoffe dans un bureau. Je n'en peux plus. Si cela continue je

sens que je vais tomber malade. Laisse-moi au moins tenter une expérience.

De guerre lasse et tout de même inquiet pour ma santé, mon père avait accepté une « expérience ».

Ayant passé sans difficulté les examens nécessaires pour exercer le métier de chauffeur de taxi, j'avais aussitôt trouvé une place dans une société parisienne.

Petit à petit, mes parents s'étaient habitués et rassurés. Je ne roulais que le jour, bien entendu car ils m'interdisaient de travailler la nuit. Mais, comme j'avais retrouvé ma joie de vivre, ils étaient, au fond, très contents.

L'expérience avait duré dix mois. Puis, papa ayant décidé de prendre sa retraite, avant de se retirer dans le Midi, il m'avait racheté ma voiture. En revanche, il m'avait offert un autre véhicule et une licence de taxi: une plaque, comme on dit dans la corporation.

En principe, j'avais donc tout pour être heureuse. Mes parents m'avaient aménagé le rez-de-chaussée de ce pavillon de Courbevoie dont ils étaient propriétaires. Là, je disposais d'une grande pièce de séjour, d'une chambre, d'une salle de bains et d'une cuisine. Le premier étage était loué à une vieille dame curieuse comme une pie et, le second, à un jeune ménage. J'avais aussi mon chien Octave et enfin un métier qui me plaisait.

J'ajouterais même que j'étais particulièrement favorisée du côté professionnel. Dans la plupart des bons hôtels de la capitale, en effet, il y avait toujours un concierge, un voiturier ou un chasseur prêt à me rendre service. C'était soit un ami de mon père, soit un garçon ayant effectué un stage sous ses ordres. Grâce à eux, j'obtenais souvent des courses intéressantes, comme celle de ce matin.

Louis Mercier, qui venait de me téléphoner pour que je conduise son client de l'hôtel aux environs de Dreux, était un ancien collègue de papa.

Mais Marc, lui, n'avait pas été un client fourni par ce que j'appellais « mon réseau hôtelier ».

Nous nous étions rencontrés le jour où j'étais mon taxi tout neuf, mon taxi à moi.

(A suivre)

ARCADES 25 78 78
Tous les soirs 20 h 30 - Samedi-dimanche 14 h 45 - 17 h 30
12 ANS Lundi-mercredi 15 h

GABIN + AUDIARD = SUCCÈS !
Un dialogue coloré, une interprétation étonnante!

LE DRAPEAU NOIR FLOTTE SUR LA MARMITE

L'histoire d'un loup de mer farfelu qui ne peut résister à l'appel des sirènes: Un « navigateur » qui traverse les Caraïbes comme vous changez de trottoir !

Un film vraiment gai

STUDIO 25 30 00
Tous les soirs 20 h 30 - Samedi-dimanche 14 h 45
12 ANS Mercredi 15 h

2^{me} SEMAINE

VERSION FRANÇAISE

Un grand sujet...
Un réalisme hallucinant

Sabato - Domenica 17 h 30 16 ANS

ADIOS HOMBRE...

con CRAIG HILL — UN GRAND WESTERN
PARLATO ITALIANO: sous-titré français-allemand

PALACE

TÉL. 25 56 66

Le Rapace avec Lino Ventura

qui incarne dans ce film le rôle le plus vrai de sa prodigieuse carrière

Tous les soirs à 20 h 30 Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30
16 ANS Mercredi 15 h Couleurs

bio 25 88 88
Tous les soirs 20 h 45 Dès 16 ans
Samedi et dimanche 14 h
Samedi: nocturne à 23 h
Lundi - mardi - mercredi 15 h - 18 h 40
Faveurs suspendues En couleurs

ORSON WELLES - MARLENE JOBERT - MICHEL PICCOLI
ANTHONY PERKINS dans le dernier film de
CLAUDE CHABROL

LA DÉCADE PRODIGIEUSE

RFX
18 ANS LA MAFIA DU PLAISIR SEXYCOLOR

APOLLO 25 21 12
Samedi et dimanche à 14 h 45 et 20 h 30 16 ANS
Lundi, mardi et mercredi à 15 h et 20 h 30

Un western en couleurs de SERGIO CORBUCCI (Django)

COMPANEROS

avec Franco NERO - Tomas MILIAN - Jack PALANCE

APOLLO 25 21 12 **CINEDOC**

SAMEDI — DIMANCHE — LUNDI 17 h 30

Un nouveau film en couleurs

FRANCE DU NORD

avec ses paysages poétiques, ses merveilleux jardins à la française et ses fameux châteaux de la Loire

VRAIMENT UN RICHE PROGRAMME DE FAMILLE !

→ ENFANTS ADMIS ←

SOLDES TAPIS

Encore de

superbes occasions

à des prix jamais vus

(vente autorisée)

E. GANS-RUEDIN

Grand-Rue 2 — NEUCHÂTEL — Grand-Rue 2

Hôtel du Rocher Neuchâtel

NEUCHÂTEL
GRANDE CARTE DE SPÉCIALITÉS
entre autres

une quinzaine de fruits de mer

Se recommande: H. Liechti-Lienhard. Tél. (038) 25 50 98.
Ouvert le dimanche.
Fermé le mercredi.

A vendre de première main, à moitié prix,

une machine à calculer CONTEX;

un appareil à enregistrer les téléphones Sentaphone.
Téléphoner entre 14 et 15 h au (039) 23 78 45.

Travaux de

TERRASSEMENTS BÉTON ARMÉ MAÇONNERIE

pourraient être entrepris immédiatement et à de bonnes conditions.

Adresser offres écrites à CI 92 au bureau du journal.

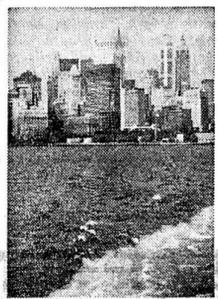


LA BRAYE
Tél. (029) 4 67 94

du nouveau à

LES MONTS-CHEVREUILS
Tél. (029) 4 68 85

Du lundi au vendredi
CARTE DE JOURNÉE
avec
ASSIETTE DE MIDI Fr. 20.-



Pour 1199 fr., vous serez certainement de la partie: du 8 au 16 mars 1972 9 jours aux

USA

Ici, nous sommes à même de vous faire cette offre exceptionnelle grâce à une occasion extraordinaire: en effet, depuis quelques semaines, notre agence de Bienne en plus de celles de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, est en possession de l'ATA-Agreement. Cela signifie que dans notre agence nous sommes à même de vous établir immédiatement des billets de vol en avion. Cet état de choses, nous le devons premièrement à nos fidèles clients, auxquels nous nous sommes toujours efforcés de proposer des voyages en avion. C'est avec un très grand plaisir qu'aujourd'hui nous sommes à même de leur offrir ce voyage en Amérique, dans l'espoir qu'ils ne manqueront pas d'en profiter. Comme vous pourrez le constater, Marti, même outre-mer, est toujours à la maison.

9 JOURS A NEW-YORK POUR 1199 FR.
(vol, transfert de l'aérodrome à l'hôtel et vice versa, tour de ville, logement dans chambres à 2 lits avec bain ou douche et W.-C. hôtel Edison, pension non comprise). *Programme supplémentaire:
NEW-YORK - CHUTES DU NIAGARA - WASHINGTON 450 FR.
Voyage en car, tour de ville à New-York et Washington, visite des chutes du Niagara, avec guide Marti, pension non comprise.
Renseignements, programmes détaillés et inscriptions:

Je désire participer à ce voyage. Veuillez me faire parvenir, sans engagement, la documentation.
M./Mme/Mlle
Rue
No postal Localité
Prière de retourner ce bulletin d'inscription dûment rempli.

VOYAGES TRANSPORTS SA. Neuchâtel
Votre bureau Marti sur place
5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

Le programme est là!

NOTRE programme, riche et complet, vient de paraître. Plaisant à parcourir, il vous présente tout ce dont vous rêvez pour les merveilleuses vacances: vols spéciaux, croisières, vacances pédestres, en car, en bungalows, villes européennes et pays lointains.

VOYAGES ESCO

VOUS AUSSI, mettez toutes les chances de votre côté et demandez à recevoir, aujourd'hui encore, la clef pour des vacances heureuses et avantageuses.

à remplir et à adresser à: VOYAGES ESCO:
1700 Fribourg, 18, rue St-Pierre, (037/23 37 78)
1201 Genève, 11, rue du Mont-Blanc, (022/31 13 00)
2300 La Chaux-de-Fonds, 22, rue D. Jean Richard, (039/22 20 00)
1003 Lausanne, Galeries St-François B, (021/22 10 85)

Mme/Mlle/M.

Prénom

Rue et No.

Np, lieu



Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
H. Prod'Hom
Tél. 038 24 42 42
Neuchâtel

ATTENTION!

GRANDE QUINZAINE DU LAC ET DES MERS!...

45 spécialités... dès Fr. 4.20
et le « Blanc » de Neuchâtel nouveau (H.-A. Godet - Auvernier)



Les chances par Selectron sont si grandes...

... que vous ne pouvez évidemment pas toutes les prendre en considération.

BON à retourner à SELECTRON, Centre pour la Suisse romande, 56, avenue du Léman, Lausanne, tél. (021) 28 41 03.

Veuillez me fournir discrètement et sans engagement le test gratuit de mes chances.

M. Mme Mlle Prénom

Age Profession

Adresse Tél.

FAN

SELECTRON

gastronomie

société des caletiers
hôteliers et restaurateurs



HÔTEL DU MARCHÉ

PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL
Tél. 24 65 98
Fermeture hebdomadaire le dimanche

NOS SPÉCIALITÉS:
Fondue neuchâteloise
Filets de perches au beurre
Médallions aux cépes
Entrecôtes bourguignonnes
Escargots à la Provençale
Notre service sur assiettes

RESTAURANT LE «JORAN» SERRIÈRES

Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS:
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème ou à l'indienne
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Restaurant de la Grappe
La Coude
Neuchâtel

L. MARINI
Tél. 33 26 26

LES MARDIS L'OSSO BUCO

Jarrets de veau frais (pour cette raison servis le mardi seulement) avec risotto milanaise

RESTAURANT SAINT-HONORE

NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 95

Tous les vendredis et samedis
TRIPES à la NEUCHÂTELOISE

Les huîtres La bouillabaisse
Les moules Les perdreaux
Les faisans La paëlla
Les caillies etc... etc...

Restaurant de

L'ÉCLUSE

Quilles automatiques
Mme B. Muller ☎ 25 06 00

Spécialités valaisannes
Raclettes - Fondues
Jambon de campagne chaud et rôtis
Filets de perches
Menus sur assiette à midi
Sur demande: fondue bourguignonne
Demandez nos spécialités à la carte

RESTAURANT Le Jura

Tél. 25 14 10
Famille Alex RIESEN

Entrecôte - Cordon-bleu - Piccata milanaise - Emincé de veau au curry - Pieds de porc au madère
Saucisse au foie - Les amourettes et ris de veau forestière - Les tripes neuchâteloises et au vin blanc - Les cuisses de grenouilles
Filets de perches - Les animalles provençales
et toujours nos spécialités à la carte et sur assiette

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

Réservez votre table Tél. (038) 31 77 07

SPECIALITÉS:
Moules Fougère ou Marinière - Queues de langoustines Newburg - Gratin de fruits de mer - Pintade aux morilles - Pigeon en cocotte Grand-mère - Cailles rôties au nid,
et toujours sa grande carte

Les hôteliers et les restaurateurs

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS. Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX et les CARTES D'ENTRÉE par L'IMPRIMERIE CENTRALE
4, rue Saint-Maurice NEUCHÂTEL

Déménagements de pianos

petits transports.
J.-M. Grandier, Parcs 32, tél. 24 74 43.

Informations suisses

Remous dans le corps enseignant tessinois

BELLINZONE (ATS). — Un certain nombre d'élèves des écoles du Tessin ont rapporté vendredi à leurs parents une communication qui leur a été distribuée par un groupe d'instituteurs...

Le département de l'instruction publique du canton du Tessin a notifié jeudi aux signataires de cette lettre que leur action était illégale et que des mesures seraient prises s'ils envoient leur lettre...

Vengeances: l'employé ne manquait pas d'imagination

GENÈVE (ATS). — Un employé d'hôtel, italien, de 25 ans, qui avait décidé de se venger après avoir cru savoir que des bruits inexactes étaient colportés à son sujet dans l'hôtel de Genève qu'il venait d'ailleurs de quitter...

Autour du monde en quelques lignes

Enquête sur les « fuites » en Allemagne fédérale

BONN (AP). — Les autorités judiciaires allemandes ont annoncé qu'une enquête officielle serait ouverte au sujet des informations selon lesquelles deux parlementaires du parti social-démocrate auraient communiqué à la presse des documents confidentiels...

Des balles sur l'autoroute du Léman

VEVEY (ATS). — Découverte inquiétante sur le pont de l'autoroute du Léman enjambant la Veveyse, au-dessus de Vevey: on vient d'y trouver en effet douze balles de mousqueton, pour la plupart rouillées, qui provenaient selon toute vraisemblance, du stand de Gilamont, où tous les tireurs de la région accomplissent leurs obligations hors service...

Six mois dans le coma

POTTSDOWN (Pennsylvanie). — Plongée depuis juillet dans un coma cataleptique dû à une encéphalite virale une jolie fillette de sept ans, Pamela Chaplin vient de commencer à remarcher à la vie en souriant à son infirmière et à ses parents adoptifs...

ECONOMIE ET FINANCES

Aménagement du territoire et protection juridique

Au cours de ces dernières années, la protection juridique dans le domaine administratif a été considérablement renforcée, ce qui se voit au niveau de la Confédération ou au niveau des cantons. De nouvelles instances ont été créées dans le but de vérifier les décisions prises par les autorités...

liant, au cours duquel de nombreuses décisions intermédiaires ont été prises et qui, fréquemment ne peuvent plus être annulées. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, on est de plus en plus convaincu que le processus de planification doit, et beaucoup plus distinctement qu'auparavant, se diviser en plan directeur préliminaire et en règlement d'utilisation obligatoire pour la propriété foncière...

UNE PROCÉDURE SOUVENT TRÈS LENTE

Des doutes ont cependant été émis ici et là et ne doivent pas être passés sous silence. Nous devons actuellement constater que la procédure de planification est souvent très lente et qu'elle est suivie d'une procédure de recours qui demande encore davantage de temps. L'obtention d'un permis de construire auprès des autorités compétentes exige un certain délai...

LE PROJET DE LOI FÉDÉRALE

Le projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire, au sujet duquel les cantons et les associations intéressées devaient donner leur avis jusqu'à fin juin 1971, indique aux cantons la voie à suivre pour passer des plans directeurs aux règlements obligatoires. Le projet de loi prévoit que les plans directeurs général et particuliers devront être rendus publics. Les cantons devront régler la procédure pour l'élaboration de ces plans qui contiendront les bases essentielles (plans directeurs de l'urbanisation, du trafic, des alimentations, etc.)...

Déficit record de la balance commerciale suisse

Les autorités fédérales ont annoncé que le déficit commercial chronique de la Suisse a atteint en 1971 un nouveau record avec 6024,7 millions de francs. Les importations ont augmenté de 6,3 % pour atteindre 29.641,6 millions de fr. et les exportations ont augmenté de 6,7 % pour atteindre 23.616,9 millions de francs.

L'agence de voyages Kuoni augmente son capital

Comme suite à diverses informations de presse concernant l'augmentation du capital, la maison de voyages Kuoni SA ayant son siège à Zurich, la direction générale de celle-ci tient à apporter les précisions suivantes: «L'essor réjouissant de notre activité commerciale et le développement de notre organisation à l'étranger ont engagé le Conseil d'administration de notre société à proposer l'adaptation de notre capital au volume de nos affaires...»

Pays-Bas: hausse record du coût de la vie

Le coût de la vie a augmenté de 8,7 pour cent en 1971 aux Pays-Bas, ce qui constitue un record annuel depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'augmentation a été de 0,5 % en décembre et a intéressé essentiellement les produits alimentaires, les meubles, les textiles, les réparations d'articles ménagers, les tarifs de chemin de fer et les chaussures.

Statistiques judiciaires 1971

De notre correspondant: Le tribunal pénal du district du Locle a enregistré, en 1971, 207 dossiers. 165 ont été liquidés par jugement du tribunal; 11 sans jugement et 31 étaient en cours au 31.12.71. Le tribunal correctionnel a liquidé, par jugement, 4 affaires...

TRAFIC DE DROGUE: VIOLENTE DIATRIBE CONTRE LA FRANCE AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON (AP). — Au cours d'une séance de la commission des banques et de la monnaie, à la Chambre des représentants, M. Frank Brasco (démocrate) a déclaré que «c'était au Congrès d'agir», pour enrayer l'arrivée aux Etats-Unis d'héroïne provenant de France...

Soulignant que la fabrication d'héroïne exige de longues opérations chimiques complexes, souvent dangereuses et nécessitant une grande quantité d'électricité, M. Brasco a estimé qu'il serait facile pour les autorités de savoir ce qui se passe dans les régions de Paris et de Marseille, où se trouvent les laboratoires...

Crise italienne: Colombo pressenti

ROME (AP). — Le président de la République italienne Giovanni Leone a demandé vendredi soir à M. Emilio Colombo de tenter de former un nouveau gouvernement de centre-gauche, semblable à celui qu'il a dirigé pendant 17 mois jusqu'à sa démission samedi dernier...

DUPPLICITÉ

Selon M. Brasco, il s'ensuit que la fabrication et la contrebande d'héroïne semblent se faire avec la pleine connaissance, et peut-être même la connivence, d'autorités françaises haut placées... Il est temps d'arracher du visage de la France le masque d'amitié, et de montrer la fourberie, la haine et la duplicité qu'il cache...

LE LOCLE - LE LOCLE

Statistiques judiciaires 1971

De notre correspondant: Le tribunal pénal du district du Locle a enregistré, en 1971, 207 dossiers. 165 ont été liquidés par jugement du tribunal; 11 sans jugement et 31 étaient en cours au 31.12.71. Le tribunal correctionnel a liquidé, par jugement, 4 affaires...

TRIBUNAUX DE PRUD'HOMMES

Au 1.1.1971, aucune action en instruction, 11 ont été enregistrées pendant l'année. 8 ont été liquidées sans jugement, 3 par jugement. A noter qu'en 1970, 15 cas avaient été enregistrés en regard de 53 en 1969.

AUTORITES TUTÉLAIRES

Au pénal, 214 dossiers ont été reçus en 71 et un était à l'instruction au 1.1.71. 207 cas ont été jugés par le président seul, trois sans jugement et cinq restaient à liquider au 31.12.71. Au civil: 245 dossiers étaient en cours le premier janvier 1971, 21 ont été reçus pendant l'année et il y eut 42 cas de transferts et de classements...

MYSTÈRE À SAVAGNIER Que se passe-t-il donc à la Caisse d'épargne ?

Fait curieux et paradoxal: à Savagnier, les bruits circulent vite mais les langues se délient lentement. Depuis hier, il est question de la Caisse d'épargne. On en parle mais aussitôt, vos interlocuteurs placent un index prudent sur leur bouche...

révéler des irrégularités dans la tenue des livres. Le comité et la commission des comptes sont en train de démêler l'écheveau. Il faut avouer que cette Caisse d'épargne de Savagnier joue de malheur. En effet, à deux reprises déjà, en 1939 et en 1960, elle connut de sérieux ennuis dus dans les deux cas à une mauvaise gestion...

JURA - JURA

ÉCOLES JURASSIENNE ET ROMANDE LE M.P.F. LANCERA UNE PÉTITION EN FAVEUR DE «L'ANNÉE LONGUE»

De notre correspondant: Les présidents des fédérations jurassiennes du Mouvement populaire des familles (M.P.F.), se sont préoccupés dans leur dernière séance du problème de l'adaptation de l'école jurassienne à l'école romande...

mandé au moyen des années courtes ou des années longues. Considérant que la formation scolaire de l'enfant prime toute autre considération, le M.P.F. a pris clairement position en faveur de l'année longue. Dans une déclaration diffusée hier, le M.P.F. affirme qu'il est inadmissible qu'un objet aussi important ne donne pas matière à un large débat public, et ne sorte pas des milieux gouvernementaux, parlementaires et pédagogiques...

PORRENTUR

«Pré-de-l'Etang»: intervention de la Confédération

(c) On se souvient de l'affaire dite du parc du «Pré-de-l'Etang», et des soucis qu'elle occasionne aux autorités de Porrentruy. Ces derniers ont demandé l'intervention de la Confédération et l'expropriation matérielle du parc appartenant à M. Jean Chappuis. La commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage visitera les lieux le 4 février et de son rapport dépendra le sort réservé au fameux parc situé au centre de la ville. Une première entrevue avait laissé espérer aux autorités brunostraitaines que la ville n'aurait à verser, en cette affaire qu'une somme de quelque 140.000 francs, le solde étant réparti entre le canton (36 %) et la Confédération (40 %).

VAUD

CHAVANNES-LE-CHÊNE Agriculteur grièvement blessé Hier, vers 17 h 30, un tracteur conduit par M. Frank Rosset, à Chavannes-le-Chêne, s'est renversé dans le virage des Grands-Murs, près d'Yvonand. Le conducteur, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for city (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, BALE, ZURICH, LONDRES, FRANCFORT, NEW-YORK) and dates (20 Jan., 21 Jan.) listing various stock and commodity prices.

Table with columns for 'La tendance' and 'Billets de banque étrangers' listing exchange rates and trends for various countries and currencies.

Déficit record de la balance commerciale suisse

Les autorités fédérales ont annoncé que le déficit commercial chronique de la Suisse a atteint en 1971 un nouveau record avec 6024,7 millions de francs. Les importations ont augmenté de 6,3 % pour atteindre 29.641,6 millions de fr. et les exportations ont augmenté de 6,7 % pour atteindre 23.616,9 millions de francs.

L'agence de voyages Kuoni augmente son capital

Comme suite à diverses informations de presse concernant l'augmentation du capital, la maison de voyages Kuoni SA ayant son siège à Zurich, la direction générale de celle-ci tient à apporter les précisions suivantes: «L'essor réjouissant de notre activité commerciale et le développement de notre organisation à l'étranger ont engagé le Conseil d'administration de notre société à proposer l'adaptation de notre capital au volume de nos affaires...»

Pays-Bas: hausse record du coût de la vie

Le coût de la vie a augmenté de 8,7 pour cent en 1971 aux Pays-Bas, ce qui constitue un record annuel depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'augmentation a été de 0,5 % en décembre et a intéressé essentiellement les produits alimentaires, les meubles, les textiles, les réparations d'articles ménagers, les tarifs de chemin de fer et les chaussures.

Statistiques judiciaires 1971

De notre correspondant: Le tribunal pénal du district du Locle a enregistré, en 1971, 207 dossiers. 165 ont été liquidés par jugement du tribunal; 11 sans jugement et 31 étaient en cours au 31.12.71. Le tribunal correctionnel a liquidé, par jugement, 4 affaires...

Déséquilibre de la structure fiscale suisse

Le Service d'informations de l'Union suisse des arts et métiers relève que les derniers résultats (provisoire) dont on dispose indiquent que les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes se sont élevées en 1970 à 16,28 milliards de francs. Cela représente une augmentation considérable par rapport à l'année précédente puisqu'elle atteint 1,86 milliard ou 12,9 pour cent.

elle a atteint 66,5 % en 1970 alors qu'elle ne s'élevait qu'à 61,8 % en 1960. Inversement, la part des impôts indirects (y compris les droits de douane) est tombée durant la même période de 38,2 à 33,5 pour cent. Il se manifeste donc en Suisse un grave déséquilibre entre les deux genres d'imposition. Certes, le nouveau régime des finances fédérales apportera une certaine correction à cette tendance, mais il ne permettra pas d'assainir réellement et à long terme notre structure fiscale. L'ensemble du problème de la fiscalité devra bien, dans ces conditions, être revu tôt ou tard dans notre pays, d'autant que la tendance générale à l'étranger est toujours plus à un renforcement de l'imposition indirecte. (PAM)

Advertisement for 'HÔTEL HP DES PLATANES' located at '2025 Chez-le-Bart'. It features a logo with a maple leaf and the letters 'HP'. Text includes 'Nous vous proposons... Cuisses de grenouilles fraîches à la provençale' and 'Pigeonneau braisé David'. It also lists 'SERVICE COMPRIS' and the phone number '55 29 29'.

Mise en ordre et durcissement idéologique sont à l'ordre du jour en Union soviétique

MOSCOU (AFP). — La grande campagne d'information et d'explication entreprise ces dernières semaines à travers toutes les régions de l'URSS par les principaux dirigeants soviétiques a eu pour thème principal le renforcement de la discipline et de la "lutte idéologique".

C'est ce qui ressort de la lecture de la presse soviétique qui commence à donner quelques détails sur les allocutions prononcées par les dirigeants devant les activistes du parti.

Cette campagne a été menée au niveau du parti et n'a pas tardé à être suivie de mesures répressives prises à l'égard des éléments contestataires qui avaient bénéficié,

jusqu'à présent, de l'indulgence relative des autorités. En ce qui concerne le parti, le changement des cartes d'adhérents, annoncé par M. Brejnev au 24me congrès du P.C. (avril 1971) entre dans sa phase d'application.

En effet, M. Grichine, membre du bureau politique, dans son rapport devant les militants de Moscou, publié le 13 janvier dans la «Pravda», a donné des précisions sur le but de l'opération qui n'est pas sans une certaine analogie avec l'épuration massive du P.C. tchécoslovaque, faite sous le signe de la normalisation.

Selon M. Grichine, le changement des cartes fournira l'occasion d'un contrôle des activités des communistes et notamment de la façon dont ils remplissent leurs devoirs envers le parti. Une telle mesure n'avait pas été prise depuis 18 ans, au lendemain de la mort de Staline.

HARO SUR LES CONTESTATAIRES

Parallèlement à l'assainissement du parti, les autorités sont passées à une action plus énergique contre les contestataires. Les arrestations opérées depuis un semaine dans les milieux intellectuels s'élevaient maintenant à dix-neuf. Parmi les détenus, on compte plusieurs écrivains, et une jeune journaliste belge. Deux écrivains, l'un auteur de chansons à inspiration politique, l'autre accusé d'avoir défendu Soljenitsine, ont été expulsés de l'Union des écrivains de l'URSS. Des perquisitions ont été opérées chez de nombreuses personnes dont un écrivain de renom, Victor Nekrassov, prix Staline de littérature, tombé en disgrâce en 1963 pour avoir publié un récit de voyage à l'ouest, jugé trop favorable à la culture occidentale.

A Kiev, où s'est établi Nekrassov, deux écrivains connus, Pliouchitch et Sverstouk, ont été arrêtés sous l'accusation de «nationalisme bourgeois».

LE BOUT DE L'OREILLE

On rappelle à ce propos, que le chef du P.C. ukrainien, M. Chelest, avait déjà ré-

clamé au 24me congrès puis de nouveau le 10 décembre dernier, des mesures sévères contre les «nationalistes» ukrainiens. On peut rapprocher ces mesures de celles qui viennent d'être prises contre des correspondants occidentaux qui s'étaient intéressés aux publications de certains opposants. Jusqu'à présent, ils risquaient tout au plus d'être expulsés.

A présent, ils sont directement inquiétés.

L'un d'entre eux a été récemment conduit au poste, alors qu'il quittait le domicile de l'historien Yakir, contestataire mondial connu. Deux autres journalistes ont été publiquement dénoncés par Radio-Moscou pour «activités antisoviétiques» et, après avoir été interrogés par le KGB — ce qui ne s'était pas vu depuis la guerre — ont été menacés d'être cités comme témoins à charge au procès de l'écrivain Boukovski.

Le sort de l'industriel enlevé

BILBAO (AP). — Le bruit courait, vendredi soir à Bilbao, que l'industriel espagnol Lorenzo Zabala avait été libéré de Paris par ses ravisseurs basques, mais cette libération n'a pas été confirmée officiellement.

Selon l'agence espagnole «Cifra», la libération de M. Zabala avait été annoncée par un café de Eibar (Espagne), où réside l'industriel. Ce café aurait reçu un appel téléphonique anonyme annonçant la nouvelle. Mais la famille de M. Zabala est demeurée silencieuse et au café, on s'est refusé à confirmer ou à démentir cette communication téléphonique.

A Madrid, dans les milieux officiels, on déclarait ne pas connaître le sort de l'industriel enlevé il y a deux jours par des membres de l'ETA. Vendredi matin, sa société ayant accepté de rembourser 183 ouvriers congédiés, la libération de M. Zabala semblait probable.

La police espagnole a libéré 14 personnes arrêtées pour interrogatoire dans l'affaire d'Eibar.

Mais la police parisienne affirmait, vendredi soir, ne pas avoir connaissance de la libération de l'industriel. Il en était de même à l'ambassade d'Espagne.

De son côté, l'association d'entraide basque «Anai Artea» a confirmé vendredi soir à Saint-Jean-de-Luz, dans un communiqué qu'un accord complet est intervenu entre les parties en conflit à la suite de l'enlèvement de l'industriel, M. Zabala.

Le communiqué d'Anai Artea parle de «situation redevenue normale», mais ne confirme pas la libération effective de l'industriel espagnol ni le lieu où cette libération serait intervenue.

Le gouvernement espagnol a officiellement démenti, vendredi, les informations de

presse selon lesquelles M. Zabala aurait été libéré.

A l'issue d'une réunion du cabinet, M. Sanche Bella, ministre de l'Information, a déclaré que M. Zabala n'avait pas encore été relâché par ses ravisseurs.



Dans le champ de glaces

Collé au bateau soviétique trop curieux, et paraissant un nain à côté de lui, le garde-côtes américain «Storis» suit «pas à pas» son prisonnier dans la mer de Béring. (Téléphoto AP)

Fûts de la mort: moins dangereux?

LONDRES (AP). — «Dow Chemical», la société américaine qui fabrique l'un des produits que transportait le cargo «Germania», estime maintenant que les fûts disséminés sur la mer après le naufrage sont moins dangereux qu'on le pensait.

Après avoir fait savoir que son produit risquait de tuer toute vie marine, la société a publié une nouvelle déclaration affirmant que le pesticide pouvait tout au plus provoquer des irritations.

Toutefois, les écologues ne sont pas tout à fait convaincus par ces assurances. Des chimistes et des biologistes continuent à surveiller la mer.

Les deux tiers de la cargaison de produits chimiques que transportait le «Germania» étaient présentés comme dangereux. Il s'agit de diméthylamine, produit volatil qui risque d'exploser, du cyanure de sodium pouvant se transformer en une poudre mortelle, et d'autres substances pouvant provoquer des brûlures ou gêner la respiration.

On craint surtout que des fûts ne s'échouent dans de petites criques où ils feraient courir un danger aux estivateurs ou aux promeneurs.

Toujours pas d'accord sur Malte

ROME (AP). — M. Dom Mintoff, premier ministre maltais, et lord Carrington, ministre britannique de la défense, qui discutait, à Rome, de l'avenir des installations militaires de l'île, se sont séparés, vendredi, sans accord.

«Nous n'avons fait aucun progrès», a déclaré lord Carrington, en s'appuyant à regarder Rome. Il a toutefois ajouté qu'il est possible que nous nous rencontrions

à nouveau la semaine prochaine, peut-être à Rome.

«Cela dépendra d'un certain nombre de choses. Bien entendu, je vais réfléchir, M. Mintoff aussi.

Selon le premier ministre maltais, la reprise des négociations «dépendra de délibérations qui auront lieu à l'OTAN, à Londres et à La Valette».



Et à Rome Dom Mintoff fait des confidences. (Téléphoto AP)

ISRAËL FAVORABLE À LA REPRISSE DES NÉGOCIATIONS AU PROCHE-ORIENT ?...

JÉRUSALEM (AFP). — Un accord, presque complet, aurait été réalisé entre Washington et Jérusalem sur la possibilité de la reprise des négociations en vue d'arriver à un accord «intermédiaire» entre Israël et l'Égypte, confirme-t-on vendredi à Jérusalem de sources proches du ministère israélien des affaires étrangères.

Les éclaircissements «donnés par Washington ayant satisfait le gouvernement israélien, celui-ci, ajoute-t-on de mêmes sources, n'est plus opposé à ce que les négociations reprennent.

Les trois principes de base sur lesquels les gouvernements israélien et américain sont d'accord seraient les suivants :

— reprise de la livraison régulière d'appareils de combat à Israël; — neutralité des États-Unis au cours des négociations, ceux-ci bornant leur rôle à celui de «bons offices»; — annulation «pure et simple» des «six points» du «plan Rogers» tels qu'ils avaient été définis dans son discours à l'Assemblée générale des Nations unies.

Dans les milieux politiques israéliens, on refuse, d'autre part, de la manière la plus catégorique, une information parue dans le «New-York Times» selon laquelle il y avait un lien de cause à effet entre la reprise de la livraison d'appareils par les États-Unis et l'acceptation israélienne de la reprise des négociations sur un accord «intermédiaire».

L'AGITATION EN RHODÉSIE DÉGÉNÈRE EN PLUSIEURS ÉMEUTES SANGLANTES

SALISBURY (AFP). — Après une nouvelle journée de violences qui avaient, jeudi soir, gagné l'est du pays, la Rhodésie — où le bilan des sanglantes émeutes s'élevait actuellement à moins de dix tués, à plusieurs dizaines de blessés et à de nombreuses arrestations dont un ancien premier ministre — s'est réveillée vendredi matin en état d'alerte générale.

Toutes les permissions ont été supprimées pour les forces de sécurité, et les réservistes rappelés dans les cantonnements se sont vu distribuer des fusils, des munitions, des casques et des boucliers anti-pierres.

Après les sanglants incidents d'Umtaliville située à environ 230 km à l'est de Salisbury, sur la frontière du Mozambique, où la police a ouvert le feu jeudi soir sur un groupe d'émeutiers africains, tuant au moins cinq d'entre eux selon les dernières nouvelles, la situation est apparemment redevenue au calme dans l'ensemble du pays. Elle reste cependant extrêmement tendue, de nouveaux incidents étant à craindre à chaque instant.

UN APPEL

Le premier ministre, M. Smith, dont le projet de règlement du différend anglo-rhodésien en novembre dernier avec sir Alec Douglas-Home se heurte au rejet violent des masses africaines de plus en plus menaçantes, doit s'adresser au pays à la radio-télévision afin d'exhorter la population au calme et de persuader, croit-on savoir, les Africains de Rhodésie des avantages que comporterait pour eux la fin du conflit constitutionnel anglo-rhodésien.

L'incident le plus grave s'est produit à Umtali, où l'agglomération africaine de Sakubva a été pratiquement mise à sac

par les manifestants opposés à un accord. La police a tiré sur les émeutiers qui pillaient des magasins en avoir brisé les vitrines à coups de pierres.

Devant cette menace d'extension de troubles — qui ont affecté jusqu'ici les villes de Salisbury, Guelo, Shabani, Fort-Victoria et Umtali — les autorités rhodésiennes raidissent leur attitude à l'égard des «meneurs» de l'agitation.



Des policiers procèdent à l'arrestation d'un Noir à Guelo. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Aujourd'hui

Ce sont des nations politiquement souveraines qui, cet après-midi, se rassembleront dans les grandes salles du palais d'Égmont. Elles n'ont rien soldé de leur passé. Rien compromis de leur avenir. Elles sont ce qu'elles ont été et elles attendent, demain, continuer à être l'Angleterre, l'Irlande, la Norvège et le Danemark. Et si l'on jure chez elles les premières mesures de cette symphonie de Beethoven appelée à devenir l'hymne européen, elles ne seront pas pour autant des États mercenaires.

Et pourtant, en 20 mois de négociations, que de concessions, que d'orgueils battus en brèche, que de mises précieuses et répétées dans le moule du Marché commun!

Fait, l'autre jour, évoqué dans son détail le drame vécu par la Norvège défendant la vie de ses pêcheurs comme l'on défend un drapeau. Le combat fut ardent, généreux, mais la guerre est finie. Dans quelques années, il faudra bien que les pêcheurs norvégiens se plient à la loi commune. Et pourtant... C'est en 1963 que, pour la première fois, la Norvège se tourna vers la CEE. Une phrase, rien qu'une toute petite phrase témoigne du chemin parcouru en 9 ans. C'était en septembre. Et le ministre norvégien du commerce devait dire: «Nous n'avons en vue qu'une sorte d'association. Le vieux conflit entre adhésion et association appartient au passé.»

En janvier 1972, la Norvège, cependant, porte le fer rouge sur la plus belle perle de sa couronne, alors qu'une longue nuit se prépare à tomber sur l'agriculture norvégienne. L'alignement des prix norvégiens sur les tarifs de la Communauté entraînera à l'issue de la période transitoire une baisse des revenus de 58%. Et dès demain et de plus en plus vite et de plus en plus fort, toute une partie de la vie norvégienne sera délogée à Bruxelles. La loi communautaire fera prime sur celle d'Oslo. Et pourtant, la patrie norvégienne continuera à vivre. Et pourtant, sur le plan politique, nul ne viendra dire à ce pays que ses lendemains ne lui appartiennent pas. C'est cela, la CEE. A la fois ample et crépuscule.

Le Danemark qui pleure encore son roi n'a-t-il pas fait, lui aussi, son lot de sacrifices? Certes, le paysan danois sera un privilégié. Les prix agricoles danois comptant parmi les plus bas d'Europe, l'agriculture danoise va connaître un long été. Mais dès aujourd'hui, le Danemark n'est plus maître de conduire son agriculture à sa guise. Mieux, depuis cet après-midi, le Danemark n'est plus maître de ses productions. Mieux encore, dès la semaine prochaine, on lui dira comment et à qui vendre. Les laitiers danois savent qu'est révolue la période faste de leurs fromages et que l'horticulture danoise se prépare à mourir. Et pourtant, n'en doutons point, si le monde était à ce point damné, Margrethe saurait, comme le fit jadis Frederik, porter face à l'envahisseur l'étoile jaune des réprimés.

Est-il besoin de parler de l'Angleterre et d'un dossier qui paraissait ne jamais devoir finir? Faut-il par le détail énumérer à nouveau ce que l'Angleterre dut accepter pour que, le 28 octobre dernier, le «speaker» des Communes puisse dire: «This House approves.» C'était le Jour de la révolution d'Angleterre. Dans cette nuit d'automne, le feu vert fut donné à une nouvelle nation.

Pour l'Angleterre, il suffira de dire ceci: quand on a fait la loi sur la Nouvelle-Delhi, quand on a régné à un tel point que, comme dans l'empire espagnol de jadis, jamais le soleil ne pouvait se coucher sur celui de Wellington, de Pitt et de Disraeli, quel changement de se rendre à Bruxelles et de dire que le moment est venu de payer son écot.

Alors que les ménagères irlandaises ne reconnaîtront plus leur thé matinal. Car leur nouveau sucre aura un goût d'inconnu... L. GRANGER

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Scheel pour une Confédération européenne

BONN (AFP). — Nous acceptons les suggestions du président Pompidou en ce qui concerne les préliminaires à une Confédération européenne, a déclaré M. Scheel, ministre fédéral allemand des affaires étrangères.

Il a souligné que la communauté européenne élargie doit être en mesure de parler d'une seule voix lors de la négociation d'un «Kennedy round», ainsi que vis-à-vis des pays de l'Est.

Le chef de la diplomatie de Bonn a suggéré de reprendre la proposition faite par M. Pompidou de nommer des ministres chargés des questions de l'Europe qui devraient être affectés aux ministères des affaires étrangères des différents pays.

Incompatibilités parlementaires

PARIS (Reuter). — Le conseil constitutionnel a jugé non conforme à la Constitution l'article quatre de la loi sur les incompatibilités entre mandats parlementaires et certaines fonctions privées que le parlement avait adoptée en décembre sur la demande du gouvernement et à la suite des scandales immobiliers de la «Garantie foncière» où un député UDR M. Rives-Henry avait été inculpé.

La loi prévoyait que les parlementaires acceptant en cours de mandat des responsabilités dans des entreprises à objet économique devaient y être autorisés.

Le conseil constitutionnel a jugé non conforme à la Constitution puisqu'elle permet au bureau d'une assemblée parlementaire d'attribuer des compétences spéciales au conseil constitutionnel.

L'OPEP et les sociétés pétrolières

GENÈVE (AP). — Les pays producteurs de pétrole du golfe Persique se sont réunis pour mettre la dernière main à leur proposition de participation au fonctionnement et à la direction des sociétés pétrolières qui opèrent dans la région.

Les pays de l'O.P.E.P. demandent une participation de 20% aux sociétés d'exploitation, et sont disposés à payer cette participation. Mais, les difficultés juridiques qui en découlent vont probablement retarder un règlement pendant des mois, voire des années.

Heath honoré à Strasbourg

STRASBOURG (AP). — Vingt-quatre heures avant de signer à Bruxelles l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, M. Heath a reçu, devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe réunie à Strasbourg, le «Prix de l'Homme d'État européen» que lui a décerné la Fondation Freiherr von Stein de Hambourg.

Cette distinction s'accompagne d'un chèque de 300.000 marks.

Les Six reconnaîtront le Bangla Desh

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — M. Frank, secrétaire d'État ouest-allemand aux affaires étrangères, a annoncé que les pays du Marché commun reconnaîtront conjointement le Bangla Desh «parce que nous désirons être la voix d'une Europe unique».

Le drame de l'Ulster

LONDONDERRY (AFP). — Un soldat britannique a été tué vendredi par l'explosion d'une bombe brisée par Keady, dans le comté d'Armagh, en Irlande du Nord, annonce un porte-parole militaire.

Par ailleurs, neuf personnes ont été blessées par deux explosions de bombes qui ont détruit un bureau de perception et un magasin de modes, à Newry, dans le comté de Down. Trois hommes armés ont participé à l'attaque contre l'office du fisc dont les employés ont eu deux minutes pour s'enfuir avant qu'il ne soit détruit par trois bombes.



(Notre téléphoto AP: Cette arme montrée à des journalistes appartenait à des terroristes)

Colis piégé à Londres

LONDRES (AP). — Un paquet contenant un explosif explosif a été adressé vendredi à Mme Judith Hart, ancien ministre dans le gouvernement travailliste.

Le paquet a été reçu par la secrétaire de Mme Hart qui, prise de soupçons, a alerté Scotland-Yard.

Une enquête a été ouverte pour déterminer si l'envoi de ce colis piégé doit être imputé à un groupement extrémiste irlandais.

Le groupe «Saor Eire» (Irlande libre) a annoncé récemment, en effet, que des bombes seraient envoyées à des parlementaires britanniques, pour les convaincre de la «stupidité» de la présence de l'armée britannique en Irlande du Nord.

Explosion nucléaire russe

UPPSALA (Suède) (AP). — Une nouvelle explosion nucléaire souterraine «de grande magnitude» a été enregistrée à l'est de la mer Caspienne, vendredi par l'institut sismologique d'Uppsala.

Comme celle du 22 décembre dernier, elle avait une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter. Elle avait certainement pour but, selon l'institut, de domestiquer le cours d'un fleuve à des fins d'irrigation.

AMÉRIQUE

Nixon et la grève des dockers

KEY BISCAYNE (Floride) (Reuter). — Le président Nixon a demandé vendredi au Congrès d'approuver une législation visant à mettre fin à la grève des dockers de la côte occidentale, et à mettre sur pied une commission d'arbitrage.

Cette législation aurait pour effet, dès qu'elle aurait été adoptée par le Congrès et signée par le président, d'obliger les 65.000 dockers à reprendre le travail. La commission d'arbitrage aurait pour tâche de proposer un nouveau contrat d'une durée de 18 mois dans les quarante jours suivant la signature du projet de loi.

AFRIQUE

Tunisie: M. Mestiri exclu du néo-Destour

TUNIS (AP). — Le président Bourguiba a présidé vendredi au palais de Carthage la réunion du bureau politique du parti socialiste destourien. Il a été décidé à l'issue de cette réunion que M. Ahmed Mestiri, ancien ministre de l'intérieur, et membre du comité central du parti, est exclu des rangs du parti.

M. Mestiri avait été suspendu à la suite de déclarations faites à la presse étrangère après le congrès de Monastir. C'est la deuxième fois que M. Mestiri est exclu du parti socialiste destourien. Il reste député à l'Assemblée nationale.

PROCHE-ORIENT

Vers un compromis au Caire

LE CAIRE (AFP). — La crise estudiantine égyptienne s'achève vers un compromis. Les étudiants de l'Université du Caire, qui en sont à leur troisième jour d'agitation, ont accepté de retirer leur ultimatum exigeant que le président et le ministre s'expliquent devant eux et de le remplacer par une invitation des étudiants demandant au chef de l'État de bien vouloir les rencontrer à une date et à un endroit qui lui conviendront.

Ce compromis a été proposé par le doyen de la faculté de polytechnique d'où est partie l'agitation estudiantine mardi dernier.

Armes françaises pour le Liban

BEYROUTH (Reuter). — Le Liban et la France ont signé à Beyrouth un protocole concernant la fourniture d'armes françaises au Liban.

Ni le type de ces armes, ni la valeur qu'elles représentent n'ont été précisés. L'année dernière, le Liban avait conclu des accords du même genre avec l'Union soviétique et la Belgique. Mais là aussi, aucun détail n'avait été donné. Le gouvernement libanais a affecté 240 millions de nos francs à l'équipement de l'armée, sur une période de cinq ans.

gagnez davantage d'argent grâce à l'épargne 4% + 1/2% = 4 1/2% pour un dépôt annuel de 4% + 20%

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS